

Pawisse de Monne

RECUEIL DES LETTRES

DE LA

Vénérable Anne-Marie Javouhey

TOME CINQUIÈME

Nihil obstat.

Carolus SALOTTI, s. c. Adv.

Sacr. Rit. Congregationis Assessor.

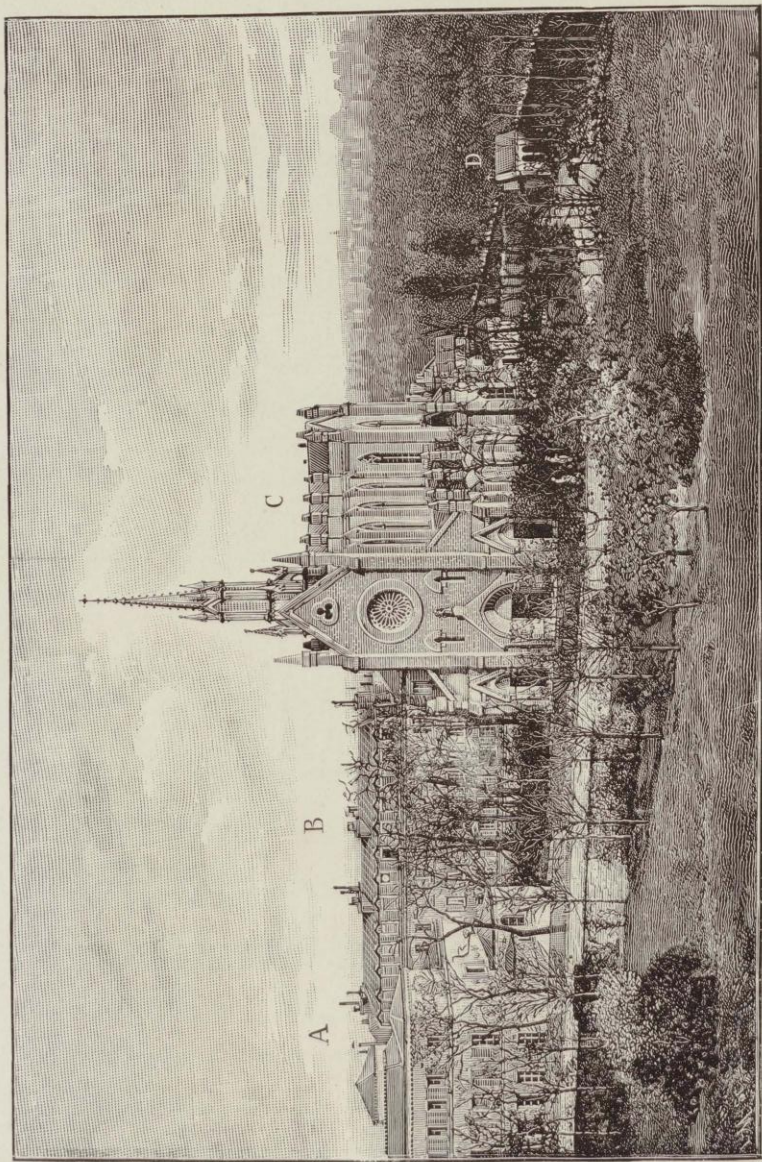
Imprimatur.

Parisiis, die 12^a Aprilis 1917.

H. ODELIN,

v. g.

MAISON-MÈRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY, PARIS, 24, RUE MÉCHAIN.
Propriété achetée en 1849 par la Vénérable Anne-Marie Javouhey, fondatrice.
(Vue prise des jardins de l'Observatoire.)



- A. Ancien pensionnat.
- B. Maison-Mère.
- C. Chapelle construite sous le généralat de la T. R. Mère Rosalie Javouhey, deuxième Supérieure Générale.
- D. Petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur et située entre le jardin des professes et celui des novices.

RECUEIL DES LETTRES

DE LA

Vénéérable Anne-Marie JAVOUHEY

Fondatrice et première Supérieure Générale

DE LA

Congrégation de Saint-Joseph de Cluny



TOME CINQUIÈME

PARIS

IMPRIMERIE J. MERSCH

17, VILLA D'ALÉSIA, 17

—
1917

NOTE PRÉLIMINAIRE

Voici les dernières lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, celles que résume parfaitement le Livre VIII de sa *Vie, la Consommation* (1), et qui nous la montrent poursuivant avec activité sa noble mission et terminant vaillamment sa course, tel ce serviteur que le Maître, à son arrivée, trouve veillant, fidèle et prudent dispensateur des biens de sa maison.

S'il est à regretter que la Vénérable Fondatrice n'ait pu, ainsi qu'elle le désirait en 1850, réunir autour d'elle, en une sorte de Chapitre général, les principales Supérieures de la Congrégation, afin de mettre à profit les lumières de leur expérience et sans doute aussi leur transmettre ses avis et ses saints conseils, on peut cependant dire que cette perte n'est pas irréparable et que la correspondance des dernières années de la Servante de Dieu est le résumé de ses vues sur l'organisation de la Société, sur son but et sa fin relativement aux œuvres dont elle s'occupe, sur l'esprit qui doit animer ses membres, sur les vertus qui doivent les distinguer. Et ainsi on a, dans ses traits généraux, ce qu'il est permis d'appeler le testament spirituel de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, relique précieuse assurant à l'Institut un caractère authentique et durable.

1. *Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, Fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny*, revue et refondue par le R. P. Kieffer, de la Congrégation du Saint-Esprit.



La dernière lettre du IV^e Volume des Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, datée du 25 février 1848, était écrite à Cortenberg (Belgique), où la révolution avait surpris la Mère Fondatrice. Peu après, elle s'empessa d'accourir à Paris pour y partager les dangers de ses filles et pour raffermir, par sa correspondance, le courage des communautés éloignées.

LETTRE 698^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUEHY

Supérieure à Cluny

Abandon à Dieu pendant la tourmente révolutionnaire. Les noirs réclament la sollicitude de la Congrégation. M. Monnet en France ; sa bienveillance écarte un danger pour l'Institut.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mars 1848.

Ma bien chère et bonne sœur Rosalie,

Nous sommes un peu plus tranquilles, mais je ne savais que dire au bon Dieu. Le coup m'a paru si prompt et si dur pour ceux qui en ont été les victimes, que je me suis mise entre les mains de Dieu avec toute notre grande famille en disant : *Fiat, fiat !*

En Belgique on est bien tranquille, on désire une maison de Saint-Joseph ; celle qu'on nous offre est charmante, mais les colonies qu'on va émanciper spontanément réclament toute notre sollicitude. Il faut nous préparer à aller calmer l'effervescence des noirs. Vous savez la confiance qu'ils ont dans les religieuses.

On vient de nommer M. Monnet, qui devait retourner à Bourbon, directeur général de toutes les colonies françaises ; il présentera au Saint-Siège tous les vicaires apostoliques et il rappellera tous les prêtres qui n'auraient pas l'esprit de leur saint

état... Il m'a depuis longtemps montré beaucoup de confiance. Nous avons huit religieuses qu'il nous a amenées de son pays (1), il y a deux ans; toutes ont persévéré. Le bon Dieu a fait un miracle en le ramenant de Bourbon, il nous sauve d'un naufrage que nous étions loin de prévoir : les Sœurs de Saint-Vincent devaient nous remplacer dans plusieurs colonies avec les Pères de Saint-Lazare... Notre bon Père saint Joseph n'a pas voulu se brouiller avec saint Vincent de Paul, il lui a dit : « Laissez là mes filles, les vôtres en ont assez. Voilà la Chine, le Japon qui vous tendent les bras, allez y planter votre étendard; mes filles sont trop jeunes! »

La fin manque.



LETTRE 699^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE

Supérieure à la Martinique

Recommande la prudence. Insiste sur le dévouement pour les noirs ; calmer leur effervescence.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 mars 1818.

Je me sens pressée, ma chère fille, de vous dire encore quelques mots sur notre position et la prudence à garder. M. le Préfet apostolique est rappelé, M. Lagrange aussi. On n'est pas encore sûr par qui ils seront remplacés, mais ils ne nous seront pas hostiles. Remplissons nos devoirs; que chacune reste à son poste et montrez-vous toutes dévouées aux noirs. Augmentez le nombre des classes, si vous le pouvez, quand vous ne mettriez que deux Sœurs en attendant celles que nous vous enverrons. Si on vous présente des postulantes de couleur, acceptez-les comme converses; ce sera votre salut pour le moment; je ne vous dis pas d'aller les chercher.

1. M. Monnet était du Nord. Il naquit à Mouchin, près de Lille, en 1812.

Pour les esclaves, montrez-vous aussi toutes dévouées, ne parlez pas *argent*; ne discutez pas sur cet article... Je vous le dis, on croit que vous avez des monts d'or, c'est ce qui vous fait tant d'envieux! Il est certain qu'on nous fixera des appointements bien minces; n'importe, il faut nous conformer à toutes les exigences et garder notre poste autant que nous pourrons. Tâchons de faire le bien, de calmer l'effervescence des noirs, ce moment sera bientôt venu; montrez de la bonté pour les esclaves de tout âge et de toute qualité. J'espère que cela se passera mieux qu'on ne croit. A Mana ils étaient aussi tranquilles le lendemain de leur libération que la veille. Espérons qu'il en sera de même des vôtres.

Le reste, à demain.



LETTRE 700^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

La République déclarée en France. Recommande la prudence et le dévouement pour les noirs. M. Monnet directeur général des colonies. Commencer les classes des noirs. M. Doublet. Soumission à la volonté de Dieu. Bien observer la Règle.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 mars 1848.

Ma bien chère fille,

Vous allez partager notre étonnement, presque notre stupeur en nous sachant républicaines; et puis nous en remercierons le bon Dieu, car, sans cela, nous serions communistes. Jugez de notre étonnement, tout cela s'est fait dans trois jours. Le Roi est parti avec toute sa famille; je vous renvoie aux journaux qui vous diront toutes nos douleurs!

Nous avons besoin de nous entendre, de mettre bien de la prudence dans toutes nos démarches; nous sommes sur un volcan, Dieu seul peut nous sauver! déjà j'aperçois sa main divine. Saint Joseph prie pour nous, ayons confiance, promet-

tons de ne chercher jamais que la volonté de Dieu. Songez que nous sommes observées ; montrez-vous toutes dévouées pour les noirs, c'est la planche de salut.

On a voulu nous remplacer par les Sœurs de la Charité et les Pères de Saint-Lazare ; le bon Dieu a fait un miracle pour déjouer nos adversaires. La plupart ne sont plus en place. Montrez-vous courageuse ; si on vous soumet à quelque diminution de traitement, ne dites rien ; supportez tout, le temps ramènera l'ordre. Nous aurons toujours des protecteurs ici ; je veillerai de près. Celui qui a toute autorité pour les colonies, c'est notre ami, l'abbé Monnet ; il est directeur général, c'est lui qui fait toutes les nominations, mais il a bien de la peine à repousser les personnes qu'on voudrait lui imposer. Vous aurez votre aumônier, M. Doublet ; je ne connais pas encore votre Préfet. M. le Préfet de la Guadeloupe est rappelé ; celui du Sénégal, plusieurs prêtres sont rappelés aussi, le curé du Moule, et bien d'autres. Il y a encore quelques religieuses du même pays ; j'en connais une, la tête, je n'ai dit ni oui, ni non, nous sommes dans l'attente.

Commencez les classes de noirs autant que vous pourrez, c'est ce qui nous sauvera. Nous sommes prêtes à envoyer les Sœurs qu'on demandera et nous supprimerons quelques maisons de France, s'il le faut. Mettez quelques jeunes filles pour remplacer les Sœurs que vous serez obligée de prendre pour les classes. Envoyez-nous, pour être montrés, vos états des classes de couleur. N'oubliez pas là M. Pécoule, les petits garçons et les filles.

On prépare les moyens de payer l'indemnité, c'est ce qui donne du temps ; sans cela, la liberté était spontanée... Le sérieux sous-directeur est directeur ; je ne veux rien vous dire, mais je lui pardonne ainsi qu'à son patron déchu. Saint Joseph a eu à calmer des adversaires des pauvres Sœurs de Saint-Joseph.

M. Doublet vous a écrit ; il vous a dit ce qu'il savait, et à moi aussi. Sans lui, j'aurais ignoré bien des choses, il m'a mise sur la voie et on m'a tout avoué.

Je vous quitte. Adieu, je ne suis pas gaie, mais bien soumise

à la sainte volonté de Dieu ; et puis, tout pour sa gloire. Continuez à bien faire observer la règle, elle sera votre force et votre consolation.

Mille amitiés à toutes vos chères filles ; priez pour nous.

Votre Mère et amie.



LETTRE 701^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Salles d'asile pour la Martinique. Nouveau gouverneur. Calmer les Sœurs. Espoir en l'avenir.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mars 1848.

Ma bien chère fille,

Comme je suis mauvaise conteuse, j'ai prié ma bonne Sœur Marie-Thérèse de tout vous dire. Les affaires se succèdent si vite qu'on ne sait où on en est.

Il nous faudra au moins cinq ou six salles d'asile pour la Martinique, nous allons préparer du renfort. Je suis contente de votre nouveau Gouverneur ; il paraît capable, il a deux petites filles charmantes ; il est malade, on ne s'en douterait pas. Mon Dieu, tâchez de convertir les pauvres familles à qui il en coûte tant pour se soumettre aux circonstances. Songez qu'on croyait nous prendre notre maison, mais tout s'est arrangé. Si vous ne faites pas de résistance, j'espère que nous réussirons. Baissons la tête, nous sommes sous le joug, et faisons de nécessité vertu. Calmez vos Sœurs, je vous en prie ; ce sont quelques paroles de l'une d'elles qui ont failli nous perdre. Celui qui est ministre aujourd'hui alla voir les orphelins, on lui fit quelque réponse qu'il n'a pas oubliée, c'était en mépris des noirs.

Prions que tout se passe mieux que nous ne l'espérons. Les journaux vous diront où nous en sommes. Sans Mana nous serions remplacées ; plusieurs Congrégations se sont présentées... Il est probable que vous aurez M. Castelli ; la Guadeloupe,

M. Goujon ; et les appointements réduits du tiers, mais toutes les Sœurs seront payées. Espérons que tout ira moins mal qu'à l'apparence.

Votre Mère et amie.



LETTRE 702^e

A LA SŒUR LÉONCE TRISTANT

Supérieure à la Guadeloupe

La Vénérable la reprend de ses pensées de défiance à son égard. Conseils sur la libération des noirs. Enverra des Sœurs. Rester à son poste. Cesser tous travaux de construction.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 17 mars 1848.

Ma bien chère fille,

Votre dernière lettre m'a bien attristée, voyant cette pensée qui vous accable, que je ne vous aime pas. Ma bien chère fille, c'est une tentation de l'ennemi de votre repos. Si, de vous donner des conseils, des avertissements, c'est vous montrer de la défiance, si c'est ne pas vous aimer, vous vous trompez.

Je vous conjure de vous occuper à encourager toutes nos chères filles à bien remplir leurs emplois. La crise va être prompte et forte ; le gouvernement de la République donne la liberté aux noirs. Encouragez les colons à soutenir le gouvernement ; il faut faire de nécessité vertu. J'espère que M. le Gouverneur restera, je vais lui écrire afin qu'il vous soutienne et vous trace votre marche. Nous vous enverrons des Sœurs dès que nous pourrons obtenir des passages. J'espère vous envoyer une religieuse maîtresse de musique et de dessin, avec une maîtresse pour les premières classes. Êtes-vous contente des nouvelles Sœurs ? dites-leur mille choses de ma part.

Je vous prie de rester à votre poste, il serait très imprudent de faire un voyage pendant cette révolution. Au nom du ciel,

cessez vos travaux de bâtisse. Hélas ! nous ne savons pas ce qui nous attend. Prions, prions beaucoup notre bon Père saint Joseph.

On va changer une grande partie du clergé des colonies. On vient de nommer un directeur général en place de M. Leguay ; il nous veut du bien.

Votre toute dévouée Mère.



LETTRE 703^e

A LA SŒUR SAINTE-ROSE VERPEAUX

Supérieure à Chamblanc

Loue la conduite des habitants de Chamblanc. Prier pour les méchants. Le Seigneur sera la récompense de ceux qui font le bien.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 mars 1848.

Ma bien chère fille,

Je suis heureuse de savoir que nos braves compatriotes se sont si bien montrés envers M. le Curé et les Sœurs de Saint-Joseph ; je vous prie de leur en témoigner ma vive reconnaissance. Je prie le Seigneur de les protéger contre les attaques des méchants qui sont en si grand nombre. Nous sommes tranquilles pour nous qui sommes dans la main de Dieu, mais je tremble pour les méchants ; prions, prions !

A l'égard des jeunes orphelines, je vous laisse libre. Si vous faites le bien, le Seigneur sera votre récompense. Présentez mon très humble respect à M. le Curé et à toutes les pauvres personnes qui se souviennent encore de moi.

Adieu, ma bien chère fille et vos chères compagnes. Priez pour moi.



LETTRE 704^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La situation de la France s'améliore. Réflexions à ce sujet. Contrition et humilité. La maison de Quevilly.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 22 mars 1848.

Ma bien chère fille,

Les affaires continuent à s'améliorer, le calme renaît. D'abord les chrétiens y voient le doigt de Dieu visiblement, chacun admire et attend. J'ai la plus ferme confiance qu'il en résultera un grand bien pour tout le monde, les prophéties s'accomplissent, cela ranime la foi qui semblait endormie. L'impiété disparaîtra, ainsi que l'amour de l'argent qui domine toutes les classes, mêmes les Sociétés religieuses; il était temps d'arrêter un pareil scandale. Combien nous-mêmes n'avons-nous pas marché dans la route commune sans nous en apercevoir!

Je suis bien fâchée d'avoir bâti tant de maisons; enfin, c'est fait; ma contrition est sincère parce que je n'ai pas fini de payer. Nous ne savons encore rien sur les colonies, il paraît qu'on nous conservera, mais on nous rognera les ongles; je n'en serai pas bien fâchée, si on ne les coupe pas trop près. Pensez que nous sommes nées d'hier et déjà nous voulons l'emporter sur les anciennes! il n'y a pas l'ombre d'humilité parmi nous.

24 mars. — Les affaires vont vite. Sœur Marie-Thérèse part pour Quevilly, ce soir, pour diriger de jeunes maîtresses qui réclament son assistance pour quelques mois. Cette maison va très bien; il y a plus de cinquante pensionnaires sur un très bon pied; il y a un curé d'un grand mérite, qui leur porte beaucoup d'intérêt; tout cela aura une bonne issue. Nous sommes tranquilles, nous avons trois Pères au lieu d'un. Dieu nous fasse la grâce d'en profiter! Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.

Bonjour à Sœur Joséphine, qui est bien contente d'être près de vous. Le Père Nicole part pour la Guadeloupe.

LETTRE 705^e

A LA SŒUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

Réflexions sur la situation politique. Prévoit une diminution de ressources. Conseils à l'égard des noirs. Recommandations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 mars 1848.

Mes bien chères et bien aimées filles, Sœurs et amies,

Je ne sais si déjà vous savez que nous sommes en République, et que beaucoup d'ecclésiastiques crient : vive la République ! Si elle est l'œuvre de Dieu, nous devons la recevoir de bonne grâce. Cependant la peur ne se guérit pas aussi vite qu'on le voudrait. Tous les républicains ne sont pas des saints. Les premiers jours étaient bien pénibles ; le seul mot République, avec ses chansons de « Ça ira », hélas ! on ne savait que dire ! mais un, plus avisé que les autres, s'est mis à crier : Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ ! vive M. le Curé ! cela a fait du bien ; beaucoup ont crié de même : nous voulons la religion, la liberté de tous, plus d'esclaves ! Chacun a dit : nous sommes sauvés ! Enfin, tout cela n'a pu se passer sans trouble, sans peur. A présent on cherche à rétablir l'ordre, la tranquillité publique ; mais que de déplacements qui froissent les uns, qui ne contentent pas toujours les autres ! l'article argent n'est pas le moins important. La circulation est entravée ; on ne peut pas payer parce qu'on ne reçoit pas ; les pauvres marchands ne vendent rien, les ouvriers ne travaillent pas. Enfin, c'est assez vous prêcher misère, j'espère que ce ne sera pas long. En tout, la sainte volonté de Dieu !

On nous avait demandé 50 religieuses qui devaient être réparties dans toutes les colonies. Nous en avons beaucoup au noviciat de Cluny et de Paris, toutes travaillent avec zèle et courage, mais bientôt nous serons obligées de demander à nos différentes maisons pour subvenir à nos dépenses ; chacune aura peut-être bien de la peine à se soutenir. Si le gouvernement

ne réduisait pas trop les subventions dans les colonies, avec ce secours nous pourrions marcher; mais hélas! je crois que nous aurons bien à rabattre. Montrez-vous grande et généreuse; ne discutez pas sur l'article argent; soyez prudente, ne vous découragez pas.

12 avril.

Vous voyez que j'ai laissé passer les misères du premier moment, nous y voyons un peu plus clair aujourd'hui. Vous savez les nouvelles par les journaux, mais voici ce qui nous regarde : nous sommes mieux traitées que je ne m'y attendais. Les colonies nous resteront, mais avec des modifications pécuniaires pour certaines localités; je les accepte avec reconnaissance. Nous devons tenir prêtes au moins 40 Sœurs pour 20 classes d'asile. Nos Sœurs travaillent à apprendre ce qu'elles doivent enseigner. Pour les grandes personnes il faudra encore au moins de 40 à 50 religieuses. C'est bien du monde, et nous serons obligées de supprimer quelques petites écoles qui ne peuvent pas se soutenir. Et puis les écoles communales sont jalouses; cela leur fera plaisir. Il faut montrer beaucoup d'intérêt aux pauvres noirs, surtout à ceux qui étaient esclaves et qui vont se trouver libres; leur donner de bons conseils, leur montrer de l'amitié; vous savez comme ils sont sensibles! Mon Dieu, si j'étais près d'eux il me semble que je ferais du bien!

Vous allez avoir bien des changements dans l'administration et dans le clergé. On dit que M. Goujon va être préfet apostolique, en remplacement de M. Guyard, je ne les connais pas, mais la sainte volonté de Dieu! Dans tous vos rapports avec les nouvelles autorités, soyez bien prudente. Ils demandent le changement des Supérieures de la Guadeloupe et de la Martinique; j'ai combattu cette proposition qui paraissait un ordre, en leur promettant que si dans un an cela n'allait pas bien, nous ferions ce qui serait nécessaire. Ils avaient des personnes toutes prêtes à nous remplacer... Ne demandez pas le changement des petites maisons de Saint-Martin, ni des Saintes, on arrangera cela pour le mieux. Mon Dieu, prions beaucoup pour que tout se passe

sans malheur. Nous avons bien de l'inquiétude; beaucoup de maisons seront supprimées par la ruine des personnes qui les ont fondées; nous ferons le bien que nous pourrons. Mettons de côté l'orgueil, l'amour-propre, aimons la pauvreté, ne cherchons que la sainte volonté de Dieu.

Toute à vous.



LETTRE 706^e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE

Supérieure à Senlis

Attitude du peuple à Paris, plantation d'arbres de la liberté. S'humilier devant Dieu. Sacrifices à faire.

Paris, jeudi 29 mars 1848.

Ma chère fille,

Toujours des tribulations! supportons-les avec soumission et patience. Dieu est avec nous, il ne nous laissera pas seules. On est étonné; on ne voit dans les rues, à tous les coins, que des processions avec clergé, croix et peuple souverain, plantant des arbres de la liberté, criant: vive la religion! vive Jésus-Christ! vivent les prêtres! reconduisant les prêtres à leur église, toujours répétant: chapeau bas! Arrivés à l'église, priant M. le Curé de leur donner la bénédiction, puis lui demandant la permission de chanter l'hymne patriotique, « la Marseillaise », et enfin embrassant M. le Curé, « le chef ». Où tout cela s'arrêtera-t-il? Dieu seul le sait. Profitez de ces circonstances pour vous débarrasser des jeunes personnes sans vocation, rendez-les à leurs familles. Nous n'allons pas au repos, mais le travail se prépare. Prions, ah! prions sans cesse. Humilions-nous devant Dieu, tenons-nous préparées à la mort, acceptons la vie si elle peut encore être utile.

On ne nous dit rien. Cependant notre rue est toujours remplie de peuple parce qu'il y a un bureau central; enfin il ne faut pas encore nous plaindre. Je pense que nous serons obligées de

donner notre argenterie ; vous joindrez la vôtre avec la nôtre. Il paraît qu'on demande les vases sacrés, cela me fait peur. Dites-nous combien vous avez de couverts, timbales ; pour moi, je donnerai tout. Je vais écrire à nos maisons pour qu'elles me disent ce qu'elles ont, je le déclarerai. Soyons courageuses, Dieu nous le demande.

Votre bien sincère amie.



LETTRE 707^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Visite de Mgr de Carcassonne. Décision du Saint-Siège sur les évêques eu égard aux Congrégations de femmes. Les affaires des colonies sont en bonne voie. Viser à l'économie.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 avril 1848.

Vous apprendrez avec plaisir, ma bien chère fille, qu'avant-hier, dimanche, nous avons eu dans notre chapelle, le bonheur d'avoir la messe de Mgr l'Évêque de Carcassonne (1). Il a été admirable de bonté et il nous a tranquillisées sur nos affaires ; il approuve et soutiendra notre noviciat de Limoux. Je suis enchantée de ce saint évêque, il me convient parfaitement ; il paraît content de nous ; je dois le revoir bientôt.

Rome ne reconnaît aucun Supérieur Général pour les Congrégations de femmes ; ainsi Mgr de Nevers l'est malgré le Saint-Père qui l'a notifié. Chaque évêque est Supérieur spirituel dans son diocèse ; la Supérieure Générale administre avec son Conseil les biens temporels et fait le placement des sujets.

Nos affaires des colonies sont en bonne voie, mais nous l'avons manqué belle ! Plusieurs Sociétés demandaient à nous remplacer, mais ceux qui voulaient nous renvoyer hélas ! sont renvoyés

1. Mgr de Bonnechose qui fut plus tard archevêque de Rouen, et cardinal en 1863.

eux-mêmes. Si je disais que j'en suis fâchée, je mentirais... On retranche le tiers des appointements des Sœurs des Antilles ; toutes les colonies seront rétribuées pareillement... et toutes les religieuses seront payées, logées, meublées, aux frais de la colonie. Je crois que nous recevrons les 200 francs, afin de tenir le cadre au complet, pour chaque religieuse, tous les ans ; si c'est ainsi, nous n'aurons pas trop à nous plaindre...

Il nous faudra 50 religieuses bientôt ; tâchez de les bien préparer. Je reçois votre lettre à l'instant et je vous en remercie. Je pense que vous feriez bien de ne faire que des robes de cotonne pour celles qui ne peuvent pas en avoir, cela coûterait moins ; et pour les professes, une de laine seulement. Il faut viser à l'économie, nous n'avons plus d'argent, ainsi ménagez. Je ne vous écrirai plus guère avant Pâques, mais tenez-vous prête.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 708^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY

Supérieure à Limoux

Visite de Mgr l'Évêque de Carcassonne ; il sera un des protecteurs de l'Institut. Affaire d'Autun. Sœur Léonie arrivée du Sénégal.

Paris, 10 avril 1848.

Ma bien chère fille,

Vous aurez bien du plaisir à apprendre que nous avons eu le bonheur d'avoir la sainte messe en notre chapelle par Mgr l'Évêque de Carcassonne. Je vous félicite d'avoir un si digne successeur de notre saint évêque de Saint-Rome d'heureuse mémoire qui a prié pour nous, et Dieu nous l'a donné dans sa miséricorde. Il sera pour nous un père, un appui ; vous le verrez bientôt. Il a déjeuné ici et a promis de revenir nous voir avant de partir. Le noviciat sera protégé et soutenu ; il ne reconnaît aucuns droits de Supérieur Général à Mgr l'Évêque d'Autun ; Rome n'en reconnaît pas, ainsi l'évêque de Nevers se fait Supérieur Général malgré Rome. Tout cela simplifie bien notre affaire.

Mgr d'Autun sera peu content d'une pareille décision. Que fera-t-il ?

Nos affaires des colonies ont excité l'envie de plusieurs Sociétés; chaque préfet apostolique en avait une toute prête; grâce à Dieu, cela n'a rien fait. Le meilleur de nos amis est resté au ministère; les nouveaux venus sont des admirateurs de ce que la Sœur Javouhey a fait à Mana... Enfin, nous sommes debout! mais on réduit les appointements; n'importe! je n'ai rien dit, nous saurons nous simplifier. Il faut rappeler les Supérieures des Antilles.

J'aurais grand besoin en ce moment-ci de ma bonne Sœur Léonie, du Sénégal. Un de ses malades qui croit lui devoir la vie est Ministre des Colonies; il voudrait qu'elle fût déjà à Paris pour des renseignements à fournir sur le Sénégal. Elle est arrivée par Marseille avec une Sœur et doit être dans sa famille; écrivez-lui de suite de venir le plus tôt possible, cela presse. Nous retournerons ensemble dans le Midi quand on sera plus tranquille. Monseigneur y sera.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 709^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE

Supérieure à Cayenne

La République en France. Les colonies ont failli échapper à la Société; Mana l'a sauvée. Demande de Sœurs. Retour de Sœur Léonie du Sénégal. Organisation des classes de Mana. Audience du Nonce, décision importante de Rome. Son Excellence sera le protecteur de la Congrégation auprès du Saint-Père. Prier beaucoup pour la France.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 avril 1848.

Mes bien chères et bien aimées filles,

Je ne sais par où commencer cette lettre; les journaux vous ont appris que nous sommes Républicaines, que nous sommes

réduites à prier pour le succès de la République. Si elle tombait, nous aurions l'anarchie, triste perspective ! Les affaires se succèdent si rapidement qu'on n'a pas le temps de respirer ; le peuple est devenu souverain, mais il veut user de son pouvoir ; il commande ; dans beaucoup d'occasions, il a presque raison. Cependant on n'est pas tranquille, on est triste. On plante des arbres de la liberté, les curés vont processionnellement les bénir, le peuple les accompagne chapeau bas ; mais tout cela ne nous rassure pas beaucoup.

Les colonies ont manqué nous échapper ; sans Mana elles seraient passées en d'autres mains ; enfin nous les conserverons parce que la Sœur Javouhey a donné des preuves de son amour pour les noirs. On nous demande des Sœurs pour les salles d'asile, il en faudra deux pour Cayenne et une pour Mana ; ensuite trois sont pour une instruction supérieure pour Mana. Vous garderez à Cayenne une première maîtresse ; ce sera Sœur Marie-Thérèse Javouhey qui ira diriger la première classe, et puis, si nous le pouvons, nous augmenterons le nombre des maîtresses. Je crois que ma sœur Rosalie passera à Cayenne en allant à la Guadeloupe, elle pourrait rester quelques mois pour s'acclimater, elle n'irait qu'en décembre aux Antilles.

Sœur Léonie du Sénégal vient d'arriver en France, elle est à Limoux, il lui en a bien coûté de quitter son pauvre Sénégal ! Je me réjouis de la voir, pauvre vieille ! il ne manque plus que vous ; non, vous êtes où le bon Dieu vous veut. Je ne désespère pas d'aller vous voir, peut-être plus tôt qu'on ne pense. Il est question d'une grande organisation pour l'instruction des Antilles et de la Guyane ; si c'est nécessaire, j'irai y passer une année.

Je ne perds pas l'espoir de voir changer l'organisation de Mana : mon remplaçant serait remplacé par quelqu'un qui nous conviendrait mieux. Je voudrais aussi que nous puissions bien organiser toutes les classes pour les noirs, que de bien on pourrait faire ! Les Sœurs que nous préparons sont remplies de zèle et de courage, le bon Dieu leur donnera tout ce qu'il faut pour une aussi sainte mission. Vous êtes dans la colonie où il y aura le

moins de changements. M. Parisot a gagné la confiance du nouveau gouvernement ; son rapport sur Mana lui a fait beaucoup d'honneur ; j'en ai dit tout le bien possible. Cayenne sera la colonie la mieux traitée.

Il n'en est pas de même pour les Antilles ; on voulait que je rappelle les Supérieures et plusieurs Sœurs qui passent pour être peu favorables aux noirs. J'ai promis que si, après mes recommandations, on avait à se plaindre, je les rappellerais. J'ai fait espérer que j'enverrai une Supérieure pour l'organisation des maisons nouvelles et les changements nécessaires dans les anciennes. C'est bien de l'ouvrage ! Si je peux croire que le bon Dieu demande de moi ce sacrifice, j'irai volontiers ; je passerai par Cayenne où je resterai un mois, j'irai à Mana, à l'Acarouany autant de temps, puis aux Antilles françaises et anglaises, ensuite.... Je ne vous le donne pas comme certain, mais probable. Il nous faut des salles d'asile dans tous les quartiers, c'est la classe essentielle pour les noirs qui n'ont pas de commencement d'instruction. Les enfants des deux sexes peuvent être dans la même classe, il peut y en avoir 150, deux Sœurs les soigneront très bien. On les recevra de trois à dix ans, filles et garçons ; ensuite les garçons passent chez les Frères, les filles restent aux Sœurs. Tous les appointements des employés du gouvernement sont diminués, nous serons dans la même catégorie. Je n'ai fait aucune observation, j'ai dit que nous en aurons toujours assez... On pourra avoir quelque classe payante, puis des pensionnaires et demi-pensionnaires.

Serais-je heureuse si je revoyais mon cher Mana ! qui sait si nous ne serons pas obligées de nous y retirer si la révolution tournait mal en France. Je ne sais pourquoi, mais il me semble que nous touchons à un grand dénouement, le bras de Dieu semble étendu sur nous.

J'arrive de chez Mgr le Nonce (1), pour lui demander ses conseils dans les circonstances présentes. Il m'a dit qu'il ne fallait

1. Mgr Fornari, Nonce à Paris de 1843 à 1850. Créé Cardinal *in petto* par Pie IX, dès 1846, il fut proclamé en septembre 1850. Mgr Fornari mourut à Rome en 1854.

pas m'absenter, que, d'ici, je pourrais être utile à toute la Congrégation. Après avoir examiné nos Statuts, il m'a dit que, comme Supérieure Générale, je pouvais donner le saint habit avec l'autorisation des évêques, que les vœux n'étant qu'annuels, on pouvait les faire dans tous les pays selon les Statuts approuvés. Quel poids il m'a ôté de dessus les épaules ! On ne peut faire des vœux à un évêque, m'a-t-il dit, on ne les fait que selon les Statuts approuvés ; Rome ne reconnaît aucun évêque Supérieur Général de Congrégations de femmes. Chaque évêque est Supérieur spirituel dans son diocèse, comme les préfets apostoliques dans leur colonie, suivant les Statuts. Mon Dieu que je suis heureuse ! Nous allons bien préparer les sujets qui sont au noviciat et puis nous leur donnerons le saint habit. J'irai à Rome lorsque le Nonce ira ; c'est lui qui sera notre protecteur près du Saint-Père.

Hélas ! les temps sont bien difficiles, il y a persécution dans plusieurs endroits. Il y a des prophéties qui annoncent de grandes choses ; si je peux m'en procurer un exemplaire, je vous l'enverrai par nos Sœurs. Ce que je vous écris est pour vous et Mana, et puis pour toutes nos chères filles. Les affaires vont si vite qu'on ne sait où s'arrêter. Je vous écrirai encore la semaine de Pâques, après les élections dont on s'effraie beaucoup. Enfin que la volonté de Dieu s'accomplisse ! prions, prions beaucoup. Convertissons-nous au Seigneur.

Adieu.



LETTRE 710^e

A LA SŒUR RÉGIS FLÉCHEL

Supérieure à Tahiti

Situation de la France. Espoir d'être toujours employées au salut des noirs. Décision de la Vénérable Mère au sujet d'une Sœur dont la conduite laisse à désirer. Nouvelles de Mana. Un mot de sa nièce qui est postulante.

Paris, 15 avril 1848.

Ma bien chère fille,

Ma Sœur Marie-Thérèse vous a raconté notre position républicaine. Je ne vous en dirai pas davantage, les journaux vous diront le reste. Dieu seul sait ce qui adviendra! On est bien triste, il faut nous convertir; c'est le seul remède à un si grand mal.

Nous espérons que nous serons toujours employées au salut des noirs dans les colonies; on vient de proclamer leur liberté, mais nous ne savons pas encore comment cela s'est passé. Nous allons multiplier les écoles; nous préparons des Sœurs pour partir et se répandre dans toutes les petites colonies. Le nouveau gouvernement paraît y prendre grand intérêt.

Dites à mes bonnes Sœurs que je les trouve heureuses au milieu des pauvres sauvages; il me semble que j'aimerais partager leurs travaux. Que je plains la malheureuse Sœur qui ne répond pas aux desseins de Dieu, qui fait la croix de ses Supérieures, le tourment de ses compagnes! Si quelque famille revenait en France, renvoyez-nous-la, nous lui ferons refaire son noviciat; elle me donne du chagrin, je prie le bon Dieu de la convertir. Que de peines elle se prépare pour sa vieillesse!

Dites à ma bonne Sœur Joséphine que Mana, l'Acarouany vont très bien et nous donnent de douces consolations. Les noirs se conduisent bien, les anciennes Sœurs y sont toujours, hors Sœur Bernard qui est à Paris bien portante. Une petite Dolhen est postulante avec votre nièce qui ne sait pas encore si elle sera religieuse (1); moi je le crois; sa santé n'est pas forte. Enfin, en tout la volonté de Dieu!

Je vous prie de profiter de toutes les occasions pour nous écrire. Mettez vos lettres dans les paquets du Ministre, elles nous parviennent toujours.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

1. Elle se fit religieuse sous le nom de Sœur Stanislas, et mourut à Antony, le 8 avril 1911.



LETTRE 711^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Situation tourmentée en France. Cayenne, la meilleure colonie.

Paris, 1^{er} mai 1848.

Le commencement manque.

On s'inquiète, on se tourmente; ce qu'on dit un jour, le lendemain c'est autre chose. On n'ose plus parler des colonies; cependant on attend des Sœurs, on en réclame partout; mais il faudrait les faire partir à nos frais.

Cayenne est très tranquille, ce sera notre meilleure colonie. Je vous écrirai longuement pour vous dire ce que j'en apprendrai, mais je veux que vous receviez la lettre de Rouen. Prions le Seigneur qu'il jette un regard de miséricorde sur notre chère patrie!

Votre sœur et amie.



LETTRE 712^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET

Supérieure à Rouen

Autorisation de Mgr le Nonce à donner le saint habit. Besoin de paix. Instructions de la Mère Fondatrice au sujet d'une Sœur malade. Elle se reproche de manquer parfois de courage.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Jamais meilleure occasion pour vous envoyer nos trois chères filles; nous gardons la malade, je pense ne pas vous la renvoyer. Si on vous disait quelque chose, vous diriez que, vu l'urgence, Mgr le Nonce m'a autorisée à user de mon droit de donner le saint habit à mes filles, mais je pense que personne ne dira rien.

Tâchez de convertir vos chères malades, alors on pourra dire : à quelque chose, malheur est bon.

Mon Dieu, dans quel temps sommes-nous ! qu'allons-nous devenir ? Dieu seul le sait. Nous sommes bien tranquilles à Paris, mais si vous saviez comme c'est triste ! personne n'a d'argent, on proteste tous les billets à leur échéance. Nous sommes très contentes de tout ce que vous avez envoyé ; j'en fais part à nos chères filles de plusieurs maisons qui en ont besoin ; la cotonne est bien jolie.

La lettre de ma bonne Sœur Raphaël est très bien ; elle nous a envoyé une traite de 4.000 francs, nous ne savons pas encore si elle sera payée.

Sœur Léonie viendra peut-être cette semaine, nous l'attendons avec impatience ; nous irons vous voir si nous avons la paix. Mon Dieu, que nous en avons besoin ! Mille choses aimables à ma bonne Sœur Marie-Thérèse.

Nous avons éprouvé de l'inquiétude en apprenant que les ennemis étaient sur le cimetière de Quevilly ; grâce à Dieu, nous n'avons eu que la peur. Donnez-nous des nouvelles de vos Sœurs de toutes les maisons (1). Je crois que vous feriez très bien de garder à Saint-Yon les trois Sœurs que je vous envoie ; avisez à cela.

Adieu, votre bien sincère amie.

Dès que votre pauvre Sœur de Crépy qui est malade depuis si longtemps sera capable de supporter la voiture, il faudra l'envoyer dans sa famille par la voiture de Beauvais, puis de là à Senlis et de là chez elle, ensuite nous verrons ce qu'il y aurait à faire encore. Après les combats des rues, si nous en sortons saines et sauvées, il en manquera quelques-uns à l'appel.

Nous avons une bonne Sœur ; si vous étiez venue, je pense que vous l'auriez trouvée convenable pour vous, mais j'attends que vous veniez. Courage, courage, moi j'en manque par moments, c'est mal, bien mal ; le bon Dieu nous fait tant de grâces !

1. Les communautés de Quevilly, Dieppedalle et Gournay, fondées en 1835, et qui dépendaient de Rouen.



LETTRE 713^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Affaire temporelle.

Paris, 3 mai 1848.

Monsieur le Curé,

Vous m'obligeriez beaucoup si vous pouviez payer au jeune homme qui a fait les vitraux pour Alençon la somme de 510 francs qui lui sont dus.

Vous auriez la bonté d'en tirer un reçu conçu en ces termes : Reçu de M^{me} Javouhey, Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, la somme de cinq cent dix francs, pour le compte de M. Dédeau d'Alençon.

Nous sommes plus tranquilles à Paris, quoique peu rassurées sur notre avenir. Dans quelque temps nous en saurons plus long.

Veuillez, Monsieur le Curé, agréer l'assurance de mon profond respect,

Votre très humble servante.



LETTRE 714^e

SANS INDICATION DE PERSONNE

La Vénérable Mère félicite et encourage. Elle ne sait pas grand'chose des colonies.

Paris, 4 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Votre petite lettre et son contenu m'ont fait le plus grand plaisir. Je vois que vous allez bien. Il y a peu de chef de maison qui ne se plaigne, vous êtes la plus courageuse ou la plus heureuse. Cela me rend heureuse moi-même, vous pourrez aller comme vous êtes jusqu'aux vacances ; allons courage ! Nous ne savons pas grand'chose des colonies, j'ai confiance que nous les

conserverons avec modification, mais enfin nous pourrons y faire le bien.

Encouragez vos chères compagnes, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 713^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Situation à Paris. On compte beaucoup sur le concours des Sœurs pour les noirs. Esprit de pauvreté. Tout faire dans la vue d'une heureuse éternité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Nous attendions de vos nouvelles avec impatience. Ma Sœur Léonie qui est arrivée hier nous a toutes rassurées. On s'inquiète de loin, on exagère les dangers de ceux qui nous sont chers ; mais Dieu, notre père à tous, donne à chacun ce dont il a besoin. A Paris, qui est la source du mal, eh bien ! cela va, on ne peut pas dire bien, mais d'après le sombre nuage qui planait, on pense que tout ne sera pas perdu ; la main de Dieu est là, espérons. Les religieuses n'ont quasi qu'à se louer des égards qu'on a pour elles.

Les départs pour les colonies sont remis jusqu'au mois d'octobre, à cause de la mauvaise saison. On nous dit qu'on compte beaucoup sur notre concours pour les noirs. Je crois que nous ferons du bien parmi ces pauvres gens. Les nouvelles que nous recevons ne sont pas très mauvaises ; il faut espérer que tout se passera sans bruit ; mais si on ne donne pas d'indemnité, les colons seront ruinés, les colonies longtemps malades. Dieu sait ce que tout cela deviendra et ce que nous gagnerons. L'esprit de pauvreté, la vanité des richesses, c'est là ce que nous devons comprendre et ce qui nous donnera le calme, le repos. La vie n'est pas si longue, nous devons tout faire dans la vue d'une heureuse éternité.

Pardonnez-moi de vous dire ce que vous savez mieux que moi qui trouve tout cela nouveau; il me semble que je m'en occupe pour la première fois.

Adieu, priez pour que nous ne soyons pas si tristes. Je suis avec l'attachement le plus vrai.

Votre amie et tante.



LETTRE 716^e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Départ retardé pour les colonies. Espère que les nègres n'abandonneront pas le travail. Ses désirs pour Mana. Conseils touchant la bonne entente et l'acceptation des croix. Le mois de Marie. Séjour de Mgr l'Évêque d'Orléans à la maison de Paris.

Paris, 8 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Nous voilà encore une fois arrêtées pour les Sœurs demandées dans les colonies et qui étaient prêtes à partir. On dit qu'on ne pourra les envoyer que vers le mois d'octobre, il faut nous soumettre; encore très heureuses qu'on nous conserve. Tâchons de bien faire pour justifier notre réputation. Nous sommes toujours sur un volcan; on vit au jour le jour.

Nous profiterons de ce retard pour bien préparer nos religieuses à leur noble mission. J'espère qu'elles obtiendront des succès, que les nègres n'abandonneront pas le travail; ceux de Cayenne serviront d'exemple aux autres. Je voudrais que M. le Gouverneur place à Mana tous les orphelins, filles et garçons, que mes Sœurs soient chargées de les élever dans l'amour de Dieu et du travail pour en faire des cultivateurs et des ouvriers.

Je vous remercie des bons soins que vous prenez de nous; le remède est venu avec le mal; sans vous, la fièvre aurait duré longtemps. Nous avons depuis hier ma bonne Sœur Léonie du Sénégal. Comme elle est vieillie! mais toujours aimable et gaie; il ne manque que vous. Que de choses nous aurions à nous

dire ! Vous êtes trop facile à vous alarmer ; il faut en prendre et en laisser, croire que chacune fait le mieux qu'elle peut. Notre bon Maître voyait les défauts de ses apôtres, et il ne les a pas corrigés tous ; voilà notre modèle !

Pour commencer vos petites maisons, s'il y avait à Mana quelques Sœurs en disponibilité, on pourrait vous en donner une ou deux en attendant le mois d'octobre qui vous en procurera. Que tout se fasse en bonne amitié ; mais jamais de contrariétés, vivez toutes en bonne intelligence, selon l'esprit de notre sainte règle. Si le bon Dieu permet que nous soyons éprouvées par des esprits difficiles à vivre, c'est pour l'expiation de nos péchés. Ah ! si nous avons un peu d'humilité, nous nous réjouirions de souffrir quelque chose pour l'amour de notre divin Époux. Si tous les jours vous faisiez une bonne oraison selon les Exercices de saint Ignace, bientôt vous chéririez les croix, loin de les fuir ; vous vous familiariseriez avec la vie mortelle de notre Sauveur, vous le verriez dans chacune de vos actions, des peines inséparables de votre vie, tout vous semblerait doux parce que vous rapporteriez tout à lui. Il a passé par toutes les peines de notre vie pour être notre modèle... Je m'arrête de crainte de toujours me répéter.

Nous faisons le beau mois de Marie ; toute la terre est couverte de fleurs ; on ne dirait jamais que nous sommes en révolution ; cependant les journaux ne sont pas rassurants. La maison de Paris est comme un paradis terrestre ; nous avons deux messes tous les jours ; puis Mgr l'Évêque d'Orléans (1), qui descend chez nous pendant la session ; il est député. Nous sommes heureuses d'avoir un hôte si honorable et si saint !

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

1. Mgr Fayet, qui mourut du choléra, à la communauté de la rue de Valois, le 4 avril 1849. La Vénérable Mère ferma les yeux au saint évêque, dont le service funèbre, présidé par Mgr Sibour, archevêque de Paris, se fit à la chapelle de la communauté.



LETTRE 717^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La situation en France semble un châtement. Les départs pour les colonies remis en octobre. Retarder la prise d'habit.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 mai 1848.

Mes bien chères et bien aimées filles,

Nous partageons votre empressement à savoir les nouvelles, mais les progrès de l'espérance ne se soutiennent pas. En voyant les affaires si mobiles dans leur tendance vers le bien, on ne peut se dissimuler que c'est un châtement qu'un père fait subir à des enfants mutins qui courent à leur perte et qui n'écoutent personne.

Nous avons reçu 2.000 francs ; nous les partageons en quatre parts. Vous aurez 500 francs. Pour vous éviter d'acheter des robes de laine, voulez-vous quatre pièces de cotonne bleue ? Nous vous les enverrons. Nous ne faisons que des robes de cotonne pendant la révolution.

Les départs sont remis au mois d'octobre ; ainsi vous pourrez attendre pour la prise d'habit ; cela ferait du bien à celles qui ne sont pas assez formées. On ne ferait qu'une seule retraite en septembre et on donnerait vacances plus tôt dans les maisons où il y a des novices, on les rappellerait à Cluny en juillet.

Je laisse tout cela à votre sagesse, consultez vos collaboratrices, les Sœurs Emilienne et Joséphine.

Je vais laisser la place pour ma Sœur Marie-Thérèse, j'écris trop mal.

Adieu, toute à vous,
Sœur Javouhey, qui n'est pas gaie, mais soumise.



LETTRE 718^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

La Mère Fondatrice désire des nouvelles des colonies. Conseils d'organisation. On voudrait confier à l'Institut des vieillards, des infirmes, des orphelins. Propositions du gouvernement aux Trappistes. Faire son devoir en bonnes religieuses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mai 1848.

Ma bien chère fille Onésime,

Il nous tarde de savoir comment la colonie se trouve depuis l'arrivée des nouvelles autorités. Je crains qu'on n'ait pas assez de confiance dans les promesses du gouvernement et que cela ne cause du désordre. Je suis bien fâchée qu'on ne veuille pas laisser partir les Sœurs pour les habitations avant le mois d'octobre ; la saison sera meilleure, mais vous aurez à préparer les postes qui pourront recevoir trois Sœurs, dont l'une pourra faire la salle d'asile dans les quartiers où il y aura plusieurs habitations ; il en faudra quatre si les classes sont de garçons et de filles, tant pour la salle d'asile que pour les écoles. Nous allons bien profiter du temps pour éprouver les vocations qui ne doivent pas être douteuses pour une telle mission.

Vous allez nous dire, dans votre première lettre, ce que nous aurons à faire pour répondre à la confiance. On voudrait nous charger des vieillards, des infirmes, des orphelins. Je vous en dis un mot afin que vous avisiez la possibilité. Je crois que cela se ferait sur les grandes habitations, telles que Saint-Jacques. J'ai peine à croire que les Trappistes acceptent les propositions du gouvernement ; il ne voudra pas leur accorder leur demande. Cependant on m'avait priée de parler à ces dignes Pères pour les décider ; mais ils ne sont pas à Paris ; le ministre de la Marine n'est pas encore connu, c'est le sous-secrétaire d'État qui fait les affaires principales, je crois qu'il ne nous sera pas hostile. Enfin, faisons notre devoir en bonnes religieuses, soumettons-

nous à la volonté de Dieu, sachons supporter les contrariétés inséparables des grandes catastrophes. Notre Saint-Père le Pape nous donne l'exemple, sachons nous unir à notre chef de ligne.

Les journaux vous disent tout ce qui se fait en Europe ; prions, prions beaucoup, mes bien chères filles, pour apaiser la colère de Dieu irrité par les péchés des hommes. — Donnez-moi des nouvelles de nos chères filles, un mot de notre jeune Sœur, et puis un souvenir tendre à M^{me} Vatave.

Votre toute dévouée.



LETTRE 719^e

A LA SŒUR CHANTAL CLAIREFOND

Supérieure à Villers-Bretonneux (1)

Appréciation sur l'état actuel de la France. Saint Joseph protège partout l'Institut. Dieu habite où règne la paix. M. le Curé de Villers-Bretonneux. Prier Dieu de pardonner à la France.

Paris, 11 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Vous vous tourmentez pour nous, mais Dieu nous console. Nous n'avons que la peine qu'éprouve tout cœur français. Le peuple s'aveugle sur ses véritables besoins ; il abandonne le travail pour courir après une chimère qui lui échappe ; il méconnaît Dieu son Créateur. Il n'y a que lui qui puisse nous tirer de l'abîme où l'incrédulité nous a plongés ; Dieu seul peut nous sauver.

Toutes les Sœurs de Saint-Joseph sont protégées par leur bon Père, tant en France que dans les colonies ; aimons et chérissons sans cesse ce « béni de Dieu et des hommes » (2), c'est à lui que nous devons tout le succès de la Congrégation.

1. C'est par erreur qu'au Volume IV des *Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey* — page 306, lettre 686^e, on a mis en suscription : Sœur Chantal Labelinay. Lire Sœur Chantal Clairefond.

2. Épître de la messe pour la fête de saint Joseph, 19 mars.

Je suis heureuse de savoir que vous allez bien, que la paix, la bonne intelligence règnent dans votre petite société. Conservez-les, mes bien chères filles, c'est le plus grand de tous les biens ; Dieu habite où règne la paix. Pour la conserver, il ne faut pas craindre de sacrifier l'amour-propre qui est l'ennemi de la paix.

Je vous prie de présenter mon respect à M. le Curé ; j'ai bien confiance en ses prières, parce qu'il est saint, parce qu'il est humble ! Que vous êtes heureuses d'avoir un tel guide ! Vous ne m'avez pas dit s'il est content de vous toutes.

Vous savez les nouvelles les plus essentielles ; prions le bon Dieu qu'il pardonne à la France, qu'il lui donne la paix ! On espère beaucoup de ce beau mois de Marie, tant d'âmes ferventes passent les jours, et souvent les nuits, au pied des autels de Marie !

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 720^e

A LA SOEUR MARIE-JOSEPH VERNET

Supérieure à Saint-Pierre-et-Miquelon

Exhorte à la fidélité et au dévouement afin de désarmer la justice de Dieu. Misère commune. Les peines et les chagrins ramènent le peuple de Paris à Dieu. Aimer ses devoirs et les bien remplir.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 mai 1848.

Mes bien chères filles,

Il y a bien longtemps que je me promets de vous écrire ; toujours la paresse l'emporte sur la bonne volonté. Quand on devient vieux, on devient paresseux, voilà mon excuse. A présent, causons.

La révolution a-t-elle pénétré parmi les glaces dont vous êtes entourées ? Je le crois, parce qu'aucun obstacle ne l'arrête ;

nous y sommes presque accoutumées. Nous sommes tristes malgré nous, car pourquoi ne pas accepter les maux que nous ne pouvons pas empêcher, comme une juste pénitence pour nos péchés et ceux de tant de malheureux égarés par l'orgueil et les penchants au mal. Dieu est mécontent, sa loi méprisée ; il nous demande si nous voulons faire comme le monde. Répondons par notre dévouement à remplir les devoirs de notre saint état ; aimons les pauvres, soulageons-les, instruisons la jeunesse, apprenons-leur les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et le prochain ; c'est ainsi que nous désarmerons la justice de Dieu envers les hommes.

Nos maisons vont bien ; partout on se plaint de la misère commune, mais on est soumis. On ne sait pas encore comment se trouveront les colonies de la liberté sans indemnité actuelle ; il y aura nécessairement une grande misère, mais il faut espérer qu'il n'y aura pas guerre civile. Nos Sœurs travaillent avec zèle à préparer la jeunesse de couleur à cette grande et sage mesure. Mais que va devenir le travail ? Il est à craindre que les vivres manquent. Prions beaucoup, surtout pendant ce beau mois de Marie, où il semble que la ferveur est plus grande que dans aucun temps de l'année. Si vous saviez ce qu'il y a de ferveur à Paris ! comme les peines et les chagrins ramènent vers Dieu ! Là seulement on trouve des consolations.

Courage, mes bien chères filles, ne perdons pas notre temps, il est peut-être bien court. Soyons toujours prêtes à paraître devant Dieu ; aimons nos devoirs, remplissons-les toujours pour plaire à notre divin Époux qui nous en récompensera pendant l'éternité.

Adieu, mes bien bonnes filles des deux maisons Saint-Pierre et Miquelon. Croyez à mon parfait attachement.

Votre Mère.



LETTRE 721^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Affaires politiques. Mgr l'Évêque d'Orléans est l'hôte de la maison de Paris. Confiance en Marie. Le sort des noirs inquiète la Vénérable Mère.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 mai 1848.

Ma bien chère fille et amie,

Courage, courage, espérons ! L'Assemblée est, sauvée, Paris a remporté une grande victoire, le journal vous le dira ; mais il ne vous dira pas que nous avons l'honneur d'avoir pour pensionnaire Mgr l'évêque d'Orléans, et que nous avons passé une partie de la nuit pour attendre la décision de vie ou de mort qui était engagée à la Chambre. Grâce à Marie et à Joseph, les chefs révolutionnaires sont à Vincennes. Paris respire, on dirait que tout est gagné (1). Si nous avions perdu, je ne sais ce que Paris serait devenu ; nous aurions été, comme les pauvres Suisses, mis au pillage et à la dévastation... Les prophéties n'ont pas menti ; tout s'accomplit ; ce qui reste n'est pas consolant. Marie notre Mère arrêtera le bras de son divin Fils, nous l'en supplions à genoux, et nous espérons de la miséricorde de Dieu qu'il se laissera fléchir. Espérons, ayons confiance !

Nos jeunes personnes vont très bien, les progrès sont sensibles ; mais qu'il y a à faire pour les rendre propres à l'instruction ! surtout l'instruction religieuse. Nous vous donnerons des nouvelles des colonies. Je tremble que l'esprit communiste ne s'y soit propagé, ce serait le comble du malheur, le coup de grâce des maîtres, la perte des noirs, parce que la religion en serait bannie. Pauvres noirs ! Faut-il qu'ils sortent d'un abîme pour

1. On sait que dans la nuit du 15 au 16 mai 1848, un mouvement révolutionnaire s'était produit dans Paris ; la populace avait envahi l'Assemblée qui, après beaucoup de désarroi et de confusion, fut délivrée par la garde mobile, et les principaux auteurs de la manifestation furent saisis. Mais les journées de juin devaient prouver que l'insurrection n'était pas finie, ni la France sauvée.

tomber dans un plus profond, en riant et en chantant. On ne peut rien dire à la Marine, il n'y a aucune autorité ; aujourd'hui c'est l'un, demain un autre. Patience, patience, Dieu sait ce qu'il nous faut.

Adieu, priez pour nous, comme nous le faisons pour vous.

Votre Sœur et amie.

Mille choses respectueuses à mon digne Père Rocault. Souvenir à mes bonnes Sœurs Émilienne et Joséphine.



LETTRE 722^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Soumission à la volonté de Dieu. Appréciation sur une Sœur ; l'éclairer et la corriger. Les Sœurs du Mesnil-Saint-Firmin.

Paris, 22 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Je ne vous dirai pas que je désire le martyre, je serais bien courageuse de m'y soumettre en comptant sur Dieu ; je crains ma faiblesse.

Ma bonne Sœur Marie de la Croix (1) attend le voile comme les Juifs le Messie ; bientôt elle sera au comble de ses vœux. Elle est bonne, courageuse, nous lui reconnaissons beaucoup d'excellentes qualités ; son défaut (car il faut en avoir) est de vouloir n'en avoir pas. A la moindre petite faute, elle est aux champs ; avec un grain d'humilité elle peut guérir un mal qui deviendrait une vertu ; écrivez-lui en conséquence, sans lui laisser connaître que je vous en ai parlé.

Je vous prie d'accepter les chapelets que vous avez demandés ; nous avons beaucoup de grains, quand vous en aurez besoin, nous vous en donnerons.

Ne manquez pas de rendre cette jeune Sœur Maria à sa famille ; il y a longtemps que cela devrait être fait. Vous n'êtes pas heureuse en postulantes, cela devrait vous en dégoûter.

1. Sœur de la destinataire.

Je suis bien fâchée des peines qu'éprouve M. Caulle au Mesnil. Que fera-t-il de ses petites religieuses ? Tout cela n'est pas bien solide. Le bon Dieu fait quelque chose de rien, il ne faut pas désespérer.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 723^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Question des colonies réglée avec l'administration de la Marine. Départs à préparer. Tout va bien à la maison de Paris ; le postulat est nombreux. Affaires temporelles. Confiance et prière.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 mai 1848.

Ma bien chère fille,

Encore un moment de repos ; nous venons de régler les affaires pour les grandes colonies avec les administrations de la Marine coloniale et républicaine ; les petites colonies restent ce qu'elles sont. On a fait la réduction des appointements pour chaque religieuse. Celles de Bourbon y gagnent, mais on voudrait réduire les pensionnats ; tout cela s'arrangera mieux que nous ne pensons.

Les départs auront lieu en octobre ; il faudra s'arranger en conséquence. A cause des vœux, si vous pouviez rappeler plus tôt celles qui doivent les faire, ce serait très bien, elles seraient mieux préparées. Pour nous, cela va bien, notre postulat est admirable et très nombreux. Nous avons trois messes presque tous les jours : notre aumônier, un saint jésuite et le digne évêque d'Orléans ; jugez si nous sommes heureuses ! Souvent nous avons deux évêques, ils paraissent bien contents de l'ordre de la maison, cela nous dédommage du triste passé.

Je viens de recevoir 4.000 francs, je vous en envoie 1.000 pour vos plus pressés besoins, 1.000 à Brest et 1.000 à Alençon ;

ma pauvre Sœur Marie-Joseph va trouver cela bien maigre ; le quatrième mille sera pour la maison d'Alfort. Si le bon Dieu est content, il nous en enverra d'autres.

Adieu, ma bien chère fille, ayons confiance, prions beaucoup le jour et la nuit, encourageons les âmes pieuses et timorées à mettre en Dieu toute leur confiance. Je suis et serai toujours votre amie sincère.

Mille choses aimables à toutes nos chères filles.



LETTRE 724^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Arrangements pour les colonies. Moyens à prendre pour conserver intact son établissement. Situation bien inquiétante en France. Il faut beaucoup prier.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 mai 1848.

Ma-bien chère fille,

Nous n'en savons pas plus aujourd'hui que les premiers jours, les projets s'anéantissent, à mesure qu'ils se forment ; rien de certain, rien de durable, c'est un tourment de chaque jour

Nous vous adressons les mesures présentées par l'administration de la Marine. Nous avons réclamé, en faisant connaître l'emploi de 40.000 francs qu'on veut supprimer comme étant donnés aux religieuses. Cette somme payait les boursières, il faudra donc supprimer les enfants pour qui on les payait. Les Sœurs attachées aux orphelines seront payées, toutes les Sœurs des classes externes seront payées également. Outre son traitement, la Supérieure principale recevra l'indemnité de ses voyages.

Je pense qu'il serait bon que vous ayez des classes externes autour de vous dans la grande maison, le plus que vous pourrez, pour conserver notre maison intacte ; on cherche à nous la

prendre pour des classes nationales, mais n'ayez pas l'air de le savoir. Entrez dans toutes les combinaisons qu'on vous proposera, c'est le seul moyen de ne pas vous laisser entamer. Tout ceci ne durera pas. Dieu est là.

Je vais écrire à la Guadeloupe; M. Doublet, que je viens de voir, retournera à son poste. J'ai cru devoir entrer dans un petit arrangement qui vous coûterait 1.000 francs, s'il ne veut pas sa petite chapelle; ne me grondez pas, je pense que vous avez besoin de lui dans le moment où nous sommes; il partira avec le Préfet probablement.

Tout le monde vit dans l'anxiété; le matin on demande : qu'y a-t-il de nouveau? les journaux sont lus par tout le monde, on est avide de nouvelles. Ah! prions beaucoup pour la conversion des pécheurs et la persévérance des justes.

Je laisse ma bonne Sœur Marie-Thérèse vous parler affaires.
Votre Mère et amie.



LETTRE 725^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

L'ordre semble vouloir se rétablir à Paris. Prépare des Sœurs pour salles d'asile. Visite du gouverneur de la Martinique.

Paris, fin mai 1848.

Ma bien chère et bonne fille,

Que les nouvelles sont lentes à venir! On voudrait savoir tout ce qui se passe chaque jour; mais le bien qu'on nous promettait ne paraît pas encore. L'ordre semble vouloir renaître, le ciel est si beau, ce mois de mai si fervent, si consolant, que l'âme ne peut s'empêcher de s'ouvrir à l'espérance. Toute la terre est émaillée de fleurs; la maison de Paris vous plairait dans ce moment-ci.

Les journaux vous donneront des nouvelles; vous verrez que nos républicains ne sont pas faciles à vivre, il faut toujours dire comme eux. Cependant on crie à tue-tête : vive la liberté! c'est

un mot qui me va droit au cœur, aussi j'ai la confiance des bons républicains. Vous ne tarderez pas à l'emporter sur moi; par votre lettre du 9 avril, je vois que vous pourrez passer pour être de la veille et non du lendemain. Allons, courage; vous vous en tirez à merveille.

Nous faisons notre possible pour préparer des Sœurs pour cinq ou six salles d'asile; vous nous trouverez toutes prêtes pour le mois d'octobre, époque choisie pour les départs des Antilles. Nous n'avons pas reçu de nouvelles de la Guadeloupe depuis la République. Il paraîtrait que Sœur Léonce se préparait pour venir en France, qu'elle était en tournée d'adieux quand le *packet* est passé; nous savons par les journaux ce qu'il en est.

Un des commissaires est venu nous voir; j'en ai été très contente; et puis j'ai vu M. Périnon, votre gouverneur. On dit qu'il est susceptible. Il m'a paru très bien; il a deux demoiselles charmantes. Tâchez de l'emporter par la douceur et la simplicité; ce sont les vertus qui lui plaisent.

Adieu, toute à vous.

Ma Sœur Marie-Thérèse vous dira le reste.



LETTRE 726^e

A LA SŒUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

Annonce le départ du Préfet apostolique. Situation politique. Prière et abandon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir M. votre Préfet apostolique; je crois que vous n'êtes pas mal partagées. Il est religieux, il aura pour grand vicaire un vénérable prêtre qu'il compte vous donner pour aumônier. Je pense qu'il vous conviendra. Allons, prenez courage, ne vous laissez pas abattre par la peur, c'est la maladie des Pari-

siens. On a peur, nous sommes environnés de scélérats; Dieu seul les retient et les empêche d'incendier Paris. Les nouvelles d'aujourd'hui ne seront plus celles de demain. Ne comptons que sur Dieu, prions beaucoup afin d'apaiser sa juste colère; abandonnons-nous tout entières à sa Providence, c'est le seul moyen d'avoir la paix. Écrivez-moi longuement et par toutes les occasions.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous. Que mes chères filles ne m'oublient pas au pied de la croix.



LETTRE 727^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Location d'une maison hors Paris. Affaires temporelles d'une Sœur.

Paris, 12 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Vous apprendrez avec plaisir que nous avons une maison pour remplacer celle que nous occupons aujourd'hui rue de Valois; c'est à deux heures de Paris(1); nous ne conserverons qu'un pied-à-terre à Paris. La maison est convenable pour le noviciat, les jardins sont beaux, la prairie pour trois vaches, l'eau en abondance, une jolie chapelle; les réparations au compte du propriétaire, le bail pour dix-huit ans, le prix 5.000 francs. C'est une campagne bourgeoise propre à une maison comme la nôtre; nous joignons la maison de M. Récamier qui nous donnera des pensionnaires malades.

Allons, ne vous tourmentez pas; le bon Dieu m'a conduite selon sa volonté; ayez confiance, il ne m'a jamais abandonnée. Rassurez ma bonne Sœur L.; son héritage n'est pas dans mes mains, elle le trouvera intact dans les mains des personnes de sa confiance. Ses lettres m'ont fait bien de la peine; occupons-nous

1. A Bièvres (Seine-et-Oise; voir lettre 740.

moins de la terre où nous ne sommes qu'en passant, mais plus de l'éternité qui n'est pas éloignée...

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 728^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Conventions imposées par la République. Conseils pour calmer les esprits irrités. Rien de changé pour Cayenne. Rassurer le Préfet apostolique au sujet des vœux.

Paris, lundi 12 juin 1848.

Ma bien chère fille,

En vous adressant les conventions imposées par la République, vous remarquerez sans peine qu'on ne nous a pas consultées, et si nous n'avions pas eu dans la Commission d'anciens amis, cela serait beaucoup plus mal. Si le bon Dieu n'avait pas protégé les Sœurs de Saint-Joseph, nous n'aurions pas la part si belle. Tâchons de bien répondre aux desseins de Dieu sur nous, c'est là l'essentiel. Donnons tous nos soins à calmer les esprits irrités les uns contre les autres, montrez-vous toutes charitables envers les plus malheureux. Vous savez aussi bien que moi ce qu'il faut faire; Dieu vous éclairera, priez-le sans cesse qu'il vous dirige selon sa sainte volonté, faites tout ce que vous pourrez.

Pour Cayenne, il n'y a rien de changé; seulement vous aurez 2.000 francs d'appointements à cause des voyages que vous êtes obligée de faire pour le bien général et la tranquillité de chacun. Les Sœurs que vous attendez n'ont pu partir parce qu'il n'y avait pas d'argent. Vous verrez par la lettre du Ministre que ce ne sera que vers octobre; nous sommes obligées de nous soumettre. Toutes les Sœurs seront rétribuées comme par le passé, le pensionnat sera tenu, comme nous l'avons toujours fait, pour les boursières, demi-boursières. M. le Gouverneur sait bien qu'on ne paye que la dépense des enfants, cela ne doit rien changer pour les Sœurs qui sont à la solde du gouvernement.

Pour M. le Préfet apostolique, présentez-lui mon respect. Dites-lui que la Congrégation de Saint-Joseph ne fait des vœux que selon les Statuts. Jamais il n'est venu dans l'idée de demander la permission à d'autres qu'au Supérieur spirituel du lieu où on les prononce chaque année.

La suite de la lettre est de Sœur Marie-Thérèse Griffaut, secrétaire de la Mère Fondatrice.



LETTRE 729^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ALENÇON

Situation toujours agitée à Paris. Location d'une maison à la campagne ; un pied-à-terre à Paris.

Paris, 12 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Je pense que vous n'êtes plus à Rouen et que ma lettre vous trouvera à Alençon, près de ma bonne Sœur Marie-Joseph. Je vous en fais mon compliment, malgré que je pense que ce n'est pas très gai dans les circonstances. On n'est gai nulle part ; à Paris on est dans des craintes exagérées par la peur ; on ne voit que soldats, que blouses, on dirait que la moitié du monde veut manger l'autre. Tout le monde se plaint, personne ne veut ou ne peut payer ses dettes ; les ouvriers ne veulent pas travailler. Dieu seul sait quand cela finira !

Les affaires des colonies n'iraient pas trop mal, si on pouvait compter sur quelque chose... Il ne faut pas compter sur les envois aux colonies, au moins pour une année ou même deux ; puis les passages sont difficiles à obtenir, les caisses sont si pauvres qu'on regarde à la moindre dépense ; ensuite il faudra à présent deux ans entiers de noviciat.

Nous avons loué une maison à la campagne ; nous sommes décidées à quitter la rue de Valois ; nous garderons un pied-à-terre à Paris. La maison où la communauté sera, réunit tout ce qui convient à une communauté modeste. Nous avons un

aumônier ; il demeurera avec sa mère et une domestique dans un pavillon séparé. Il y a une jolie chapelle, de l'eau, des lavoirs à couvert, dix arpents de prairie. Senlis nous donne une vache ; les jardins sont bien, un seul jardinier peut suffire.

Je suis lasse d'écrire.

Adieu, votre Mère et amie.



LETTRE 730^e

A LA SOEUR CHANTAL CLAIREFOND, A VILLERS-BRETONNEUX

Situation tourmentée. La Mère Fondatrice ira à Villers-Bretonneux quand ce sera possible. Sa confiance est en Dieu. Recommande de beaucoup prier.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Nous sommes entre les mains de Dieu, personne ne peut dire quand nous serons tranquilles. Ah ! si l'on revenait à Dieu de tout son cœur, tout s'arrangerait ; mais l'orgueil ne veut pas s'humilier. On est dans une anxiété qu'on ne peut s'expliquer ; la misère au milieu de l'abondance ; tout le monde demande de l'ouvrage, personne ne veut travailler. Les riches sont les plus pauvres, on veut toujours les appauvrir, on aura bientôt fait. L'aveuglement est à son comble, beaucoup commencent à dire : il n'y a qu'un Dieu qui puisse nous tirer de là. Enfin ils commencent à penser que.....

J'étais à vous écrire lorsque je reçois votre lettre. Vous êtes fâchée, ma bien chère fille, de ce que je ne puis aller jusqu'à vous ; mais c'est si difficile que je perds courage, ne sachant où prendre la voiture. Je suis vieille, je marche difficilement, et puis on ne veut pas me laisser aller seule ; pour deux, cela coûte cher. Cependant ne perdez pas courage ; si la République nous laisse vivre, j'irai vous voir, je n'ose pas vous dire le moment de crainte de mentir, patience ! Nous sommes comme bien du

monde, un peu inquiètes sur ce qui se passe, mais notre confiance est en Dieu. Toutes nos maisons vont bien ; les colonies craignent davantage ; moi j'ai la confiance que tout tournera à la gloire de Dieu, au salut d'un grand nombre. Prions, mes bien chères filles, afin que le Seigneur nous fasse à tous miséricorde.

Courage, comptez sur mon tendre et sincère attachement.



LETTRE 731^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A LIMOUX

Demande des détails sur la situation actuelle et en donne sur les colonies. Projet de réunion de la Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie à celle du Saint-Esprit. Être prêtes à tous les sacrifices pour la gloire de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 juin 1848.

Mes bien chères filles,

Vous nous croyez toujours en guerre et nous sommes tranquilles. On s'accoutume à tout : les rassemblements, les émeutes, tout cela a lieu sans troubler notre calme ; nous nous soumettons d'avance à tout ce que le bon Dieu voudra.

Je voudrais savoir comment vous vous êtes tirées d'affaire avec tant de monde à nourrir, pas de paiement de l'administration, guère des particuliers ; et puis, notre vigne a donc été bouleversée ? mais il nous en reste un peu ; ils n'auront pas pris la blanquette (1) sans vous dédommager, au moins en promesses. Je désire savoir de vos nouvelles, surtout de la santé de ma bonne Sœur Clotilde. Qu'elle est contente de vous avoir près d'elle ! Je vous engage à ne pas trop voyager ; restez bien tranquille. Que les Supérieures viennent passer un jour avec vous, et encore pas toutes. J'irai après les vendanges les visiter à mon tour, et puis je resterai un mois. En attendant, je vais visiter

1. Vin blanc fait chaque année à Limoux avec les vignes de Massia.

nos maisons qui environnent Paris ; il y a deux ans que je ne les ai pas vues, cela leur fait de la peine.

Les colonies sont bien tristes ; mille intrigants les exploitent ; les communistes voudraient les gouverner et rendre les blancs esclaves des noirs. Je crois que nous serons bien avec le clergé ; les préfets apostoliques de la Guadeloupe et de la Martinique sont venus nous voir ; et puis M. Libermann va s'adjoindre au Saint-Esprit, ce sera pour le bien de la religion (1).

Le bon Dieu a jeté un œil de miséricorde sur nous. J'espère que nous allons devenir de bonnes filles de Saint-Joseph, que nous travaillerons à la gloire de Dieu, au salut des pauvres et même des riches. Ah ! ne mettons pas d'obstacles à de si grands desseins ; disons-lui sans cesse : me voici, faites de moi et par moi tout ce qu'il vous plaira. Soyons prêtes à tous les sacrifices pour accomplir sa sainte volonté.

Je vais laisser la place à ma bonne Sœur Marie-Thérèse qui vous dira les nouvelles mieux que moi.

Donnez-nous de vos nouvelles souvent.



LETTRE 732^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Vénérable désire savoir où elle se trouve. Espère l'aller voir à l'automne. Parle d'une Sœur envoyée à Crépy. Demande des nouvelles des maisons et engage à l'union.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Vous ne donnez pas signe de vie ; êtes-vous à Rouen ou à Alençon ? Je n'en sais rien, je désire savoir si vous êtes tran-

1. Le 10 juin 1848, à la suite d'une entrevue à Paris du P. Libermann, fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie, avec M. Monnet, Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, la fusion des deux Congrégations fut adoptée en principe. (*Poullart des Places*, par le R. P. Le Floch, p. 478.)

quilles, si la révolution se fait dans les têtes ou dans les rues? Nous sommes sur le qui-vive, et cependant nous sommes tranquilles; tout se fait selon les prophéties. Mettons notre confiance en Dieu, tout se fera selon sa volonté.

Je voudrais bien aller vous voir, mais les temps sont si malheureux qu'on ne pense qu'à l'économie; et puis, la crainte qu'il n'arrive quelque chose! Je veux cependant profiter du beau temps de l'automne. En attendant, écrivez-moi, mais longuement.

Dites-moi si vous avez donné quelque chose à la Sœur converse que vous avez renvoyée à Crépy, et dites en quoi cela consiste. La pauvre! vous auriez bien dû lui faire la charité! Je l'ai recommandée à nos chères Sœurs; si elle n'était pas malade, elle serait moins malheureuse. Dites-moi un mot de chaque maison; j'ai besoin d'en savoir des nouvelles. Vivons en bonne intelligence avec toutes nos chères filles, ne faisons qu'un cœur et qu'une âme qui soient tout à Dieu.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

J'attends ma bonne Sœur Léonie.



LETTRE 733^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Paris en état de siège. Confiance en Dieu.

Paris, 26 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Nous sommes depuis trois jours en état de siège. C'est tout dire dans un mot. Cependant nous ne perdons pas courage, toute notre confiance est en Dieu, les hommes n'y comprennent rien.

Les journaux vous diront les affaires en détail; on ne communique pas facilement, mais on se procure encore les choses nécessaires à la vie sans difficulté. Notre recours est en Dieu seul.

Ma Sœur Marie-Thérèse va continuer ma lettre. Priez pour votre Mère, avec toutes vos saintes filles.

LETTRE 734^e

AUX MÈRES ROSALIE ET CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Préservation pendant les troubles. Les Sœurs se dévouent pour les soldats et les blessés. Mort de Mgr l'Archevêque de Paris. Mgr d'Orléans à la communauté. La Mère Fondatrice projette un voyage à Cluny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 juin 1848.

Mes bien chères et bien aimées filles,

Rendons mille actions de grâces au Seigneur ! aucun malheur ne nous a atteintes ; par une grande faveur du ciel, notre quartier est parfaitement tranquille. Nous faisons la soupe aux gardes mobiles qui gardent le parc (1) ; nos Sœurs sont à l'ambulance de la Chaussée-d'Antin ; nous attendons qu'on nous dirige sur d'autres points ; chacun s'occupe à faire de la charpie, à préparer des compresses... Le Seigneur a reçu une grande victime : Mgr l'Archevêque (2) s'est dévoué à la mort, il a expiré hier à deux heures ; chacun le regarde comme un martyr. Le bras de Dieu semble s'arrêter. Vous lirez dans les journaux ce qu'il serait trop long d'écrire. Prions pour demander miséricorde, et puis la conversion des pécheurs.

Mgr d'Orléans est notre consolation, il sera peut-être archevêque de Paris. Il a reçu hier une lettre de Notre Saint-Père le Pape qu'il a pu communiquer aux principaux ministres de l'Assemblée. C'est lui qui a confirmé nos enfants, fait faire la première communion, présidé la prise d'habit ; que vous dirai-je ? le malheur des uns fait le bonheur des enfants de Saint-Joseph !

Nous sommes heureuses de vous dire que Jules Javouhey est bien, il était malade. Nous vous écrirons dans quatre jours. Ma

1. Le parc Monceau, où avaient été établis les ateliers nationaux dans le but de donner du travail aux ouvriers. Le 4 mai, l'Assemblée constituante avait fait fermer ces ateliers, faute d'argent pour payer les travailleurs, qui se révoltèrent.

2. Mgr Affre, blessé à mort sur une barricade où il était allé prêcher la paix.

Chère Mère Rosalie est nécessaire à Cluny, qu'elle y vienne le plus tôt possible. Sitôt qu'elle sera arrivée, j'irai à Cluny m'entendre avec elle pour la prise d'habit et les vœux. J'en ai dit un mot à mes Sœurs Émilienne et Joséphine afin qu'on se prépare. Soignez vos postulantes du Midi, nous en avons besoin ; mais bonnes ou rien.



LETTRE 735^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY

Supérieure à Alençon

La paix rétablie dans Paris. Espoir d'avoir une partie des enfants devenus orphelins. On attend la Chère Mère Rosalie à Cluny. Exhortation à la patience.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 juin 1848.

Ma bien chère fille,

Nous sommes encore de ce monde, et la guerre paraît finie. Espérons que nous aurons la paix avec Dieu, et avec les hommes momentanément. Dieu nous a bien gardées ; nous avons l'espoir d'avoir une partie des enfants qui ont perdu leur père en combattant. Je vous dirai si cela réussit.

Ma sœur Rosalie est à Limoux, elle paraît contente, cela me prouve qu'elles n'ont pas la guerre civile comme à Paris. On l'attend à Cluny avec impatience ; à son départ elle n'était pas contente de certains procédés de M. Genty ; mais tout cela n'est que misère et petitesse. Le bon Dieu fait tourner tout pour le bien de ses enfants.

Vous avez bien de la peine avec vos pauvres têtes sans cervelle ; patience, je vous prie. Aussitôt la guerre finie, j'irai, et nous verrons à vous débarrasser de plusieurs qui ne méritent pas d'être près de vous qui êtes mille fois trop bonne.



LETTRE 736^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Vénérable est triste parce qu'on ne prie pas. Elle offre deux de ses maisons pour recevoir des orphelines. Aucune maison n'a souffert.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 30 juin 1848, fête de saint Paul.

Ma bien chère fille,

Je croyais vous avoir écrit hier, mais je pense que j'en fus empêchée. Je me hâte de vous dire qu'on respire un peu, mais on a toujours peur. Je suis triste, parce qu'on ne veut pas reconnaître la main de Dieu, on ne prie pas pour apaiser sa colère. Hélas ! le mal n'est pas fini, les méchants sont exaspérés, rien ne les ramène. Prions, ma bien chère fille, prions pour tous ceux qui ne prient pas et qui en ont tant besoin.

Nous offrons deux de nos maisons pour recevoir des orphelines adoptées par le gouvernement ; je ne sais quelle suite on donnera à ce projet, c'est Mgr d'Orléans qui s'est chargé de cette affaire.

J'ai l'espoir que vous êtes tranquille. Je reçois des lettres de toutes nos maisons de France et des colonies ; aucune n'a souffert que de la peine des Français égarés.

Sœur Marie de la Croix va bien, elle vous dit bien des choses.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 737^e

A LA SOEUR SAINTE-ROSE VERPEAUX, A CHAMBLANC

La Révolution. Au sujet de Sœur Hubert. Recommande la ferveur. S'informe des fils Javouhey.

Paris, 3 juillet 1848.

Ma chère fille,

J'ai reçu votre lettre qui m'apprend vos inquiétudes à notre sujet ; mais soyez tranquille, aucun malheur ne nous est arrivé, Dieu garde ses enfants. Le mal est bien grand à Paris, il pouvait l'être davantage ; mais la victime qui s'est offerte en holocauste a arrêté son bras vengeur des crimes qui inondent le monde. Mgr l'Archevêque a offert sa vie pour ses brebis !

Nous avons reçu des lettres de toutes nos maisons. Dieu les a gardées, toutes sont tranquilles, même celles des colonies.

Dites à la pauvre Sœur Hubert que je la plains de toute mon âme ; nous avons tout fait pour lui épargner des regrets. Elle n'a eu qu'une complice qui est venue nous supplier de la reprendre, mais nous n'avons pas voulu la recevoir ; c'est la seule qui soit sortie. Nous avons un grand nombre de postulantes bien bonnes ; notre maison va à merveille, Dieu merci. Prions beaucoup, avec ferveur, afin de faire la très sainte volonté de Dieu.

Mille choses aimables à ceux de mes parents et amis qui se souviennent de moi, mais surtout à M. le Curé. Les fils Javouhey sont-ils rentrés dans leur famille ? je n'en entends plus parler.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 738^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Demande de ses nouvelles. Se remettre entre les mains du bon Dieu. Ne pas croire les alarmistes. Mgr l'Archevêque de Paris martyr d'expiation. Conserver la paix d'une bonne conscience. Écrire souvent aux Sœurs de sa province.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 juillet 1848.

Ma bien chère fille,

J'espère que vous êtes de retour de votre voyage ; cela m'inquiète, on dit tant de choses qu'on finit par n'en rien croire. Nous sommes aussi bien qu'on peut l'être quand on se remet entre les mains de Dieu. Tenons-nous prêtes, marchons paisiblement selon les devoirs de notre état. Je suis si fatiguée d'entendre parler politique que je ne veux plus lire de journaux, c'est-à-dire le moins possible.

Nos maisons sont conservées dans les colonies ; à la Marine, on paraît toujours bien disposé ; cependant il n'y faut pas trop compter. On change de ministre presque chaque jour. Il ne faut pas croire les alarmistes, souvent on a en vue de troubler les peuples, c'est diabolique !

Nous avons joui d'un beau spectacle, la religion a eu un grand triomphe ; Paris a paru chrétien pendant deux jours. Les journaux vous diront en détail la mort et les obsèques de Mgr l'Archevêque de Paris, martyr d'expiation pour ses diocésains : quel triomphe pour la religion !

J'espère que vous êtes tranquille ; laissons les hommes s'agiter, se tourmenter ; pour nous, mes bien chères filles, conservons la paix de la conscience. J'ai des reproches à me faire d'avoir trop lu les journaux ; je n'en veux plus qu'un seul, encore !... encore ! Ma première lettre vous dira si j'ai été fidèle.

Je voudrais bien que ma sœur Rosalie soit rentrée à Cluny ; je vais lui écrire afin d'avoir de ses nouvelles aussitôt son arrivée. Dites à toutes les Sœurs de votre dépendance de prier

pour nous ; écrivez-leur souvent pour entretenir la bonne harmonie, le courage de chacune ; dans ces temps malheureux, on a grand besoin de s'entendre.

Adieu, toute à vous pour toujours.

Votre mère et amie.



LETTRE 739^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Ambulance de blessés. Le bon Dieu appelle la Congrégation à faire un grand bien dans les colonies. Questions diverses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 juillet 1848.

Ma bien chère fille,

Les lettres ne vous sont pas parvenues pendant ces mauvais temps, mais nous vous avons écrit ; nous sommes plus tranquilles en ce moment.

Nous avons une ambulance de pauvres blessés, il en meurt beaucoup ! Espérons que le bon Dieu se laissera toucher par tant de saintes âmes qui prient avec ferveur.

Je vous demande de nous dire si nous pouvons encore envoyer des lettres pour Gorée et pour le Sénégal ; je vais vous en adresser une de suite, afin de profiter de l'occasion pour la retraite...

Les nouvelles des colonies sont moins mauvaises qu'on ne s'y attendait ; il paraît que le bon Dieu nous appelle à y faire un grand bien. Il faut parfaitement préparer les sujets ; je vous conduirai une Sœur lorsque j'irai à la retraite, tâchez de vous en passer jusque-là. Je ne peux pas vous donner des nouvelles de détails, je ne puis plus écrire, pardonnez-moi.

Quand vous pourrez nous envoyer de la cotonne comme la

dernière, pas trop foncée, vous nous ferez bien plaisir, et puis nous ferons plaisir à d'autres.

Je compte sur ce que vous m'avez promis, vous pourriez me l'envoyer dans une lettre. Adieu, ma bien chère fille.



LETTRE 740^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Espoir d'avoir des orphelines. Le noviciat de Paris donne de grandes espérances.

Paris, 15 juillet 1848.

Ma bien chère fille,

Recevrez-vous encore cette lettre comme vous le désirez ? j'ai peine à le croire, mais enfin vous en avez reçu une datée du 10 ; il est inutile de vous parler politique, les journaux vous en disent assez. Mais ce qu'ils ne vous diront pas, c'est que nous espérons avoir 150 à 200 orphelines de la guerre, confiées à nos soins par la Ville de Paris. Nous avons offert notre maison de la rue des Postes (1) et celle de Bièvres ; on l'accepte, nous devons cela à la haute protection de Mgr d'Orléans. Il ne faut pas trop s'en réjouir, qui sait s'il n'y aura pas encore quelque catastrophe ! J'ai confiance en Dieu, mais que j'en ai peu dans les hommes !

Notre petit noviciat de Paris va très bien ; j'espère qu'il en sortira de très bonnes religieuses, pieuses, sérieuses, bien élevées ; plusieurs sont destinées à devenir des premières maîtresses. Nous en avons déjà placé quelques-unes ; en revanche, on voudrait nous en donner plusieurs qui sont comme moi bien grognon. Moi je m'en arrange, mais avec les jeunes, cela se choque souvent. Mon Dieu, quand serons-nous en paradis ! J'attendrais bien encore un peu que j'aie payé mes dettes, je ne voudrais en laisser l'honneur à personne.

Adieu.

Votre Mère.

1. La communauté ne s'établit pas rue des Postes.

LETTRE 741^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Réception d'un envoi. La Vénérable lui promet des Sœurs actuellement à l'ambulance. Espoir d'avoir des orphelines. Les colonies l'inquiètent ; elle remet tout entre les mains de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 juillet 1848.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu avec une bien vive reconnaissance l'image que vous m'avez envoyée ; nous prions le bon Dieu de vous en rendre d'aussi jolies, en nombre suffisant.

Je voudrais bien vous envoyer deux Sœurs, mais elles sont à l'ambulance pour soigner les pauvres blessés ; j'espère que cela ne durera pas longtemps, que bientôt elles pourront aller vous trouver.

Nous allons assez bien, nos peines sont passées ; nous avons toujours l'espoir d'avoir une grande maison d'orphelines du gouvernement ; cela nous fera plaisir, ce sera une garantie pour la Congrégation, pour ces enfants un grand bonheur ; mais ce n'est pas fini. Demandez-le au bon Dieu ; si c'est pour sa gloire nous serons heureuses, autrement *non*. Nous ne savons pas encore ce que feront les colonies ; cela ne va pas bien. Le gouvernement nous soutient, mais il diminue les recettes de moitié et encore simplifie le personnel. Je mets tout cela entre les mains de Dieu. Quand j'aurai payé nos dettes, je ne craindrai plus la pauvreté. Je n'ai pas de nouvelles de Bourbon, j'attends avec anxiété la nouvelle de l'émancipation.

Mille choses aimables à ma Sœur Marie-Thérèse.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 742^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable Mère est contente qu'elle ait vu Mgr de Bonnechose. Être sévère pour la réception des sujets. Le gouvernement ne peut envoyer de Sœurs aux colonies. Choix des sujets au noviciat.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 juillet 1848.

Ma bien chère fille,

Votre lettre de Montpellier me fait croire que celle-ci vous trouvera à Cluny où l'on vous attendait avec tant d'anxiété; on vous croyait marron comme les nègres. Je suis enchantée que vous ayez vu Mgr de Bonnechose, qu'il vous ait reçue; vous ne nous en dites pas long pour un si grand voyage! Je désire vivement visiter le Midi; si je ne peux pas aller si loin, au moins Cluny.

Soyez un peu sévère pour la réception des sujets; il faut bonne vocation, piété, excellent caractère, capacité et grand courage. Les mauvaises têtes que vous possédez sont des leçons toujours vivantes sur le danger des faux jugements.

J'espère aller vous voir pour la retraite. Nous aurons le temps de refaire amplement le noviciat; le gouvernement est si pauvre qu'il ne peut pas envoyer de Sœurs dans les colonies cette année, à moins de nouvelles mesures financières.

Ne soyez pas en peine, nous ferons mieux le noviciat, nous le purgerons des sujets sans vocation. Je vous prie de me dire au juste quand votre retraite commencera, parce que je veux y être. Nous ferons celles de Paris et de Rouen avant ou après, mais répondez-moi de suite.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.



LETTRE 743^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Quelques détails sur les troubles de Paris. Conditions pour le pensionnat de Cayenne. Les enfants des déportés seront confiés aux Sœurs. Ligne de conduite à suivre à l'égard du clergé. Demande ce que sont les rapports avec le gouverneur. Soumission à la volonté de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 juillet 1848.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Il est temps de vous rassurer. Nous ne sommes pas mortes, mais que nous l'avons manqué belle ! Vous savez par les journaux tout ce qui s'est passé à Paris, cela ne pourrait se raconter ; mais que nous avons eu peur ! comme on priait le bon Dieu ! On entendait le canon, la fusillade, le tocsin ; on portait les morts dans les ambulances, dans les hôpitaux, le sang ruisselait dans les rues ! que vous dirai-je ? Nous pensions à aller vous rejoindre, mais comment faire un voyage si long, tant de monde ? Enfin, l'espérance soutient les malheureux. Si le Seigneur nous rend la paix, nous en jouirons avec délices.

Il paraît qu'on voudrait ne pas payer les Sœurs qui sont employées au pensionnat. S'il en était ainsi, il me semble qu'il vaudrait mieux ne point avoir de pensionnat. En prenant 500 francs pour dix mois et demi, ce n'est que la nourriture et le logement, l'instruction est gratuite ; on ne peut donc pas compter comme pensionnat nos élèves à un tel prix. Je ne veux rien dire au ministre avant que vous m'ayez écrit ce que M. le Gouverneur aura décidé ; dites-le-moi bientôt. Nous aurons à soigner les enfants qu'on va conduire à Cayenne avec leurs parents ; cela augmentera votre besogne ; on n'en connaît pas encore le nombre. Je vous prie de faire passer promptement ma lettre à ma Sœur Isabelle.

J'ai le doux espoir que M. votre Préfet apostolique ne nous tracassera plus. Soyez toujours prudente et très respectueuse envers le clergé, mais ne le voyez que le moins possible ailleurs

qu'au confessionnal. Jamais le soir, jamais en réunion; rappelez-vous le passé, ne vous chargez pas de commissions. L'excès de prudence vous serait pardonnable après l'expérience que vous avez acquise. Que jamais les prêtres ne soient aux récréations des religieuses. Il ne faut aucune familiarité entre les prêtres et les religieuses; le respect le plus profond doit présider à nos conversations. Je m'arrête... vous me comprenez bien. Faites connaître ma manière de voir à toutes nos chères filles; si elles ont une bonne vocation religieuse, elles sentiront la nécessité de mes conseils; le manque d'expérience peut conduire à deux doigts de l'enfer.

Écrivez-moi longuement comment vous êtes avec M. le Gouverneur, quel changement on aura exigé de vous. Il me semble que tout s'adoucit, qu'on va reprendre le train ordinaire. Vous avez dû recevoir plusieurs lettres depuis le commencement de la révolution; les vôtres nous parviennent bien, pourquoi les nôtres seraient-elles perdues? J'attends des nouvelles de Mana; il est question d'y mettre du monde, mais il ne faut pas s'en effrayer. Les Sœurs doivent être prêtes à tout ce qui peut procurer le bien de la religion, c'est notre vocation. Soyons toujours dans la disposition de seconder les vues bienfaisantes du gouvernement.

Adieu, ma bien chère fille. Priez pour moi.

Donnez-moi des nouvelles de M^{me} Devilly. Je crains qu'on ne mette M. Devilly en retraite, que cela ne les contrarie; et puis M. Devilly fils, comment va-t-il? nous sommes dans un temps qui brise tant de fortunes qu'on a tout lieu de craindre pour ses amis. Pour notre compte, ma chère fille, soyons toujours soumises à la volonté de Dieu. Les deux colonies de la Guadeloupe et de la Martinique sont plus malheureuses que Cayenne; les petites colonies ne perdent rien. Nous n'avons pas de nouvelles de Bourbon; on craint la révolte des noirs.



LETTRE 744^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Changements successifs au Ministère. Mort de Mme Lefèvre. Demande divers renseignements sur les œuvres de la Martinique. Affaires de la Guadeloupe. La Vénérable se reproche de la négligence. Rien de bien arrêté pour l'organisation des colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 juillet 1848.

Ma bien chère et bien excellente fille,

Nous avons souvent du changement dans nos prévisions; nous en avons compté quatre au Ministère dans trois mois; je n'ai vu la figure d'aucun, et chacun d'eux nous a rogné quelques plumes de l'aile. Je ne veux rien dire de plus... Mon Dieu, qu'il faut de prudence!

Nous avons eu le chagrin de perdre la bonne, l'excellente M^{me} Lefèvre, votre sincère amie, après quelques jours de maladie. Sœur Marie-Thérèse entrera dans de plus longs détails; nous avons été la voir pendant sa maladie, fait célébrer à son intention les saints mystères le lendemain de sa mort; deux de nos Sœurs ont assisté à son enterrement. Hélas! voilà la vie; elle a fait le bien, elle en reçoit la récompense. Je suis bien fâchée que vous ne vous soyiez pas trouvée ici.

A présent que vous devez connaître votre position républicaine, que pensez-vous qu'il soit possible de faire? Nous ne savons pas si on vous accordera de nouvelles Sœurs. Faites-nous connaître vos écoles et, nominativement, les Sœurs qui les composent; et puis les Sœurs du pensionnat, leur nom, leurs emplois. Malgré ce qu'on avait promis, ils suppriment beaucoup de choses. Dites-moi ce qu'on peut faire pour les orphelines, si on vous paye les boursières; tout cela va souffrir bien des difficultés. Donnez-moi des nouvelles de l'habitation Pécoule.

Je viens de recevoir des nouvelles de la Guadeloupe, et pas un mot de votre part, vous qui êtes si exacte à écrire! je ne sais

que penser, sinon que vous avez manqué le bateau. Nous allons trouver le temps long. Ma Sœur Léonce est bien tourmentée, leur affaire est très embarrassée; elle déclare qu'il est dû à la maison une somme considérable qu'elle regarde comme perdue. Elle ne peut soutenir la communauté que sur les paiements des petites maisons; quel désordre! quelle fausse administration!

Ma chère fille, que je me regarde comme coupable de n'avoir pas pris tous les moyens qui auraient tout concilié, en exigeant les comptes tous les six mois, selon les Statuts de la Congrégation. Je dois m'accuser et travailler à me corriger en remplissant mes devoirs; je vais m'y mettre tout de bon.

Les journaux disent que la Martinique ne va pas mal; nous prions bien pour vous. Vous avez dû recevoir des nouvelles, nous vous avons écrit longuement par le dernier *packet*. La crise se calme, on est plus tranquille; nous n'avons rien de bien arrêté sur l'organisation des colonies; rien n'est encore connu.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 745^a

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Est embarrassée pour changer une maîtresse. Recommande la prière. Confiance en Dieu. Parle d'un plan de réforme.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 juillet 1848.

Ma bien chère fille,

J'avais cru vous avoir écrit, mais je sens que je ne l'ai pas fait, je vous prie de m'excuser; et puis, j'avais prié ma Sœur Marie-Thérèse de répondre à Sœur Mathilde au sujet de sa sœur, elle ne l'a pas fait; la révolution est dans nos pauvres têtes. Pour Sœur Mathilde, il faut qu'elle aille jusqu'aux vacances; puis elle se rendra à Paris, nous la ferons partir avec sa sœur. Mais enfin, par qui la remplacer? d'ici à cette époque le bon Dieu y pour-

voira ; pour moi, je ne vois personne, il faut longtemps pour faire une maîtresse expérimentée ! Le noviciat promet beaucoup, mais c'est si jeune ! prions, prions, le bon Dieu accorde tout à l'humble prière. Vous me paraissez craindre la diminution de vos élèves, je vous répéterai la même chose.

Tâchez de donner un à-compte à M. Puissau, ce serait malheureux si vous veniez à vous brouiller ; évitez toute autre dépense, et ne songez qu'à payer. Va-t-il faire votre communication souterraine ? ne le pressez pas de finir tant que vous n'aurez rien payé.

Les lettres que nous recevons des colonies sont désolantes ; cependant je veux avoir confiance, le bon Dieu n'abandonnera pas son œuvre ; je crains qu'il ne soit pas content, nous n'avons pas assez l'esprit de pauvreté, d'humilité. Quand serons-nous de saintes religieuses ! Si vous saviez comme j'ai peur de mourir avant d'avoir exécuté le plan de réforme qui me poursuit sans relâche ! Je veux mettre la main à l'œuvre en entrant à notre maison rue des Postes ; priez pour moi.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.



LETTRE 746^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Situation actuelle de Paris. Sa dernière visite à Mgr Affre. Mgr Sibour. Projet de recevoir des orphelines. Le postulat promet de bons sujets. Nouvelles des colonies. État des maisons qui environnent Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 juillet 1848.

Ma bien Chère Mère Rosalie,

Êtes-vous enfin de retour de vos longs voyages au milieu des dangers de toute espèce ? Donnez-nous de suite de vos nouvelles et longuement. Que de choses se sont passées sans compter ce qui nous reste ! Enfin, nous sommes tranquilles ; chacun raccom-

mode les trous par des pièces, et puis, on espère. Nos voisins, les ouvriers, sont partis; Paris sera bientôt gai comme par le passé. On dit que la religion a fait de grandes conquêtes; le clergé se montre bien fervent et dévoué. Notre Assemblée n'est pas trop catholique, cependant on espère. Nos saints évêques font du bien, ils encouragent et soutiennent les bonnes causes. Prions, ah! prions, Dieu se laissera toucher. La mort héroïque de Mgr l'Archevêque a fait grand bien pour la religion. C'est admirable! vous savez tout cela. Il m'avait reçue un mois avant sa mort; je remercie Dieu de cette heureuse circonstance. Nous avions eu quelques misères pour Autun, mais tout cela était bien passé.

Nous aurons bientôt Mgr Sibour; on en dit beaucoup de bien. J'espère tout de la bonté de Dieu. On nous a promis 200 orphelins des barricades pour notre maison rue des Postes; cela n'est pas fini, mais bien avancé; ce sera notre maison principale.

Nous avons un joli postulat qui promet beaucoup pour l'avenir; il fournira de bonnes maîtresses, mais surtout de bonnes religieuses. Nous ne sommes pas encore bien fixées sur le compte des colonies; les grandes, comme la Martinique et la Guadeloupe, ne sont pas hors d'embarras, les petites sont plus sûres. On ne touche pas à Bourbon, on ne dit rien de Pondichéry; mais enfin on ne nous empêchera pas d'y faire le bien. J'attends des nouvelles, je vous tiendrai au courant. Nous changeons si souvent de ministre de la Marine que je n'ai pas le temps de leur faire ma visite; c'est le quatrième dont je n'ai pas vu la figure. Tous les bureaux sont changés; M. Durand seul nous reste. J'en sais gré à la Providence qui nous l'a laissé, il est si bon! qu'aurions-nous fait sans lui?

Nos maisons qui environnent Paris vont très bien; les pensionnaires se soutiennent, et puis la vie est à bon marché. Tous les maux ne viennent pas à la fois. Dites-nous comment vont les maisons de votre direction; ne craignez pas d'entrer dans les détails, tout m'intéresse; je veux connaître vos joies et vos peines.

Dieu nous aidera peut-être à payer nos dettes; je lui promets de n'en plus faire sans un ordre exprès de sa Providence.

Quand voulez-vous que j'aille vous voir ? je suis à vos ordres. Il me tarde de voir ce pauvre Cluny, toutes nos chères filles que je voudrais tant rendre heureuses ! Mais hélas ! que puis-je, pauvre que je suis ! En attendant, prions les unes pour les autres, le bon Dieu nous exaucera.

Adieu, ma bien chère fille.

Mille choses respectueuses à mon vénérable Père Rocault.



LETTRE 747^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Mesure de prudence. Être tranquille au sujet de Sœur Marie de la Croix.

Paris, 31 juillet 1848.

Ma bien chère fille.

Je vous remercie de toutes les choses gracieuses que vous me dites, je ne les mérite pas.

Vous avez bien fait de ne pas écrire à M. Roger ; Monseigneur nous en ferait un crime ; il vaut mieux que ce soit votre bon curé, qui est si excellent pour nous. Personne ne pourra rien dire, et vous me représenterez ; j'ai de bonnes raisons pour en agir ainsi, croyez-moi. J'irai vous voir avant tout cela, mais jamais les jours de cérémonies. Il m'est impossible de vaincre mon antipathie pour les cérémonies ; je sais qu'il en faut ; le moins c'est le meilleur.

Ma Sœur Marie de la Croix est très bien sous la direction du bon Supérieur Jésuite ; elle prépare une grande partie de ses enfants à la première communion, le roi n'est pas son maître. Soyez bien tranquille sur son compte ; bientôt nous allons rester près d'elle. Je vous prie de dire à ma bonne Sœur Ignace qu'elle ne peut partir que le lendemain des prix, je lui écrirai dans quelques jours.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi, j'en ai grand besoin.



LETTRE 748^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Humilité de la Vénérable Mère. Calme les inquiétudes de la Mère Onésime. A Dieu seul soit la gloire du bien qui se fait.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1^{er} août 1848.

Ma bien chère fille,

Je vous remercie des bons avis que votre piété vous fait un devoir de me donner sur mon administration; je tâcherai d'en profiter. La maison des Pères Jésuites que nous avons louée est pour remplacer celle de la rue de Valois. Quoique beaucoup plus grande et plus commode, elle ne nous coûtera pas davantage; nous y trouvons toutes les ressources spirituelles que nous pouvons désirer et dont nous avons grand besoin. La petite maison de Bièvres comprend : une infirmerie, une basse-cour, une buanderie; c'est pour les orphelines des barricades. Tout cela ne coûtera rien à la communauté, le loyer est si bon marché, et c'est à une heure et demie de Paris. Calmez vos inquiétudes ainsi que celles de vos chères compagnes. Si nous avons fait quelque bien, à Dieu seul en soit la gloire. Je ferai, avec sa grâce, mon possible pour ne pas me tromper dans l'accomplissement des devoirs qu'il m'impose.

Écrivez-nous souvent, je vous promets de le faire par toutes les occasions. Les affaires sont en suspens; nous attendons qu'elles reprennent. Priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 749^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

La Vénérable Mère s'inquiète au sujet des noirs. Situation anxieuse. Confiance en Dieu et en Marie. Action de M. Roger dans la situation

présente. Conseils pour faire du bien aux noirs. Ne se troubler de rien.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 août 1848.

Ma bien chère fille,

Nous recevons à l'instant vos lettres où vous m'annoncez vos tristesses ; hélas ! elles sont générales. On a tant besoin de savoir ; on a lu, on voudrait lire encore. Comment tout cela s'est-il passé ? les noirs ont-ils repris le travail ? sans cela la colonie serait perdue. Ceux de Mana sont pour eux un exemple : s'ils ne veulent pas mourir de faim, il faut bien qu'ils travaillent. Il y a certains maîtres de Cayenne qui auront de la peine à avoir des ouvriers. Mon Dieu, comment tout cela va-t-il aller ? Les affaires ne vont guère bien, tout le monde craint, il y a une misère qui atteint les plus riches comme les pauvres.

Nous avons reçu grand nombre de postulantes qui ont déjà près d'une année de formation ; elles vont très bien, nous avons de si bonnes maîtresses ! Pourrons-nous soutenir la charge si les colonies sont ruinées ? Nous ne recevons que des cris de misère des colonies les plus riches. Je vous assure que je suis bien inquiète ; le mal continue, on ne se convertit pas, la colère de Dieu est méprisée, oh ! qu'allons-nous devenir ! Je mets toute ma confiance en Dieu ; il sait que nous sommes ses enfants. Tâchons de lui être agréables, ne cherchons que sa volonté ; et puis, Marie, notre mère, nous protégera contre les méchants.

Nous tenons à la disposition du gouvernement toutes les religieuses qu'il pourra faire partir, selon les besoins ; tant à Cluny qu'à Paris, il y en a près de 100. Nous avons le temps de les bien former à la vie religieuse ainsi qu'à l'enseignement, nous vivrons comme nous pourrons. Je connais votre bon cœur, vous nous viendrez en aide autant que vous le pourrez.

La Guadeloupe perd une somme énorme qui lui était due ; la Martinique avait plus d'ordre, mais elle se plaint beaucoup ; pour moi, je remercie le bon Dieu de leur donner une leçon sévère dont elles avaient besoin.

Je ne sais rien de Mana; comment va ma bonne Sœur Isabelle? Je crains qu'on ne place à Mana des républicains qu'on transporte dans les colonies. M. Roger fait son possible pour l'empêcher; nous saurons cela dans quelques jours. Cayenne est un des points qui paraît leur convenir, on doit vous l'écrire. M. Roger est venu me dire qu'il croit réussir à empêcher de les mettre ailleurs qu'à Alger. Si vous avez des observations à me faire sur le gouvernement de Mana, je vous prie de me les adresser; mais ne soyez pas trop exigeante. Si M. Mélinon fait bien, il vaut autant lui qu'un autre; dites-moi ce que vous en savez.

Nous vous préparons de bonnes et excellentes maitresses, mais il faut que le gouvernement nous donne des passages; ils n'ont point d'argent ni nous non plus. Si j'osais, je vous dirais d'envoyer ma lettre en communication à nos chères filles; j'ai tant de paresse! je suis vieille, ma vue fait comme le reste, elle s'en va. Ainsi, dites-leur bien à toutes que je suis enchantée de tout le bien que vous me dites d'elles; dites-leur que je les aime de tout mon cœur. Ah! si elles savaient combien notre partage est heureux! Nous ne pourrions jamais assez faire de bien aux malheureux noirs pour les dédommager des peines qu'ils ont souffertes pendant leur esclavage. C'est Dieu qui leur donne la liberté; mais qu'ils ne s'en servent pas pour l'offenser, qu'ils soient doux, honnêtes envers tout le monde. Soyez polies, prévenantes envers eux, ils le seront envers vous. Mon Dieu, que ne suis-je près de vous! Combien je me trouverais heureuse de vous aider dans vos emplois si beaux! mais contentons-nous de ce que nous pouvons faire, car Dieu ne nous demandera pas compte de ce qu'il ne nous aura pas confié; bientôt nous nous réunirons dans le sein de Dieu pour le glorifier éternellement. Ainsi soit-il!

Écrivez-nous par toutes les occasions; si vous écriviez plus fin, vous en mettriez plus long... Soyez toujours calme, ne vous troublez jamais; ce qui nous trouble ne vient pas de Dieu: songeons souvent à cette grande vérité, et nous aurons la paix avec nous et avec tout le monde.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

Présentez mon respect à M. le Préfet apostolique.

LETTRE 750^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Retraites annuelles. Se prépare à assister à celle de Cluny. Détails particuliers sur la Guadeloupe, la Martinique et autres colonies. Désarroi au Ministère. Leçons de perfection. Joie de revoir ses filles de Cluny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 août 1848.

Ma bien chère fille,

Nous venons de fixer la retraite de Paris au 12 septembre, à la suite de celle de Rouen qui finira le 8, ce qui me donne quatre jours entre les deux. Toutes seront prêchées par des Pères ; elles seront nombreuses, j'espère en profiter pour l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu sur moi et sur son œuvre. A présent vous me direz l'époque de la vôtre, afin que je puisse arriver au *Veni Creator*.

Votre lettre que j'ai attendue avec impatience ne me disait pas tout ce que j'aurais voulu savoir des maisons du Midi, mais nous en reparlerons à la retraite. Les temps deviennent bien difficiles, tout le monde se plaint ; les pauvres colonies sont mal, très mal ; on ne peut prévoir ce qu'elles vont devenir. La maison de la Guadeloupe confesse ses torts lorsqu'il n'y a plus de remèdes. Elle perd des sommes considérables qu'on devait à la maison. Il paraît que depuis deux ans les pensionnaires ne payaient plus, et la Supérieure ne faisait pas rentrer les fonds... Je pense qu'elle a encore des dettes ; elle ne le dit pas ; elle avoue qu'elle est extrêmement gênée. Une Sœur vient d'arriver ; elle n'a pu lui donner que 80 francs pour son voyage ; il a fallu qu'elle emprunte ; jugez de l'ordre d'une si grande maison !

On nous dit que les noirs sont tellement montés contre la Supérieure de la colonie qu'on menace de brûler l'établissement ; les autorités veillent. J'espère que tout s'arrangera. Si nous pouvons, par ces moyens, acquérir l'esprit de pauvreté, le véritable esprit religieux, je m'en réjouirai.

La Martinique va mieux; les classes de couleur sont nombreuses; beaucoup de blancs y vont sans façon, mais adieu le luxe du pensionnat! Les autres maisons vont bien, Cayenne, le Sénégal, les côtes de Barbarie. Au Ministère, on ne sait sur quoi compter; on change si souvent! Hélas! les hommes ne sont que des instruments dans la main de Dieu; ils ne veulent pas l'être de ses miséricordes, ils le sont de ses vengeances. Remettons-nous tout entières entre ses mains, profitons de tant de leçons pour notre perfection. Que nous serons heureuses si nous n'avons que le seul désir de faire la sainte volonté de Dieu! Si nous sommes dans cette voie, nous serons utiles à nos frères qui souffrent sans consolation parce qu'ils n'aiment pas Dieu; ils ne le connaissent pas.

Je me fais une douce joie de voir toutes nos chères filles et nos bonnes amies de Cluny. Comment va mon bon Père Rocault? il doit souffrir de tous ces événements.

Allons, allons, courage! Si M. Genty est près de vous, présentez-lui mon respect, en me recommandant à ses prières.

Adieu, votre sœur et amie.



LETTRE 751^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Pénurie et perte d'argent. Nécessité de se conformer à la règle. Bourbon inquiète la Mère Fondatrice. Donner des nouvelles de Pondichéry.

Paris, 9 août 1848.

Cette lettre fait suite à une de la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, secrétaire de la Vénérable.

Ma chère fille, *

Dans le temps où nous vivons, il faut être économes: permettez que ce petit espace serve à vous remercier de votre bonne lettre. Nous n'avons pas encore vu la dame aux doublons, cela ne vient pas si vite; il nous serait impossible de vous les avancer,

nous remettons la plupart de ceux à qui nous devons, espérant toujours quelque bonne traite : rien, rien ! Les colonies se plaignent, elles nous crient de toutes leurs forces de ne pas compter sur elles. Celle qui se plaint davantage a trouvé le moyen de perdre de grosses sommes à la Guadeloupe ; si elle avait rendu ses comptes selon la règle, elle n'en serait pas là. La Martinique s'est mieux conduite. C'est une grande leçon dont nous profiterons. Les maisons pauvres, simples, ont infiniment mieux conduit leur barque, parce qu'elles ont suivi la règle.

Il y a des départs de prêtres pour Bourbon. Je suis en peine pour cette colonie. On ne reçoit aucunes nouvelles ; nous ne savons pas encore l'arrivée des Sœurs parties pour Nossi-Bé il y a près de dix mois ! Vous pouvez nous envoyer vos lettres, nous les ferons partir. Donnez-moi des nouvelles de Pondichéry ; Sœur Joséphine Tarriot ne pense plus à Pondichéry ? Je verrai tout cela à la retraite, si vous me dites d'y aller.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 752^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Retraite annuelle. Recommande de ne pas voyager pendant les vacances.

Paris, vendredi 11 août 1848.

Ma bien chère fille,

C'est avec plaisir que je souscris à votre désir ; oui, faites votre retraite ; en vous adjoignant les Sœurs du collège et des classes gratuites, cela vous formera une famille, le bon Dieu vous bénira. L'an prochain nous la ferons dans la chapelle neuve, nous y serons bien à l'aise. Dites bien à toutes nos chères filles que je les prie, les supplie de ne pas voyager pendant les vacances ; les dangers des routes, la pauvreté des moyens sont suffisants pour arrêter les désirs de celles qui auraient

quelque penchant. J'attends une lettre de ma Sœur Ignace qui me dise comment elle pense faire son voyage, ainsi que celui de ma Sœur la Bretonne.

J'irai vous voir aux vacances. Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

Je vous prie de communiquer cette lettre à ma bonne Sœur Ignace.



LETTRE 753^e

A LA SŒUR MARIE-JOSEPH VERNET

A Saint-Pierre-et-Miquelon

Faire demander des Sœurs par le gouverneur. Situation politique. Noviciats nombreux. État sanitaire. Création d'une maison de retraite proche de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 août 1848.

Vous savez, ma bien chère fille, que nous sommes en guerre ou plutôt en révolution; il est inutile de demander ici des passages. Il faut que cela vienne de votre gouverneur; qu'il fasse la demande de remplaçantes, autrement nous n'arriverons jamais.

Vous avez dû être en peine pour nous; hélas! nous ne sommes guère rassurées! Paris est toujours en état de siège, on nous fait des peurs! mais nous finirons par nous y accoutumer. Allons, ma chère fille, soyons bonnes religieuses; remettons tout entre les mains de Dieu.

Nous avons des noviciats nombreux et bien composés; vous voyez que ce n'est pas le défaut de sujets qui nous arrête. Je serais heureuse si vous me disiez que nos chères filles vont mieux et qu'elles sont contentes de rester pendant ces mauvais temps; on est bien exposé dans les voyages et on est aussi bien malade à Paris et à Cluny: les santés se ressentent de la révolution. Nous avons cinq Sœurs que nous sommes obligées d'en-

voyer à notre maison d'aliénés de Limoux. Quelle misère, quelle croix ! il faut la supporter comme une autre !

Aidez-nous, ma bien chère fille, nous allons avoir de grandes charges et peu de ressources ; j'ai confiance en Dieu et en la bonté de mes chères enfants. Nous créons, pour nos malades et nos infirmes, une maison aussi agréable que possible, à trois lieues de Paris ; l'air, la position, et puis les ressources qu'on en tirera pour le bien de la Congrégation me donnent les plus douces espérances.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 754^e

A LA SOEUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN

Supérieure à Mayotte

Sollicitude pour ses filles de Mayotte. Situation inquiétante à Paris, espoir en Dieu seul. La Mère Fondatrice attend des nouvelles de Nossi-Bé. Conséquences de la révolution pour les œuvres. Pensée de la mort, sentiments d'humilité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 août 1848.

Ma bien chère fille.

Je ne veux pas laisser partir nos saints missionnaires sans vous dire que nous attendons de vos nouvelles avec impatience. Nous craignons que les affaires de la République ne troublent votre repos, qu'on change votre bon gouverneur ; il n'y a rien de stable dans cette vie, et puis vous êtes loin de Bourbon. C'est peut-être un bien. Je crains que cette colonie ne soit en révolution ; puis on nous dit qu'on y manque de vivres, que Madagascar ne veut pas en fournir. Pour vous, je pense que le riz ne vous manquera pas, pourvu que vous soyez en paix avec les indigènes, car vous ne pouvez vous fier aux Malgaches. Tâchez d'être bien avec eux.

Je ne vous écris pas, faute d'occasion. On a cru qu'on vous enverrait ceux qui nous ont fait la guerre, mais on change d'idée, ils partiront ailleurs. Nous sommes toujours menacées du pillage, du feu; Dieu seul peut nous tirer de cette triste position. Les journaux vous ont dit qu'on s'est battu dans les rues, qu'il y avait des barricades. Mgr l'Archevêque de Paris a été tué en portant des paroles de paix, il est martyr de la charité. Je vais vous envoyer l'image de sa mort. Depuis trois ou quatre mois nous sommes toujours dans de vives inquiétudes: on prétend que Paris sera détruit pour ses péchés. Cependant on prie avec beaucoup de ferveur; on est triste, bien triste. Il n'y a que Dieu qui puisse nous sauver d'un pareil naufrage; mais il ne faut pas perdre courage. Pensons bien que tout ce que nous faisons est pour le ciel, c'est là notre espoir et notre consolation.

Je ne sais si je vous ai écrit depuis votre joli cadeau qui nous a fait grand plaisir. Vous avez reçu par les Sœurs de Nossi-Bé ce que vous aviez demandé. J'attends avec une grande impatience des nouvelles de ces chères filles et de leurs premiers essais de mission; j'espère que vous leur avez aidé à commencer; ne manquez jamais aucune occasion de nous écrire.

La révolution a retardé tous les départs, la moitié des appointements est retranchée dans les Antilles; on ne touche pas à ceux d'Afrique, ainsi il vaut mieux qu'on ne vous ait pas gâtées en commençant. Cayenne, Bourbon, se trouvent au même rang.

Nous avons deux noviciats nombreux qui promettent de bons sujets; on nous laisse du temps, nous en profitons pour en faire de bonnes religieuses, avec la grâce de Dieu. Il est temps de mettre la main à l'œuvre. Je remercie Dieu de me donner encore quelques jours pour réparer mes négligences et tâcher de devenir plus fervente. Quand on voit la mort approcher, on est tout honteux d'avoir tant abusé des grâces et d'avoir si peu répondu à la sainte volonté de Dieu. Pardon, ma bien chère fille, de vous écrire des choses si tristes, mais elles me sont salutaires; priez pour moi, je le ferai pour vous.

Écrivez par toutes les occasions. Vous allez avoir un évêque

bientôt, ce sera peut-être M. Monnet (1). Faites tout le bien que vous pourrez, le ciel sera votre récompense.

Mille choses aimables à toutes nos chères filles. Comptez sur mon tendre attachement.



LETTRE 755^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

S'inquiète de la situation du pays. Départ de plusieurs missionnaires. Évêques des colonies. M. Libermann, Supérieur du Saint-Esprit. Visite de M. Morel, affaires temporelles.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 août 1848.

Ma bien chère fille,

Je suis dans l'attente de vos nouvelles ; chaque jour je voudrais en recevoir. Connaissant la mobilité des noirs, il faudra bien du temps et de la patience avant de compter sur leur coopération à la tranquillité. Écrivez-nous longuement, dites-nous vos craintes et vos espérances ; surtout dites-nous si nous pouvons vous aider.

Plusieurs missionnaires vont partir pour remplacer les anciens qui sont fatigués et qu'on suppose ne plus convenir au nouvel ordre de choses ; je pense qu'ils n'en seront pas fâchés. Je crois qu'on envoie des pouvoirs à M. Musy, pour la Guadeloupe, vous n'en serez pas jalouse. On croit que la Martinique aura un évêque, je ne serais pas étonné que ce fût M. Monnet ; le choix ne serait pas mauvais, mais il ne conviendrait pas à toutes les nuances ; pour nous, il serait aussi bien que possible, c'est un saint prêtre. Nous verrons, cela n'est pas encore fait. Il pourrait contribuer beaucoup à la pacification des noirs. C'est M. Liber-

1. M. Monnet, qui donna sa démission de Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit, le 25 septembre 1848, fut peu après choisi par le Saint-Siège pour la charge de Vicaire apostolique de Madagascar, avec le titre d'évêque de Pella.

mann qui va être Supérieur au Saint-Esprit (1) ; les deux Sociétés n'en feront qu'une ; la religion y gagnera, les religieux n'y perdront pas.

J'ai eu la visite de M. Morel, nous avons beaucoup parlé de la bonne M^{me} Lefèvre, vous savez comme il l'aimait ! Elle n'a pas recouvré la parole, de sorte que c'est sa sœur qui est son héritière ; il savait que c'était contre l'intention de la défunte, mais il n'a pas voulu avoir d'affaire. Il a fait les dépenses convenables, a avancé 750 francs, mais il paraît faire tout cela avec grand plaisir parce qu'il aimait beaucoup M^{me} Lefèvre. Dites-moi si vous voulez que je fasse quelque chose.



LETTRE 756^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Questions pécuniaires. Retraites successives. Paris se calme. Nouvelles générales.

Paris, mercredi 23 août 1848.

Ma bien chère fille et amie,

J'attendais de vos nouvelles aujourd'hui, mais cela sera pour plus tard. La dame aux doublons n'est pas arrivée, cependant je vous enverrai les 4.000 francs comme vous le désirez : nous recevrons les premiers jours de septembre. Nous aurions été bien heureuses de faire davantage, mais plusieurs maisons comptent sur nous, surtout ma sœur Marie-Joseph, à qui l'appétit vient en mangeant ; Fontainebleau dans la pénurie d'argent, etc., etc.

Nous allons à la retraite de Rouen le 4^{er} septembre, à celle de Paris le 12, et à celle de Cluny dès que vous nous en donnerez l'ordre. Dites si je suis raisonnable ? j'espère que ma bonne santé ne me fera pas défaut.

1. Le R. P. Libermann succéda en effet à M. Monnet comme Supérieur Général de la Congrégation du Saint-Esprit.

On nous annonce toujours des émeutes ; il n'en est rien, on finit par n'y plus croire.

Nous sommes contentes ; la société de Paris est très bien ; nous espérons que cela continuera ; les colonies vont mal, mais on s'y attendait. Nos Sœurs feront beaucoup de bien et n'y seront jamais malheureuses tant qu'elles auront l'esprit de notre saint état. Il en faudra beaucoup d'ici à trois mois, mais de bonnes et saintes religieuses.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 757^e

A LA SŒUR TIMOTHÉE ROUSSEAU, A LA DOMINIQUE

Lui reproche son silence. Intérêt que la Vénérable Mère porte à l'œuvre. Être heureuse de travailler à la gloire de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 août 1848.

Ma bien chère fille,

Vous serez étonnée du souvenir d'une Mère que vous avez oubliée depuis longtemps, J'ai vu une lettre de vous à une amie, elle m'a fait grand plaisir. Je vois que votre santé se rétablit, que votre courage ne vous fait pas défaut, et que vous êtes mieux chez les Anglais que chez les Français.

Nous avons eu de grandes frayeurs ; il n'y a que la confiance en Dieu et en Marie qui nous soutenait. Ces maux détachent bien de la terre et font soupirer pour le ciel.

J'ai vu avec plaisir que votre petit établissement va bien ; votre bonne Supérieure (1) ne nous dit rien ; elle sait pourtant tout l'intérêt que nous portons à la bonne œuvre qui fera du bien dans le pays. O mes chères filles, faisons tout ce que nous pourrons pour gagner des âmes au bon Dieu, il y en a tant qui se perdent ! Que nous serons heureuses si Dieu nous fait la

1. Sœur Apolline.

grâce de travailler à sa gloire ! que là se borne toute notre ambition.

Donnez de mes nouvelles à vos chères compagnes ; je désire savoir comment va la petite communauté. Adieu, mes bien chères et bien aimées filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 758^e

A LA SŒUR CHANTAL CLAIREFOND, A VILLERS-BRETONNEUX

La Vénérable ira à Villers-Bretonneux en se rendant en Belgique. Elle convoque Sœur Chantal à la retraite de Paris.

Paris, 27 août 1848.

Ma bien chère fille,

Je veux aller vous voir, mais j'ai pensé que vous seriez bien contente de venir à la retraite de Paris ; et puis, j'irai après la retraite vous voir dans votre solitude, ce serait en allant en Belgique où l'on m'attend. Si vous le pouvez, vous viendrez à Paris le 11 septembre, la retraite commence le 12 au soir, vous repartirez le 20. Voyez, ma chère fille, si cela peut s'arranger comme je l'espère ; nous repartirions ensemble.

Dites à nos chères filles avec quel plaisir je les verrai, depuis si longtemps que je le désire ! Ainsi, nous vous attendons le 11.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 759^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Elle lui annonce sa prochaine arrivée à Rouen. Confiance en Dieu.

Paris, 28 août 1848.

Ma bien chère fille,

Encore quelques jours et j'aurai le plaisir de me rendre parmi vous. Ce me serait difficile d'arriver avant lundi ; ainsi

vous aurez les embarras et moi le plaisir ; j'ai pensé qu'il valait mieux que je reste jusqu'à la fin, cela vous sera plus utile. Mettons toute notre confiance en Dieu, il nous dirigera pour sa plus grande gloire et notre salut.

Écrivez-moi un mot, vous en aurez encore le temps.

Adieu, priez pour moi.



LETTRE 760^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice va faire sa retraite à Rouen. Deux Sœurs décédées au Sénégal, leurs remplaçantes vont partir. Désire la retraite de Cluny vers la Sainte-Thérèse. Le noviciat va bien, les Sœurs qui reviennent des colonies font aussi leur noviciat.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 août 1848.

Ma bien chère et bien aimée fille et amie,

Je veux vous dire un mot avant de me mettre en retraite. Je vais me rendre à Rouen ; c'est un Père Jésuite qui la prêchera. J'espère en sortir meilleure, c'est ma résolution ; avec la grâce de Dieu, je tiendrai parole.

Nous avons perdu deux religieuses au Sénégal ; une autre était morte depuis bien peu de temps ; donc cela fait trois Sœurs à envoyer bientôt. Nous avons ce qu'il faut pour ce départ ; c'est ma Sœur Léonie qui les emmènera en octobre prochain. J'attends de vos nouvelles avec impatience, écrivez-moi longuement, dites-moi quand aura lieu votre retraite. Je désire que ce soit vers la Sainte-Thérèse ; celle de Paris sera le 12 septembre.

Nous sommes en vacances ; il nous reste nos jeunes aspirantes qui sont admirables d'heureuses dispositions. Nous faisons faire le noviciat à toutes celles qui reviennent des colonies,

cela les renouvelle dans l'esprit de notre saint état. Les anciennes redeviendront jeunes et ferventes.

Dites-moi si vous aurez le Père Bertrand. Je l'ai vu; il m'a dit qu'il serait content si on l'envoie.

Adieu.



LETTRE 761^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET

Supérieure à Bourbon

Situation des colonies ; libération des noirs. Fondation d'une Société de Filles de couleur par M. Le Vasseur. Conseils relatifs aux œuvres. M. Monnet. Mère Théophile et ses nièces. Bonheur des religieuses qui ont l'esprit de leur état.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 31 août 1848.

Ma bien chère fille,

Je profite de l'occasion de MM. les Missionnaires pour vous écrire. Depuis longtemps aucun bâtiment n'est parti ni aucun n'est arrivé. Nous ne savons rien des événements de la République à Bourbon. Les journaux de France vous donneront des détails qu'il serait trop long de vous écrire. Nous ne sommes pas encore trop rassurées, nous avons eu des jours bien pénibles ; les colonies sont dans un triste état. Les noirs sont libres, vous devez penser que les propriétaires sont en fuite, la plupart, parce que rien n'était préparé. Hélas ! tout se fait par l'ordre de Dieu qui a pitié des malheureux ; ce sont des créatures qui ont une âme aussi bien que nous ; ils n'ont pas demandé la vie, Dieu la leur a donnée, il est bien temps qu'on leur fasse connaître leur Créateur qui leur prépare les mêmes récompenses dans l'éternité qu'à ceux qui sont les premiers sur la terre. Je ne sais pas encore si on va augmenter le nombre des religieuses.

On nous dit que M. Le Vasseur a commencé une Société de Sœurs de couleur (1) ; vous feriez bien de vous mettre au courant de toutes ces choses, je saurais ce que nous aurions à faire. Faites tout le bien possible selon les circonstances. Les pensionnats seront peut-être tracassés, mais n'importe, ne perdez pas courage ; ce temps passera, il faut se soumettre quand on ne peut pas empêcher ; ne désirons que d'être utiles aux malheureux.

Il est question d'envoyer les insurgés dans différents postes sur la côte malgache ; ne vous en effrayez pas, nous serons appelées pour leur faire du bien, soit dans ce lieu ou pour un autre point. Dieu sera avec nous, il nous dirigera.

Vous allez avoir beaucoup de nouveaux missionnaires ; plusieurs sont rappelés, j'espère que cela fera du bien à votre colonie. M. Monnet nous veut du bien ; il fait beaucoup d'efforts pour avoir de bons prêtres. Il paraît que M. Weber (2) n'a pas voulu remplacer M. Dalmond.

Je dois vous dire que nous n'avons reçu que 5.000 francs sur la somme que vous aviez donnée à M. Dalmond, préfet apostolique. Si vous pouviez avoir le reste et nous l'envoyer, nous sommes dans une grande gêne à cause de la révolution. Parlez-moi de vos petites maisons, il me semble qu'elles font le bien, mais elles ont trop peu de monde par moments ; qu'elles écrivent souvent. Pouvez-vous leur être utile ? Que je voudrais recevoir bientôt de vos nouvelles ! Je vais vous envoyer trois petites lettres ; vous ferez votre possible pour les faire parvenir.

Dans quelques jours j'irai à la retraite de Rouen ; pauvre Sœur Théophile, elle a bien de l'ouvrage ! Sa maison devient un village ; je suis sûre qu'il y a près de 400 aliénées. Sœur Basile va mieux ; elle est d'un grand secours à sa tante. Sa petite sœur

1. M. Frédéric Le Vasseur, qui naquit à Bourbon le 25 février 1811, fut plus tard un collaborateur zélé du Vénérable Père Libermann. Pendant un séjour à Bourbon, il fonda cette Congrégation, dite des Filles de Marie, qui subsiste encore aujourd'hui. Le P. Le Vasseur fut élu, en 1881, Supérieur Général des Pères du Saint-Esprit. Il mourut le 16 janvier 1882.

2. Voir la note donnée au volume IV des *Lettres* de la Vénérable (Lettre 696^e, page 325).

Rosalie (1) fait son noviciat à Cluny, mais elle viendra perfectionner son instruction à Paris, et puis nous les enverrons l'une après l'autre à Rouen; il en reste une qui fera son chemin; si elle est bonne religieuse elle nous sera très utile.

Quand vous pourrez nous envoyer du café, vous nous ferez bien plaisir; mais il faudrait le mettre en baril toujours et nous l'adresser par Le Havre ou par Nantes, en nous envoyant une lettre d'avis, le nom du bâtiment et celui de l'armateur, à moins que vous n'ayez une occasion pour Rouen. Si cela gêne, adressez-nous-le en sac, nous en donnerons à Cluny. J'espère que nous allons pratiquer la sainte pauvreté, mais avant tout je voudrais finir de payer nos dettes, après cela, *fiat, fiat!*

.....

Si vous pouvez nous aider, adressez-nous ce que vous nous destinez à Rouen ou à Paris, cela ne fait rien, en nous donnant avis. Je n'attendrai pas votre réponse pour vous écrire, je le ferai dès que le gouvernement aura arrêté quelque chose.

Nous allons vous préparer d'excellents sujets qui auront bien l'esprit de notre saint état, pour renforcer et édifier les faibles que vous avez reçus par le passé. Mon Dieu, qu'on est heureux quand on a l'esprit de son état! Il est bien temps que je m'en aperçoive, n'est-ce pas?

Les colonies vont être renouvelées par le clergé; on prend de grandes précautions, le bon Dieu les bénira; j'ai une grande confiance. Vous ne connaîtrez rien à tout ce que je vous dis sans aucune suite; je suis souvent dérangée, et puis je ne relis pas ma lettre, autrement je n'oserais pas vous l'envoyer.

Adieu, ma bonne fille, priez pour votre vieille Mère qui vous aime avec toutes vos filles.



LETTRE 762^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

S'étonne de son silence. Date de la retraite de Cluny. Préoccupation

1. Plus tard Mère Marie-Victoire Chevreton.

*de la Vénérable pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes.
Rupture des arrangements pour la rue des Postes.*

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 septembre 1848.

Ma bien chère fille,

Que vous est-il donc arrivé dans votre solitude que vous ne nous dites rien ? J'arrive de Rouen tout embaumée de l'amour de Dieu et du prochain. Je ne crains rien, Jésus est avec moi !

Votre Sœur Saint-Bertrand est partie pour Lyncn.

Aussitôt que vous saurez le jour que commencera votre retraite, vous me l'écrirez, afin que je vous arrive au moins le cinquième jour pour avoir les plus abondantes bénédictions. La nôtre finira le 21. J'ai un petit voyage à faire, des religieuses à embarquer à Lorient ; elles se rendent au Sénégal avec le préfet apostolique et ma vénérable Mère Léonie que ses chères filles réclament avec instance. Je voudrais ne partir d'ici que du 5 au 10 ; mais ne dérangez rien de vos arrangements, seulement faites-m'en part. C'est en causant que nous pourrons voir et comprendre ce que nous aurons à faire pour la gloire de Dieu et le salut de celles qui nous sont confiées.

Nous avons rompu les arrangements pour la rue des Postes ; nous passerons cette année comme nous sommes ; le Seigneur nous fera connaître sa volonté sainte. Et puis les événements renversent de beaux projets ; confions-nous en Dieu.

C'est ce que veut faire votre Sœur et amie.



LETTRE 763^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Démarches auprès du Ministère. Conseils pour la conduite à tenir dans ses difficultés.

Paris, 12 septembre 1848.

Ma bien chère fille,

Aussitôt le reçu de votre lettre, nous avons fait les démarches auprès de nos protecteurs que vous connaissez. Nous avons

obtenu du ministre qu'il suspende toute poursuite, qu'on vous laisse tranquille; ainsi comptez là-dessus. Nous avons parlé aussi de la maison des orphelines que nous espérons conserver. Soyez calme, ne vous découragez pas. Faites toujours une lettre que l'on puisse montrer; dites la vérité avec modestie, mais dignement, religieusement; comme on connaît les saints on les honore. Gardez le moins de Sœurs possible auprès de vous. Soutenez les classes gratuites le plus que vous pourrez; tâchez d'avoir des boursières de couleur, cela vous servira. Soyez sûre que nous ferons tous nos efforts pour vous soutenir contre vos adversaires.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère qui vous aime.



LETTRE 764^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

La mauvaise saison retarde le voyage de la Mère Fondatrice. M. le Procureur Joly. Retraites annuelles; son estime pour les Pères Jésuites. Le noviciat de Paris va très bien sous la direction de la Mère Maîtresse; grandes espérances d'avenir.

Paris, 2 novembre 1848.

Ma bien chère fille,

Le froid, les brouillards se font sentir; adieu mes jolis projets de Limoux, Massia, etc.; il faut remettre toutes nos parties pour le printemps. Nous aurons une jolie république à la fleur de rose, tout ira au gré de nos désirs, l'hiver sera le purgatoire qu'il faut traverser, mais le terme n'est pas assuré. Confiance en Dieu et attendons avec parfaite résignation.

J'étais absente, à Cluny, lorsque M. le Procureur Joly est venu; il a promis de revenir, mais n'a pas laissé son adresse; je suis bien fâchée de ne l'avoir pas vu; vous savez combien je respecte et aime cette honorable famille.

J'ai assisté aux retraites de Rouen, de Cluny et de Paris; à chacune je me suis convertie tout de bon. Jamais les retraites n'ont produit autant de bien; toutes faites par les Pères Jésuites.

Je ne trouve rien de comparable à ces bons Pères pour une maison religieuse ; ils nous rendent de grands et d'importants services. Nous espérons beaucoup de Mgr l'Archevêque de Paris ; l'évêque d'Orléans se charge de nos affaires près de Sa Grandeur, c'est en bon train.

Notre noviciat de Paris va très bien ; j'ai la confiance qu'il fournira d'excellentes maîtresses pour les pensionnats, avec les meilleures méthodes. Si le bon Dieu nous conserve la directrice qui le dirige actuellement (1), toute la Congrégation s'en ressentira. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice de temps, de personnes et d'argent ; l'esprit religieux en sera l'âme et la vie ; la bonne éducation, le résultat.

Ma Sœur Marie-Thérèse vous dira toutes les nouvelles que je ne sais pas dire. Adieu ; si l'hiver était doux, j'irais vous voir ; écrivez-nous souvent.

Toute à vous et à vos chères filles.

Votre Mère et amie. Mes respects à M. le Curé ainsi qu'à son frère.



LETTRE 765^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sollicitude pour l'instruction des maîtresses de classe.

Paris, 3 novembre 1848.

Ma bien chère et bien aimée fille,

Vous voilà enfin un peu plus clouée dans votre belle chambre ; et moi, à Paris, toute préoccupée des placements. Il m'en coûte beaucoup de renvoyer en maisons celles qui n'ont qu'un commencement d'instruction avec des dispositions ; nous allons tâcher de les garder pour en faire de bonnes maîtresses.

Je suis si préoccupée que je ne peux vous écrire. Je viens de

1. Mère Marie de Jésus Bajard, devenue plus tard Supérieure Générale.

renvoyer le petit trousseau de Sœur Dominique avec 200 francs d'argent pour ses premiers besoins.

La lettre est achevée par Sœur Marie-Thérèse Griffaut.



LETTRE 766^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sacre de Mgr Monnet. Entretien du Nonce avec l'archevêque de Paris. Les religieuses de Picpus. Questions relatives aux noviciats de Cluny et de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 5 novembre 1848.

Ma bien chère fille,

Je veux vous dire que j'ai assisté au sacre de M. Monnet, du Saint-Esprit : le voilà évêque de Madagascar et Nossi-Bé. Il sera de la Propagande, à la disposition des Missions étrangères ; il compte faire sa résidence à Bourbon, mais je crois qu'il n'est pas au bout de ses peines ; son succès lui sera un sujet de chagrin.

.....

Le saint Nonce a parlé à l'Archevêque de Paris pour les Sociétés religieuses persécutées ; l'Archevêque a promis tout ce qu'il désirait. Les Supérieures Générales doivent avoir toute liberté dans leur administration et le placement des sujets. Les Dames de Picpus ne pouvaient ni donner l'habit, ni faire des vœux depuis cinq ans, pour des difficultés que l'évêque de Chalcedoine leur avait suscitées, parce qu'il voulait être leur Supérieur Général ; la Supérieure avait pour appui le Nonce, mais l'Archevêque de Paris était contre elle. Les religieuses, au nombre de plus des trois quarts, étaient contre la Supérieure ; n'importe, elle a soutenu les Statuts de la Fondatrice qui était sa compagne comme vous êtes la mienne ; le nouvel Archevêque les a approuvés, elles viennent de faire une grande cérémonie, après cinq ans !

J'ai eu un long entretien avec vos chères filles : l'une d'elles avait dit à nos postulantes que si elles prenaient l'habit à Paris,

on le leur ferait quitter à Cluny et qu'on exigerait deux ans de noviciat. Ceci venait de Moulins. J'ai fait un petit discours qui paraissait un à-propos naturel, et toutes ont compris l'erreur de pareilles prétentions. J'espère que cela ne se représentera plus. Cependant je vous conseille de ne recevoir aucune postulante qui ne puisse payer pension et dot. Je me charge de convertir celles qui sont près de nous; toutes les autres vous diront ce qu'elles pensent de notre noviciat, de la formation et de l'éducation des novices.

La sœur de M. le Curé d'Azé partira pour la salle d'asile à la fin de novembre. M. le Curé nous écrira quand tout sera prêt, il a reçu ce qu'il désirait pour monter sa classe.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 767^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Les sujets n'ont pas l'instruction suffisante. Placement de quelques Sœurs. La Vénérable remet son voyage de Limoux au printemps.

Paris, lundi 3 novembre 1848.

Ma bien chère fille,

Je vous ai écrit deux mots sur un chiffon de papier, j'en ai des remords. Je recommence pour vous dire que nous gardons à Paris la plupart de vos filles qui ne sont pas assez instruites; on attendra pour les placer; d'ailleurs, en ce moment, on ne nous presse pas beaucoup. Ce sont des premières maitresses qu'on voudrait, il n'y en a pas même de secondes. Elles montrent beaucoup de zèle, de désir de s'instruire; nous tâcherons de les secourir. Je vais en placer une à l'école de Senlis, une des Sœurs du Creusot. Sœur Léonore ne va pas mal; je crois que nous en viendrons à bout, le bon Dieu a ses moments.

Sœur Dominique est enfin partie; elle nous a envoyé son habit, avec une demande que nous avons remplie, même au delà.

Quel malheur de rencontrer de tels sujets! hélas! nous avons bien besoin des lumières divines pour ne pas nous tromper! La jeune personne dont je vous ai parlé a beaucoup pleuré; enfin, nous l'avons reçue après bien des promesses.

Si le temps n'était pas si triste, je serais partie pour Limoux avec une bonne occasion; mais remettons la partie au printemps si je suis encore de ce monde. Je vais écrire une longue lettre à Sœur Clotilde. Nous avons des nouvelles des colonies, un peu moins mauvaises; je pense qu'il y aura besoin de religieuses dans quelques mois.... Adieu.



LETTRE 768^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nouvelles des colonies. Mgr Monnet. On craint une réminiscence de la révolution. Faire un bon choix d'aspirantes. Peines relativement à plusieurs Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 novembre 1848.

Ma bien chère sœur et amie,

Aujourd'hui je suis un peu débarrassée, je peux vous parler plus à l'aise. Nous avons reçu des nouvelles de la Martinique; la position de nos Sœurs devient meilleure, elles sont appréciées par toutes les couleurs. A mesure que le calme se rétablit, la misère générale est mieux connue, cela nous donne occasion d'être plus utiles. Cayenne est supérieure par sa bonne administration. Cependant tout n'est pas rose; le clergé n'est pas bien organisé, cela sera difficile.

Mgr Monnet est si heureux qu'il ne se reconnaît plus. Madagascar pourrait bien nuire à sa belle santé; je crois qu'il préférerait les Antilles. Si Dieu les lui accorde, je pense qu'il nous sera favorable. Les colons les plus marquants le désirent. Je suis allée à son sacre; jamais plus grand évêque, il était magnifique!

Gardez vos chères Sœurs encore quelques semaines seulement. On attend Sœur Marie Bec de Saint-Affrique, ainsi qu'une Sœur qui vient de Limoux. Nous sommes bien du monde ; si la révolution nous tracasse comme on le craint, il ne faudrait pas être si nombreuses...

Dites-moi qui est à Rully, j'ai oublié de vous en parler. Je désire que vous ne receviez que des postulantes qui ne soient pas à charge : peu et bon. Nous ne pouvons pas toujours nous glorifier de notre passé. Si le bon Dieu est content je m'en consolerais, mais nous avons quelques pauvres têtes ! elles veulent toutes être près de moi. Sœur N... vient de partir pour son pays. Elle a trompé d'une manière incroyable ! la pauvre Sœur Ignace de Bourbon était sa dupe !... Je viens de tout changer à la maison d'école de Senlis. Sœur Bernard est Supérieure, Sœur Ignace est en disponibilité. Vous auriez bien dû la laisser à Bourbon ; c'est encore mon lot ! Si je pouvais vous voir souvent, je vous en dirais long ! Notre divin Maître, sur ses douze apôtres, ne manquait pas de misères ; ils avaient fait leur noviciat, ils n'en avaient pas moins gardé quelques défauts ; cela me console et me fait prendre patience avec moi et les miens.

Dites à ma bonne Sœur Joséphine que son édredon me tient bien chaud ; on me l'a donné malgré moi ; quand elle partira je le lui rendrai. On a mis sa malle au roulage. Toutes vos filles vous présentent leurs sentiments respectueux ainsi qu'à leurs maîtresses, surtout à notre vénérable Père Genty.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 769^e

SANS INDICATION DE PERSONNE

Mgr Monnet. Beaucoup de sujets à Paris ; on en profite pour les instruire et en faire de bonnes religieuses. Bonne marche du noviciat.

Paris, 12 novembre 1848.

Je ne veux pas laisser partir le courrier sans vous dire : courage. M. Monnet est évêque de Madagascar ; je ne sais pas

s'il ne serait pas aussi content de l'être des Antilles ; je crois qu'il en est question, cela se dit tout bas. M. Doublet désire être son grand vicaire, M. Guyard, de la Guadeloupe, lui disputera la place. Mon Dieu, dans quel temps vivons-nous !

Notre maison de Paris est pleine de sujets, nous aurons le temps de les instruire et d'en faire de bonnes religieuses. Il ne fallait rien moins que la révolution pour nous faire atteindre ce but si nécessaire et si désiré. Nous avons reçu 24 Sœurs de Cluny, autant à Paris, vous voyez que Sœur Marie de Jésus est bien occupée ; au noviciat cela marche à merveille.

Je suis aussi heureuse qu'il est possible de l'être dans cette vie de misère.

Adieu, ma bien chère fille, je suis toute à vous.



LETTRE 770^e

A LA SŒUR CHANTAL CLAIREFOND, A VILLERS-BRETONNEUX

La Mère Fondatrice se propose d'aller la voir. Situation inquiétante à Paris. État des maisons de France. Formation des novices. Charges onéreuses.

Paris, 12 novembre 1848.

Ma bien chère fille,

Votre petite lettre m'a fait le plus grand plaisir. Je pense souvent à notre voyage manqué ; combien cela m'a contrariée ! Je vous promets de nouveau de ne pas aller dans le Nord, Breteuil ou autre, sans aller chez vous.

Nous ne sommes guère tranquilles ; on parle toujours de guerre, de révolution et surtout de misère. Nous sommes soumises à la sainte volonté de Dieu, là seulement nous trouverons le repos. Les maisons de France vont assez bien ; les pensionnats ont augmenté, moins le nôtre qui se remplit de novices bien intéressantes, mais peu fortunées. Nous travaillons avec courage à les bien former à la vie religieuse et à donner l'instruction nécessaire à celles qui sont destinées à élever la jeunesse.

Nous formerons des premières maitresses qui soient capables de diriger un pensionnat selon l'esprit de notre saint état. Pour remplir ce noble but, nous aurons besoin du concours de la Société, je ne doute nullement qu'elle ne s'y prête avec plaisir, si le besoin s'en fait sentir. Pardon, ma bien chère fille, de vous dire si longuement ce qui pouvait se dire d'un mot.

Mille choses aimables à vos chères compagnes ; qu'elles prient pour leur vieille Mère. Présentez mon profond respect à M. le Curé ; et vous, ma chère fille, vous savez que je vous aime, priez pour moi.



LETTRE 771^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Situation politique en France et dans les colonies. Le noviciat de Paris donne de bonnes espérances. Nouvelles de ses nièces. Affaires temporelles. S'entendre avec le Père Le Vasseur pour des agrégées. R. P. Libermann. On enverra des Sœurs à Bourbon. Mgr Monnet. Le Saint-Père obligé de quitter Rome. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 novembre 1848.

Ma bien chère et bien aimée fille,

J'attendais le départ de Mgr Monnet pour vous écrire. Je crois qu'il n'est pas bien pressé de partir, je profiterai de la première occasion pour vous adresser ces lignes qui ne sont pas gaies ; nous sommes dans l'attente des tribulations républicaines. Les partis sont en présence ; on est sur le point de nommer le président ; cela fait qu'on ne peut compter sur rien. Les colonies continuent à se débattre contre l'anarchie et la misère ; on fait tout son possible pour calmer les passions mises en jeu. Les prêtres, les religieuses bien dirigées peuvent empêcher beaucoup de mal, mais elles sont en trop petit nombre. Le

gouvernement du moment refuse d'en envoyer faute d'argent ; nous mettons ce temps à profit.

Le noviciat de Paris est très nombreux et admirable de bonne tenue. J'espère que Dieu vous fera la grâce de vous envoyer de très bons sujets ; l'apparence est consolante. Nous avons dû prendre des mesures extrêmes pour quelques sujets : on acquiert de l'expérience à ses dépens ; si le bien en résulte, il faut en remercier le bon Dieu.

Rosalie Chevreton, votre nièce, a pris le saint habit de Saint-Joseph. Elle est fervente, ce sera une bonne religieuse, très instruite ; sa sœur, Sœur Basile, qui était malade, vient d'être guérie par un médecin spécial ; Sœur Théophile vous l'écrira. La prise d'habit et la profession a été de 59 à Cluny ; j'étais à la retraite, tout s'est bien passé.

Vous me parlez de nos rapports avec la Propagation de la Foi. Ces messieurs n'ont pas encore payé la dette du bon Père Dalmond, mais ils payeront. Il faut qu'on vous donne des lettres de change venant d'eux, ou qu'ils en envoient au lieu d'argent ; mais demandez des traites du Trésor deux ou trois fois par an, cela ne souffre aucune difficulté. Le Supérieur des Frères vous dira la marche qu'il suit, vous pouvez vous fier à lui, il entend bien son affaire.

Pour le nombre des Sœurs, il ne faut pas tracasser, cela reviendra. Vous pourriez recevoir des jeunes personnes de couleur comme religieuses agrégées, les bien instruire afin de les rendre propres à l'instruction des noirs. Nous en avons dans les Antilles et à Cayenne. Entendez-vous avec mon Père Le Vasseur du Saint-Cœur-de-Marie ; c'est son Supérieur qui m'a donné ce conseil pour vous le transmettre. Quel bien ces bonnes filles agrégées feraient en soutenant nos Sœurs ! et puis vous pourriez en adjoindre dans vos classes gratuites. Je ne fais que vous indiquer une chose bonne et utile, mais c'est à vous à examiner devant Dieu si la chose est faisable. Rapprochez-vous des missionnaires le plus que vous pourrez. M. Libermann, leur Fondateur, est Supérieur du Saint-Esprit ; je ne sais si les anciens Spiritains seront contents ; je le désire, ils ne peuvent

qu'y gagner, dites-le bien de ma part à ceux que je connais. Je vous prie de présenter mon profond respect à Monseigneur, j'espère que sa santé est bonne et que vous lui donnez des sujets de consolation.

Nous ne savons si nous vous enverrons des Sœurs bientôt. Notre République n'est pas encore tout à fait finie : il lui manque son chef. Ce n'est que le 10 décembre qu'il sera nommé ; on craint les rivalités ; cela pourrait nous amener la guerre civile. Nous nous reposons en Dieu ; rien n'arrive sans son ordre ou sa permission.

Nous vous enverrons ce que vous désirez par nos Sœurs qui ne partiront pas avant le mois d'avril. On vient de me dire à la Marine que le gouverneur de Mayotte demande cinq Sœurs pour l'instruction : trois seront réparties sur les petites maisons, les deux autres sont pour remplacer les malades, mais vous pourriez les garder à Bourbon. N'en demandez pas pour le moment ; on attend les nouvelles avec impatience, on ne sait encore rien de l'arrivée du gouverneur...

Le grand Mgr Monnet pourrait bien nous arriver un beau jour avec sa superbe mitre et sa crosse, en allant évangéliser les peuples de Madagascar dont il est évêque. Nous lui donnerons nos fines dépêches et nos jolies commissions. Pauvre Père ! j'ai bien peur que sa carrière ne soit bien abrégée par l'insalubrité de ces tristes contrées.

Nous sommes dans de bien vives alarmes, vous le saurez par les journaux. Notre Très Saint-Père le Pape est obligé de quitter Rome ; nous avons espéré qu'il viendrait en France, mais il a décidé qu'il devait s'éloigner de Rome le moins possible. Prions beaucoup pour les besoins de l'Église. Si ma lettre ne part pas de suite, je vous dirai de quelle manière et par qui nous sommes gouvernés, et si les Sœurs partiront bientôt.

10 décembre.

Allons, nous voilà sous l'administration de Bonaparte !
Disons mieux, Dieu se rit des projets des hommes ; il accomplit

son œuvre malgré la finesse, la ruse des méchants ; courbons la tête et disons : *Fiat, fiat!*

Soyons bonnes religieuses et n'ayons peur de rien. Depuis si longtemps que ma lettre est commencée, il est temps que je me taise ; vous n'y comprendrez rien. Écrivez-nous souvent ; ce sera par les Sœurs que je vous dirai le reste.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Votre Mère et amie.



LETTRE 772^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Affaires temporelles. Situation financière très tendue.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 30 novembre 1848.

Ma bien chère fille,

Je voudrais pouvoir recevoir l'argent aussi vite que vous le demandez, mais c'est difficile. Jamais nous ne pourrions suffire à vos dépenses ; les temps sont si malheureux qu'on ne doit songer qu'à payer ses dettes, mais ne rien faire de nouveau.

Si je ne vais pas vous visiter, c'est par économie ; et vous tourmentez Monseigneur pour vous faire une cérémonie qui vous coûtera l'argent que vous devez à vos ouvriers ! Payez donc, et ne faites plus de dettes que vous ne puissiez pas payer.

Compiègne nous ruine, et tant d'autres ; les colonies de la Guadeloupe et de la Martinique crient misère ; arrêtons-nous et ne faisons rien de plus.

Adieu, ma bonne fille, vous avez assez de bouches à nourrir, n'en demandez pas davantage.



LETTRE 773^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Un mot des jeunes Sœurs. Douleur de l'oppression du Saint-Père.

Paris, 30 novembre 1848.

Ma bien chère et bien aimée fille,

Je n'ai qu'un petit moment pour vous dire : Courage. J'attends le récit de votre voyage en de longs détails. Sœur Léonore vous a écrit les détails de ce que vous désiriez ; elle l'a fait mieux que moi. Vous pourrez voir si vos Sœurs sont contentes. Nous faisons notre possible pour leur être agréables ; il faut bien les soigner pour les rendre capables de soutenir le moindre examen. Partout on travaille pour acquérir ce qui manque : vertu et le reste !

Vous partagez la douleur de toute l'Église ; hélas ! notre Saint-Père est dans l'oppression. Faisons une sainte violence par nos prières, nos mortifications, au Dieu de bonté qui veut une victime pour l'expiation des désordres qui dévorent la société.

Adieu, je suis si triste que je ne sais ni ce que je dis ni ce que je fais.

Votre sœur et amie.



LETTRE 774^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Les temps actuels. Inspirer l'esprit de pauvreté et la simplicité. Bien choisir les vocations. Installation prochaine à Bièrres. Mort édifiante d'une Sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mercredi, décembre 1848.

Ma bien chère fille,

Comment allez-vous ? il fait bien froid. Nous avons des nouvelles de presque toutes les maisons de France ; chacune se

plaint, mais doucement. Les rentrées des classes sont bonnes ; mais on a peur, on paye mal, on n'a pas d'argent.

Je commence à croire que nous aurons bien de la peine à remplir nos engagements. Si on veut attendre, nous payerons bien les intérêts, en attendant que le gouvernement s'exécute. Nous profiterons de ce temps pour inspirer l'esprit de pauvreté d'abord aux Sœurs et surtout aux novices qui seront, je l'espère, meilleures que leur Mère.

Tâchons, ma bien chère fille, de donner l'exemple de la simplicité primitive ; car nous avons déjà besoin de réforme, plus pour nous que pour les autres. Ne pensons donc qu'à bien choisir les sujets qui se présenteront pour être religieuses. Que leur piété soit sincère, un bon jugement ; ne pas craindre de renvoyer celles à qui ces vertus manquent. Je me réjouis de mettre la main à l'œuvre ; j'espère commencer en arrivant à notre chaumière de Bièvres, en mars prochain. Vous savez que nous sommes à la fin de notre bail ; nous ne conserverons qu'une toute petite maison à Paris. Nous voulons renaître de nos cendres. Dieu sait ce qu'il veut faire de nous ; sa volonté sera notre loi.

Nous avons à vous annoncer la mort bienheureuse de notre chère petite Sœur Agnès du Mesnil-Saint-Firmin, décédée à notre maison de Meaux d'une fièvre typhoïde ; elle a édifié toute cette ville par sa sainte mort, sa figure angélique faisait accourir au couvent pour voir une sainte.

.....



LETTRE 773^e

A LA SŒUR SCHOLASTIQUE DELORME

Supérieure à la Trinidad

Sa lettre lui apporte de la consolation. Maison de Sainte-Lucie. Consulter M. Poirier. Agitation à Paris. Craindre l'esprit du monde. La

Vénérable Mère désirerait tenir un Chapitre Général. Écrire souvent. Conseils relatifs aux Filles du Saint-Cœur-de-Marie.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU,

Paris, 9 décembre 1848.

Ma bien chère et bien aimée fille et amie,

Votre lettre m'a fait un plaisir bien doux ; vous m'ouvrez votre cœur tout entier, quelle consolation pour une Mère qui aime ses enfants ! Le bon Dieu vous bénira, je n'en doute pas ; déjà il vous comble de ses bienfaits en donnant à votre maison une si douce prospérité. Vous avez de bonnes compagnes ; elles vous aident à porter le joug du Seigneur qui souvent voudrait s'appesantir. Votre santé s'améliore, j'en remercie le bon Dieu. Courage et persévérance, la récompense est au Ciel !

Causons un peu de la maison de Sainte-Lucie. Ma chère fille, ne cherchons pas à entraver l'œuvre de Dieu. Nous avons accepté cette Société naissante (1) sans en prendre la responsabilité ; si elle demande à se réunir à nous, croyant y trouver plus de moyens de faire le bien, je crains que ni les unes ni les autres n'y gagnent. Je voudrais bien être près de vous, seulement un mois, nous nous entendrions beaucoup mieux que par lettres. Monseigneur est votre Supérieur, suivez ses conseils ; il connaît le pays, les couleurs ne font plus rien. Et puis la lettre de votre digne aumônier est bien sage ; faites votre possible pour vous rapprocher de son avis. Je me sens portée à partager son opinion sur bien des points, mais je n'ose pas entrer dans les détails. Consultez bien M. Poirier (2) ; dites-lui tout ce que

1. La Société des Filles du Saint-Cœur-de-Marie. (Voir note donnée au IV^e volume des *Lettres* de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, page 303.)

2. M. Poirier naquit à Redon (Ille-et-Vilaine), le 7 octobre 1802. Il fit ses études ecclésiastiques à Saint-Sulpice et fut promu au sacerdoce le 8 juin 1823. Entré dans la Congrégation des Eudistes en 1839, il fut envoyé à la Trinidad et employé au collège Saint-Georges que le P. Bertin venait de fonder à Port-d'Espagne et que l'intrigue et la malignité firent tomber. Resté à la Trinidad comme vicaire général, le P. Poirier s'y fit remarquer par son zèle et son dévouement. En 1858, il fut nommé évêque de Roseau, et si la Dominique est aujourd'hui presque tout entière catholique, elle le doit à sa piété et à son zèle. Au concile du Vatican, il prit rang parmi les infailibilistes les plus déclarés et plus d'une fois il lui arriva de tenir tête

vous pensez pour et contre, le bon Dieu l'éclairera et vous arrangerez les choses de manière que tous soient contents.

Depuis quelques jours, nous sommes tristes, inquiètes; on craint la révolution, les méchants s'agitent, menacent; les bons ripostent le plus qu'ils peuvent. Nous touchons au jour solennel de la nomination du président. Dieu veuille nous le donner chrétien et bon; nous en avons besoin. J'ai la ferme confiance que nous serons plus chrétiens avec un nouveau gouvernement; prions bien, afin que le bon Dieu leur donne son Saint-Esprit.

Ma bien chère fille, craignez l'esprit du monde pour tout ce qui vous touche; l'amour des richesses le suivrait de bien près. Je suis enchantée que nos maisons des Antilles soient un peu plus pauvres, elles n'en seront que plus ferventes et elles y gagneront.

Que je serais heureuse si je pouvais voir toutes les Supérieures avant de mourir! Nous aurions besoin de tenir un Chapitre général pour régler beaucoup de choses qui ne sont qu'ébauchées. Il faut prier, prier beaucoup pour que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse. Vous viendrez, n'est-ce pas? vous amènerez ma bonne Sœur Léonce... qui a tant de peur de s'éloigner de la Basse-Terre! Elle se donne tant de mouvement pour agrandir sa pauvre et sainte maison! elle fait tout en secret, elle n'a rien à dire à sa Mère que des tendresses!...

Ma chère fille, je vous prie d'être tranquille sur votre petite nièce; elle est dans notre meilleure maison pour les enfants de son âge. Elle ne savait absolument rien, impossible de lui laisser perdre son temps dans une grande classe. Vous serez contente de ce que nous aurons fait pour elle par les bons résultats; sa maman peut la voir souvent. Je ne me charge pas de vous dire tous les remerciements que nous vous devons pour les efforts

aux adversaires de la définition et de les réduire au silence. Il mourut comblé d'honneurs le 28 avril 1878. Son cœur fut rapporté au scolasticat des Eudistes, à La Roche du Thiel, près Redon, par le Frère Marie, son compagnon et son fidèle serviteur. Mgr Poirier était comte romain, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire et chevalier Grande-Croix du Saint-Sépulcre. — Une de ses nièces, la Mère Alphonse, devint Supérieure principale des communautés de Saint-Joseph de Cluny, à la Trinidad et autres îles voisines, où elle fit aimer et bénir son administration. Elle mourut en 1885.

que vous faites afin de nous venir en aide dans ces temps malheureux ; ma Sœur Marie-Thérèse en fait son affaire.

Écrivez-nous souvent ; donnez-nous des nouvelles des trois maisons (1), puisque toutes nous sont chères ; celle des Sœurs créoles demande de votre part beaucoup de bonté et de confiance ; tâchez de bien les comprendre, approuvez franchement le bien qu'elles veulent faire, entrez dans leurs vues autant que vous le pourrez, et puis, plus tard, on pourra régulariser. Tenez-moi au courant de leurs dispositions. Si vous croyez que je doive leur écrire, vous me le direz. Ne cherchons en tout que la volonté de Dieu.

Mon affection à toutes nos chères filles ; qu'elles prient pour leur vieille Mère, le bon Dieu écoute les vœux des enfants.

Sœur Marie-Thérèse vous dira le reste.



LETTRE 776^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sa sollicitude pour le bien des sujets et des œuvres. Renouvelle ses recommandations sur le choix des vocations.

Paris, 15 décembre 1848.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 12 décembre avec tout le plaisir que j'en attendais. Je vois que votre intérieur est tranquille, quelques mauvaises têtes de moins font beaucoup. Pour Paris, cela ne fait rien. Sœur N. a jugé qu'il fallait baisser pavillon et se conformer, nous la tenons en disponibilité ; elle travaille, enfin je la crois mieux qu'à Cluny.

Nous faisons de grands efforts pour instruire les nouvelles professes, cela va doucement ; les postulantes marchent plus vite ; c'est heureux que l'on nous donne du temps, mais il y aura des départs en mars ou avril. Partout on nous réclame ; il faut

1. Les maisons de la Trinidad, de Sainte-Lucie et de la Grenade.

nous fixer, ne pas accepter de nouvelle maison avant d'avoir rempli nos engagements, de manière que nous n'ayons plus à nous occuper que des colonies.

Je vous le répète, choisissons bien les sujets; qu'elles soient en état de payer leur pension, qu'elles soient jeunes, mais surtout pieuses, de bonne santé, bon jugement, parlant franchement. Vous riez de moi, vous dites que vos choix valent bien les miens; hélas! c'est vrai; que de misères!... Priez pour moi.

Votre sœur et amie.



LETTRE 777^e

A LA SŒUR RÉGIS FLÉCHEL, A TAHITI

Désir de solitude de la Mère Fondatrice. Un mot de la nièce de Sœur Régis. L'amiral Bruat, gouverneur des Antilles. Fait apprécier aux Sœurs la mission qui leur est confiée. Donne des nouvelles des Sœurs de Madagascar, Mayotte et Nossi-Bé.

Paris, 18 décembre 1848.

Ma bien chère fille et toutes vos chères compagnes que je n'oublie pas au milieu de nos peines et chagrins de toutes sortes, je me surprends à désirer vivre près de vous, loin des pays civilisés. Si vous avez les secours de la religion, je ne vous plains pas.

J'ai reçu avec reconnaissance votre joli cadeau; il fait l'admiration de tous ceux qui le voient; quand je connaîtrai qui en sera digne, je le lui offrirai. Votre nièce a pris cœur à l'ouvrage, elle va très bien; nous en ferons, je l'espère, une bonne Sœur de Saint-Joseph.

M. l'amiral Bruat est gouverneur des Antilles; il est l'ami, le protecteur de toute la Congrégation, il le dit tout haut, c'est beaucoup pour nous dans le temps où nous vivons! J'ai chargé ma Sœur Marie-Thérèse de répondre à tout ce que vous désirez savoir, parce que je n'y vois pas très clair. Je suis dans mes soixante-dix ans; j'écris peu, seulement pour vous dire: cou-

rage, travaillons à faire notre possible pour répondre aux desseins de Dieu sur nous.

Quelle belle mission vous est confiée! ah! sentez-en tout le prix, tâchez de ramener à la religion un grand nombre de jeunes filles indigènes comme celles que la Providence vous a confiées et qui nous consolent de bien des peines. Dites à nos chères filles que le ciel sera la récompense de leurs travaux. Dieu est au milieu de vous autant et plus qu'en France. Aimez votre position, mes bien chères filles; c'est pour la gloire de Dieu que vous avez quitté votre patrie et tout ce qui vous était cher, mais songez que l'éternelle possession de Dieu en sera l'éternelle récompense.

Que j'envie le sort de mes chères Sœurs Boyer qui sont en pays encore plus sauvage que le vôtre! leurs lettres nous ont fait le plus grand plaisir. Leur sœur aînée (1) qui est à Madagascar fait merveille; elles ne sont que trois et font la classe à 15 sauvages, et puis elles ont un hôpital souvent très nombreux. On va augmenter leur nombre. Celles de Mayotte, de Nossi-Bé vont bien aussi; elles ont encore à instruire des indigènes plus sauvages que les vôtres, eh bien! elles sont très contentes; nous allons leur envoyer cinq Sœurs en augmentation.

Priez pour nous, mes bien chères filles, nous ne vous oublions jamais; priez pour moi particulièrement, je le fais pour vous.

Votre toute dévouée Mère et amie.

1. Sœur Claire Boyer, qui fut la première Supérieure de Sainte-Marie de Madagascar, administra cette communauté pendant trente-sept ans avec un zèle admirable. Elle mourut subitement, au milieu de ses occupations, de la rupture d'un anévrisme, le 4 août 1883. L'île était alors sans prêtre; néanmoins, par les soins des Sœurs, les funérailles de la bonne Mère ne manquèrent pas de pompe, et tous les fonctionnaires y assistèrent. Son corps fut porté à l'église où l'on chanta les prières liturgiques. M. le Résident fit élever un mausolée à la vénérée Supérieure, en reconnaissance des nombreux et importants services qu'elle avait rendus à la colonie. C'est à Sœur Claire, qui assista Mgr Dalmond, préfet apostolique de Madagascar (mort en 1847), qu'on doit une relation écrite des derniers jours de ce saint prêtre. Sœur Claire était née à Ségonzac, en 1813. Deux de ses sœurs, également religieuses de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, les Sœurs Sophronie et Marcelline, se dévouèrent à Tahiti dès les premières années de cette fondation.



LETTRE 778^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

On attend le Saint-Père à Paris. Nouvelles des colonies. Recommande instamment le choix des sujets. Renvoi d'une Sœur. Affaire d'Autun. Bienveillance de l'Archevêque de Paris. Conseils relatifs aux établissements. Bien étudier les postulantes. Lui amener les Sœurs dont elle veut disposer.

Fin de 1848.

Ma bien chère et bien excellente fille,

Voilà encore du nouveau : notre Très Saint-Père le Pape en France, dans quelques jours à Paris (1)! Vous dirai-je que cela me fait plaisir? J'adore les desseins de Dieu et me soumetts à sa volonté; j'attends, j'espère; il sera plus en sûreté en France qu'en Italie. Redoublons de prières pour apaiser la colère de Dieu.

Les nouvelles des colonies sont mauvaises, mais j'espère qu'on va reprendre courage. On demande des Sœurs de toutes parts; on ne sait pas encore quand elles pourront partir, j'attends. Dites-moi comment vous allez.

Choisissez bien les sujets; il y en a de médiocres, peu de très bons, quelques-uns de répréhensibles. Nous renvoyons Sœur M., de Rully, qui nous amena sa petite sœur l'année passée; impossible de la garder, elle va nous quitter. Sœur L. en fera autant; je ne m'y opposerai pas, cependant elle ne fait ni bien ni mal, peut-être trouvera-t-on sa place si elle reste.

Je reçois à l'instant votre lettre. Vous avez eu de la peine à Autun; j'en suis fâchée, mais pas étonnée, toutes démarches sont inutiles. De mon côté j'en ai fait près de l'Archevêque de Paris qui nous a reçues paternellement, en nous donnant les meilleures espérances. Nous aurons le noviciat à Paris, il ne veut nous gêner en aucune manière. L'administration de la Congrégation regarde la Supérieure Générale, surtout la fondatrice, etc... voilà son

1. La révolution à Rome pouvait faire craindre ce déplacement. On sait que le Saint-Père Pie IX ne vint pas en France, mais se rendit à Gaëte.

langage. Je suis si peu accoutumée à tant de douceur spirituelle que je n'ose pas y croire ; priez le bon Dieu qu'il achève son œuvre.

On m'a dit à la Marine qu'il faudrait beaucoup de religieuses pour le mois de mars ; d'ici là, nous verrons. Ne faisons point de nouvelles maisons, nous pourrions même supprimer celles qui ne marcheraient pas bien. Simplifiez celles qui veulent entreprendre plus qu'elles ne peuvent...

Remarquez bien les postulantes qui n'ont pas de jugement, pas de courage, qui sont entêtées, et le reste ; renvoyez-les. Celles que j'ai amenées sont la plupart médiocres ; elles ont bonne volonté, mais il leur faudrait du temps pour les rendre propres à l'instruction. Quand elles tiendront la clef de l'étude, elles marcheront selon leurs capacités. Préparez-nous celles que vous devez nous envoyer, mais attendons le mois de janvier. Si Paris doit brûler, il sera bon de ne pas y être en grand nombre. Nous allons nous retirer en partie à Bièvres, à trois lieues de Paris ; notre maison est prête, mais pas très grande, c'est dans le genre de Bailleul.

Dites de combien de bonnes Sœurs vous pourrez disposer, vous nous les amènerez. Sœur Vincent pourrait vous remplacer pour les grandes choses, Sœur Joséphine pour le pensionnat, Sœur Émilienne pour le noviciat ; trouvez quelqu'un pour la lingerie, après cela venez nous amener vos filles. Nous irons passer quelques mois en retraite à Bièvres, dirigées par un bon Père Jé-suite ; si le Père Bertrand est à Paris (1), c'est lui qui nous dirigera. J'attends votre réponse pour vous dire autre chose.

Votre sœur et amie.

1. Le Père Bertrand, dont la Vénérable Mère parle quelquefois dans ses lettres, appartenait à la Compagnie de Jésus et avait été envoyé comme missionnaire dans l'Inde. C'est ce qu'apprend une lettre de la Chère Mère Rosalie, datée du 19 décembre 1849, par laquelle elle demande au R. Père Maillard, Supérieur, d'envoyer le P. Bertrand à Cluny, « pour prêcher une retraite aux élèves du pensionnat ».



LETTRE 779^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

A propos d'un envoi. Mutations. Préparatifs pour l'embarquement de plusieurs Sœurs.

Paris, mardi, fin de 1848.

Ma bien chère fille,

Nous venons de recevoir le cher ballot attendu par bien des gens, mais en particulier par les gourmands qui ont apprécié le superbe pâté qu'on a trouvé excellent; je me suis chargée de vous offrir des remerciements. Nous vous remercions beaucoup de votre ballot, nous y avons trouvé tout ce que vous annoncez, en bon état.

Nous vous avons envoyé deux bonnes Sœurs; renvoyez-nous ma Sœur Saint-Pierre le plus tôt que vous pourrez. Nous pensons que le départ des Sœurs de Bourbon sera retardé à cause des affaires ministérielles; on ne partira que vers le mois d'avril, avec un bâtiment qui ira dans l'Inde. Je n'en suis pas fâchée, nous serons mieux préparées.

Je vous envoie la lettre du voyage de nos enfants de Bourbon. Il y a près de deux mois que je n'ai pas vu Sœur Marie-Thérèse de Bièvres; je sais qu'elle est contente, qu'elle a une excellente Sœur. Nous allons avoir à embarquer au Havre 11 Sœurs que vous accompagnerez. Faites faire quatre à cinq douzaines de guimpes, bien arrangées et blanchies, et deux douzaines de chemises, s'il vous plaît. Tout cela doit être prêt le 25 février, jour du passage, à moins que le vent ne soit mauvais.

Écrivez-moi souvent. Adieu, toute à vous.



LETTRE 780^e

A LA SOEUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

Blâme son indépendance dans la gestion du temporel; s'accuse de ne pas lui en avoir demandé compte plus tôt. Insiste sur le respect dû à l'au-

torité, sur l'union, l'invite à la confiance. Vanité des choses de la terre. Estime et amour de la sainte pauvreté.

1848.

Ma bien chère fille, Sœur Léonce,

Je profite de la bienveillance d'un saint missionnaire pour causer avec vous sur vos embarras qui, je l'espère, ne dureront pas longtemps. J'attends les comptes que vous m'annoncez. Je prendrai des conseils afin de prévenir de pareilles catastrophes. Nous sommes compromises l'une et l'autre vis-à-vis de la Congrégation. Moi, pour n'avoir pas exigé les comptes et l'emploi des recettes, selon les Statuts approuvés, que vous connaissez aussi bien que moi; vous, pour vous être soustraite à cette obligation. Vous l'avez exigée de toutes les maisons dépendant de vous, vous deviez comprendre par là que vous étiez obligée à la même obéissance envers votre Supérieure Générale. Enfin, il faut espérer que cette leçon nous servira à toutes les deux, ma bien chère fille. Nous ne pouvons pas toujours suivre notre bon cœur, quand nous avons à rendre compte de l'emploi des recettes et dépenses. Voulez-vous être heureuse? marchez toujours d'accord avec votre Mère à qui Dieu a donné les grâces de fonder la Société de Saint-Joseph dont nous sommes membres, selon sa sainte volonté. Vous savez, ma bien chère fille, que la tête commande, que les membres agissent; ils ne peuvent se passer les uns des autres sans qu'il y ait désordre. L'union fait la force. Ne craignez pas de m'ouvrir votre cœur, le mien est tout à vous, nous avons besoin d'une mutuelle confiance; je vous donne la mienne, vous pouvez y compter. Le bon Dieu bénira nos efforts, nous remédierons à toutes les misères qui pourront se rencontrer. Si, de toutes les peines du temps présent, nous en sortons plus religieuses, plus humbles, plus soumises à la volonté de Dieu, plus exactes à suivre la règle, nous aurons beaucoup gagné. Toutes les choses de la terre ne sont que vanité, ne cherchons que la volonté de Dieu.

Les tribulations qui bouleversent la France nous montrent la vanité des biens de ce monde. Chacun court après l'argent, les honneurs, ils croient que cela va les rendre heureux; et puis,

ceux qui atteignent ce but sont plus inquiets qu'avant; ils n'en ont pas assez, et ils ont peur de tout perdre. Pour moi je désire l'amour de la pauvreté. Les religieuses ne sont heureuses qu'autant qu'elles ont l'amour de la sainte pauvreté. C'est le péché contre le vœu de pauvreté qui damne le plus de religieuses. Les maisons les plus pauvres sont toujours les plus ferventes, les mieux ordonnées. Chaque chose est à sa place; peu leur suffit, ce peu se partage souvent avec de plus pauvres encore. Ah! si j'avais le talent de vous dire tout ce que m'inspire la sainte pauvreté! Plus on est riche, moins on fait de bien, témoin tant de petites maisons pauvres qui font plus de bien que d'autres plus riches.

On veut que je donne ma lettre, je n'ai pas le temps de me relire; tirez-vous-en en aidant votre Mère.



LETTRE 781^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Regrette d'être obligée d'envoyer des novices en maison. Le travail abonde, mais on manque d'ouvriers. Départs pour les colonies.

Paris, jeudi, 1849.

Ma bien chère fille,

Je vous adresse deux Sœurs, et une troisième pour ma bonne Sœur Eudoxie de Dieppedalle; ce sont trois excellentes novices, je ne peux les mieux confier qu'à vous. Il faut être forcées, comme nous le sommes, pour agir ainsi; nous aimerions mieux qu'elles achèvent ici leur noviciat. Cependant cela leur fera du bien d'être sous votre égide avant de faire leurs vœux. Je vous adresse la bonne sœur de ma Sœur Eudoxie, j'espère qu'elle en sera contente.

Si vous saviez combien nous sommes tourmentées par toutes les demandes de chaque maison! le travail abonde et nous manquons d'ouvriers. Nous en faisons partir 25 pour les Antilles et

le Sénégal, puis 6 pour Bourbon, en attendant le départ de deux Sœurs arrivées et qui en emmèneront autant.

Tâchez d'avoir quelques bonnes postulantes, pour faire d'excellentes religieuses.

J'irai vous voir le plus tôt possible. Adieu, toute à vous.

Votre pauvre Mère.

Nous vous enverrons la Sœur de Quevilly dès qu'elle sera arrivée. Adieu.



LETTRE 782^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable était anxieuse de recevoir de ses nouvelles. On prépare des Sœurs pour les colonies. Au sujet des salles d'asile. Conseils divers. Embarras pécuniaires.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 5 janvier 1849.

Ma chère fille,

Si vous saviez avec quelle anxiété j'attendais votre lettre ! Je ne voulais pas vous écrire avant de savoir ce que vous diriez sur la disposition des esprits et les misères du moment. Pour ce qui nous regarde, nous sommes tranquilles ; nous préparons des Sœurs pour les colonies, cependant elles ne partiront pas avant mars ; d'ici là, il y aura bien des nouvelles. Le Ministère recule devant les passages ; jugez, s'il faut aller à nos frais ! Espérons qu'il n'en sera pas ainsi. Notre Président paraît bon enfant, il va à la messe ; il paraît que ses ennemis sont ardents, il les embarrasse par sa prudence et son union avec les honnêtes gens. Nous ne sommes pas solides, continuons de prier, prions sans relâche.

Je partage l'opinion de M. le Maire pour la salle d'asile : il faudrait deux classes, l'une payante et l'autre gratuite pour contenter les parents. La classe gratuite aurait de 150 à 200 enfants, filles et garçons ; il faut deux bonnes Sœurs pour la conduire à bien ; les deux Sœurs coûteront à la ville. Faut-il s'en rapporter

à leur générosité? oui. La classe d'asile payante se fera aux Récollets, maison Pondevaux; il faut que les règles de construction soient bien suivies. Consultez le manuel des salles d'asile; je parle pour la ville, nous marcherons après. Je vais faire instruire deux maitresses pour le programme, partout on réclame. C'est une belle œuvre, il faut nous y appliquer.

J'irai vous voir dès qu'il fera beau temps, pour m'entendre avec vous sur beaucoup de choses qui réclament l'union de plusieurs; si je le puis, ce sera au commencement de mars, nous en reparlerons. Je vous engage à ne rien répondre à Sœur V., elle ne peut plus faire partie de la Congrégation.

Demain j'écrirai à Limoux; pauvre Sœur Clotilde! elle me fait pitié! Gardez-vous bien de lui rien demander; elle nous a envoyé 2.500 francs, dans un grand embarras que nous avons... Si vous avez des nouvelles de l'Inde, faites-nous-les connaître; je pense qu'on s'en occupera sous peu au Ministère, ainsi que de Bourbon. Les lettres ne coûtent plus que quatre sous, ainsi nous nous écrirons plus souvent.

Votre sœur et amie.



LETTRE 783^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Conduite des noirs en Guyane pendant la tourmente révolutionnaire. Prudence du gouverneur. Les affaires politiques en France. La Mère Fondatrice espère voir le Saint-Père et obtenir l'approbation de la Congrégation. Formation d'un grand noviciat. Alençon. Nouvelles des maisons de France et des colonies. Sollicitude pour les noirs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 41 janvier 1849.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu vos dernières lettres avec un grand plaisir; nous les attendions avec tant d'impatience, afin de savoir comment se passeraient les premiers moments de liberté! Les noirs ont été

plus sages qu'aux Antilles, j'en remercie le bon Dieu et la sagesse de nos Supérieurs spirituels et temporels. M. le Gouverneur a rendu un grand service à la colonie par sa prudence; prions pour lui et sa famille. Vous lui présenterez mon respect.

Les journaux vous apprendront les affaires de France, ce serait trop long de vous les raconter. Nous avons de temps à autre des frayeurs.... Vous devez avoir des prophéties, lisez-les, nous en voyons l'accomplissement littéral. Mes Sœurs vous les porteront, dès que le Ministère voudra les faire partir. Nous en avons un grand nombre à Paris se préparant pour les colonies qui en ont besoin; c'est le manque d'argent qui paralyse toutes les affaires. Je crois que l'on est bien disposé pour nous à la Marine, mais la crise est telle qu'on ne peut pas savoir qui va régner; la république a la fièvre tierce; pour un jour bon, elle en a deux mauvais. Le bon Dieu a ses desseins, rien ne peut les empêcher d'avoir leur cours. Nous sommes dans la crise, et la fièvre est bénigne; je crois que tout ira bien, le bon Dieu a jeté son regard de miséricorde sur la France, redoublons de prières et d'actions de grâces.

Vous savez que notre Saint-Père le Pape a quitté Rome; nous espérons qu'il y rentrera bientôt, mais il viendra en France avant et j'espère qu'il approuvera notre chère Congrégation. Si ce que je vous dis se réalise, je mourrai en paix, je n'aurai plus rien à désirer sur la terre; mais avant, il y a bien des réformes à faire, bien des choses à régler; avec la grâce de Dieu, nous en viendrons à bout.

Le bon Dieu nous inspire fortement la formation d'un grand noviciat à Paris ou aux environs; nous avons déjà plus de 30 sujets, mais il faut de la place pour 100 jeunes Sœurs. Monseigneur le nouvel Archevêque (1) nous promet toute approbation à Paris.

Je suis allée à la bénédiction de la belle chapelle d'Alençon. Ma pauvre bonne Sœur Marie-Joseph s'occupe toujours d'embellir sa maison en vertu ainsi qu'en matériel; elle veut l'ordre partout et à tout prix; c'est un modèle d'ordre et de piété, sa

1. Mgr Sibour, qui succéda à Mgr Affre.

communauté augmente chaque jour. Les maisons des environs de Paris sont très nombreuses, mais on ne paye pas ; cela gêne les pauvres Supérieures. L'argent est si rare, la misère si grande qu'elle atteint toutes les classes de la société. Ne vous tourmentez pas si on change quelque chose à nos appointements ; le temps ramènera l'ordre dans les administrations. On attend l'organisation des écoles pour permettre d'envoyer des Sœurs. Si je ne peux obtenir autrement, je vous en enverrai au moins quatre comme surnuméraires, et aussi pour salle d'asile. Il y a 50 religieuses et novices à Paris ; nous leur faisons donner l'instruction religieuse et scientifique la plus serrée pour faire tout le bien possible. Nous sommes toujours dans l'attente de la sécurité qui paraît pendant huit jours, puis disparaît.

Les Antilles vont plus mal que chez vous ; les meneurs révolutionnaires ont fait bien du mal. Cependant j'ai l'espoir que M. Bruat, le nouveau gouverneur, ramènera l'ordre, il nous veut du bien, il nous a rendu de grands services en Océanie. Le Sénégal va mieux ; mais mon Dieu quelle misère dans le caractère, et tout cela fruit de l'orgueil !

J'attends de vos nouvelles avec impatience. Donnez-moi des détails sur les nègres. Pouvons-nous leur être de quelque utilité ? pourrions-nous augmenter le nombre des écoles pour les petits et les grands ? N'oubliez pas de demander des salles d'asile ; que M. le Gouverneur les réclame.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous. Donnez mon souvenir à toutes nos chères filles ; envoyez cette petite lettre à Mana ; j'écrirai aussitôt que je saurai qu'il y a un bâtiment.



LETTRE 784^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Entretien avec M. Mestro, relatif à la Mère Onésime. S'entendre avec M. le gouverneur Bruat. Recommandations pour sauvegarder les œuvres.

Noviciat nombreux et intéressant. Situation politique inquiétante ; grande misère. La Martinique va avoir un évêque.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 janvier 1849.

Ma bien chère fille,

Si j'écrivais vite et bien comme vous, que de choses j'aurais à vous dire ! M. Mestro qui, aujourd'hui, est tout dans la Marine, m'a fait appeler pour me dire qu'on se plaignait de votre aristocratie, que vous n'entrez pas assez dans le mouvement, et le reste... On fait de toutes manières pour nous prendre la maison de Saint-Pierre en tout ou en partie ; il faut absolument vous entendre avec M. le Gouverneur Bruat, c'est votre planche de salut. Ma bien chère fille, je connais l'intelligence que Dieu vous a donnée, je me rassure. Faites les sacrifices que vous croirez nécessaires aux circonstances ; nous vous donnerons tous les sujets dont vous aurez besoin, il faudra que le gouverneur les demande. Le Ministère est bon pour nous ; mais la Chambre, la Montagne, dit qu'il faut de la concurrence. Ils n'ont pas d'argent, ils regardent à un passage ; envoyez-nous pour faire les trousseaux et les voyages, et nos Sœurs partiront. Sachez combien il faut d'écoles et de salles d'asile.

Nous sommes 50 religieuses à Paris, jamais noviciat si nombreux et si intéressant ; on redouble d'efforts pour les rendre capables de remplir la noble tâche que Dieu leur destine. Personne n'est rassuré ; chacun s'inquiète d'un avenir rempli d'épais brouillards ; la misère est si grande, que souvent on rencontre des personnes blêmes, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, et qui n'allaient qu'en voiture il y a un an ! Les gens en place ne sont pas sûrs du lendemain, et le reste.

Vous allez avoir un évêque ; si c'est celui que je crois, vous aurez un saint, comme mon Père F... Je prie bien pour cela, le second bâtiment vous dira si j'ai deviné juste.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour celle qui est toute à vous.

Mille amitiés à toutes nos chères filles en Notre-Seigneur.

LETTRE 783^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nouvelles de Cayenne. Mlle Petitcoup. Augmentation des Sœurs à Rouen. Préparation des aspirantes pour les colonies.

Paris, 18 janvier 1849.

Faut-il que la peur m'empêche d'aller vous voir? nous ne sommes guère rassurées; je vais encore passer une ou deux semaines, et puis j'irai, ou je vous dirai : venez.

Nous avons des nouvelles de Cayenne; cela ne va pas comme nous voudrions. On a supprimé 12 Sœurs, c'est-à-dire qu'elles sont sans appointements, mais non pas sans rien faire. On a grand besoin de Sœurs très instruites; mais, mon Dieu, il faut bien du temps pour les former! celles que nous avons en ce moment de Cluny sont de bonnes filles, mais de petite capacité! celles de Paris sont plus avancées, mais elles sont trop jeunes, il leur faudrait au moins deux ans de noviciat pour leur formation religieuse et leur instruction.

Je reçois à l'instant une lettre de M^{lle} Petitcoup, votre protégée; elle demande à venir en avril, je vais la recevoir. Son instruction sera bien soignée par Sœur Marie de Jésus, je pense que l'épreuve lui aura fait du bien. Nous allons envoyer 5 Sœurs à Rouen, le nombre des fous est effrayant! il y a 60 Sœurs et ce n'est pas assez! Nous allons faire une maison de deux ou trois Sœurs chez M^{me} Bastide (1), femme d'une piété exemplaire et d'un rare courage. Nous formerons nos Sœurs pour les colonies; il est à propos qu'elles aient de l'expérience et de l'usage.

19 janvier. — Je vais finir cette lettre qui est commencée d'hier. Écrivez-nous souvent, vous avez plus de temps et de facilité de le faire que moi.

Les Sœurs feront le plus grand bien aux colonies pour les noirs. Que je serais heureuse d'y être pour encourager celles qui se plaignent parce qu'elles sont trop peu pour la besogne. So-

1. Voir lettre 788, du 9 février.

gnez bien les aspirantes ; qu'elles redoublent d'efforts pour se préparer à cette sainte mission. La France est si coupable que le bon Dieu transportera ses grâces méprisées dans les contrées sauvages, et les Sœurs de Saint-Joseph seront peut-être choisies pour cette noble mission ; prions, prions sans cesse pour demander l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 786^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet d'une Sœur qui rentre dans le monde. Grande gêne pécuniaire. Conditions pour les salles d'asile à ouvrir à Cluny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 janvier 1849.

Ma bien chère fille,

Je reçois votre lettre à l'instant ; je vous réponds de suite de peur que vous ne fassiez des promesses à Sœur M... Nous lui avons donné plus que nous ne lui devons, ainsi vous ne lui devez rien que de la compassion. Il est de toute nécessité qu'elle reste dans sa famille parce qu'elle n'a pas de vocation. Une fois pour toutes, ne recevez aucune parente de religieuse avant dix-huit ans. Sœur M... m'a manqué de parole ; tous les directeurs conseillent de ne pas la garder. Nous avons été trop faibles pour ces sortes de sujets.

Je suis triste, je vous assure, toutes les maisons voudraient que l'on vint à leur aide. Nous ne recevons presque rien, l'abonnement est réduit de moitié, Dieu sait s'il sera payé ! Nous devons avoir la plus sévère économie dans tout ce que nous faisons.

Vous voyagez beaucoup ; pourquoi ne pas attendre le beau temps ? Les 400 francs pour les salles d'asile sont par Sœur. Il

en faut deux pour la classe gratuite ; ne vous chargez pas du matériel de cette classe, fournissez une salle, et puis vous en préparez une autre payante. Mais j'irai vous aider dès que les jours seront beaux, et je vous porterai tout ce qui regarde le matériel scientifique que vous ferez payer à la ville.

Je prierai pour les Sœurs mortes, pour la pauvre mère de Sœur Paul ; elle est en paradis.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 787^e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

La Vénérable l'engage à aller à Mana, puis à venir en France. Elle espère lui envoyer du renfort. La situation en France. Affaires temporelles. Pensée sur l'humilité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 février 1849.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu la lettre qui m'apprend que vous êtes malade, j'espère que la bonne saison vous remettra. Vous devriez aller passer quelques jours à Mana, cela vous ferait beaucoup de bien ; et puis, si vous le désirez, vous passerez six mois en France. Il faudrait attendre l'arrivée des Sœurs qui partiront par *la Caravane*, voyez si cela peut se faire. Mon Dieu, comme je serais contente de vous voir ! comme nous causerions de Mana, de Cayenne et du reste.

J'espère vous envoyer Sœur Marie-Thérèse Javouhey comme secrétaire et maîtresse pendant votre absence. Si votre santé vous permet de rester, elle sera première maîtresse et votre fille dévouée, et puis, vous, sa bonne Mère. J'espère que toutes mes Sœurs seront contentes d'elle, sa bonté rachètera ses défauts. Nous lui donnerons une Sœur pour la Gabrielle et une pour Kourou, comme vous désirez.

Pour l'injustice qu'on vous fait, ne vous inquiétez pas ;

cela n'aura qu'un temps ; si vous étiez en France, vous en verriez bien d'autres. Nous avons des frayeurs à chaque instant, les révolutionnaires sont toujours prêts à se révolter, on n'apprend que de mauvaises nouvelles ; il faut se tenir prêts à paraître devant Dieu, on dirait que la fin des temps est proche.

J'oubliais de vous tranquilliser sur nos dettes ; grâce à vos bons soins, nous sommes heureuses ; encore un moment et nous voguerons en pleine eau. Le Sénégal, Cayenne et Bourbon ne manquent jamais d'arriver s'il y a la moindre inquiétude ; les Antilles viennent tard, mais enfin elles arrivent de temps en temps ; tranquillisez-vous sur ce point.

Je retrouve cette lettre commencée depuis longtemps ; elle vous prouvera que je pense à vous. Vous voyez, ma chère fille, que je désire vivement que vous fassiez un voyage en France ; venez sur un bon bâtiment avec un capitaine prudent. Si vous pouviez profiter de *la Caravane*, vous verriez les Antilles ; cela me ferait bien plaisir ; cependant faites ce que vous croirez le plus sage.

On va partir, je vous quitte. Adieu, dites à ma bonne Sœur Stanislas que je compte sur sa prudence ; elle trouvera beaucoup de ressources dans sa secrétaire ma Sœur Marie-Thérèse. Et puis donnez-lui les conseils dont elle a besoin. Je voudrais bien qu'elle prît des leçons d'écriture, Sœur Marie lui en donnerait avec plaisir. Il faut beaucoup d'humilité pour arriver au ciel. Mon Dieu, que l'humilité nous rendrait heureuses !

Allons, arrangez tout pour le mieux. Je vais écrire à Maná et à Cayenne, par Nantes, pour encourager nos chères filles.

Les Sœurs qu'on attend à la Guadeloupe et à la Martinique partiront en octobre avec *la Caravane* ; le gouvernement ne peut pas plus tôt.

Adieu, toute à vous. J'embrasse toutes vos chères filles ; qu'elles prient pour moi qui le fais tous les jours pour elles. Je suis accablée de besogne.

Adieu.



LETTRE 788^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable promet de lui venir en aide. Mgr l'Archevêque et le Nonce accordent une grande cérémonie religieuse. Un évêque pour Bourbon. Diverses fondations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 9 février 1849.

Ma bien chère fille,

Je suis bien fâchée que vous souffriez de névralgie, c'est un mal cruel ; il faut que votre médecin trouve le moyen de vous guérir ; de mon côté, je ferai mon possible.

J'espère toucher, avant le 17, l'abonnement réduit. Chacun l'attend, cela fera de petites parts, mais vous aurez 2.000 francs. Dieu sait si nous serons longtemps avec des besoins d'argent ! mon Dieu, que je suis fâchée que nos maisons aient si peu l'esprit de pauvreté ! Il faut cependant que nous fassions l'aumône, eh bien ! nous avons toujours des arriérés qui nous mettent en souci. Nous espérons décharger la maison de Paris d'un lourd fardeau, je vous rendrai compte plus tard, en attendant je vais vous faire part d'un vrai bonheur pour moi.

Mgr l'Archevêque et le Nonce nous accordent une grande cérémonie religieuse qui aura lieu le mois prochain, pour vous et vos fidèles. C'est Mgr d'Orléans qui nous vaut cette faveur, j'espère pour toujours. La cérémonie sera bien composée et nombreuse.

Recevez-vous des nouvelles de Pondichéry et de Bourbon ? nous n'en avons pas reçu depuis longtemps, nous savons que cela va mieux qu'on ne l'espérait. On est content du gouverneur dernièrement arrivé. On va nommer un évêque pour Bourbon, je vous en donnerai avis. Deux saints prêtres viennent de partir pour la côte d'Afrique, j'ai bien peur qu'ils ne vivent pas longtemps. Vous savez que le premier qui y avait été envoyé est mort à Dakar ; ses confrères ont déjà fait un grand bien dans ce pays autrefois si malheureux.

Le préfet apostolique a fait beaucoup de bien à nos pauvres Africains ; Fridoil est son premier vicaire, Moussa son aide de camp ; j'espère ! Hélas ! quel malheur quand on est mal dirigé !

Nous avons deux Sœurs qui viennent d'arriver malades, une nièce de Sœur Bourgeois de la Chapelle-des-Bois ; nous allons tâcher de les soigner afin de les remettre en activité de service, et puis l'une d'elles retournera à Gorée avec une maîtresse. Nous avons bien à faire pour contenter tant de personnes si exigeantes.

Je vais vous envoyer ce que vous désirez ; mais ne songez pas à en recevoir d'autre avant six mois ; toutes les maisons comptent sur nous. Nous n'avons pas reçu comme les autres années ; le bon Dieu nous envoie à même (1) que nous avons besoin, mais je prêche toujours la sainte pauvreté. Quand on nous donne 10.000 francs, nous en payons 12.000, il ne reste rien que l'espérance. Avisez à réduire les dépenses pour les mettre d'accord avec les recettes, Dieu sera content de nous.

Nous allons faire un petit établissement de deux Sœurs, tout près de nos Sœurs de Brie (2) ; il faut faire le bien pour les petits et les grands. C'est M^{me} Bastide qui en est la fondatrice ; elle est très pieuse et bien zélée, elle a beaucoup d'influence dans le grand monde d'aujourd'hui. Je vais en conduire deux autres, en mars ou avril, à Saint-Jean de Romans, près de Chabeuil, je vous en reparlerai. C'est un de nos protecteurs de la Marine, M. Cardinal, qui sollicite cette faveur ; sa fille est mariée, aux forges de Saint-Laurent, avec M. Duval qui nous a vendu la maison de Senlis. Ils occupent 200 ouvriers et puis ils ont quatre petites demoiselles : l'aînée a onze ans ; cette famille est très respectable. Écrivez à M. Gondin, demandez-lui ce qu'il en pense, et puis qu'il demande la permission ou l'autorisation de Monseigneur. Il vous répondra ; j'irai conduire les Sœurs ; je me fais un plaisir de voir nos chères filles de ces

1. Expression bourguignonne qui signifie au fur et à mesure.

2. Probablement à Moret. Cette maison fut fondée en 1850 et fermée en 1857.

cantons. Je vous avertirai et, si je ne peux pas y aller, vous me remplacerez ; mais je vais bien. J'espère que vous serez contente si vous pouvez me comprendre.

Adieu,

Votre sœur et amie.

Vous ne me parlez plus de Pondichéry. Ma bonne Sœur Joséphine a donc abandonné ses pauvres Sœurs ? elle ne nous écrit plus. Je compte sur vous pour soigner ces établissements qui ont grand besoin qu'on les encourage. Dites-moi si le vénérable P. Bertrand doit venir à Paris, je désire bien le voir.



LETTRE 789^e

A LA SŒUR CHANTAL CLAIREFOND, A VILLERS-BRETONNEUX

La Vénérable la remercie de son invitation. Mgr l'Archevêque de Paris accepte un noviciat dans son diocèse. Mgr d'Orléans présidera la prise d'habit.

Paris, 12 février 1849.

Ma bien chère fille,

Votre lettre pleine de sollicitude pour nous m'a fait le plus grand plaisir. Vous auriez bien de la besogne s'il fallait nous loger ! Votre cœur est plus grand que votre maison, je ne vous en suis pas moins reconnaissante.

Voici le beau temps qui me dit d'aller vous visiter, passer un jour ou deux avec vous ; je veux y aller un mercredi et revenir un vendredi, mais il faut qu'il fasse beau.

Nous sommes heureuses de vous apprendre que Mgr l'Archevêque de Paris accepte un noviciat dans son diocèse ; ainsi, sous peu de temps, nous aurons une nombreuse prise d'habit. Mgr d'Orléans fera la cérémonie. J'ai la douce confiance que Mgr d'Autun ne nous tracassera plus ; aussi nous allons tâcher de devenir bonnes religieuses, de bien élever nos jeunes Sœurs, afin qu'elles soient meilleures que nous, et puis nous tâcherons de les suivre et de donner toujours le bon exemple.

Adieu, mes bien chères filles, priez bien pour moi qui vous aime de tout mon cœur. Présentez mon respect à M. le Curé.

LETTRE 790^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Mère Fondatrice lui envoie des Sœurs et elle les lui recommande. Situation tourmentée à Paris. Affaires temporelles.

Paris, février 1849.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie cinq Sœurs remplies de bonne volonté. Je ne vous dirai pas toutes leurs qualités, vous les connaîtrez à l'œuvre; mais ne les jugez pas trop vite, je vous prie. Sœur Augustin, pour la pharmacie; Sœur Henri a bien peur, mais elle a bonne volonté. Sœur Germaine, mettez-la avec une Sœur prudente et pas trop causeuse. Parlez-leur à toutes sans leur faire de gros yeux. S'il y en a qui ne vous conviennent pas, vous ne les garderez que le temps que vous voudrez.

On n'est toujours guère tranquille; on s'attend à tout instant à se prendre aux cheveux.

Nous allons payer toutes nos dettes échues. Sœur Madeleine nous a envoyé dix images, et puis si le gouvernement reste encore huit jours, il nous en donnera vingt qui sont échues, il n'y a qu'à régulariser. Ainsi nous tâcherons de marcher avec ce secours de la Providence.

Ayez bien soin de mes Sœurs, gardez celles qui doivent revenir jusqu'à ce qu'on soit un peu plus tranquille.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 791^e

A LA SŒUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

Encouragements. Sollicitude maternelle. Bontés du gouverneur. Nouvelles de diverses colonies. On réclame des Sœurs dans les Antilles.

Grande misère en France. Faire le bien aux enfants. Les Pères Jésuites vont être chargés de Mayotte. Profiter des avertissements du ciel.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 février 1849.

Ma bien chère fille,

Depuis longtemps j'attends des nouvelles de vos trois maisons, je trouve le temps bien long. Mgr Monnet doit partir bientôt, j'en profite pour causer avec vous. J'admire votre courage et votre dévouement, vos dernières lettres m'ont bien édifiée. J'envie votre sort, il me semble que c'est Mana ! Courage, mes bien chères filles, vos peines seront récompensées par une éternité de bonheur !

Aimez ces chers enfants sauvages ; apprenez-leur à connaître et à aimer Dieu qui les rendra si heureux pendant l'éternité !

Je voudrais bien vous envoyer ce qui pourrait vous être utile, nous allons voir ; si on voulait nous accorder le passage de trois Sœurs, pour vous donner de bonnes maîtresses, une pour chaque maison ! Je sens combien cela serait utile. Elles partiraient avec Mgr Monnet.

Je crains que vous n'ayez souvent la fièvre, mais enfin j'espère que Dieu vous conservera pour aider à la conversion des enfants malgaches. Ne vous découragez pas, mes bien chères filles, songez que le ciel est au bout et que l'éternité n'a pas de fin ! Quand vous ne convertiriez qu'une seule âme, c'est plus précieux que toutes les richesses du monde.

Je suis heureuse des bontés de M. le Gouverneur, témoignez-lui ma vive reconnaissance ; je serais bien aise de faire quelque chose qui lui soit agréable.

J'ai reçu des nouvelles de nos Sœurs de l'Océanie. Elles sont toujours heureuses parce qu'elles font le bien à de pauvres malheureux sauvages qui mangeaient leurs semblables ; à présent ils aiment le bon Dieu de tout leur cœur et ils se respectent mutuellement. Nos Sœurs des îles Marquises vont bien aussi ; elles vivent en bonne intelligence, elles s'entraident pour les choses temporelles, et, pour les spirituelles, elles n'ont rien à désirer.

Quant aux autres colonies, c'est Cayenne et Mana qui vont le mieux ; nous n'avons pas beaucoup perdu dans cette colonie, mais il n'en est pas de même des Antilles ; on ne sait pas encore comme cela tournera. Cependant il y a 100 religieuses de notre Ordre dans les deux colonies. Qu'elles soient pauvres, cela ne fait rien, mais qu'elles travaillent au salut des malheureux, la pauvreté nous conduira au ciel. Vous êtes plus tranquilles parmi les sauvages que nous ici. Ne craignons qu'une chose : le péché.

Adieu, ma bien bonne fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Paris, 25 mars 1849.

Depuis que cette lettre est commencée, elle n'est pas partie, faute d'occasion. Mgr Monnet a éprouvé tant de retard, et puis nous espérions toujours pouvoir envoyer des Sœurs. Mais la République n'est pas commode. Les Antilles réclament des religieuses, nous en avons beaucoup qui attendent, et nous ne pouvons avoir de passages ! c'est bien dommage, partout on ferait le bien. Les noirs sont plus religieux qu'on ne l'espérait, et puis ils travaillent.

Il y a une grande misère en France ; je vous assure que les religieuses sont les plus heureuses ; les méchants les respectent parce qu'ils en ont besoin ; puis le bon Dieu veut convertir les méchants ou les détruire du milieu de ses enfants dont ils sont le scandale et la terreur. Si vous saviez comme on a souvent peur !

Tâchez de faire le bien aux enfants. Ma Sœur de Sainte-Marie de Madagascar me dit qu'elles ont 12 Malgaches qu'elles instruisent et dont elles sont bien contentes ; et vous, vous ne m'en parlez pas. Je vous supplie de vous occuper du salut des enfants et de bien prier pour les grands. Vous allez avoir des Pères Jésuites, j'en suis enchantée. Votre mission est sauvée ; votre courage sera récompensé, et j'espère que votre colonie prendra du développement. Nous allons faire notre possible pour vous envoyer de bonnes compagnes ; j'ai la confiance que votre position sera plus agréable de toutes manières quand les Pères Jésuites seront chargés de vous.

Allons, ma bien chère fille, profitons des avertissements que le ciel nous envoie. Toute l'Europe est en révolution. Notre Très Saint-Père le Pape en captivité; l'Église dans le deuil et la désolation, les méchants triomphent. Prions, prions beaucoup pour l'Église, pour la France et surtout pour notre Congrégation. Adieu, toute à vous.



LETTRE 792^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Vénérable la tranquillise sur son état de santé et l'encourage. Nouvelles de Bourbon. Les postulantes travaillent autant qu'elles le peuvent. Nouveau Supérieur ecclésiastique. Prochaine cérémonie présidée par Mgr Fayet.

Paris, 27 février 1849.

Ma bien chère fille,

Tranquillisez-vous, je vais mieux ; vous êtes la première à qui j'écris. Je suis fâchée de vous voir tant de malades ; ne vous découragez pas ; vous en avez vu bien d'autres ! Vous êtes en mesure pour satisfaire à nos demandes, cela me fait plaisir. Je vous prie de rassurer ma bonne petite Sœur Basile, le printemps lui ramènera la santé ; mettez-la sous la protection de notre bon Père saint Joseph ; faites une neuvaine avec elle et ses chères compagnes, et croyez qu'il la guérira pour sa fête.

Je viens de recevoir des nouvelles de Bourbon ; je vous envoie une petite lettre. Nous sommes assez tranquilles ; nos chères postulantes travaillent autant qu'elles peuvent, je crois qu'elles vaudront mieux que nous. Nous avons un nouveau Supérieur ecclésiastique que nous estimons beaucoup (1). J'espère

1. M. l'abbé Caire resta Supérieur ecclésiastique de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny après la mort de la Vénérable Mère. Pie IX, en 1853, le nomma Protonotaire apostolique. Mgr Caire mourut à Lyon, le 5 juillet 1856.

que nous aurons une grande cérémonie avant Pâques ; Mgr Fayet la fera avec notre nouveau Supérieur.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 793^e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Acquisition de Massia. Projet de voyage dans le Midi. Les colonies sont bien malades.

Paris, février 1849.

Ma bien chère et bien aimée fille,

Je réponds avec plaisir à votre lettre au sujet de l'acquisition de Massia. Je pense comme vos amis ; vous devez acheter, mais qu'on vous donne du temps pour payer. Si les affaires ne vont pas plus mal, nous pourrons vous aider dans dix-huit mois ; il faut passer un acte sous seing privé, cela donnera le temps de solliciter l'approbation du gouvernement. J'irai vous voir après les élections, j'ai peur du bruit qu'elles peuvent occasionner, j'ai peur des *rouges*. Écrivez-moi bientôt, afin que je sache si l'affaire se décide.

Je me porte bien, je ferai le voyage du Midi avec plaisir. Ne comptez pas sur ma bonne Chère Mère Marie-Joseph, elle a assez d'œuvres à s'occuper. Les colonies sont bien malades, mais le grand Médecin les guérira. Nos Sœurs vont assez bien, elles demandent des aides. Le gouvernement nous fait attendre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère et amie.



LETTRE 794^e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Bénédiction de la chapelle de la communauté de Senlis et de la cloche.

Paris, 2 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je ne vous ai pas répondu, parce que j'approuve tout ce que vous m'avez dit. Je ne sais si c'est Monseigneur qui bénira ou consacrera la chapelle. Il faut lui proposer de venir lui-même ; et, s'il ne peut venir, qu'il nous donne celui qui doit le remplacer. Songez-y bien, vous me répondrez là-dessus le plus tôt possible. J'aurai bien des choses à vous dire lorsque j'irai vous voir.

Vous inviterez Sœur Nathalie (1) et nous tâcherons de lui donner notre chère Sœur belge. J'attends votre réponse, car si Monseigneur accepte, je ne pourrai pas m'y rendre pour la consécration, j'irai seulement pour le baptême de la cloche. Je suis très contente du choix du parrain. J'irai la veille, soyez-en sûre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 793^e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Mère Fondatrice n'ira pas à Senlis.

Paris, 8 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je n'ai pas su le départ de Joseph, c'est pour cela que je ne vous ai pas écrit. Il me semble qu'il est nécessaire que je ne me trouve pas à Senlis avec Monseigneur, j'ai des raisons pour cela (2), vous me remplacerez pour la bénédiction de la cloche, et puis nous irons ensemble chez le digne M. Bonnat lorsque j'irai vous voir, et ce sera bientôt. Je vous supplie de bien com-

1. Sœur Nathalie Raymond, Supérieure à Compiègne.

2. La Vénérable se rendit, le 22 mars, à la cérémonie dont il est parlé ici. Voir lettre 803^e.

prendre ma position, je vous promets d'aller vous voir dès qu'il en sera temps.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 796^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Ordre à mettre dans ses écritures. Acquisition du domaine de Massia. Maison près Paris.

Paris, 9 mars 1849.

Ma bien chère fille, sœur et amie,

Je vous trouvais bien paresseuse de ne pas m'écrire ; il me semble que vous avez du temps de reste, profitez-en pour mettre en ordre toutes vos écritures, et puis les bonnes pensées que Dieu vous donne concernant la Congrégation, les Règlements, etc.

Nous sommes en grandes affaires : ma Sœur Clotilde nous demande l'autorisation pour acheter le domaine de Massia, la partie Mellis, pour la somme de 30.000 francs. C'est une affaire importante ; mais il faut aider, au moins l'année prochaine, si la République nous permet de vivre et de faire le bien. Je crois que vous ne devez pas écouter les contes qu'on vous fait ; nous avons une maison à loyer à quatre lieues de Paris, pour y recevoir toutes celles qui ne doivent pas y rester et qui sont une grande charge pour la Société ; vous viendrez nous voir et vous en jugerez. Tant que Paris ne sera pas en parfaite sécurité, nous n'y prendrons pas un grand établissement...

Envoyez-nous la liste des commissions pour Bourbon, nous les prendrons chez nos fournisseurs qui nous attendront. Cela pourra-t-il vous donner la paix ? Nous avons encore pour neuf mois notre maison de la rue de Valois, c'est là que vous nous trouverez.

Soyez sans inquiétude, nos affaires vont bien. Soyez aimable

pour Monseigneur ; je ne le crains pas, je le respecte et je le plains.

Adieu, toute à vous. Écrivez souvent et longuement. Amitiés à nos amis.



LETTRE 797^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Impossible d'obtenir des passages. La Vénérable Mère est contente qu'elle ait reçu des enfants de couleur. Donner des détails sur les œuvres. Le Saint-Père n'est pas venu en France. Catéchisme au noviciat. Chapelle de Senlis.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 9 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je n'étais pas à Paris à l'époque du départ du dernier *packet*. Sœur Marie-Thérèse a dû vous dire que j'étais à Fontainebleau ; elle vous a écrit pour moi à cette époque, et elle a remis les lettres à votre professeur de musique qui retournait à la Martinique. Depuis ce temps, je vous ai écrit moi-même, il me semble ; mais je ne vous annonçais pas de Sœurs, car vous en avez en plus du cadre. Laissez ce que vous ne pouvez pas faire ; quand j'aurai reçu la liste des Sœurs employées aux écoles et au pensionnat, je verrai s'il y a moyen d'en envoyer d'autres, mais dans ce moment il n'est pas possible d'obtenir des passages.

J'apprends avec plaisir que vous avez reçu des enfants de couleur. Je voudrais savoir le nombre de vos pensionnaires en grande pension, des demi-pensionnaires, des externes payantes et des orphelines, afin que je puisse en causer au besoin. Je suis aussi bien satisfaite que vous soyez contente de votre aumônier, de votre retraite et de toutes vos chères filles ; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir.

Vous devez savoir que notre Saint-Père le Pape n'est pas venu en France ; par conséquent je ne l'ai pas vu.

Soyez tranquille, on fait le catéchisme au noviciat ; c'est le Père Portal, Jésuite, que vous avez connu à Paris. Quand le noviciat sera à Bièvres, on le fera plus souvent encore, et vous verrez que les novices du Nord seront aussi instruites que celles de Cluny.

La chapelle de Senlis est enfin terminée ; c'est le 20 courant que l'on bénit la cloche ; je dois en être la marraine, et le 23 ou le 25 se fera la bénédiction de la chapelle par Mgr de Beauvais. Toutes nos maisons du Nord vont bien ; il y a beaucoup d'élèves. Je ne vous parle pas des affaires politiques, vous savez tout par les journaux.

Adieu, ma bien chère fille, continuez à nous donner de vos nouvelles. Je suis bien aise de ce que vous me dites de M. Bruat. Offrez-lui mon respect, si vous en trouvez l'occasion. Mes encouragements bien affectueux à toutes vos chères filles. Priez pour moi.



LETTRE 798^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Sœur Césarine désire assister à la bénédiction de la chapelle. La Vénérable est souffrante et inquiète. Prier sainte Concorde. Le choléra à Rouen.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Sœur Césarine désire vivement se rendre à votre aimable invitation d'aller à la consécration de votre belle chapelle ; mais je vous demande si vous désirez que votre sœur l'accompagne. Je n'en ai pas parlé ; ainsi décidez vous-même, il me semble qu'elle ferait mieux de n'y pas aller ; dites-moi oui ou non.

Je suis toujours souffrante ; les misères du temps m'inquiètent ; les affaires vont bien mal, notre Saint-Père le Pape est

toujours fugitif. Ah ! prions bien sainte Concorde (1) qu'elle nous protège près de Dieu. Dites-moi donc si vous avez parlé à Monseigneur.

Le choléra est à Rouen ; il y a eu plusieurs morts dans notre maison sans que la maladie soit bien constatée, et il y a encore bien des malades. Elles sont 64 Sœurs et on en demande toujours ; je ne sais qui envoyer. Si nous avions donné l'habit ! mais il y a tant à faire pour avoir de bonnes religieuses ! Nous nous sommes trompées souvent, prenons des précautions pour l'avenir.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

Envoyez-nous la balustrade au premier voyage de Joseph.



LETTRE 799^e

A LA SŒUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

Recommandations. Dispositions surnaturelles des Sœurs. Nouvelles des colonies et des maisons de France. Détails divers.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 mars 1849.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 4 janvier, le 28 février ; jugez du retard qu'elle a éprouvé ! J'apprends avec bien de la peine que depuis quinze jours, vous êtes beaucoup plus souffrante d'un mal d'yeux qui, d'après ce que m'a dit ma Sœur Séraphine, me paraît grave. Soignez-vous bien, n'épargnez rien pour votre guérison, tout en vous soumettant à la volonté de Dieu ; je crois, ma chère fille, que vous vous tourmentez trop et que cela contribue à votre mauvaise santé. Pourquoi vous tourmenter, vous avez des Sœurs bien bonnes qui comptent plus sur Dieu que sur elles-mêmes, et vous devez voir qu'elles ont raison ; elles sont pour leur emploi un instrument dont Dieu doit tirer sa

1. La communauté de Senlis venait de recevoir de Rome le corps de sainte Concorde. Il est, depuis, sous le maître-autel de la chapelle.

gloire, elles se confient en lui et sont étonnées, surprises, de ce qu'elles ont pu faire, d'avoir si bien réussi avec la grâce de Dieu. Vous le voyez, elles ne s'en attribuent pas la gloire, mais la rapportent à Celui qui leur est venu en aide.

Je vois avec plaisir que votre maison va bien, que vous avez toujours un grand nombre de pensionnaires, que même il s'en présente plus que vous n'en pouvez recevoir. Ne vous tourmentez donc pas ; si vous avez besoin de Sœurs, je vous en enverrai, vous n'avez qu'à parler. Quant à M. Musy, nous ne lui devons rien, je vous prie de ne rien lui donner. Je le croyais à la Guadeloupe.

Toutes les colonies, comme vous le savez, ont eu à souffrir de la révolution ; mais elles ne vont pas trop mal. Pour ce qui nous regarde, les Sœurs sont très courageuses ; elles ont plus d'enfants dans les écoles, et cependant elles s'en tirent bien. Nos maisons de France vont toutes parfaitement, il y a beaucoup d'élèves. Votre petite nièce va bien, elle est toujours à Maisons-Alfort.

Je remercie ma bonne Sœur Séraphine de tous les détails qu'elle m'a donnés dans ses deux lettres ; j'ai aussi vu avec plaisir que les deux jeunes Sœurs sont contentes, qu'elles se plaisent à la Trinidad et je pense qu'elles vous seront utiles. Vous avez dû voir ma Sœur Apolline pendant ces vacances, vous me donnerez des nouvelles de cette maison et vous me direz quelles sont vos espérances !...

Adieu, ma bien chère fille, écrivez-nous souvent.

Présentez mon respect à votre excellent aumônier et croyez-moi votre bien affectionnée Mère.



LETTRE 800^s

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

*Embarras pour donner les sujets demandés. Écrire à Bourbon.
Œuvres prospères à la Martinique.*

Paris, jeudi 14 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Nous attendons tous les jours les deux Sœurs du Sénégal et ma bonne Sœur Philomène; envoyez-nous-les le plus tôt possible. Nous ne pouvons vous donner personne avant la prise d'habit; vous nous désolez en demandant toujours des Sœurs fortes, vous devez penser que nous ne les fabriquons pas, qu'il faut d'abord de bonnes vocations, chose peu commune dans notre siècle.

Gardez les quatre sous que je vous ai confiés; n'y touchez point, c'est une poire pour la soif.

Comment vont vos malades? on ne parle plus de choléra, n'est-ce pas? Nous avons perdu notre pauvre Sœur Claudine, de la cuisine, priez pour le repos de son âme. Nous en avons encore plusieurs de malades, nous les envoyons à Alfort, elles y sont mieux qu'à Paris.

J'écris à Bourbon, faites-le aussi par Nantes ou Cherbourg. Vous pourriez nous envoyer vos lettres, Mgr Monnet les emportera fin d'avril. Nous venons de recevoir des nouvelles de la Martinique, cela va beaucoup mieux; elles ont 60 pensionnaires et demi-pensionnaires, c'est plus qu'on n'espérait, et puis les écoles des noirs sont très nombreuses. Il y a 30 religieuses employées à ces écoles à la Martinique seulement; puis une maison de 40 orphelines qui payent pension.

Écrivez-moi promptement. Adieu, toute à vous.

Mille choses à toutes nos chères filles.



LETTRE 801^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Vénérable arrive de Bièvres; son désir de solitude et d'union à Dieu. Vocations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Vous verrez par cette lettre que je vous avais écrit et que la lettre est restée ici. J'arrive de Bièvres où nous avons pendu la crémaillère; je voudrais y rester toujours pour travailler à mon salut dans la solitude et l'union avec Dieu.

Je ne crois pas que la Congrégation perde beaucoup en perdant une Sœur qui n'a pas de vocation. Il ne faut pas garder la postulante du Mesnil, mais nous l'envoyer par Joseph; ne nous adressez pas la jeune Anglaise, parce qu'elle n'a pas de vocation. Gardez-la si vous voulez comme maîtresse, mais non comme postulante.

Je suis si pressée que je vous prie de causer avec ma Sœur Bernard qui vous dira tous nos embarras.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 802^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Difficultés pour envoyer des Sœurs avec Mgr Monnet. Pensée de la mort. Affaires temporelles. Courage de Mère Théophile. État des colonies. Sœur Aimée de Jésus. Soumission à la volonté divine. Rapporte à Dieu tout le bien qui se fait dans la Congrégation. Sollicitude pour les Sœurs de Madagascar.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 mars 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'espérais que Mgr Monnet, évêque de Madagascar, vous conduirait des Sœurs; comme elles sont nombreuses pour le passage, je crois qu'il faudra les mettre à bord d'un Nantais très recommandable, mais nous ne pensons les faire partir qu'en mai, au plus tôt; nous éprouvons beaucoup de difficultés de la part du gouvernement. Si on accorde quatre ou cinq passages,

ce sera beaucoup. Espérons que ce temps de misère ne durera pas.

Vos lettres me font toujours grand plaisir, quoique vous me grondiez souvent à cause de mon silence; pardonnez à ma faiblesse de ce que je ne sais pas rendre ma pensée. Il me semble que vous ne vous souvenez plus de votre pauvre vieille Mère qui a bientôt soixante-dix années. C'est avec assurance que je me dis : ma Sœur, il faut mourir ! oui, et je n'en suis pas fâchée. Priez le bon Dieu qu'il me fasse la grâce de le bien faire.

J'ai reçu votre lettre qui m'annonce un envoi d'argent à ma sœur Rosalie, par les Jésuites de Lyon. C'est Mgr Monnet qui doit nous le remettre. Nous enverrons les commissions. Pour la vieille dette du très saint Père Dalmond, on a fini de payer il y a trois ans... Mgr Monnet nous autorise à recevoir pour lui soit à Paris, soit à Lyon; vous lui remettrez ce que vous pourrez.

Je vais donner avis à nos chères filles de Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie de vous donner la liste de ce dont elles ont besoin; nous vous enverrons ce qu'elles demanderont. Je crois qu'il faut augmenter le personnel de ces maisons, de chacune une ou deux Sœurs, à cause des fièvres, puis pour l'instruction; nous attendons le calme pour les faire accepter. Mon Dieu, que cela va mal! les méchants crient de toutes leurs forces, les bons gémissent en baissant la tête.

Ma Sœur Théophile est accablée d'ouvrage; il y a 800 aliénés dans la maison avec 66 religieuses; elle en a neuf au lit, mais le courage ne lui manque pas. Elle a Sœur Basile près d'elle, mais toujours souffrante; la petite Rosalie est à Cluny seconde maîtresse, bonne religieuse; leur sœur est postulante. Venez en esprit les visiter, cela vous fera grand plaisir parce qu'elles sont bonnes, très bonnes religieuses.

Les colonies de la Martinique et Cayenne se relèveront plus tôt que les autres, mais il y a bien de la misère. Les religieuses se tireront d'affaire, la religion les soutient, et puis elles se contentent de peu. Pour l'organisation du personnel, il faut prendre patience, tout rentrera dans l'ordre; on portera le nombre des Sœurs suivant les besoins. Je voudrais faire remettre le cadre

comme il était, ensuite on l'augmentera de celles que nous vous enverrons. Les premières seront comme remplaçantes, mais vous garderez tout, jeunes et vieilles, jusqu'à ce que nous ayons la paix.

Vous ne me dites rien de Sœur Aimée de Jésus; comment va sa chère maison? dites-lui courage pour moi, et puis qu'elle m'écrive de temps en temps. Chaque Supérieure doit le faire, mais je veux qu'elles le fassent par amitié pour leur vieille Mère. Je voudrais bien écrire à toutes, je les aime beaucoup, mais je n'y vois plus clair; priez toutes afin que le bon Dieu m'accorde la grâce de bien me préparer à la mort; j'ai tout à l'heure soixante-dix ans.

Je ne suis pas triste, je ne veux que la volonté de Dieu, il a tant fait pour notre chère Congrégation! Il a fait de rien une œuvre qui opère tant de bien dans les cinq parties du monde; pourvu que nous soyons de bonnes religieuses, je mourrai heureuse. Priez pour moi, ma bien chère fille, afin que je fasse ce que le bon Dieu demande de moi et que chacune de mes chères filles réponde aussi à ses désirs, jusqu'à ce qu'il nous réunisse dans son sein pendant l'éternité. Qu'il me tarde que nous y soyons pour ne plus pécher!

Je pense que vous avez l'occasion de correspondre avec nos Sœurs des petits établissements de la côte de Madagascar; je vous en prie, envoyez-leur ce dont elles ont besoin et donnez-leur des nouvelles. Nous voudrions bien savoir ce que nous pourrions faire nous-mêmes pour nos Sœurs partantes, vous ne nous en parlez jamais. Je pense que vous serez contente, il y a longtemps que je n'ai pas écrit une si longue lettre.

Adieu, toutes mes bien chères filles, priez pour votre Mère qui aura bientôt fini sa carrière sur la terre (1). Dieu sera ma récompense si j'ai fait sa volonté; j'espère en sa miséricorde pour me pardonner mes péchés.

Votre Mère et amie.

1. La Vénérable Mère, on le voit, pressentait sa fin prochaine; ses pensées se portaient très souvent vers l'éternité et elle parlait de la mort comme un voyageur qui voit arriver le terme de sa course.

LETTRE 803^e

PROBABLEMENT A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Cérémonie de prise d'habit célébrée par Mgr d'Orléans.

Paris, 21 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je vais partir pour Senlis, mais avant, je veux vous dire que la cérémonie dont je vous ai parlé a eu lieu ce matin. Mgr d'Orléans a donné l'habit religieux à 10 de nos postulantes. C'est lui-même qui nous a obtenu cette faveur, et c'est aussi lui qui a fait la cérémonie; Dieu en soit béni!

Demain se fait la bénédiction de la chapelle de Senlis, et après-demain la bénédiction de la cloche.

J'y vais avec Sœur Césarine. Adieu.



LETTRE 804^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Mère Fondatrice l'encourage et lui recommande de ne pas augmenter ses dettes. Est contente de la communauté de Chantilly.

Paris, 26 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Depuis mon retour, je n'ai pas eu un instant pour causer avec vous. Dites-moi si vous êtes remise de vos fatigues? Hélas! tout n'est pas fini, vous avez encore bien à faire; mais patience, chaque chose a son temps. Il faut vous reposer, vous en avez grand besoin, et puis priez la Providence de venir à votre aide; mais n'augmentez pas vos dettes, vous ne pourriez pas les payer; votre nom ne sera béni qu'à ce prix. Ce que je vous dis, je me le dis à moi-même. Ne vous laissez pas abattre par le souci.

Je pense que si la nièce de ma Sœur Ignace ne vous est pas très utile, vous feriez bien de nous l'envoyer au noviciat, afin

qu'elle puisse prendre l'habit aux vacances. Il me semble que vous avez assez de maîtresses. J'ai été très contente de la maison de Chantilly, elle est bien composée. Votre sœur (1) mène bien sa barque; si elle pouvait vous aider un peu, elle le ferait volontiers, mais c'est encore trop nouveau.

J'ai été dérangée par des visites. Adieu, toute à vous.

Votre Mère et amie.



LETTRE 805^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Voyage à Limoux pour l'acquisition de Massia. Appelle la Mère Rosalie à Paris.

Paris, 26 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant une lettre de ma bonne Sœur Clotilde qui veut absolument que je me rende à Limoux pour l'acquisition de Massia. Elle y met tant de chaleur parce qu'il faut que je paye 15.000 francs en passant l'acte. Je les prendrai dans sa bourse, mais il faut qu'on croie que c'est dans la mienne que je les ai pris. Ainsi tâchez de venir dans la semaine sainte; partez le lundi, vous serez près de nous mercredi soir.

Vous amènerez avec vous une bonne Sœur pour Rouen, et puis nous arrangerons tout à votre arrivée; vous resterez un mois à Paris, prenez vos dispositions en conséquence...

Je vous quitte, je vous écrirai dans deux jours.

Toute à vous.



LETTRE 806^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Projet de voyage à Limoux. Régularisation d'affaire.

1. Sœur Anatolie Rivoire, Supérieure à Chantilly depuis 1845.

Paris, 26 mars 1849.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie la lettre de ma Sœur Clotilde qui désire ardemment vous voir et moi aussi ; mais, ma chère et bonne fille, le temps n'est pas favorable, nous avons trop à faire et trop à payer. J'aimerais mieux que vous épargniez 500 francs pour vos ouvriers. Vous irez faire les vendanges, on sera plus tranquille.

.....
Pénétrez-vous bien qu'il faut vous suffire, ou bien il faut rendre la maison à M. le Curé ; il n'a pas le droit de se plaindre de moi. Priez-le de me faire faire un double de notre acte de société, parce que nous voulons en faire d'autres semblables pour des propriétés qui ne sont pas encore régularisées.

Adieu, toute à vous.

Présentez mon profond respect à M. le Curé.



LETTRE 807^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

L'informe de l'arrivée prochaine de deux Sœurs. Questions pécuniaires.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 mars 1849.

Ma bien chère fille,

J'ai écrit au Mesnil-Saint-Firmin pour demander ma Sœur Antoinette pour votre maison ; elle conviendra très bien : elle est courageuse, active et forte. Elle arrivera par la voiture de Beauvais. La seconde partira d'ici demain, nous lui donnerons sa feuille de route pour se diriger ; elle vous plaira, j'en suis sûre, c'est ce que nous avons de mieux. Je mets une condition : nous ne vous donnerons que de bonnes Sœurs, mais vous garderez celles que vous avez pour vous faire gagner le ciel.

Je vous prie, ma bien chère fille, d'envoyer 4.000 francs à

ma bonne sœur Marie-Joseph ; vous y ajouterez 500 francs en récompense de son voyage à Limoux qu'elle ne fera qu'aux vendanges ; ce sera 1.500 francs que vous mettrez à la voiture, on vous donnera un reçu... Dites-nous l'état de vos santés.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour nous.



LETTRE 808^e

A LA SŒUR HIPPOLYTE TAINTURIER

Supérieure à Brie-Comte-Robert

Compatit à sa peine, l'exhorte à la supporter avec patience et à ne la confier qu'à Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 mars 1849.

Ma bien chère fille,

J'éprouve bien du chagrin de vous savoir dans la peine. C'est une rude épreuve, tâchez de n'en pas perdre le mérite, vous serez heureuse si vous en profitez. Pour cela, recueillez-vous et dites à Dieu : montrez-moi le chemin que je dois suivre, et puis ne vous découragez pas. J'irai vous voir le plus tôt que je pourrai. Il serait à désirer que vous puissiez rendre les petites Dailly. Ne pensez jamais à faire revenir Sœur Raphaël, je préférerais fermer la maison. Demeurez douce et patiente vis-à-vis de ceux qui vous persécutent ; ne voyez dans tout cela que la main de Dieu qui vous éprouve pour votre plus grand bien. Montrez-vous bonne envers tout le monde, surtout envers celles dont vous auriez le plus à vous plaindre. Ne confiez vos peines qu'à Dieu seul. Mais que j'envie votre position, que de mérites vous pouvez acquérir !

Adieu, ma chère fille, jamais vous ne me fûtes plus chère. Comptez sur toute ma tendresse.



LETTRE 809^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

*Amener avec elle Mlle Petitcoup. Au sujet d'une dette de Pondichéry.
Demande des papiers pour l'approbation définitive de la Congrégation.*

Paris, 28 mars 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vous écris souvent pour peu de chose. Cette fois c'est pour vous dire d'amener avec vous M^{lle} Petitcoup, si elle persévère dans sa résolution et que ses parents puissent faire les sacrifices nécessaires pour son départ et son trousseau...

Nous avons reçu une réclamation de M. le Mât pour une dette de ma Sœur Léontine de Pondichéry. Vous devez avoir une lettre d'avis et les moyens d'y faire face; apportez ce qui pourra nous éclairer sur cette réclamation; causez-en avec ma bonne Sœur Joséphine. On m'a dit au Ministère que les œuvres du pensionnat allaient très bien; c'est peut-être pour ne pas payer les Sœurs. Nous causerons de tout cela, venez le plus tôt que vous pourrez. Je pense que vous pourrez partir le lundi de Pâques, afin que je puisse être avec vous huit à dix jours.

Apportez les papiers qui peuvent servir à faire approuver définitivement notre chère Congrégation : règlements anciens et nouveaux; Ordonnance de Mgr l'Évêque, ses plaintes et ses compliments; note des acquisitions que nous avons faites à Cluny et dépendances..

Adieu, toute à vous.



LETTRE 810^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Vénérable est obligée de retarder l'entrée d'une aspirante. L'excite à la patience.

Paris, 30 mars 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vous remercie de nous avoir envoyé Joseph, il va conduire une voiture d'effets avec la balustrade et quelques malles.

Malgré ma bonne volonté, nous ne pouvons, en ce moment, recevoir la jeune Anglaise, parce que nous ne pouvons pas vous donner la nôtre qui a beaucoup d'élèves et qui est seconde et troisième maîtresse au pensionnat; ensuite il faut que chacune fasse sa besogne jusqu'aux vacances. A cette époque, si vous êtes bien contente de cette jeune aspirante, elle viendra au noviciat, puis, plus tard, elle reprendra sa classe ou plutôt ses leçons; soignez-la bien. Pour celle dont je vous ai parlé auparavant, je désire qu'elle vienne le plus tôt possible, vous savez qu'elle n'est pas trop jeune, il ne faut pas perdre le temps. Ma Sœur Marie de la Croix ira vous voir avec votre sœur, M^{me} Richard.

Pour les Sœurs dont vous vous plaignez, songez qu'il faut bien quelque chose pour expier vos petits péchés; j'en ai assez ici pour tous les miens qui sont plus gros du double.

J'espère que notre chère Bretonne fera une bonne Sœur de Saint-Joseph. Qu'elle ne manque pas de dire à Sœur Ignace que je la trouve bien heureuse d'être à Chantilly; j'ai été très contente de la composition de cette maison, elle est bien intéressante.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 811^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

On l'attend en France avec M. Charmasson. Aller voir Mana avant de partir. Sentiments de la Vénérable Mère pour les habitants de Mana et de Cayenne. État du noviciat.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 avril 1849.

Ma bien chère et bien aimée fille,

Vous allez donc recevoir les chères filles que vous désirez depuis si longtemps. J'espère que ce renfort vous donnera la facilité de prendre un congé de six mois pour venir vous reposer

près de nous, et puis pour nous entendre sur nos affaires de Cayenne et de Mana. Vous laisserez ma Sœur Stanislas Supérieure et ma Sœur Marie Bec secrétaire. Ce n'est que pour six mois ; j'espère que ce temps suffira pour rétablir votre santé. Je vous donnerai pour Cayenne Sœur Marie-Thérèse Javouhey.

Dans ce moment les classes sont en vigueur, on ne peut faire les changements qu'aux vacances. Revenez avec M. Charmasson par Nantes, si cela vous convient ; soyez ici pour les vendanges. Si le temps vous le permet, allez à Mana ; ma bonne Sœur Isabelle sera contente d'avoir votre occasion pour nous raconter tout ce qui peut nous intéresser sur Mana et ses chers habitants que je vais souvent visiter. Mon Dieu, que je voudrais y passer six mois ! Dès que je serai morte, j'irai voir les braves gens de Mana et de Cayenne.

Apportez-nous du café, du sucre et surtout du tapioca. Nous espérons que vous nous écrirez de suite pour nous dire l'époque où nous pourrons vous attendre.

Vous partagerez les voiles, les scapulaires et même les robes avec nos chères filles de Mana. Ma Sœur de Rouën vous envoie par Nantes ce que vous demandez ; mes Sœurs vous diront de vive voix tout ce que vous désirez savoir et qu'il serait trop long de vous écrire.

Nous avons un noviciat bien composé ; j'espère que vous emmènerez des sujets distingués par leur piété et la science nécessaire pour leur sainte mission.

Adieu, toute à vous. Je pars pour Limoux.

Votre toute dévouée.



LETTRE 812^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet d'une vocation douteuse. Inquiétude sur la situation de Paris et de Rome ; soumission à Dieu. Est satisfaite des établissements qu'elle a visités.

Limoux, 7 mai 1849.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant votre lettre du 3 et je ne veux pas tarder à vous répondre parce que je crains que cette jeune personne ne nous convienne pas; cependant je vous laisse libre. Il ne faut pas qu'elle soit à notre charge pour son voyage d'aller et retour, si ce n'est pas sa vocation. Je la crois plutôt propre à être carmélite que Sœur de Saint-Joseph; les difficultés qu'elle éprouve me donnent des doutes sur sa vocation pour notre Ordre. Ainsi, dites-lui que si elle veut postuler à Cluny, elle peut en essayer.

Paris n'est pas assez tranquille pour augmenter notre personnel. Pour vous, ma chère fille, attendez la fin de mai pour voir comment les choses marcheront. Je crains le gâchis. Les nouvelles que nous recevons de Rome donnent à penser; mais la volonté de Dieu s'accomplira, les méchants périront. Prions, prions beaucoup, soumettons-nous.

Je n'arriverai à Paris qu'à la fin de mai; mon voyage a été agréable. J'ai été contente des succès de chaque maison. Nous en causerons plus tard; le doigt de Dieu se manifeste clairement. Écrivez-moi tous les cinq jours.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.



LETTRE 813^e

A LA SŒUR MARIE-THÉRÈSE GRIFFAUT

Supérieure à Paris

Au sujet de la mort de M. Roger père.

Limoux, mai 1849.

Le commencement manque.

Mon Dieu que je suis fâchée de la mort de notre excellent ami (1). J'adore les desseins de Dieu. Si du moins on m'assurait

1. M. Roger père, mort du choléra le 20 mai 1849. Dans la lettre qu'écrivit la Chère Mère Rosalie à la Mère Fondatrice, le 27 mai, elle le qualifie « le plus ancien et le plus dévoué ami de la Congrégation, conseiller éclairé et juste appréciateur des hommes et des choses ».

qu'il a eu un prêtre près de lui, je me consolerais. Prions, ah ! prions pour le repos d'une âme qui nous était si dévouée. Le bon Dieu n'a besoin de personne pour son œuvre. Dites-moi si M^{me} Roger est de retour des eaux, ainsi que son digne époux. Envoyez savoir de leurs nouvelles ; leur chagrin est de ceux dont on ne se console jamais ; c'est ma conviction, ce chagrin durera jusqu'à la mort, où nous nous réunirons dans le sein de Dieu pour ne plus nous séparer.

Je ne peux écrire. Adieu.



LETTRE 814^e

A LA SOEUR MARIE-THÉRÈSE GRIFFAUT

Supérieure,

ET A SES FILLES DE PARIS

Elle compatit aux peines de ses filles. Confiance en Dieu. Mort de deux Sœurs. La Vénérable aide à divers travaux. Est en mesure de donner des Sœurs pour les colonies. Chaleur extrême.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Massia, 18 juin 1849.

En vous quittant, mes bien chères filles, j'étais loin de penser à tout ce qui vous arriverait de pénible pendant une si courte absence. Mon Dieu, que nous sommes heureuses de ne pas connaître à l'avance toutes les peines auxquelles nous sommes exposées ! confions-nous en Dieu, reposons-nous sur son infinie bonté, et puis croyons que tout ce qui nous arrive est pour notre plus grand bien.

Que la mort de nos deux chères Sœurs Dorothee et Anastasie m'a étonnée et peinée en même temps ! Nous leur avons fait dire deux messes ; il me semble qu'elles laissent un grand vide. Ce n'étaient pas les moins causeuses... Qui ira au marché ? La Providence est là, je me tranquillise. J'emmènerai quelque bonne



S. ENFANT JÉSUS DE PRAGUE

Plus vous m'honorerez, plus je vous favoriserai.
Soyez fidèles à me servir et je serai fidèle à vous aider.

De l'Ély à sa
Appétite
Maman. —

Sœur converse pour les remplacer. Que Paris va me sembler changé et que j'aurais voulu être parmi vous !

Ici, depuis mon arrivée, j'ai tâché de me rendre utile à ma bonne Sœur Clotilde qui a une santé bien faible ; mais elle a plus de courage que moi. Elle fait le voyage de Massia à pied, et moi toujours en voiture, il me semble que je suis à Mana. Nous avons bon nombre d'ouvriers, les moissons sont magnifiques. On est tellement poussé par l'ouvrage qu'on n'a pas un moment à perdre : la moisson finie, de suite il faudra se préparer pour les vendanges ; et puis, nous avons les récoltes de la nouvelle acquisition, ce qui double l'ouvrage. Souvent nous sommes 30 et même 40. Nous faisons de grandes réparations qui étaient urgentes pour la régularité.

Nos vers à soie ont réussi à merveille, ma Sœur Théodoret s'y entend on ne peut mieux ; nous allons faire de grandes plantations de mûriers. Nous pourrons avoir une certaine quantité de soie dès l'an prochain, en nous assurant des feuilles qui nous coûteront peu de chose.

A présent, ma chère fille Marie-Thérèse, je vous engage à écrire au Ministre de la Marine que nous sommes en mesure d'envoyer les Sœurs dont on aura besoin dans toutes les colonies ; mais la mauvaise saison ne permet de partir qu'en octobre ou fin de septembre. J'en emmènerai plusieurs du Midi.

Dites à nos bonnes Sœurs de Paris combien leur courage m'édifie ; il me tarde d'aller vous rejoindre. Laissez passer les chaleurs ; on dirait être à la Guyane. Et puis nous avons tant à faire ! Je mange de bonnes soupes avec appétit. Le vent du Midi ne donne pas de courage ; c'est comme le vent d'est du Sénégal.

Dites à toutes mes Sœurs qui vous écrivent mille choses aimables pour moi ; envoyez ma lettre à ma Chère Mère Marie-Joseph, si vous le jugez bon. J'écrirai demain à Rouen et à Cluny.

Toute à vous.



LETTRE 815^e

A LA SŒUR ALOYSIA PIBLINGER, A BREST

La mort de la Mère Clotilde Javouhey l'oblige à rester quelque temps dans le Midi. Être généreuse dans le sacrifice. Retour de Mme Javouhey à Brest. Exhortation à faire un saint usage de tout ce que le bon Dieu permet.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Limoux, 19 juillet 1849.

Ma bien chère Sœur,

Quelque vif que soit le désir que j'éprouve de vous faire plaisir, des circonstances aussi tristes que malheureuses pour la maison de Limoux, pour moi personnellement, pour la Congrégation tout entière, retarderont mon départ du Midi, sans qu'il me soit possible d'en fixer l'époque. Ma bonne Sœur Clotilde vient de nous être enlevée après neuf jours de maladie seulement, sans que nous ayons eu le temps de le prévoir, de nous y préparer, excepté la malade qui a bien jugé son état tout de suite (1). Aussi a-t-elle demandé elle-même les secours de la religion qu'elle a reçus avec une résignation parfaite. Sa sainte mort nous a laissé les plus beaux exemples, mais le vide qu'elle fait sentir dans la maison est bien grand, ce qui retarde nécessairement mon départ.

J'aurais eu, pour ma part, le plus grand plaisir à vous voir, à causer un peu avec vous ; mais la volonté de Dieu semble s'y opposer d'une manière si formelle, que nous ne pouvons que la

1. La Mère Clotilde, atteinte inopinément d'une fluxion de poitrine, fut ravie en quelques jours à l'affection de la communauté de Limoux et de sa vénérable tante, la Mère Fondatrice, qui eut la consolation de lui fermer les yeux. C'était le 15 juillet 1849, date mémorable qui, deux ans après, devra marquer une autre perte plus douloureuse encore pour la Congrégation, celle de la Vénérable Mère elle-même.

La mort de la Mère Clotilde fut, comme celle des saints, précieuse devant Dieu. Une piété sincère, une parfaite délicatesse de conscience, un tact exquis dans les procédés et les affaires, avaient attiré les bénédictions du ciel sur ses travaux et lui avaient concilié l'affection de tous. Elle avait gouverné l'établissement de Limoux pendant vingt-trois ans. (*Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey*, nouvelle édition, tome II, p. 349.)

respecter. Si, plus tard, les circonstances amènent quelque rapprochement, je n'en serai nullement fâchée. Vous connaissez mon affection pour chacune de vous ; faites donc pour le moment votre sacrifice avec générosité, afin qu'il ne reste pas sans mérite devant Dieu.

Je remercie le Seigneur du courage et de la santé qu'il me donne dans les circonstances actuelles, demandez-lui-en la continuation. Un souvenir tout maternel de ma part à la communauté de Brest tout entière. Je ne vois nullement en quoi je pourrais servir M^{me} Javouhey (1) en allant la voir ; je savais qu'elle était attendue, mais j'ignorais son arrivée.

Adieu, ma bien chère fille, du courage dans le travail et dans les épreuves... la vie est si peu de chose ! ce qu'il importe n'est-ce pas de faire un saint usage de tout ce que Dieu nous envoie ?
Comptez toujours sur mon affection.



LETTRE 816^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Sentiments qu'inspire à la Vénérable la mort de la Mère Clotilde. Sollicitude pour les malades pauvres. Elle ne croit pas pouvoir quitter Limoux avant septembre.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Limoux, 27 juillet 1849.

Ma bien chère fille,

Je n'ai pas besoin de vous dire l'état de mon âme, vous le comprenez. Je cherche à [connaître la sainte volonté de Dieu afin de l'accomplir. Jamais je n'oublierai les saints enseignements que la mort de ma bonne Sœur Clotilde m'a donnés. Que de travail elle me laisse ! Le bon Dieu me donnera force et courage.

La maison a bien des besoins pressants pour mettre en ordre

1. Probablement M^{me} Javouhey-Laurenceau, mère du général Léopold Javouhey. Elle mourut à Brest.

le trousseau des malades pauvres. Je vous ai fait demander trois pièces de cotonne comme celle que vous nous avez envoyée, puis du coton écri pour faire des chemises et des draps, ces deux articles pour 1.000 francs ; ensuite si vous pouviez y joindre du coton croisé au meilleur marché : rebut, coupons pour faire quelques pantalons et habiller quelques femmes ; des morceaux d'indienne, ces derniers articles pour 200 francs, ce qui ferait 1.200 francs en tout. Envoyez-nous tout cela par le roulage ordinaire, avec facture des deux envois. Si vous saviez comme cela est contrariant quand on n'a pas de factures ! demandez combien de temps met le roulage pour arriver.

Je ne sais pas encore quand je pourrai partir, mais ce sera dans le courant de septembre. Ma Chère Mère Rosalie viendra me remplacer pour deux ou trois mois. Écrivez-moi souvent, je vous en prie, il y a beaucoup de bien à faire, mais il faut du temps et du courage.

Donnez de mes nouvelles à vos chères compagnes, puis à toutes nos chères filles des maisons voisines. Si ma bonne Sœur Basile était ici, elle irait aux eaux des montagnes ; il y en a pour toutes les maladies.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 817^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Encouragements. Retour prochain de la Mère Fondatrice à Paris. Elle ira ensuite à Cluny, et elles étudieront ensemble la sainte volonté de Dieu.

Limoux, 29 juillet 1849.

Ma bien Chère Mère Rosalie,

Je ne sais que penser des peines qu'on vous fait sans cesse ; c'est une épreuve, il faut la supporter avec courage. Restez à votre poste. Je partirai pour Paris le 16 août, sous la protection de Marie. Je me rendrai de suite à Paris, on le croit urgent. Je

laisserai Limoux entre les mains de Marie et de Joseph. J'ai confiance que tout ira bien. J'irai plus tard à Cluny, soyez tranquille, et nous étudierons la sainte volonté de Dieu.

Écrivez-nous tous les deux jours, faites-le longuement. Donnez-moi des nouvelles de Sœur Joséphine et de ses élèves.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur.

A votre place je n'aurais pas fait de Circulaire de mort ; les méchants en tireront parti (1).



LETTRE 818^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Approbation de Mgr l'Archevêque de Paris pour l'établissement du principal noviciat dans son diocèse. Achat de la maison du faubourg Saint-Jacques.

Paris, 3 octobre 1849.

A la plus grande gloire de Dieu !

Nous sommes sauvées du naufrage ! Approbation de Mgr l'Archevêque de Paris, le noviciat principal dans son diocèse, maison principale de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny (2).

Nous venons de passer l'acte pour 450.000 francs, payables en sept années. Elle est toute meublée, sise à côté de l'Observatoire ; elle peut contenir, sans réparations, de 200 à 300 religieuses ; le reste, quand vous le verrez.

1. Réponse à une lettre de la Chère Mère Rosalie, datée du 23 juillet 1849, prévenant la Mère Fondatrice qu'elle avait déjà envoyé une trentaine de Circulaires relatant la mort de la Mère Clotilde. La Vénérable Mère s'empressa de faire faire par Sœur Vincent-de-Paul Javouhey un aperçu des vertus de la chère défunte dont la Chère Mère Rosalie fait le plus grand éloge. (Lettre du 31 juillet à la Mère Fondatrice.)

2. Grâce à l'entremise de M. Caire, Supérieur ecclésiastique des maisons de l'Institut, Mgr Sibour, archevêque de Paris, approuva le noviciat principal à Paris ; et la Vénérable Mère ayant sur ces entrefaites trouvé, près de l'Observatoire, une vaste maison (Institution Laville, fondée peu d'années auparavant), M. Caire lui obtint de l'Archevêché d'en faire l'acquisition au nom de l'Institut. C'est aujourd'hui la Maison-Mère de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, 21, rue Méchain.

Préparez 10 Sœurs, les meilleures ; je vais faire retenir tout l'intérieur et la rotonde de la diligence. Vous viendrez les amener jusqu'à Paris, vous passerez par la traverse.



LETTRE 819^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Itinéraire pour venir à Paris. Départ pour Brest et Gorée.

Paris, 4 octobre 1849.

Ma bien chère fille,

Si vous ne recevez pas de nouvelles du retard de la diligence, vous vous rendrez le 11 par la voiture de Cluny à Chalon, pour prendre des places dans deux voitures qui partent en même temps ; 8 dans l'une et 8 dans l'autre, deux rotondes ; elles passent toutes les deux à Dijon, l'une par Tonnerre et l'autre par Montbard. Prenez chacune un panier de provisions. On arrive à Paris en trente heures. Vous mettrez les effets sur les deux voitures. Vous prendrez les 14 meilleures religieuses et Lucie Laforest qui sera près de sa sœur ; vous ferez la seizième. Je vais à Brest en conduire 20 ; et puis il y en a 6 qui partent par le Havre pour aller à Gorée.

Préparez-vous bien ; nous vous garderons un mois ou deux. Vous nous aiderez à monter notre belle maison de Paris, qui, je l'espère, vous plaira beaucoup. Vous trouverez Sœur Marie-Thérèse Javouhey à la tête du joli petit pensionnat de Bièvres.

Allons, prévenez François pour vous amener 16 à Chalon, avec armes et bagages, pour partir le 11. Si vous recevez l'ordre d'attendre le 13, munissez-vous de 500 francs au moins, nous réglerons le reste à Paris... Le bon Dieu fait des miracles pour les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Toute à vous.



LETTRE 820^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Noviciat autorisé dans la maison du faubourg Saint-Jacques. Nouvelles diverses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 4 octobre 1849.

Ma bien chère fille,

Que vous dirai-je de la grande faveur que le ciel nous accorde? Mgr Sibour autorise le noviciat à Paris. Dès à présent nous pouvons donner le saint habit, faire faire des vœux aux religieuses, etc., etc. M. Caire est notre Supérieur spirituel, et c'est par sa sagesse que nous avons obtenu une si grande faveur. Ce n'est pas tout; nous avons acheté une maison pour le noviciat qui peut contenir de 200 à 300 personnes; elle est très bien distribuée et meublée en grande partie; on dit que nous l'avons à moitié prix.

.

Je vous dirai que je viens de nommer Sœur Marie-Thérèse Supérieure de Bièvres; c'est une pensée du bon Dieu, la petite Chevreton pourra venir près d'elle. J'arrangerai ses affaires. Ma Chère Mère Rosalie arrivera le 13 à Paris avec 15 religieuses; il en partira 20 pour Brest et 6 par le Havre pour le Sénégal. Écrivez-moi de suite pour me dire ce que vous pourrez faire. Je vous demande la grâce de ne pas vous tourmenter pour moi qui suis si heureuse de la grande faveur que le ciel nous accorde. Prions, prions beaucoup.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 821^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Grand besoin de Sœurs pour les salles d'asile. Prise d'habit. Noviciat établi à Paris. Encouragements.

Paris, 7 octobre 1849.

Ma bien chère fille,

Vous me faites grand plaisir en nous offrant votre bonne petite Sœur converse pour les salles d'asile; on en a si grand besoin! Si elle apprend bien, nous nous en servirons; priez ma Sœur Bernard de la faire beaucoup travailler. Nous allons donner le saint habit dans quelques jours, ce qui nous fournira plusieurs sujets pour le même but.

Vous ai-je dit que nous sommes approuvées par Mgr l'Archevêque de Paris, pour établir le noviciat et tout ce qui en dépend? Nous avons acheté une maison distribuée admirablement. Tout cela s'est fait le même jour; c'est un jour mémorable pour la Congrégation. Cela va nous donner bien de l'ouvrage et bien de l'embarras; mais le bon Dieu nous soutiendra. Je vous prie d'en faire part à nos chères filles de Senlis.

Quelques peines et difficultés que vous ayez, ne vous découragez pas; ne désespérez de personne, le bon Dieu a ses moments. Sainte Concorde vous protège; mettons toute la Congrégation sous ses auspices, elle est puissante auprès de Dieu. Je vous quitte, j'ai de la besogne par-dessus la tête.

Votre toute dévouée Mère et amie.



LETTRE 822^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Regrets de ne pouvoir assister à une prise d'habit. Faveurs obtenues à Paris. La Vénérable va écrire à M. le Curé de Villers-Bretonneux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 octobre 1849.

Mon bon Père,

Je voulais partir à midi pour aller à Villers-Bretonneux et revenir demain soir près de vous et de nos chères filles, pour

assister à votre prise d'habit ; mais le temps est si mauvais, qu'il m'est impossible de m'y rendre. Puis, il faut que nous suivions l'impulsion des grandes faveurs que nous venons d'obtenir de Mgr l'Archevêque de Paris : il nous accorde l'autorisation du noviciat dans son diocèse. Nous avons acheté une grande maison, avec tous les accessoires, près de l'Observatoire, à côté de l'hôpital Cochin.

Nous commençons à nous emménager ; c'est vous dire que nous sommes bien occupées. Priez pour moi, j'en ai grand besoin. Je vais écrire à M. le Curé de Villers-Bretonneux ; nous ne pouvons lui donner des Sœurs que dans un mois. Écrivez-lui quelques mots de ma part pour m'excuser, il ne perdra rien pour attendre.

Adieu, mon bon Père, priez pour moi.



LETTRE 823^e

A LA SOEUR CHANTAL CLAIREFOND, A VILLERS-BRETONNEUX

Informez M. le Curé que la Mère Fondatrice ne peut s'absenter. Annoncez à Sœur Chantal son changement. Désirez faire la sainte volonté de Dieu.

Paris, undi 8 octobre 1849.

Ma bien chère fille,

Je vous prie en grâce de dire à M. le Curé que des affaires des plus importantes m'empêchent de me rendre à Villers ; je suis forcée d'attendre la fin du mois. Nous aurons, le 15, une grande cérémonie de profession, prise d'habit, consécration d'une maison pour le noviciat principal à Paris. C'est la chose la plus heureuse qui pouvait nous arriver.

Nous aurons besoin de vous, ma bien chère fille ; préparez M. le Curé à ce sacrifice ; nous lui donnerons des Sœurs plus jeunes et nous ferons notre possible pour qu'elles puissent remplir ses bonnes intentions et faire face aux besoins du pays. En attendant, tâchez que rien ne périlite. Je conduirai deux

Sœurs avec nous, ma bonne Chère Mère Rosalie viendra avec moi.

Je vous écris à la hâte, je suis accablée d'ouvrage : je pars pour Brest...

Je vous prie de communiquer cette lettre si décousue à M. le Curé, il verra que nous n'avons d'autre désir que de faire la volonté de Dieu.

Toute à vous, priez pour moi.



LETTRE 824^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable presse d'envoyer des Sœurs. Départ prochain pour Brest. Première prise d'habit à Paris. Le doigt de Dieu est dans cette grande affaire. Avoir confiance en Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, lundi 8 octobre 1849.

Votre lettre me tracasse, ma bien chère fille. Envoyez par la première voiture 8 Sœurs des meilleures ; par la seconde qui doit suivre encore 8, vous formerez un troisième voyage pour celui dont vous ferez partie à la fin du mois. Bien entendu que les 16 premières sont prêtes à être employées ; gardez les douteuses avec vous. Faites-les toutes passer par la traverse pour éviter le bateau ; désignez une Mère pour chaque départ, et contentons-nous de la rotonde complète, chaque fois, c'est 80 francs de moins.

Aussitôt l'arrivée des premières, je pars avec elles pour Brest ; les secondes nous suivront, et nous nous retrouverons à Paris vers le 15 octobre. Vous nous aiderez à nous installer, vous serez à la première messe, à la première prise d'habit que Dieu, dans sa miséricorde, nous accorde par miracle dans la capitale de notre petit univers (1).

1. La Chère Mère Rosalie, retenue par des affaires administratives, ne put se rendre à l'invitation de sa sœur.

Tous ceux qui nous connaissent voient le doigt de Dieu dans cette grande affaire qui s'est faite seule, sans secours humain. Mettez toute votre confiance en Dieu pour la part qui vous est échue; Dieu vous dirigera si votre confiance est en lui.

Toute à vous; votre sœur et amie.



LETTRE 825^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY

Supérieure à Limoux

La Mère Fondatrice en voyage. Intérêt qu'elle prend à la maison de Limoux. Indications pour les besoins du moment. Diverses questions. Elle ira passer les fêtes de Noël à Limoux.

Paris, lundi 8 octobre 1849.

Mes bien chères et bien-aimées filles, sœurs et amies, en particulier à notre bonne petite Mère Vincent-de-Paul.

Depuis mon retour, j'ai roulé sur toutes les routes, j'ai fait je ne sais combien de quarts de retraite, et puis me voici prête à conduire 20 religieuses à Brest, qui partent pour les Antilles.

Je n'ai cessé de penser à vous, à notre cher Limoux auquel j'ai voué un amour éternel sur la terre et dans le ciel. A présent, je vais vous prêcher la patience jusqu'à mon retour de Brest.

Nous allons donner le saint habit; nous tâcherons de trouver de bonnes maîtresses pour remplacer celles que vous nous donerez. Soyez sûre que jamais je n'oublierai la mission que je vous ai confiée. Je désire savoir où vous en êtes pour vos classes, j'espère que vous serez contente de ce que nous choisirons; mais donnez-nous le temps.

Dites à ma bonne Sœur Gertrude qu'elle vous aide à boucher un trou jusqu'à ce que je sois près de vous. Que la petite de Saint-Pierre-et-Miquelon fasse la classe jusqu'à ce que j'arrive, et puis je la laisserai aller à Brest après; je vais voir ses parents, je lui en donnerai des nouvelles. Arrangez tout cela pour le

mieux : toutes les Supérieures ont leur besogne ; pour mon compte, je ne demande pas le repos, mais seulement à faire la volonté de Dieu.

Donnez-moi des nouvelles d'abord de toutes nos chères filles, de nos Pères spirituels, de nos vendanges, quelques mots de la grande affaire.

Nous vous avons expédié des étoffes de Rouen, j'espère que vous en serez contente ; si vous n'avez pas reçu la facture, je vous l'enverrai pour vous guider sur les dépenses. Ma bonne Sœur Dorothee et Sœur Martin n'oublieront pas que c'est pour nous aider à organiser les trousseaux des malades, afin de les tenir très propres. Il me tarde de savoir si nos lavoirs vont bien, si l'eau passe bien par les conduits, si c'est une chose bonne ; dites-moi aussi où en est notre bâtiment commencé ? Que de questions ! prenez patience, je vous en ferai encore.

Ma bonne Sœur Rosalie Brenot va-t-elle bien ? dites-lui mille choses aimables. On m'a grondée de ne l'avoir pas amenée, mais je la ramènerai pour les vacances prochaines. Ne croyez pas que j'attendrai ce temps-là pour aller vous voir ; non, je voudrais passer près de vous les fêtes de Noël. Je ne veux pas le dire, j'irai à Cluny, et puis de suite à Limoux. Mais d'ici-là, ne me laissez rien ignorer ; si je peux alléger vos soucis, je serai trop heureuse.

Je ne veux pas vous en dire plus long. Adieu, toute à vous. Mille choses respectueuses à M. le Curé ainsi qu'à son frère.

Dites à tous nos ouvriers que je ne les oublie pas et que je n'en trouve pas de meilleurs dans tout Paris. Que toutes nos chères filles trouvent ici l'expression de mes plus tendres sentiments. Préparez-nous des religieuses, de bonnes Sœurs converses.



LETTRE 826^e

PROBABLEMENT A SES FILLES DE CLUNY

Craint les dispositions de Mgr d'Autun en regard des succès obtenus à Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

1849.

Mes bien chères et bien-aimées filles et amies,

Vous nous faites languir ; pourquoi ne pas nous donner de nouvelles plus souvent de notre chère malade ?

Nos Messieurs de Cluny et de Beauvais s'entendent à merveille. Pour moi, notre succès de Paris m'accable comme un lourd bienfait qui va m'embarrasser aux pieds de Mgr d'Autun. Je ne sais pas encore si j'oserai aller le voir. Si la grêle allait tomber sur Cluny, nous serions bien capots ! Pour mon compte, cela ne me ferait presque rien. Enfin, nous vous donnerons avis de nos succès comme de nos désappointements.

Adieu, à vous toutes, mes bonnes filles.



LETTRE 827^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Prise d'habit le jour de la Sainte-Thérèse. Échange de Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, vendredi 12 octobre 1849.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu avec une vive reconnaissance la belle image qui m'a été remise par M^{lle} Arton ; je vous en remercie. Il m'en viendra quelques autres, et puis nous marcherons.

Nous avons 10 jeunes aspirantes en retraite qui prendront le saint habit le jour de la Sainte-Thérèse ; nous avons bien des départs qui se préparent. Sœur Marie-Thérèse ne part pas, elle est

Supérieure à Bièvres. Je vous envoie deux Sœurs que vous recevrez avec plaisir ; déjà je vous ai adressé ma Sœur Saint-Pierre et une pour aider Sœur Rose ; je l'ai choisie grande et forte, j'espère que vous en serez contente ; mais vous nous rendrez celles qui sont plus propres à l'instruction. Donnez-moi des nouvelles de la Carmélite ; si elle est chez vous, envoyez-nous-la avec une autre pour les classes.

Je vous prie de nous seconder le plus que vous pourrez ; nous vous donnerons d'autres sujets qui vous conviendront mieux. Je suis on ne peut plus embarrassée pour trouver des maîtresses ; enfin Dieu ne nous demandera pas l'impossible. Je ne sais ce que je vous dis dès que je suis triste. Je suis obligée de fermer quelques maisons pour en soutenir d'autres ; cela ne se fera pas sans peine, chacune voudra conserver la sienne. Enfin priez pour moi, j'en ai grand besoin. Ma Chère Mère Rosalie amènera vos deux nièces au noviciat de Paris ; j'espère que nous en ferons de bonnes religieuses.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 828^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Amener les deux nièces de Mère Théophile. Mère Hyacinthe Supérieure. Retraite préparatoire à la prise d'habit. Mgr d'Autun.

Paris, 12 octobre 1849.

Ma bien chère fille,]

Cette lettre est pour vous dire de nous amener avec vous les deux nièces de ma Sœur Théophile de Rouen. Que toutes les deux soient en noir comme postulantes, à moins qu'il n'y en ait déjà une qui ait l'habit.

J'attends vos lettres avec impatience, il me tarde d'avoir les

détails de la fin de cette affaire (1). Si vous pouvez y installer les deux Sœurs dont vous me parlez, je crois que cela ira bien. Ma Sœur Hyacinthe réussira comme Supérieure. Envoyez-nous ma bonne Sœur du Sénégal, j'espère qu'elle nous aimera ; si elle a trop froid, nous tâcherons de lui trouver un pays qui lui convienne...

Nous avons 10 jeunes aspirantes en retraite ; elles prendront le saint habit le jour de la Sainte-Thérèse. C'est M. Caire, l'ami de Mgr l'Archevêque de Paris, qui donne la retraite ; il fera la cérémonie, il est notre Supérieur spirituel.

Nos places sont retenues pour le jeudi 18 ; nous partirons 14, et les autres quelques jours plus tard. Je serai de retour pour la Toussaint. Priez pour moi.

Je pense que nous ne sommes pas quittes avec Mgr d'Autun ; n'importe, nous sommes en bonnes mains. En tous cas, nous avons une grande maison pour vous recevoir et tous vos amis.

Adieu, toute à vous,

Votre sœur et amie.



LETTRE 829°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Il fait bon de souffrir pour Dieu. Mme Bruat lui conduit deux Sœurs. Noviciat principal à Paris ; les Sœurs Léontine et Marie de Jésus.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 octobre 1849.

Que vous dirai-je, ma bien chère et bien-aimée fille ? Depuis six mois je ne suis plus de ce monde ; j'ai eu tant de sacrifices à

1. Il est question ici de l'affaire de Rully qui préoccupait beaucoup la Chère Mère Rosalie, depuis quelques mois. Un parti s'étant formé contre les Sœurs de cette localité, le préfet de Saône-et-Loire soutint les droits de la Congrégation et maintint les religieuses à l'école communale. Mais il fallut changer la Supérieure, Sœur Épiphanie Aucourt, qui fut remplacée par Sœur Hyacinthe Rabiant.

faire qu'il y a eu bien peu de relâche. Oh ! qu'il fait bon souffrir pour Dieu ! il ne se laisse jamais vaincre en libéralité. Parce que nous avons souffert, voilà qu'il veut nous récompenser : Mgr l'Archevêque de Paris vient d'approuver le noviciat principal à Paris, il nous a donné M. Caire pour Supérieur spirituel ; c'est l'homme qu'il nous fallait. Il fait dans ce moment une retraite aux aspirantes qui prendront le saint habit le jour de Sainte-Thérèse qui est demain.

Je vous annonce M^{me} Bruat ; elle veut faire en sorte de vous conduire deux Sœurs qu'elle aime beaucoup. Nous avons les Sœurs accordées par le gouvernement : 7 pour vous, 8 pour la Guadeloupe, 5 pour Cayenne. Ne croyez pas que ce soit bien facile ; il vient d'en partir 6 pour le Sénégal et Gorée. Le bon Dieu peut et veut faire des miracles selon le degré de confiance que nous avons en lui. Priez-le instamment qu'il nous donne des sujets selon son cœur. Nous vous enverrons par le Havre celles qui ne pourront pas partir par Brest.

Ma bien chère fille, nous avons besoin de l'aide de toutes nos maisons pour répondre au dessein de Dieu en établissant le principal noviciat à Paris. Nous sommes approuvées des autorités principales : l'archevêque et le maire ; la maison peut contenir de 200 à 300 personnes, elle a été bâtie pour une institution il y a dix ans. Cela tient du miracle ! elle a coûté à bâtir le double de ce que nous l'avons achetée, et nous avons sept ans pour payer. Je n'ai pas besoin de vous encourager à nous venir en aide, je sais que vous faites votre possible, ainsi que nos chères filles. Le succès de nos établissements dépend du noviciat, et vous savez que nos chères Sœurs Léontine et Marie de Jésus sont capables de donner une bonne impulsion au noviciat par leur piété et leur solide instruction. Ayons confiance, et tout ira bien.

Toutes nos Sœurs malades, tant celles de la Guadeloupe que de la Martinique, vont bien. Si je n'étais pas si pressée, je vous écrirais souvent, mais je suis toujours en route. Adieu, je laisse la place à ma bonne Sœur Marie-Thérèse.

Toute à vous, priez pour moi.

LETTRE 830°

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Annonce de plusieurs Sœurs avec désignation de leurs fonctions respectives. Recommandations. Mme Javouhey, de Mana.

Brest, 23 octobre 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

C'est de Brest que je vous prévient que vous allez recevoir quatre de nos meilleures enfants : Sœur Marie-Joseph, première maîtresse pour Limoux ; sa compagne de noviciat, que vous tâcherez de garder aussi à Limoux ; la troisième, plus âgée, est destinée à Saint-Chinian ; c'est une personne remplie de sagesse, de raison et d'instruction, voilà les trois novices. Quant à leur conductrice, vous pourrez voir s'il ne serait pas utile de la placer à Chalabre, en attendant le retour de la Sœur qui est allée voir ses parents et qu'on dit bien malade. Faites pour le mieux, mais ne les envoyez pas à Caunes ; je crains pour la poitrine ; faites bien les recommandations pour la bonne Sœur Clotilde, les courants d'air de cette maison sont perfides. N'oubliez pas ce que je vous dis. Vous ne m'avez rien dit de Sœur Mathilde ; continue-t-elle à s'occuper des novices ? c'est bien important qu'elle soit là pour vous aider. Et puis, ma chère Sœur Rosalie, sa santé est-elle meilleure ?

Je reprends ma lettre après avoir reçu M^{me} Javouhey, de Mana. Son fils est placé chez les Jésuites de Pont-Croix, près Quimper ; j'en suis bien aise, il sera peut-être un missionnaire, il en parle (1).

Mille choses à tout ce qui compose votre chère maison et à ceux qui l'entourent. Dites-moi comment vont les lavoirs, et puis écrivez une longue lettre à Paris. Adieu, toute à vous.

1. Il embrassa la carrière des armes. C'est le général Léopold Javouhey.



LETTRE 831^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Conseils pour conserver la paix. Envoi de Sœurs. Mutations à faire. Retarde le départ de Sœur Marie-Thérèse Javouhey. Soutenir l'œuvre de la Guyane. Espoir d'une meilleure formation des sujets au noviciat de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Brest, 25 octobre 1849.

Ma bonne Sœur Madeleine,

Je profite d'un moment de repos pour causer encore avec vous. Je viens d'écrire à ma Sœur Isabelle une petite lettre, elle n'est pas cachetée, vous pourrez la lire, mais ne le dites à personne ; ne lui faites aucun reproche, tâchez de vivre en paix, c'est le bonheur de la vie ; et puis on ne gagne rien par la défiance ; les soupçons font tant de mal ! Faites comme moi, ma bien chère fille, vous vous en trouverez bien ; tout ce qui me fait de la peine, je le remets entre les mains de Dieu. Que je voudrais vous savoir heureuse ! conservez votre âme en paix.

Je vous envoie de bonnes religieuses ; il y en a deux pour l'hôpital de Mana : Sœur Sophronie Blancet Sœur Isidore Devermeille. Les autres sont à votre disposition pour les différents postes ; vous en recevrez encore cinq par la première occasion. Ne perdez pas courage ; vous soignerez leur acclimatement. Envoyez une ancienne Sœur en remplacement de Sœur André ; si elle n'est pas malade, elle pourrait prendre ou obtenir un emploi à la Guadeloupe ; je crois qu'elle s'y trouverait très bien, vous lui en parlerez. Je vais en dire un mot à ma Sœur Aloysia qui est la directrice du voyage. S'il y en avait d'autres qui veulent changer de colonie et que vous y trouviez de l'avantage, vous pourriez faire les changements, cela éviterait des voyages. Il ne faut pas croire qu'on restera en France sans rien faire ; il faudra retourner aux colonies, peut-être dans de moins bonnes conditions que celles qu'on quitte.

Sœur Marie-Thérèse était prête à partir pour Cayenne, et

puis la voilà Supérieure à Bièvres, à trois lieues de Paris. Elle a bien pleuré ; elle va y passer un an : nous verrons si elle fera bien. Elle s'avancera pour la musique, et puis elle aura plus d'expérience.

Soutenez votre œuvre, ma bien chère fille, tant que le bon Dieu vous donnera la santé, vous devez me représenter, vous êtes notre espérance dans le temps de la tribulation.

Le Seigneur nous a regardées dans sa miséricorde ; notre noviciat principal est approuvé à Paris, c'est une grande grâce. Les Sœurs seront mieux élevées ; et puis, dirigées par les Jésuites, elles comprendront mieux la sainte obéissance. Il est temps de mettre la main à l'œuvre, nous devons tout faire pour répondre à ses desseins. — Je désire bien vivement que nos chères filles fassent votre consolation, vous les jugerez à l'œuvre. Ce sont de bonnes et saintes religieuses ; plusieurs sont de vos pays ; on y trouve de solides vocations.

Adieu, ma bien chère et bonne fille, il faut partir, et j'aurais tant de choses à vous dire ! Toute à vous, priez pour moi.



LETTRE 832^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoie des Sœurs et les lui recommande. Véture et profession à Paris. Sœurs à rapatrier. Sollicitude pour toutes ses filles.

Brest, 28 octobre 1849.

Ma bien chère Sœur Madeleine,

J'espère que vous allez être contente. Je vous envoie les meilleures filles du monde pour commencer ; celles-ci sont en augmentation, les remplaçantes vous arriveront par le premier bâtiment de l'État, au nombre de cinq ou de sept, avec le même nombre pour la Martinique et la Guadeloupe. Pour celles-ci, je prie ma bonne Sœur Maria de les faire travailler pour les façonner aux usages du pays et connaître ce dont elles sont capables. Elles sortent du noviciat, elles sont très

pieuses et bien timides, elles vous diront que je me porte à merveille pour ma vieillesse.

Je suis heureuse, Dieu nous comble de ses grâces. Nous avons eu à Paris la première prise d'habit et la profession en grande cérémonie. Nous pouvons avoir 100 postulantes et autant de novices. La maison est neuve et meublée. Vous dire tout le bonheur que j'éprouve de cette grande affaire serait difficile.

Mes Sœurs vous diront que nous nous occupons de préparer des religieuses pour les colonies des cinq parties du monde, priez beaucoup pour le succès d'une si grande œuvre. Je désire bien voir arriver nos chères filles de Mana qu'on va remplacer. Si elles pouvaient revenir par *la Caravane*, cela me ferait grand plaisir. Commencez par mes Sœurs Métifiot, Sœur Victoire, et surtout Sœur André. Prenez bien soin des pauvres nouvelles, ne les exposez pas trop tôt à Sinnamary ni à la Gabrielle. Qu'on leur laisse quelque temps pour se préparer, et qu'on leur donne des leçons ; il y en a qui ont beaucoup de moyens. Deux sont pour l'hôpital.

Je voudrais vous dire tant de choses, mais je suis si pressée ! Soyez mon interprète près de toutes vos chères filles. Elles feront des questions à toutes les arrivantes, cela vaudra mieux qu'une lettre. Si vous aviez quelque caractère que vous ne puissiez garder à Cayenne, vous pourriez peut-être faire un échange avec ma bonne Sœur Aloysia de la Guadeloupe ; tout cela bien d'accord.

On veut partir, adieu ; toute à vous et à vos chères filles.

Vous ferez passer cette lettre à ma Sœur Isabelle.



LETTRE 833^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Difficultés au sujet de Rully. Amener des Sœurs en venant à Paris.

Paris, 9 novembre 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille et Mère,

Qu'il me tarde de voir la fin de vos travaux de Rully ; avez-vous reçu l'approbation d'Autun ? Comment vos deux suprêmes

autorités se sont-elles arrangées? Si vous avez besoin de mon ministère pour en finir, je suis à vos ordres. Mais, en attendant, dites-moi comment va Cluny; avez-vous cinq ou six religieuses à nous envoyer? d'abord commencez par les deux jeunes Chevreton; elles feront leur noviciat à Paris, vous leur donnerez une bonne jeune Sœur qui sache faire la classe pour les accompagner; qu'elle soit novice ou professe, cela ne fait rien. La quatrième sera M^{lle} Brunelle que ses parents réclament par le Ministère de la Marine; elle a perdu son bon père, je pense que vous le savez. Il faut qu'elle soit ici au plus tard le 20 novembre, il n'y a pas de temps à perdre; les quatre Sœurs qui l'accompagnent seront prêtes à cette époque. J'espère que vous viendrez en même temps; allons, nous vous attendons le 20. Tâchez de ne pas nous manquer; notre adresse est: faubourg Saint-Jacques, 49, Institution Laville, Paris; ne vous trompez pas.

Quand vous serez ici, nous appellerons tout ce qui sera en disponibilité et bon à quelque chose; nous avons de la besogne pour toutes. Répondez-moi de suite quel jour il faut vous attendre; si vous êtes dix de prêtes, prenez l'intérieur de la diligence. Vous nous aiderez dans nos grands travaux.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 834^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A RULLY

Grande faveur que les humiliations ! Elle la presse d'envoyer des Sœurs. Conseils et encouragements. Ne plus promettre de maisons dans le diocèse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 novembre 1849.

Ma bien chère fille,

Vos persécutions ne m'étonnent pas. Je remercie le Seigneur des desseins de miséricorde qu'il a sur nous; c'est une grande

faveur que les humiliations, sachons les supporter sans jamais nous en plaindre.

Il faut nous envoyer le plus tôt que vous pourrez Sœur Épiphanie et ses chères compagnes. Écrivez à Dijon pour retenir une rotonde ou des places d'intérieur. Que ce soient des Sœurs capables de faire des classes.

Nous désirons que vous alliez passer quelques jours à Cluny pour voir comment vont les choses. Examinez bien, et puis écrivez-moi tous les jours, s'il est possible. Ne montrez aucune tristesse, mais ne promettez plus de maisons dans le diocèse. Prenez le nom, l'âge et la capacité des postulantes et novices, et puis nous demanderons à Dieu l'accomplissement de sa sainte volonté. Je m'arrête là ; j'attends vos lettres.

Toute à vous, votre sœur et amie.



LETTRE 835^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Lui enverra des Sœurs prochainement. Installation au faubourg Saint-Jacques. Cette maison deviendra la Maison-Mère de la Congrégation. Peut recevoir des postulantes. Conseils pour les bien former.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 novembre 1849.

Ma bien chère fille,

Je suis de retour de Brest où je viens d'embarquer des Sœurs pour la Guadeloupe et Cayenne ; je pense vous en envoyer vers la fin de ce mois, d'après la lettre que je reçois du Ministère. Ayez patience, ma bien chère fille, elles vous arriveront, je l'espère, avant votre rentrée des classes.

Nous sommes installées, il y a déjà quinze jours, dans notre nouvelle maison ; elle est superbe. Nous pouvons y recevoir un grand nombre de postulantes ; *cette maison, par la suite, deviendra la Maison-Mère de la Congrégation.* Les Sœurs qui reviennent des colonies pourront s'y reposer et y rétablir leur santé, l'air

y est pur et bon. Je voudrais que vous puissiez la voir, je suis sûre que vous en seriez contente.

J'ai lu avec plaisir les lettres de vos jeunes postulantes; je pense que vous en recevrez encore quelques-unes. Elles ne sont pas les seules qui demandent à entrer dans notre Congrégation. Je vous autorise à les y recevoir en leur faisant subir les épreuves indiquées par nos Statuts. Vu leur petit nombre et les occupations toujours très multipliées de vos Sœurs professes, je ne vois pas encore d'opportunité à nommer une maîtresse des novices; vous en remplirez les fonctions, ayant soin que ces jeunes personnes reçoivent tous les soins spirituels que réclame la sublime vocation à laquelle Dieu semble les appeler. Je compte sur vous, ma bonne chère fille, et sur votre dévouement pour vous charger de ce nouvel emploi.

Il y a bien longtemps que je n'ai vu M. Pécoule; je ne sais pas ce qu'il fera pour conserver les Sœurs sur son habitation. M^{me} Bruat est partie avec nos Sœurs sur *la Caravane*.

Adieu, ma bien chère fille, mes amitiés à toutes nos chères filles de Saint-Pierre et des quartiers. Priez pour moi.

Votre dévouée et bien affectionnée.

Je vous en dirai plus long par le prochain bateau.



LETTRE 836^e

A LA SŒUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

Elle l'assure de son affection. Mutations de Sœurs.

Paris, 27 novembre 1849.

Ma bien chère fille,

C'est avec chagrin que je vous écris ces quelques lignes, en pensant que vous avez pu croire que j'avais plus que de l'indifférence pour vous; je ne veux pas essayer de vous prouver le contraire; si vous avez un cœur, il a dû vous détromper. Il n'est

pas en mon pouvoir de cesser d'aimer mes enfants, Dieu m'ayant donné un cœur de mère, même pour les ingrats.

Votre cousine partira par la première occasion qui emmènera des Sœurs aux Antilles. Je regrette beaucoup d'avoir envoyé notre chère Sœur Marie-Joseph à la Trinidad ; renvoyez-nous-la ainsi que sa compagne ; nous les recevrons avec plaisir. Si cependant M. Poirier croit qu'elles pourront servir à quelque chose dans le plan de son établissement, il peut les garder. Pour la petite Anglaise, n'est-ce pas vous, ma bien chère fille, qui l'avez choisie ? J'espère en adjoindre une à votre cousine pour vous l'envoyer.



LETTRE 837^e

A LA SOEUR MARIE-THÉRÈSE JAVOUHEY

Supérieure à Bièvres

Elle lui recommande un jardinier.

1849.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie notre petit jardinier ; c'est un bon garçon sans malice ; vous le nourrirez comme un domestique, vous ne le gâterez pas. M. Caulle, qui est son protecteur, a fixé ses appointements à 100 francs, nourri, blanchi et raccommoqué ; il sait servir la messe. Dès que vous aurez été à Palaiseau (1), vous m'écrirez le résultat de votre visite et ce que vous en pensez.

Je suis bien pressée, nous avons tant à faire pour répondre aux besoins de chacun ; et puis que de soucis matériels ! Cependant j'ai confiance en Dieu ; si c'est son œuvre, il nous donnera le nécessaire.

Adieu, toute à vous.

1. Commune de Seine-et-Oise.



LETTRE 838^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Au sujet d'une maîtresse d'anglais et d'une Sœur. Bénédiction de la chapelle d'Alençon. Vitraux pour Bièvres.

Vendredi, 30 novembre 1849.

Ma bien chère fille,

Nous avons des amis qui cherchent à vous trouver une bonne maîtresse d'anglais, au pair. Il est impossible que nous vous donnions Sœur Stanislas qui a quitté sa maison pour venir faire son noviciat, elle a besoin d'une bonne formation religieuse et d'une solide instruction; mais ayez confiance, les moments d'épreuve passeront.

J'envoie une pièce d'étoffe bleue à ma Sœur Bernard. Cela coûte 2 fr. 50. Si vous en voulez une pareille, nous vous l'enverrons. Il me semble que vous n'êtes pas contente de votre Sœur de Moulins; nous pourrions vous la changer pour une Sœur plus jeune, si cela vous convient; il est bien difficile de rencontrer juste, il faut souvent y revenir.

J'ai assisté à la belle cérémonie de la bénédiction de la charmante chapelle d'Alençon; c'est beau, admirable, il n'y a que la vôtre qui puisse la surpasser. Nous attendons les vitraux pour Bièvres, priez le jeune peintre de ne pas nous faire attendre trop longtemps; il m'a promis de ne pas faire ceux d'Alençon, nos ressources ne nous le permettent pas. Les matériaux qu'il a pourraient servir pour vos travaux et pour ceux de Bièvres, cela l'avancerait beaucoup. Tâchez d'aller le voir, il m'est impossible de m'absenter.

Adieu, écrivez-moi. Votre toute dévouée.



LETTRE 839^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Quelques mots.

Paris, 4 décembre 1849.

Que j'ai de chagrin des envois que vous avez faits à Limoux ! Je vais rappeler Sœur E. qui fera tomber le pensionnat. Si je le pouvais, j'irais la chercher ; je ne puis dormir depuis que je la sais là. Quelle croix, grand Dieu !

Adieu. Votre sœur.



LETTRE 840^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Consent à ce qu'elle garde Sœur Eulalie. Envoyer les postulantes à Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, jeudi 13 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Je consens à ce que ma Sœur Eulalie reste près de vous, puisque cela vous donne l'espoir d'une amélioration dans l'externat. Ma Sœur A. restera en disponibilité jusqu'à ce que je lui trouve un gîte pour exercer son saint zèle et la rendre bonne religieuse. Qu'elle ne perde pas son temps ni ici-bas, ni pour l'éternité. En revanche, envoyez-nous les postulantes ; elles perdent leur temps à Senlis.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 841^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

État de santé de la Vénérable. Grandes résolutions pour l'avenir. Étudier les sujets propres aux colonies. Établissement de Bièvres. Santé de Sœur Basile. Écrire à Bourbon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Vous verrez, par ma lettre, que je suis debout; encore quelques jours de travail avant d'arriver au repos. Ma bonne fille, vous avez toujours des inquiétudes pour moi, je vous en remercie beaucoup; j'ai passé quelques jours triste, malade; mais j'ai prié, Dieu m'a exaucée, je suis bien. J'ai de grandes résolutions pour l'avenir, le bon Dieu les bénira si c'est pour sa gloire.

Avissez à connaître les religieuses qui pourraient convenir aux colonies, on les remplacerait par de jeunes Sœurs quand on fera une prise d'habit.

Ma Sœur Marie-Thérèse (1) vous écrit; vous savez qu'elle n'a plus la Sœur dont elle se plaignait; nous lui avons donné une bonne Sœur converse en attendant. Sa maison deviendra bonne, elle a de nouvelles pensionnaires. Je tiens beaucoup à cette communauté qui sera utile un jour; Sœur Marie-Thérèse conduira bien sa barque, nous lui aiderons le plus que nous pourrons, et vous aussi, je n'en doute pas.

Donnez-moi des nouvelles de Sœur Basile; quand les beaux temps viendront, elle ira passer un mois ou deux à Bièvres, peut-être que cela la guérira, je le désire ardemment. Écrivez-moi plus souvent, écrivez à Bourbon; il y a des bâtiments en partance avec un nouveau gouverneur que j'ai vu hier. Il m'a dit avoir reçu de très bons rapports sur nos établissements de cette colonie; qu'il fera son possible pour leur être utile. Il y a bien longtemps que nous n'avons pas de nouvelles directes de Bourbon.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère et votre meilleure amie.



LETTRE 842^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUEHY, A CLUNY

État de santé de la Mère Fondatrice. Supprimer deux établissements.

1. Sœur Marie-Thérèse Javouhey, Supérieure à Bièvres.

Le gouvernement demande des Sœurs pour les colonies. Compte sur Sœur Joséphine.

Paris, 15 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

C'est par vous que je commence ma correspondance ; je veux seulement vous dire que je suis debout et faible encore, je ne ferai pas de phrases.

Je crois qu'il faut aviser à supprimer la maison de ma pauvre Sœur Agathe (1) et celle de Rully. Je serais heureuse que vous puissiez le faire au plus tôt ; les Sœurs viendront de suite à Paris.

Le gouvernement nous en demande une douzaine pour Bourbon et autant pour la Martinique et la Guadeloupe ; il faut les trouver à Cluny, c'est sérieux. Pour cela, nous n'avons que deux ou trois mois. Il nous faut aussi trois Sœurs converses. Répondez-moi, s'il vous plaît ; envoyez-nous-en deux sans tarder, avec ma bonne Sœur Beurey qui est pour la Martinique.

Que de choses j'aurais à vous dire ! mais c'est mon début, il faut se modérer. Dites à ma Sœur Joséphine que je compte sur toute sa bonne volonté pour l'œuvre que Dieu nous a confiée ; qu'elle soit prudente. Et puis ma bonne Sœur Vincent ; pourquoi ne pas dire : il n'y a qu'un cœur, il est tout à Dieu.

Mille respects à mon Père Rocault.

Adieu, pensez à moi, et écrivez-moi tous les jours, si vous le pouvez.

Votre sœur et amie.



LETTRE 843^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Ne pas s'attrister. Venir au plus tôt avec des Sœurs. Insiste pour la

1. Sœur Agathe Gaget, Supérieure à Saint-Bonnet-de-Joux. Cette maison et celle de Rully ne furent pas fermées alors.

suppression de deux maisons. Ne plus former de communauté dans le diocèse d'Autun.

Paris, 18 décembre 1849.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

Ne vous attristez pas; je crois que Dieu exauce vos prières. Il faut venir dans la première quinzaine de janvier; nous vous attendons avec impatience. Ne nous amenez que du bon monde qu'il ne faille pas renvoyer deux jours après leur arrivée, et puis qu'elles aient des santés convenables.

Pourquoi ne me parlez-vous plus de Rully? vous ne voulez donc pas supprimer ces deux maisons dont le personnel ferait tant de bien ailleurs? Examinez bien, prenez des notes, et puis venez, nous en causerons; nous aviserons à faire quelques changements afin de donner des sujets qui dédommagent du dernier envoi. Vous trouverez la lettre de Bourbon et vous y verrez ce que dit ma bonne Sœur Raphaël. Donnez-nous l'espérance que vous ne ferez plus de maisons dans le diocèse d'Autun. Conser-vons le noviciat tant que Monseigneur nous laissera libres selon nos Statuts.

Mille révérences à mon bon Père Rocault; souvenir à mes bonnes Sœurs Joséphine et Vincent.

Adieu, toute à vous.

Qu'il me tarde de vous voir!



LETTRE 844^e

A LA SOEUR MARIE DE LA CROIX BEGHIN

Économe à Bièvres

La Vénérable ira à Bièvres au mois de janvier. Elle l'encourage dans ses épreuves.

Paris, 20 décembre 1849.

Ma bonne Sœur Marie de la Croix,

Je profite de ma chère fille Marie-Thérèse pour vous dire que je voudrais bien vous voir, causer avec vous; mais je suis encore

faible et bien occupée. Ce ne sera que la première semaine de janvier ; je me propose de passer deux jours à Bièvres, et puis je vous conduirai une bonne Sœur de Cluny, avec une maîtresse pour aider à la classe.

L'orage ne dure pas toujours, le calme lui succède. L'épreuve a été bien forte, le bon Dieu en tirera sa gloire, et vous, mes bien chères filles, votre sanctification. Allons, ne perdez pas courage et comptez sur mon tendre attachement pour toujours.

Votre Mère et amie à toutes.

Que toutes vos chères compagnes trouvent ici l'expression de mon tendre attachement. Je vous aime toutes de tout mon cœur ; c'est avec grand plaisir que j'irai à Bièvres. Adieu.



LETTRE 845^e

A LA SOEUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

Acquisition de la maison de Paris et approbation de Mgr l'Archevêque. Mgr le Nonce fera approuver définitivement la Congrégation à Rome. Noviciat central à Paris. Santé de la Mère Fondatrice. Sœur Marie de Jésus, Mère des novices. Encouragements. Les Sœurs des Antilles souffrent de la révolution.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 22 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Nous venons de passer l'acte de l'importante maison que nous avons acquise à Paris, et qui doit faire la Maison-Mère de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Tout ce qui la compose doit s'en réjouir, puisque cela mettra fin à toutes les tracasseries que nous éprouvons depuis de si longues années ! L'archevêque de Paris nous donne toutes les approbations nécessaires pour le noviciat principal et le libre exercice de nos Règles. Le Nonce de notre Saint-Père le Pape se charge de faire

approuver définitivement la Congrégation à Rome où il doit se rendre bientôt.

Nous sommes déjà installées dans cette sainte maison ; je m'y trouve si calme, si heureuse, que je n'ose respirer, cela me semble une vision ; si vous pouviez venir y passer six mois ! Nous avons sept ans pour payer cette acquisition. Je n'ai pas besoin de vous dire, ma bien chère fille, que vous ferez tous vos efforts pour nous aider. Elle peut contenir de 200 à 300 personnes. Saint Joseph en a sans doute donné le plan, elle est toute neuve. Le noviciat est nombreux, il n'y en aura plus de partiels, on postulera à Cluny, Limoux et Brest pendant un an ; Paris sera la maison principale de la Congrégation.

J'ai vu hier votre bonne sœur, elle m'inspire bien de l'intérêt ; pauvre ! elle me dit qu'elle est contente malgré son peu de ressource. Nous faisons ce que nous pouvons pour la décider à prendre un autre genre de vie ; elle est seule, je crains toujours quelque malheur. La petite nièce va bien ; nos Sœurs en ont le plus grand soin, elle est encore jeune et puis les commencements ont été durs pour elle ! nous les avons connues trop tard, mais soyez sûre que nous vous remplacerons le mieux possible.

J'ai été très malade, mais cela va mieux ; il y a bien longtemps que je ne m'étais si bien portée ; il me semble que je vais commencer une nouvelle carrière qui réparera tout ce que j'aurais dû faire et que je n'ai pas fait. Allons, nous allons mettre la main à l'œuvre...

Nous n'aurons rien à démêler avec Mgr d'Autun, ce n'est pas trop tôt. Le noviciat est très bien composé ; la maîtresse est une sainte religieuse et elle est très instruite ; sa vocation vient de Dieu, c'est Sœur Marie de Jésus qui est restée plusieurs années à la Martinique. Nous avons près de 60 postulantes à Paris et Cluny, qui ne feront plus qu'un. Nous en avons aussi dans le Midi qui vont très bien ; priez afin que Dieu bénisse son œuvre.

3 janvier 1850.

Je suis bien reconnaissante de tout ce que vous faites pour le soutien de la Congrégation, le bon Dieu bénit vos efforts ; je vis

avec plaisir vos succès dont Dieu tirera sa gloire. Il faut encore passer cette année comme vous pourrez; aussitôt la mauvaise saison finie, nous vous enverrons de bonnes Sœurs qui vous dédommageront du retard. Donnez-nous des nouvelles de ma bonne Sœur Apolline et de ses chères compagnes; elle ne nous dit rien, cela me fait de la peine. Il me semble que sa maison a augmenté, vous devez lui aider. Parlez-moi de tout ce qui vous intéresse. J'espère bien ne pas mourir sans vous voir.

La révolution ne vous a pas tracassée; mais nos pauvres Sœurs des Antilles ne sont pas tranquilles, je pense que vous leur écrivez; vous leur devez cette consolation. On demande beaucoup de Sœurs pour les quartiers (1), et puis il n'y a pas de suite aux demandes; tout va bien mal, et on devient bien exigeant.

Mille choses et encouragements à toutes nos chères filles; quand même je ne les ai jamais vues, elles font partie de la grande famille, et elles prient pour leur vieille Mère. Il me serait bien doux de vous voir. Nous nous réunirons dans le sein de Dieu pour toute l'éternité.

Adieu, ma bien chère fille. Toute à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 846^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Peine de la Vénérable au sujet d'une Sœur. Bonne formation donnée au novicial. Parle de plusieurs Sœurs. Est inquiète au sujet de la Guadeloupe. On attend des Sœurs en France.

Paris, 26 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Je suis bien fâchée de la peine que vous fait éprouver cette petite Sœur X.; j'espère que vous la ramènerez à son devoir. Sœur Eugénie, qui n'est pas étrangère à sa fâcheuse conduite par les exemples qu'elle lui a donnés, est bien loin d'être heureuse.

1. On nomme ainsi les communes dans les colonies.

Consolez-vous ; nous avons deux noviciats que Dieu semble bénir, ils sont très édifiants et assez nombreux ; ne perdez pas courage. Nous vivons dans un temps si extraordinaire que rien n'étonne, ni le mal, ni le bien. Nous avons d'humbles religieuses qui font un bien étonnant, tandis que d'autres, avec beaucoup de moyens, ne réussissent pas. J'ai la ferme confiance que le noviciat général, que le bon Dieu vient de nous accorder d'une manière providentielle, remédiera à bien des abus qu'il nous était impossible de connaître. Partout il y aura un même esprit, les mêmes vues ; ce sera un corps dont les membres ne feront plus qu'une famille dont saint Joseph sera le Père et Marie la Mère Générale. Que cette pensée m'encourage ! elle me rajeunit. Si vous pouviez nous voir dans cette chère maison, vous diriez : Dieu nous l'a réservée pour y loger un nombreux personnel dans un ordre admirable ; aucun voisinage qui ne nous convienne, personne n'ayant vue sur nous. J'espère que nous la payerons sans grands embarras. Je connais le cœur de mes enfants, ce serait mal de douter de leur bonne volonté ; toute la famille est intéressée à la réussite de cette grande œuvre.

Ma bonne sœur Émélie est près de nous, elle va mieux. Sœur Léontine passe les grands froids à Beauvais ; elle vous écrira.

Je charge ma Sœur Marie-Thérèse de vous remercier pour ce que vous nous avez envoyé. J'espère que huit Sœurs partiront bientôt pour la Martinique, on nous accorde leur passage par le premier bâtiment ; on dit que ce sera par Brest ou le Havre, nous attendons la lettre. Ma Chère Mère Rosalie nous en amène six le 17 janvier ; il nous en faut un même nombre pour Bourbon.

Je vous répète ici que vous devez avoir confiance dans les noviciats que le Seigneur nous a accordés, vous serez bien dédommée. Je suis contente que vous soyez débarrassée de la Montagne ; cette dernière peine justifie vos inquiétudes, c'est une pénible leçon. Je ne sais point de nouvelles de la Guadeloupe, il me semble que la maison doit avoir bien des embarras avec un nombreux pensionnat où les ressources n'arrivent pas. Je ne sais comment cela se terminera.

Nous allons voir arriver plusieurs Sœurs qu'on nous annonce

et qui sont hors de service. Il ne faut pas compter sur les économies pour soutenir leur vieillesse et guérir leurs infirmités. Il nous en vient autant de Bourbon ; plusieurs ont plus de vingt ans de colonie ; mais on pourvoit à leurs petits besoins. On nous en annonce huit de Cayenne ; vous les verrez en passant. Elles ne sont pas toutes incapables de travailler. Dans le nombre désigné, il y a de très bonnes religieuses, distinguées par des vertus rares. Que je me réjouis de les voir ! Pardon, ma chère fille, je vous entretiens trop longtemps. Adieu, mille choses aimables à toutes vos chères filles et les miennes.

Priez toutes pour votre vieille Mère qui a manqué de mourir.



LETTRE 847^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Lui annonce une maîtresse d'anglais et de musique et une postulante.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 décembre 1849.

M^{me} Jurieu a trouvé la maîtresse que vous désirez ; saint Joseph a produit ce miracle ; vous la recevrez mercredi avec une postulante et sa petite nièce qui a dix ans. Vous ne payerez rien, elle donnera les leçons d'anglais et de musique ; c'est une excellente maîtresse dans les deux genres. La postulante est pour nous, nous vous la prendrons dans six mois, elle ne sait pas assez le français pour donner les leçons d'anglais. Nous causerons de tout cela. Cette personne a demeuré chez nous avec M^{me} de Montaignu, et depuis elle n'a pas changé de maison. Les dames qu'elle a élevées et qu'elle vient de quitter l'ont gardée avec de très beaux appointements.

Ma santé est bien rétablie ; venez nous voir, cela nous fera grand plaisir. Les deux jeunes personnes vont très bien ; je ne vous en dirai pas plus long.

Adieu. Priez pour moi ; je le fais pour vous.

LETTRE 848^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Postulante congédiée. Premier paiement de la maison de Paris. Confiance en Dieu.

Paris, 27 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Votre lettre que je reçois à l'instant me fixe sur le sort de la pauvre postulante ; il est arrêté qu'elle ne sera pas Sœur de Saint-Joseph. Il faut nous défier plus que jamais de cette fausse compassion qui nous a parfois trompées. Si Dieu appelle à la vie religieuse, il en donne l'esprit. La Providence ne l'abandonnera pas. Vous lui donnerez 50 francs sur le billet que je vous enverrai, mais ce ne peut être que vers le 17 janvier, donnez-lui du linge et quelques vêtements. Ne l'amenez pas à Paris ; faites-lui apprendre à faire la salle d'asile, cela lui sera utile. Le bon Dieu vous inspirera.

Je viens de faire un premier paiement de 35.000 francs ; puis nous sommes obligées de donner pour indemnité et réparations à la maison que nous quittons, 15.000 francs. Ma confiance en Dieu est entière, je suis tranquille.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.

Écrivez-moi tous les jours, si vous le pouvez, mais surtout n'en laissez pas passer deux ou trois, ce serait trop.



LETTRE 849^e

A LA SOEUR EUPHÉMIE QUOD

Supérieure à Meaux

Prochain voyage à Brie. Désire la protection de Mgr de Meaux. Santé de la Vénérable. Tranquillité dans les deux mondes. Le gouvernement demande des religieuses.

Paris, 28 décembre 1849.

Ma bien chère et bonne fille,

Votre lettre m'a fait le plus sensible plaisir. Laissez venir

quelques jours de beau temps, et je vous promets d'aller passer un jour et deux nuits près de vous. Je voudrais voir Brie avant de dire à Monseigneur comment vont les maisons de son diocèse et le parti qu'on pourrait en tirer. Je vous prie de présenter mon profond respect et mon entier dévouement à Monseigneur. Ah ! s'il pouvait nous prendre sous sa protection spéciale ! Je ne veux pas en dire davantage, nous en causerons.

Ma santé est très bonne, je la ménage trop ; mais que faire ? tout ce qui m'entoure m'en fait une loi. Nous sommes tranquilles ; toutes les maisons de ce monde et de l'autre vont à merveille. Le gouvernement demande 60 religieuses pour le courant de cette année. Cluny ne peut nous en fournir que 20, Limoux peut-être 10 ; il faut que le Nord en donne 30. Priez afin que le bon Dieu fasse connaître sa volonté sainte.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 850^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Situation financière. Lettre de Bourbon. Beaucoup de travail et de confiance.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 31 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Allez-vous croire que c'est pour avoir mes étrennes que je vous réponds si vite ? non, quoique j'en aie bien besoin ; nous aurons des moments plus difficiles. Je marche sur ma réserve qui ne m'a pas encore manqué ; si saint Joseph ne nous vient en aide, l'année 1850 sera dure, n'importe, ma confiance l'emporte sur la crainte. Ménageons bien. Je vous compte au nombre de mes meilleurs banquiers, et le plus solide ; grapillez nos maisons voisines, elles ont bon cœur, cela viendra doucement mais sûrement.

J'ai déjà payé 40.000 francs sur notre cher noviciat, où je

me trouve comme en paradis. Que je voudrais vous voir ! mais au printemps. Ma Chère Mère Rosalie sera ici, elle y séjournera autant qu'elle pourra. Nous aurons une prise d'habit à cette époque, je l'espère.

Comment va ma bonne Sœur Basile ? soignez-la bien. Dites-moi ce que vous avez envoyé à Limoux la dernière fois, on ne m'en a pas accusé réception, je leur en parlerai. Envoyez-moi la facture si vous l'avez...

C'est un si grand bonheur d'être approuvées à Paris que toutes les peines me paraissent supportables. Nous allons y former de bonnes religieuses pour l'avenir.

J'ai reçu une lettre de ma bonne Sœur Raphaël de Bourbon ; je ne sais si vous en avez reçu aussi, dites-le moi, sinon je vous l'enverrai. On demande huit religieuses remplaçantes pour le printemps, le même nombre revient. Tâchez d'en choisir au moins trois bonnes parmi celles que vous trouverez les plus capables. Nous vous les remplacerons par celles qui ne pourront pas aller aux colonies.

Nous avons bien de la besogne, mais n'importe, toute ma confiance est en Dieu. Donnez-moi souvent de vos nouvelles et de tout ce qui vous entoure.

Allons, je vous quitte ; pour un jour de l'an, je vous en dis trop long.

Adieu, priez pour moi avec toutes vos chères filles. J'embrasse ma bonne Sœur Basile.

Toute à vous.



LETTRE 851^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice désapprouve un envoi de Sœurs. Bien éprouver les sujets avant de les admettre à la prise d'habit. Confiance en saint Joseph pour le temporel. Projets pour l'avenir.

Paris, 31 décembre 1849.

Ma bien chère fille,

Vous avez reçu ma lettre qui vous disait mes inquiétudes sur votre voyage et qui vous engageait à attendre un meilleur temps. Je confirme ce que je vous ai dit, et puis je vais vous gronder de la mauvaise pensée que vous avez eue d'envoyer à Limoux deux grands embarras, vous qui en avez déjà trop envoyé ; vous devez un grand dédommagement à cette maison. Je vous supplie de ne jamais y envoyer personne sans m'avertir et d'attendre ; vous devez penser combien la nouvelle Supérieure a de difficultés. Nous en causerons lorsque le beau temps nous donnera la consolation de nous voir.

Je vous dirai encore : éprouvez bien les sujets, que la compassion n'ait aucune part dans les réceptions à la prise d'habit ; nous avons des reproches à nous faire : peu et bon.

Vous vous étonnez de ce que nous avons payé 40.000 francs. Hélas ! Il nous en faut encore pour les réparations de la fin du bail de M. Franquart, puis pour un second paiement de la nouvelle maison à la fin de l'année. Ainsi rayez-nous de votre catalogue de recettes, vous et ma bonne sœur Marie-Joseph. Ceci va bien lui manquer, mais elle s'y accoutumera pendant sept ans. Eh bien moi, j'ai mis ma confiance en saint Joseph, je suis heureuse et tranquille. Je prêche partout économie, économie sévère ; vous avez bien besoin d'en faire autant, il est important que Cluny se suffise à lui-même. Ne recevez que ce que vous pouvez soutenir. En des temps plus heureux, nous donnerons peut-être une petite pension de 200 ou 300 francs aux infirmes ; nous causerons de toutes ces importantes matières pendant votre séjour parmi nous, et puis de tant d'autres choses dont nous aurons à nous occuper !

Je suis enchantée que vous ayez un digne préfet (1) ; j'irai, dès que je sortirai, voir celui qui est à Paris (2). J'attends votre

1. M. Pierre Le Roy. La Chère Mère Rosalie fait son éloge dans une lettre à la Mère Fondatrice, du 7 décembre 1849.

2. M. Cerfberr, préfet de Saône-et-Loire, du 17 juin 1848 à novembre 1849. C'est lui qui avait fait rendre justice aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dans l'affaire de Rully. (Lettre de la Chère Mère Rosalie Javouhey, 6 octobre 1849, et suivantes.)

réponse à ma dernière lettre ; pensez-y bien. Il me tarde que le beau temps soit arrivé, je me sens un grand courage pour améliorer, former et réformer.

Mille choses aimables avec d'heureux souhaits à ma bonne Sœur Émilienne, sans oublier les Sœurs Joséphine, Vincent et toutes leurs compagnes.

Adieu, ma bien chère fille ; soyez sage et heureuse, c'est le vœu sincère de votre sœur et amie.



LETTRE 852^e

A MONSIEUR SIBOUR

Archevêque de Paris

Prie Mgr Sibour de vouloir bien donner, par acte authentique, l'autorisation de l'établissement d'un noviciat à Paris.

Paris, fin de 1849.

Monseigneur,

Votre Grandeur prenant en considération les motifs que notre Supérieur, M. l'abbé Caire, a eu l'honneur de lui exposer, a bien voulu consentir à l'établissement d'une maison de noviciat de notre Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, à Paris.

Nous vous sommes, Monseigneur, très reconnaissantes de cette marque de confiance dont nous nous efforcerons de nous rendre de plus en plus dignes. Mais, cette autorisation vous l'avez donnée de vive voix seulement. Nous serions heureuses qu'elle fût confirmée par un acte authentique, autant pour l'entière régularité de l'existence de cet établissement, que pour nous mettre en mesure de justifier, au besoin, dans les rapports que nous avons avec le gouvernement, de la légitimité de notre position à Paris.

Je suis, Monseigneur, avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

La très humble servante,

La Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

LETTRE 853^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Remerciements. Envoyer une Sœur à Chantilly. Annonce la prochaine arrivée d'une maîtresse d'anglais et d'une postulante.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1^{er} janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Pardonnez-moi, je croyais vous avoir écrit et je vois que non; d'abord pour vous remercier de votre joli cadeau qui me tient bien chaud, et puis pour vous presser d'envoyer momentanément une aide à votre bonne sœur Anatolie; ses malades lui donnent bien de l'embarras. Allons, faites le mieux possible, vous savez bien que nous n'avons personne, non personne, et chacun demande; je vous en supplie, ne retardez pas.

Votre amie nous a écrit; vous recevrez votre excellente maîtresse d'anglais et de musique, je pense, mercredi ou jeudi, avec une postulante que vous garderez six mois pour lui apprendre à parler français; elle est anglaise. J'ai bien des choses à vous dire, mais je veux que ma lettre parte de suite. Vous me direz ce que vous ferez.

Adieu, je suis plus que je ne peux le dire,

Toute à vous.



LETTRE 854^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Voyage prochain. Maison de Compiègne. État satisfaisant de la communauté et du noviciat de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu vos deux lettres avec grand plaisir; je vois que vous

préparez votre voyage, dès que les chemins seront beaux, les jours un peu plus longs. Je pense qu'il faudra vous mettre en route du 15 au 20 février, ou j'irai vous chercher, ce que vous préférerez; votre réponse me fixera.

Nous avons un projet qui vous contrariera peut-être : c'est de verser la maison de Beauvais dans celle de Compiègne qui périra si on ne prend pas de moyens; nous parlerons de tout cela quand nous nous verrons.

Nous nous affermissons le plus que nous pouvons dans notre nouvelle et admirable communauté de Saint-Jacques; votre chambre est prête à vous recevoir, on vous attend ici comme le Messie. Notre noviciat va à merveille, le nombre est de 32 sujets. Ah! si nous avions eu une maison montée sur ce pied depuis dix ans! J'irai à Cluny quand ce ne serait que trois jours; dites-moi si cela vous fait plaisir.

Adieu, écrivez-moi tous les deux jours.

Votre sœur et amie.



LETTRE 855^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Épreuves de Chantilly. Le Ministre presse le départ des Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas laisser partir ma bonne Sœur Bernard sans un petit bonjour pour vous. Êtes-vous un peu tranquille sur les embarras de Chantilly? pauvre Sœur Anatolie! l'épreuve est un peu dure; mais vous savez que nous sommes hors d'état de venir en aide à personne.

Le Ministère nous presse pour faire partir des Sœurs à Bourbon et à la Martinique, cela nous gêne beaucoup. J'ai tant le désir

de n'envoyer que de bonnes religieuses, mais il faut le temps pour les préparer.

Je ne suis pas sortie depuis longtemps. Ma Sœur part, écrivez-moi, je voulais vous en dire si long !

Votre meilleure amie et Mère.



LETTRE 856^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet d'une lettre de Mère Onésime. Personnel du noviciat. Simplifier plusieurs maisons. Courage de la Mère Fondatrice.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie la lettre de ma Sœur Onésime qui fait la critique de vos religieuses avec de justes raisons. Tâchez que vos maîtresses des novices en profitent. Il nous en est resté quelques-unes dont on a bien de la peine à tirer parti ; nous en parlerons quand vous serez ici.

Combien avez-vous de postulantes, combien de novices ? n'en promettez à personne, il faudra en prendre dans les maisons qui ne vont pas bien.

Dites-moi aussi si vous nous amènerez des religieuses, si vous avez de bonnes postulantes, vous m'entendez bien. Nous allons simplifier quelques maisons, ce qui nous fournira des sujets ; il faut aller au plus pressé.

Si nous avons 50 religieuses de prêtes, il les faudrait pour Bourbon et les Antilles. Venez le plus tôt que vous pourrez, nous nous entendrons bien.

Je me sens un courage comme à quinze ans. Je crois que Dieu veut enfin faire son œuvre qui n'est pas encore ébauchée, ne

résistons pas à ses divines inspirations. Si nous ne cherchons que lui, nous ne nous égarerons pas.

Adieu, c'est assez, priez et vous devinerez le reste.

Votre sœur et amie.



LETTRE 857^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Au sujet de M. Auguste Javouhey. Ne pas commencer de nouveaux travaux. Diverses questions. Choix judicieux pour la prise d'habit.

Paris, 4 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je ne sais si j'ai répondu à votre dernière lettre; pardonnez-moi, je croyais l'avoir fait, mais j'attendais Auguste d'un jour à l'autre. Sa tante m'a donné de ses nouvelles de Bordeaux; elle lui a préparé un appartement dans la maison qu'elle occupe; dites-moi de nouveau ce qu'il vous a promis. Vient-il pour se marier? ce serait bien sage de sa part. Pour ce que vous m'avez dit au sujet du placement de l'argent de vos chers parents, je vous laisse libre; vous enverrez la pension de votre petite sœur comme vous voudrez, vous y ajouterez 200 francs, ce sera un billet de 500 francs par an quand vous le pourrez.

J'ai grondé ma bonne Chère Mère Rosalie des charges qu'on a envoyées à Limoux qui a besoin de soutien pour marcher convenablement. De votre côté, ma chère fille, gardez-vous de commencer de nouveaux travaux avant d'avoir payé ce que nous devons. J'irai vous voir au printemps, nous aviserons pour ce qu'on pourra faire; ne vous tourmentez pas.

Vous ne me dites pas comment va ma bonne Sœur Mathilde. Sait-elle ce qui s'est passé à Chalabre? La maison reprendra-t-elle? Il y a une excellente maîtresse qui réparera tout, je l'espère. Avez-vous donné de l'argent à Saint-Chinian depuis mon départ? j'ai besoin de le savoir. Sœur Gonzague paraît assez contente, vous lui avez envoyé une excellente Sœur.

Avez-vous des postulantes? de quel genre? Je compte sur ma bonne Sœur Mathilde pour les bien former; nous en avons un bon nombre qui promettent beaucoup, c'est ma consolation. Ne donnez pas le saint habit à qui ne le mérite pas. Recevez des Sœurs converses; qu'elles soient pieuses et fortes, ou pas du tout..... Parlez-moi aussi de nos bons domestiques, comment vont-ils? je m'intéresse beaucoup à eux, ils sont si dévoués! Je leur porterai leurs étrennes..... Et puis toutes nos bonnes Sœurs qui sont près des malades, quelquefois si difficiles! je ne les oublie pas, ni celles de la cuisine, de la campagne. Je passe souvent ma revue, et puis, je vais me reposer dans la jolie chapelle. Je l'envie pour notre belle maison, il faut monter trois étages pour arriver à la nôtre qui est bien belle et bien commode, seulement trop élevée (1).

Lavez-vous le linge dans le lavoir du jardin? cela me ferait de la peine s'il en était autrement, il y aurait de la négligence.

Mille choses à ma bonne Sœur Rosalie et à toutes ses chères compagnes, à ma Sœur Mathilde. Je n'oublierai jamais les services que m'a rendus ma Sœur Dorothée.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 858^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Approbation de Mgr l'Archevêque de Paris pour l'installation au faubourg Saint-Jacques. Mutations. Lui recommande les Sœurs des petites îles. M. Le Vasseur. Nouvelles de ses nièces. Lui enverra des Sœurs sous peu. Embarras pécuniaire. Excellent noviciat. Nouvelles de Rouen et de Limoux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je désespérais de recevoir de vos nouvelles, j'ai cru que vous

1. La chapelle de Paris était alors au troisième étage, dans la partie des bâtiments qui donnent sur la rue Méchain.

me boudiez ; aussi c'est moi-même qui vous réponds pour vous dire : courage. Nous sommes dans le coup de feu : Mgr l'Archevêque vient d'approuver notre Congrégation dans son diocèse de Paris pour y faire le noviciat principal qui nous est si nécessaire ; cela nous a mises dans la nécessité d'acheter une maison convenable pour cette grande œuvre. La Providence nous l'a fait trouver telle que notre position l'exige : une chapelle charmante, un grand corps de logis superbe pour nos dames pensionnaires ; les distributions sont parfaites, elle est bâtie depuis dix ans... Nous y sommes installées ; toutes nos pensionnaires nous ont suivies. J'ai une ferme confiance en la Providence et en l'amour de nos chères filles pour ce qui doit consolider notre saint état. Je me trouve si heureuse d'avoir fait cette acquisition qu'il me semble que je mourrai en paix quand le Seigneur le voudra. Nous avons toutes les distributions nécessaires à chaque emploi ; quand vous aurez vos invalides, vous y trouverez votre place.

Vous avez annoncé par le Ministère le retour en France de huit Sœurs ; nous préparons de bonnes religieuses pour les remplacer. Nous voudrions qu'elles ne partent qu'au mois de mars ou d'avril, afin de pouvoir faire la profession qui se prépare. Nous n'osions pas recevoir si facilement à la profession pendant la Révolution. Les bâtiments de Bourbon nous ayant été interdits, cela nous a fait disposer des Sœurs qui vous étaient destinées. A présent il faut faire un nouveau choix ; vous n'y perdrez rien, soyez tranquille. Nous avons à vous récompenser pour celles que vous avez reçues il y a quelques années ; vous les avez transformées, cela me console, donnez-moi de leurs nouvelles.

Je vous prie aussi d'aider un peu nos Sœurs des côtes malgaches ; ces pauvres Sœurs sont vraiment admirables de courage. Je voudrais bien qu'elles fussent cinq à Sainte-Marie ; quand vous aurez des Sœurs converses, envoyez-leur-en deux.

Dites-moi comment vous êtes avec M. Le Vasseur ; je désire que vous fassiez vos efforts pour vivre en bonne intelligence. Vous me direz ce qu'il pense à notre sujet. Recevez des converses de couleur si le bon Dieu vous en envoie ; leur âme est créée à

l'image de Dieu comme la nôtre, elles sont appelées au même bonheur.

Je vous annonce que vos deux jeunes nièces Chevreton sont au noviciat; ainsi nous en aurons quatre, toutes très intelligentes. L'aînée a mauvaise santé, mais c'est un sujet des plus capables, pieuse comme un ange; Rosalie est moins pieuse, mais cela viendra.

24 avril.

Je retrouve ce brouillon de lettre qui vous était destiné et qui n'est pas parti; vous verrez par là combien vous m'occupez.

J'ai vu votre bon Père Le Vasseur. Comme il me plaît! que ce caractère va au mien! il m'a demandé pardon de nous avoir connues si tard; mais en revanche il nous est tout dévoué. Vous allez recevoir de bien bonnes Sœurs; nous aurions voulu en envoyer 12, mais le Ministère recule devant la dépense. Il promet d'en faire partir au moins six avant peu, c'est-à-dire dans cinq ou six mois. Il faudrait bien une augmentation de quatre Sœurs pour soulager les victimes de Mayotte et de Sainte-Marie (1); nous aurons toujours des Sœurs prêtes à partir quand on en demandera. M. Le Vasseur plaidera la cause à Bourbon avec chaleur, et puis nos Sœurs vous diront quels progrès a faits le noviciat; le bon Dieu nous donne ses grâces avec abondance, craignons de n'en pas profiter.

Nous attendons nos Sœurs anciennes; j'aurai bien du plaisir à les voir. Ne m'oubliez auprès d'aucune de mes filles. M. Le Vasseur me parle d'elles avec une telle admiration et charité que je les connais toutes à présent. Dites à ces chères filles que je suis vieille, j'irais difficilement les voir, dites-leur que les vieux sont paresseux. Nos Sœurs vous parleront de tout cela.

Le pauvre Mgr Monnet vous devait-il quelque chose? avez-vous des réclamations à faire? Aidez-nous, je vous en prie, à payer notre beau noviciat; nous avons déjà une année de payée, il nous en reste encore six. Eh bien, je suis tranquille, parce que c'est l'œuvre de Dieu. Priez; le même bâtiment qui nous apportera vos charités, pourra vous donner deux Sœurs en retour.

1. Il s'agit probablement d'un des cyclones fréquents dans ces parages.

Allons, je vous quitte encore une fois ; c'est aujourd'hui le 24 avril. Si j'ai le temps je vous écrirai encore. Adieu, toute à vous.

Votre amie et votre Mère.

Nous avons grand nombre de postulantes qui montrent d'excellentes dispositions ; avec la grâce de Dieu, nous les rendrons meilleures que nous ; cela doit être, nos fautes nous servent de leçons. Nous avons toujours l'espoir de vous envoyer par la suite Sœur Marie-Thérèse Javouhey pour vous aider dans votre vieillesse. Elle promet beaucoup ; elle est Supérieure à trois lieues de Paris, tout le monde l'aime. Ma Sœur Théophile de Rouen va très souvent la voir, lui donner des leçons d'économie, elle s'y entend, je vous assure ! Sa maison de Rouen occupe 66 religieuses. La moitié des femmes deviennent folles ! Nous avons cinq ou six Sœurs qui ont cette maladie ; nous les envoyons à Limoux, parce que c'est notre maison, elles y sont très bien. Ma pauvre Sœur Clotilde nous manque bien ! c'est une de ses élèves qui la remplace ; on l'appelle Sœur Vincent ; elle y était déjà du temps de votre sœur qui est morte si jeune (1). C'est une maison colossale ; elle réunit toutes sortes de bonnes œuvres. Nous avons une vaste terre cultivée par les aliénés : il y a deux charrues, quatre beaux chevaux, du bétail de toute sorte ; on élève des vers à soie. Si jamais vous revenez en France, nous irons voir tout cela. J'irai y passer un mois ou deux cet automne, après nos départs des colonies. Il nous faut tant de monde, tâchez de recevoir des aspirantes pour vous aider, car il faudra bien des classes pour les noirs. Demandez et vous recevrez, frappez et l'on vous ouvrira.

Allons, adieu, c'est bien temps que je vous quitte. Je suis, plus que je ne peux vous le dire, toute à vous en Notre-Seigneur.

1. Sœur Basile Montet, décédée à Limoux, à l'âge de 29 ans.



LETTRE 859^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Faire un bon choix de Sœurs pour Paris. Grand embarras pour le personnel à donner aux colonies.

Paris, 5 janvier 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Votre petite lettre m'a fait le plus grand plaisir ; le temps me paraît vouloir se mettre au beau, d'ici au 17 les chemins seront meilleurs et nous aurons moins de soucis. Ma bien chère fille, songez que les cinq ou six Sœurs que vous amènerez sont pour les colonies, faites un bon choix, c'est important ; nous en avons de l'autre voyage qui ne sont pas assez capables et qui ont des caractères difficiles. Celle que vous avez sortie de Rully ne pourrait-elle pas convenir ? enfin, je prie le Seigneur de vous éclairer, mais je ne sais vraiment pas comment nous nous en tirerons. Arrangez vos affaires de manière à être longtemps avec nous, et puis j'irai vous reconduire si le temps nous le permet. N'auriez-vous pas quelques novices assez bien préparées pour faire profession ? nous pourrions les faire remplacer par des anciennes. Parlez-en à M. Genty, vous me direz sa réponse.

Si notre bourse n'a pas quelques faveurs, nous ne pourrions tenir notre parole qu'à demi ; donc au lieu de recevoir 4.000 francs, vous n'en recevrez que 500. Priez notre saint banquier, Joseph époux de Marie, et ne perdez pas courage.

Adieu, que je sois pauvre ou riche, je reste

Votre sœur bien affectionnée.



LETTRE 860^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La remercie de ses vœux et l'exhorte à surmonter la tristesse.

Transfert des lessives à Bièvres. Confiance en Dieu. Arrivée d'une aspirante. Lettre du curé de Grand-Fresnoy.

Paris, 6 janvier 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Votre lettre de bonne année m'a fait, comme toujours, bien plaisir, mais il m'a semblé que vous étiez triste plus qu'à l'ordinaire. Je désire m'être trompée ; vous qui avez tant de confiance en Dieu et en sainte Concorde, il ne faut pas vous laisser gagner par l'imagination ; c'est souvent le fait de l'ennemi de notre repos, ce qui nous ôte la confiance en Dieu.

L'ennui de la perte de notre chère Cocote ne doit durer que quelques heures, puisque cela nous fera prendre le moyen de vous débarrasser de nos lessives que nous transporterons à Bièvres ; mais il faut faire la buanderie, ce ne sera qu'en mars que nous vous quitterons tout à fait (1). Nous payerons les voyages du cheval, en attendant.....

Ma confiance en Dieu fait toute ma richesse, faites de même, et vous aurez la paix. Enfin, nous avons 30 élèves au pensionnat et l'espérance de 5 ou 6 autres sous peu. Le noviciat va bien, mais nous renvoyons quatre novices pour différentes causes. Si vous recevez des sujets, je vous engage à nous les envoyer ici pour leur noviciat en règle ; nous devons faire tous nos efforts afin d'éloigner celles que le bon Dieu n'appelle pas à la vie religieuse.

M^{lle} Pain (2), nièce de Sœur Olympe (3), est arrivée ; elle est bien, elle est ouverte et bonne, sa vocation bien prononcée.

J'ai reçu une lettre du curé de Grand-Fresnoy (4) ; avec le temps et la patience, je crois que cela ira bien, le doigt de Dieu est là !

Adieu, toute à vous.

1. A ce moment, la maison de Senlis blanchissait le linge de la communauté de Paris.

2. Joséphine Pain, qui fit profession à Limoux le 27 septembre 1831, sous le nom de Sœur Eustache ; elle mourut à Limoux en 1892.

3. Sœur Olympe Pain, directrice des études à Senlis depuis 1835. Mourut à Senlis en 1889. Elle laissa des regrets unanimes.

4. Grand-Fresnoy, commune de l'Oise.

LETTRE 861^e

A LA MÈRE MARIE-THÉRÈSE JAVOUHEY, A BIÈVRES

On va lui envoyer Sœur Rosalie. Ranime son courage et sa fermeté.

Paris, 8 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens d'écrire à Palaiseau, donnant l'ordre de vous envoyer ma Sœur Rosalie. J'espère que vous la recevrez demain. J'ai dit que je ne la demande que pour dix jours ; après cela, s'il est nécessaire de leur envoyer une Sœur, nous l'enverrons. Je leur défends d'en parler à personne, si elles se créent des embarras, tant pis pour elles.

Allons, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour marcher avec fermeté. Nous venons de recevoir deux postulantes intéressantes. Sœur Marie de Jésus va passer deux jours à Compiègne pour renouveler le courage de quelques maîtresses, et puis revenir vite. Allons, allons, un peu de courage, chacun a son fardeau, il y en a de lourds, mais comptons sur l'aide de Dieu et cela ira tout seul.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 862^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable approuve sa Circulaire. Décès. Nouvelles du Sénégal. Bien soigner le noviciat pour la piété et l'instruction. Lettre de l'abbé Javouhey.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mercredi 9 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Votre Circulaire est très convenable (1), vous pouvez la faire

1. Dans cette Circulaire, la Chère Mère Rosalie annonce aux différentes maisons de l'Institut le transfert de la communauté de la rue de Valois à la rue du faubourg Saint-Jacques et demande qu'on vienne en aide, selon ses ressources, à cet achat considérable.

imprimer et distribuer. Nous pourrions envoyer celles de la plupart de nos colonies, faites-en faire 150, ce n'est pas trop.

Nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort d'une excellente petite Sœur de Chantilly, bonne maîtresse, et puis d'une pensionnaire morte il y a quatre jours de la même maladie : fièvre typhoïde.

Nous avons des nouvelles du Sénégal, très satisfaisantes. Il nous manque beaucoup de religieuses pour les classes ; chaque maison en réclame. Soignez bien le noviciat pour la piété et l'instruction ; comptez combien vous pourrez nous en donner le mois prochain.

J'ai lu avec grand plaisir la lettre de l'abbé Javouhey (1) ; dites-lui mille choses aimables de ma part. Je l'aime beaucoup, j'ai confiance qu'il sera un saint prêtre.

Adieu, parlez-moi des Sœurs que vous pourrez nous donner.



LETTRE 863^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Sœurs demandées par Mme Alphonse. Au sujet d'une affaire sérieuse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 janvier 1850.

Mon très digne Père,

Vous avez ma lettre qui vous a montré l'impossibilité de donner de suite des Sœurs à M^{me} Alphonse (2), mais qui vous laisse la liberté de vous en procurer, soit de Compiègne, soit du Mesnil, en attendant que nous puissions faire mieux. Je ne doute pas de votre réussite si vous l'entrepreniez.

1. Léonard Javouhey, religieux du Saint-Esprit, qui mourut à la Réunion le 3 juillet 1861. Il était fils de Léonor Javouhey et petit-fils d'Étienne Javouhey, frère de la Mère Fondatrice.

2. Plus tard, Fondatrice des Sœurs de la Compassion, dont la Maison-Mère est à Domfront (Orne).

A présent, je vous prie de ne nous envoyer le jeune jardinier qu'au 1^{er} février, il faut que je puisse aller à Bièvres avant.

Tenez-moi au courant de votre grande affaire. Si je savais écrire, je vous dirais tout ce que je pense. Ils sont plus embarrassés que vous, ils voudraient connaître votre pensée. Tout s'en ira à l'eau à moins que vous ne vous en mêliez, et vous ne pouvez pas convenir à une œuvre qui ne sera jamais claire. Quand viendrez-vous à Paris ? écrivez-moi, je tâcherai de vous répondre.

Adieu, mon bon Père, je suis votre toute dévouée.



LETTRE 864^e

A LA SŒUR MARTHE GUILMARD

Supérieure au Mesnil-Saint-Firmin

*Religieuse donnée à Mme Alphonse. Ira au Mesnil à la belle saison.
De toutes parts on réclame des Sœurs.*

Paris, 19 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens de donner une seconde religieuse à M^{me} Alphonse pour Domfront. Vous m'aviez parlé d'une Sœur qui est du village et dont vous pourriez disposer ; je vous prie de l'envoyer à ma bonne Sœur Nathalie, Supérieure à Compiègne, qui en a un très grand besoin, vous me ferez bien plaisir.

Donnez-moi des nouvelles de toute notre chère petite famille. Je regrette toujours d'avoir été si malade le jour de la grande cérémonie. Enfin je suis en bonne santé maintenant, j'irai vous visiter dans la belle saison. En attendant, priez pour moi, j'en ai grand besoin, avec l'embarras de notre nouvelle maison qui se peuple bien vite. De toutes parts on réclame des Sœurs, cela m'encourage à recevoir les vocations que la Providence semble nous envoyer.

Priez pour moi, mes bien chères filles, croyez que je le fais pour vous.

Votre Mère et amie.

LETTRE 865^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice la prie de retarder son voyage. Bien former les novices et ne pas garder celles qui pensent au cloître.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 janvier 1830.

Ma bien chère fille,

Cette lettre est pour vous prier de ne pas vous mettre en route avant les premiers jours de février. Laissez passer les mauvais temps, j'ai trop d'inquiétude pour les pauvres voyageurs ; les jours deviendront plus longs, et puis, nos voyageuses seront mieux préparées. Faites bien tout ce que vous avez à faire afin que vous puissiez rester plus longtemps. Bien de l'ouvrage vous attend ici ; il faudra nous consacrer deux mois. J'ai déjà 500 francs pour vous envoyer, mais il m'en faut encore autant ; les ressources sont bien petites et il y a des dettes, mais Dieu est là !

Nous espérons que les départs attendront mars ; les retours des colonies auront lieu à la même époque. Nous retarderons nos professions et prises d'habit jusqu'à cette époque pour que vous y assistiez. Tâchez de bien former vos novices pour en faire de bonnes et saintes religieuses. Toutes celles qui pensent au cloître ne sauraient nous convenir ; il ne faut pas les garder, à moins qu'elles n'y renoncent franchement. Prévenez M. Genty, c'est un vol fait à la Congrégation ; nous en reparlerons.

Nous sommes dans l'attente de vos nouvelles sur la manière dont vous vous serez trouvée pendant ce rude quartier.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 866^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET ET AUX SŒURS DE SAINT-YON

La Vénérable remercie pour ce qu'elle a reçu. Elle compatit aux fatigues et aux souffrances de ses filles et admire leur courage.

Paris, 20 janvier 1850.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Comment vous remercier de l'agréable surprise que nous ont causée les douceurs de toute espèce que ma bonne Sœur Saint-Jacques nous a apportées? C'est vraiment trop bon; toute la communauté a partagé vos largesses. Et puis, cette belle aube qui fait l'admiration de celles qui savent l'apprécier! Quand je dis que c'est le travail d'une Sœur malade, à peine veut-on me croire. Je la remercie et vous prie de lui donner en mon nom ce qu'elle demandera pour acheter le nécessaire pour son travail. Que toute votre sainte maison reçoive aussi nos remerciements. Quand nos faisans et nos canaris auront des petits, nous vous en enverrons; préparez leur appartement.

Que je vous ai plaintes, mes bien chères filles! que vous avez souffert pendant ces neiges et ces froids en traversant les grandes cours! vous ne nous en parlez seulement pas; que vous êtes courageuses! Adieu, je vous envoie à toutes mon souvenir.

Ma Chère Mère Rosalie ne viendra qu'au printemps. Adieu, ma bien excellente Sœur Théophile, toute à vous.



LETTRE 867^e

A M. L'ABBÉ OUDRY

Curé de Moret (1)

Vive reconnaissance. Elle fera tout pour l'aider.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

1. Longtemps aumônier de la communauté de Fontainebleau, M. Oudry venait d'être nommé curé de Moret (Seine-et-Marne).

Paris, 20 janvier 1850.

Mon très digne Père en Notre-Seigneur,

Combien votre lettre m'a fait plaisir ! qu'il me serait doux de mériter tout ce que vous me dites d'obligeant pour moi et notre chère Congrégation ! Jamais nous ne pourrions reconnaître tout le bien que vous nous avez fait. Il me serait bien agréable de faire quelque chose pour votre paroisse que j'aime pour vous et parce qu'elle est près de nous. Oui, nous vous aiderons de tout notre cœur. Mais il faut attendre que nos Sœurs soient arrivées ; ma bonne Sœur Séraphine (1) s'y prêtera autant que possible en attendant ; et puis nous arriverons à son secours.

Que je vous trouve heureux ! il me semble que cette pensée me reporte à mes premières missions, où j'éprouvais de si douces consolations. Oui, mon Père, vous nous appartenez jusqu'à la mort ; pauvre ou riche, nous resterons sur la même brèche, nous tiendrons le même drapeau !

Priez pour votre toute dévouée et respectueuse.



LETTRE 868^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Circulaire de la Chère Mère Rosalie. Santé de la Mère Fondatrice. Elle emploie son temps à revoir tous ses papiers. Sentiments que cette lecture lui inspire. Attend la Chère Mère Rosalie au printemps. Apporter les papiers concernant la Congrégation en vue d'une approbation définitive.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 22 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir la Circulaire de 1849 ; vous auriez dû l'envoyer aux colonies sous bande, mais telle qu'elle est, on la recevra avec plaisir.

Je vous dirai que ma santé est très bonne pour la saison,

1. Sœur Séraphine Roussot, Supérieure à Fontainebleau.

mais je ne sors pas ; je suis si heureuse dans notre nouvelle maison ! Je revois tous mes papiers depuis vingt-cinq ans, cela renouvelle ma jeunesse ; à peine puis-je me reconnaître ! Mon Dieu, que je suis heureuse de n'être pas morte ! Je vais commencer une nouvelle vie, mettre la main à l'œuvre pour réparer ce que je n'ai fait qu'ébaucher jusqu'à présent. Il me semble que mes yeux s'ouvrent à la lumière ; j'en remercie le bon Dieu, aidez-moi à lui rendre mille actions de grâces d'un tel bienfait.

Préparez-vous, mais ne venez pas maintenant ; je vous prie d'attendre les beaux chemins et puis de plus longs jours ; arrangez-vous pour rester au moins deux mois. Nous aurons bien des choses à faire. Cherchez dans vos papiers tout ce qui concerne la Congrégation et qui pourra nous éclairer, afin de nous mettre à même de préparer les matériaux nécessaires à son approbation définitive, tant à Rome qu'en France (1). Je voudrais bien que nous puissions faire cet important travail cette année ; j'en ai la ferme confiance.

Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez ; je ne sors pas, je médite cette grande affaire que le Seigneur nous a confiée. Prions qu'elle ne soit pas pour notre condamnation.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 869^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Au sujet d'une Sœur. Diverses mesures à prendre pour le personnel et les œuvres.

Paris, janvier 1830.

Ma bien chère fille,

Comment ma Sœur A. pense-t-elle être religieuse et ne pas vous obéir ? elle ne doit pas oublier que c'est à votre charité

1. La Vénérable parle probablement ici de l'autorité ecclésiastique en France, puisque la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny était approuvée du gouvernement depuis 1827.

qu'elle doit d'avoir encore le saint habit. Jamais je ne la recevrai à Paris, son caractère est trop opposé à la vie religieuse ; qu'elle fasse bien ses réflexions.

Je serais bien fâchée que vous ne trouviez pas les qualités désirables dans votre maîtresse de musique ; vous ne devez pas être chargée du petit garçon. Si vous ne voyez pas de vocation dans l'ainée des demoiselles, vous ne la garderez pas. Dites ce que vous ferez et comment vous vous en trouverez.

Pour Crépy, vous pouvez écrire à Sœur Louise (1), mais je crois que c'est encore un voyage inutile. La Sœur en question pourrait peut-être retourner à Breteuil ; la Supérieure (2) est bien charitable, et puis elle en a besoin.

J'espère que Chantilly supportera la grande épreuve qui l'atteint avec courage et soumission à la volonté de Dieu. Ayez confiance. Écrivez-moi.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 870^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Sœurs pour Bourbon. Exhortation à la patience. État satisfaisant du noviciat. La Mère Fondatrice est heureuse dans sa nouvelle maison. Nouvelles de Sœur Marie-Thérèse Javouhey.

Paris, 24 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Tous les jours je voudrais vous écrire, il me semble toujours que j'ai quelque chose à vous dire. Quand je vous demande combien de Sœurs vous pourrez nous donner pour Bourbon, vous ne me répondez pas. A présent que notre chère Sœur Hamelin est près de vous, elle vous aidera à faire le choix de trois ou quatre religieuses pour Bourbon, où il en faut 8 ou 10 ; ce sera en mars ou avril ; vous devez bien savoir les affaires de ma bonne Sœur Raphaël.

1. Sœur Louise Fourès, Supérieure.

2. Sœur Léocadie Sabatier, Supérieure jusqu'en 1855.

Comment vont les maisons voisines? Prêchez la patience; il nous en faut à toutes une bonne provision. Notre noviciat va très bien; il est nombreux, mais jeune, il nous faudrait 100 religieuses prêtes à travailler à la gloire de Dieu, au salut du prochain. Je ne me décourage pas, le moment viendra.

Je me trouve heureuse dans notre nouvelle demeure; il me semble que je servirai mieux le bon Dieu, que sa volonté sera mieux connue. Sœur Marie-Thérèse va bien; j'ai vu son bon curé qui l'aime beaucoup; elle a une bonne maîtresse qui fait bien son affaire; sa maison va parfaitement bien; les parents sont contents. Souvenir à ma chère Sœur Hamelin.

Adieu, ma bien chère fille, écrivez-moi longuement. Comptez sur mon tendre attachement, priez pour moi.

Il me semble que ma chère Sœur Basile va mieux; j'en suis heureuse, embrassez-la pour moi.



LETTRE 871^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Vénérable écrit difficilement. L'invite à venir à Paris. Santé bonne; beaucoup de soucis. Ferme confiance en saint Joseph.

Paris, 24 janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Pardonnez-moi si je ne vous ai pas écrit selon votre désir; vous savez que je le fais difficilement (1) et je ne pensais pas que vous vous en apercevriez; puis mon silence vous disait que je partage votre opinion, s'il est possible de faire ce que vous désirez. Si le froid cesse, tâchez de venir passer un jour à Paris, nous causerons tout à notre aise. Cependant attendez une quinzaine de jours, le temps sera plus doux et les jours plus longs.

Que vous dirai-je? que je vais très bien, quoique les soucis

1. Depuis quelque temps déjà, la Mère Fondatrice confiait une partie de sa correspondance à Sœur Marie-Thérèse Griffaut. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de sa vie.

ne me manquent pas ; mais j'ai grande confiance en Dieu ; je ne voudrais pas le tenter, cependant il ne faudrait rien moins qu'un miracle pour nous sortir de la crise où nous nous trouvons. J'ai une ferme confiance que saint Joseph obliendra tout ce qui sera nécessaire pour accomplir la volonté de Dieu.

Donnez-moi de vos nouvelles, de celles de Chantilly et de ma Sœur Bernard et autres ; du Collège. Comment vont la Mère et les enfants ?

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

La petite Anglaise va très bien.



LETTRE 872^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Santé de la Mère Fondatrice. Installation à Paris. État du noviciat. Placement de deux Sœurs. Difficultés pour un départ. S'informe du noviciat de la Martinique. La maison de la Guadeloupe l'inquiète. Sentiments d'humilité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 janvier 1830.

Ma bien chère fille,

Vous verrez par ces quelques lignes que je suis debout ; sans être bien courageuse, cela va bien, je désire qu'il en soit de même pour vous.

Nous sommes installées dans notre grande et principale maison, au grand étonnement de tous ceux qui nous savent si simples, si persécutées. C'est vraiment un miracle, cette approbation de Mgr l'Archevêque de Paris, qu'on nous refusait depuis vingt ans, pour faire plaisir à Autun. Tout cela était dans les desseins de Dieu, nous devons les adorer.

C'est une dette énorme, mais je sais que toute la Congrégation nous aidera de tout ce qu'elle pourra. C'est là notre grande affaire pour la vie et la prospérité de l'Institut. Je suis calme et

tranquille ; c'est l'œuvre de Dieu, il le montre visiblement. Priez beaucoup pour moi, afin que je réponde fidèlement à ses grands desseins. Les postulantes et les novices seront nombreuses ; j'espère que dans deux ans nous pourrions remplir les vides qui se font sentir dans plusieurs localités, autant pour la capacité que pour le nombre. Puis nous aurons de la place pour tant de pauvres Sœurs souffrantes dans les colonies et qui ont besoin d'une année de repos ! Qu'elles viennent, nous ferons tout pour leur faire oublier les jours difficiles, en conservant le mérite qu'elles ont acquis pour l'éternité, ce qui doit être notre but à toutes.

Vous savez que Sœur Edmond (1) est Supérieure à Brest ; je pense que les Sœurs trouveront en elle plus de sympathie et qu'elle sera plus agréable à celles qui reviennent malades des colonies. Sœur C. est à Alençon, vous savez qu'on ne l'aimait pas.

Je reprends ma lettre parce que le *paquet* va partir et que je ne vous ai pas parlé de nos retards à vous envoyer nos chères filles que vous attendez. Si vous saviez les difficultés que nous avons ! On nous accorde 20 places sur *la Caravane*, mais on ne peut en emmener que 16, on nous en laisse 4. A présent on nous fait espérer qu'on en prendra 8 par Cherbourg ; nous attendons, on ne peut pas encore dire l'époque du départ. Vous ne perdrez rien pour attendre ; nous avons un noviciat si bien organisé ! les jeunes novices donneront, je l'espère, beaucoup de consolation, on nous dit de même de celles de Cluny. Saint Joseph voit notre embarras, il prie pour nous, soyez-en sûre.

Notre position, dans la nouvelle maison, établit un ordre plus parfait dans la Congrégation. Elle est si convenable, tout porte à l'ordre et au recueillement ; on ne pouvait rien trouver de mieux pour nos besoins, notre Société en sentira l'avantage. Ma Sœur Léontine passe le mauvais temps à Beauvais ; je le lui ai permis, sa santé va bien. Sœur Émilie est près de nous, elle tâche de se rendre utile ; c'est une bonne créature, une sainte religieuse. Donnez-moi des nouvelles de nos chères novices ; dans leur ferveur, qu'elles prient pour moi ; le bon Dieu leur fait une

1. Sœur Edmond Grandjean.

grande grâce en les appelant à tenir rang parmi ses épouses privilégiées ; j'espère qu'elles seront notre consolation.

Il est temps que je m'arrête. Assurez toutes nos chères filles de mon tendre attachement. Je vous remercie de votre sollicitude pour nous, la mienne n'est pas moindre pour vous. Adieu, toute à vous.

Donnez-nous toutes les nouvelles que vous pourrez recueillir de la Guadeloupe. Je crois ma Sœur Léonce malheureuse, déçue dans ses espérances et peut-être bien embarrassée dans ses affaires ; s'il en était autrement, je me serais bien trompée. La somme qu'elle comptait recouvrer par l'indemnité, inutile d'y compter ; et puis cette chapelle par souscription sera toujours la plus grande partie à son compte ; les ouvriers ne reconnaissent pas les souscripteurs. Elle ne nous dit rien ; elle a reçu 8 Sœurs en augmentation, mais elle a demandé au gouvernement à en renvoyer le même nombre de très malades. Je sais tout par le Ministère.

J'ai été bien malade ; les soins qu'on m'a donnés m'ont rendu une santé meilleure qu'auparavant ; seulement je ne peux plus écrire, et puis je le fais si mal que mon amour-propre me fait rougir. Ainsi priez pour moi en voyant mon lâche orgueil.

J'ai manqué le jour du départ, je veux toujours vous envoyer ces lignes dans dix jours. Je reçois à l'instant une lettre du nouveau ministre, il me dit que bientôt on me donnera avis pour le départ des Sœurs que vous attendez. Ne vous découragez pas.

Adieu, ma chère et bien-aimée fille, priez pour moi.



LETTRE 873^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Combinaisons pour des envois de Sœurs aux colonies.

Paris, 30 janvier 1830.

Ma bien chère fille,

Comment allons-nous faire pour trouver le nombre de Sœurs

nécessaires pour nos départs ? Si les deux Sœurs de Saint-Paul (Bourbon), venues en congé, pouvaient partir, cela nous arrangerait bien ; je les appelle à Paris avec une de vos nièces, ou même les deux si elles le peuvent. Joignez-vous à moi pour réclamer ce dévouement pour l'amour de notre chère Sœur Raphaël. Il nous en faut 8 pour Bourbon, 4 pour la Trinidad et 9 pour la Martinique et la Guadeloupe ; je n'ose pas récapituler. Avec cela, chaque maison de France un peu considérable en demande constamment, surtout des maîtresses supérieures ou des Sœurs converses. Je compte en prendre trois chez vous : les deux que je vous ai envoyées, puis Sœur Saint-Pierre, si vous pouvez nous la donner ; je crois qu'elle serait bien pour Bourbon, à l'hôpital. Les deux que je vous ai envoyées sont pour les Antilles. Priez le Seigneur qu'il me donne des lumières pour connaître sa sainte volonté. Si vous pouvez nous aider à faire les trousseaux comme je vous en ai priée, faites-le-moi savoir. Que cela ne vous gêne pas ; le plus difficile, ce sont les guimpes. On ne partira que du 24 au 26. Tâchez de ne pas être malade. Mille choses à nos chères filles.

Le pâté était parfait, j'en ai mangé, et toutes nos dames aussi. Tout est arrivé à bon port, mais j'avais peur.

Adieu à toutes nos bonnes filles...

.



LETTRE 874^e

A LA MÈRE MARIE-THÉRÈSE JAVOUHEY, A BIÈVRES

Excuses pour le retard mis à lui répondre. Faire travailler la jeune Sœur qui lui a été envoyée. Souhails religieux pour bien passer l'année.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, janvier 1850.

Ma bien chère fille,

Pardonnez à ma distraction de n'avoir pas répondu plus tôt à votre charmante lettre ; mais enfin vous avez reçu votre petite

collaboratrice qui est partie avec plaisir, bien désireuse de vous être agréable. J'espère qu'elle vous soulagera beaucoup, tâchez de la perfectionner, elle a des moyens, il faut qu'elle travaille.

Je n'ose pas vous dire quand j'irai vous voir ; il fait si froid, si mauvais que je n'ai pas encore mis les pieds dehors ; je suis d'une paresse insupportable. Priez pour que le bon Dieu me donne plus de courage. Ne venez pas à Paris par de si mauvais temps ; écrivez, on fera vos commissions. Ne comptez pas sur la petite boulangère, le pain était si mal fait qu'il a fallu la changer ; nous tâcherons de vous en avoir d'autres.

Unissons-nous toutes pour bien passer cette année ; tâchons de devenir de bonnes religieuses, de répondre aux grands desseins que Dieu semble avoir sur la Congrégation. Travaillons sans cesse à devenir meilleures, notre exemple fera plus que nos paroles ; avec de la bonne volonté nous viendrons à bout de tout. J'envoie mon souvenir à toutes nos chères filles, particulièrement à Sœur Marie de la Croix.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.



LETTRE 875^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Rappeler aux Sœurs le vœu de pauvreté. Difficultés pour le personnel. Départ de Sœur Vincent pour Bourbon. Excite au courage. Projette un voyage à Rome. Encouragement à Sœur Théotiste.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Janvier 1830.

Ma bien chère fille et sœur,

Il me semble qu'il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit ; pardonnez-moi, vous savez que je le fais si difficilement ! J'aurais voulu vous dire le jour que nous pourrions vous donner, pour M. Decure, ce que nous devons ; mais ce ne pourra être que vers la fin de février ; toutes les bourses ont serré leur cordon. Beaucoup de personnes demandent, mais patience, cela

viendra ; en attendant économisons jusqu'à un sou, n'oublions jamais que nous avons fait vœu de pauvreté ; rappelez-le à nos chères filles qui s'en souviennent trop rarement. Elles sont si tendres, si douillettes, qu'elles me font pitié ! J'ai en vue Sœur M... et sa compagne d'infirmierie ; je leur écrirai dans quelques jours. Je ferais volontiers le voyage d'Alençon pour leur salut.

Sœur D... est encore un de mes soucis ; pourquoi ne pas la laisser constamment aux orphelines ? c'est l'emploi qui lui convient. Que fait ma Sœur Sainte-Ursule ? elle est bien capable de remplacer auprès des malades pour quelques jours. Nous n'avons personne qui puisse vous convenir ; vous ne voulez pas de Sœur J..., vous avez raison ; encore moins de Sœur T..., de la pauvre Sœur A..., votre bonne orpheline ; ici, à l'infirmierie : Sœur Claudine, Sœur Dorotheé, Sœur Marie-Thérèse ; voilà nos richesses, après cela étalez les vôtres.

Sœur Vincent part pour Bourbon avec deux jeunes Sœurs ; celles de Dijon sont toutes parties. Votre maison est la mieux montée en personnel ; s'il y avait un peu de courage et d'esprit de pauvreté avec un brin d'humilité !... il faut m'arrêter, vous pourriez bien ne pas être contente de ma lettre, qui n'est cependant que pour vous faire du bien.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi. Je serai à Rome en même temps que le Nonce ; je partirai un mois après lui, c'est convenu, continuez de prier.

Mes encouragements à toutes nos chères filles, en particulier à ma bonne Sœur Théotiste ; on m'a dit qu'elle était triste, comment peut-elle se laisser abattre, elle qui a tant de courage ? J'irai passer une semaine près de vous, nous égayerons tout cela. Allons, allons, courage, et tout ira bien, soyez-en sûre. Finirai-je bientôt ? oui, c'est fini.



LETTRE 876^a

SANS INDICATION DE PERSONNE

A propos d'une communication.

Paris, 2 février 1850.

Monsieur le Supérieur,

Je voudrais bien recevoir de vos nouvelles, il me semble que vous avez quelque chose à me dire. De mon côté je serais heureuse de vous rencontrer. Écrivez-moi ce que vous savez depuis notre dernier entretien ; on a dû vous parler.

J'ai vu quelqu'un de Beauvais qui ne se défiait pas de moi, qui ne croyait pas que je vous connusse ; j'ai laissé dire, mais je n'ai pu m'empêcher de faire hautement votre éloge. Et puis j'ai vu notre commun Supérieur ; il m'a dit tout ce qu'il avait sur le cœur. Quand nous nous verrons, je vous le dirai.

A présent, je vais vous annoncer que je ferai un changement qui vous étonnera... mais non, je ne veux rien dire avant de vous voir.

Adieu, c'est assez, priez pour celle qui est

Votre très humble servante.



LETTRE 877^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Vif désir de le voir. Prochaine prise d'habit. Nouvelles persécutions de Mgr l'Évêque d'Autun.

Paris, 4 février 1850.

Mon bon Père,

Votre lettre me donne un vif désir de vous voir, mais serait-ce prudent ? Je vous prie d'encourager notre chère petite Caroline à rester encore un mois. Nous allons avoir une belle prise d'habit de 20 postulantes, nous en enverrons pour la remplacer ; qu'elle ne perde pas courage. Elle pourra nous arriver la veille ; vous nous l'amènerez, ce sera le 15 de ce mois ; s'il y a un changement, je vous en donnerai avis.

Je vous dirai que Mgr d'Autun recommence ses persécutions.

Il veut que je disparaisse de la Congrégation, il faut me mettre hors la loi.

Votre affaire et la mienne ont beaucoup de ressemblance. Mon Père, mon Père, prions pour que le bon Dieu nous soutienne toujours.

Attendons ; éclairez-nous, nous en avons grand besoin ! écrivez-moi tout ce que vous pensez.

Adieu, votre toute dévouée pour Dieu.

Pourrez-vous me comprendre, j'en doute.



LETTRE 878^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Vénérable l'exhorte à la résignation. Envoyer deux Sœurs. Payer ses dettes. Prise d'habit.

Paris, 7 février 1830.

Ma bien chère fille,

Je ne sais comment vous exprimer la peine que j'éprouve de vous voir contrariée. C'est une épreuve, ma bonne fille, ne vous mettez pas tant en peine. Je viens d'écrire à Alençon afin qu'on vous envoie la Sœur que vous désirez, mais j'espère qu'on n'en fera rien, et puis que vous saurez vous en passer. Pardonnez les mauvaises humeurs de personnes de quarante ans... Entourées de tant de misères, hélas ! rien ne doit nous étonner. Allons, écrivez-moi que vous êtes plus tranquille et que tout va bien.

Si j'avais le temps, je vous ferais voir que vous n'êtes pas la seule à avoir de la misère ; on n'entend parler que de cela, je commence à m'y accoutumer. Je voudrais bien avoir les deux Sœurs que je vous ai demandées pour les colonies ; répondez-moi de suite pour me les nommer, et dites quand est-ce que ma bonne Sœur Hamelin viendra, il ne faut pas la contrarier. Il me semble que vous avez plus de Sœurs qu'il ne vous en faut.

Pour ce que vous me dites, payez vos dettes ; ensuite je serai plus tranquille.

.

La prise d'habit est remise à la Saint-Joseph, elle sera nombreuse et bonne, je l'espère. Ma Chère Mère Rosalie sera ici les premiers jours de mars.

Adieu, écrivez-moi promptement. Amitiés à tout ce qui vous aime.



LETTRE 879^e

A LA SŒUR MATHILDE PERRIER, A TOURNAN

Lui promet sa visite. Encouragement.

Paris, 8 février 1850.

Ma bien chère fille,

Je voudrais bien vous voir ; nous causerions de plusieurs choses importantes qui m'occupent. Comment faire ? Ce ne pourrait être qu'un jeudi ; et puis, vous ne voudriez pas venir seule. Il vaut mieux que j'aïlle vous voir au premier jour de beau temps ; allons, j'y consens. La semaine prochaine je ne manquerai pas de vous arriver. Je n'ose pas vous en fixer le jour, j'irai par la voiture de Tournan : écrivez-moi où je la prendrai et à quelle heure. J'espère que nous n'avons pas gardé longtemps votre Mère (1) ; voilà comme j'aime les voyages.

Allons, ne perdez pas courage, le bon Dieu nous éclairera et nous ferons sa volonté ; c'est tout ce que nous devons chercher, là seulement se trouve le bonheur. Dites à vos chères compagnes mille choses aimables, priez pour votre Mère et amie.

1. Sœur Basilisse (dite Clémence) Maurel, Supérieure à Tournan, de 1843 à 1856.



LETTRE 880^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Voyage de la Chère Mère Rosalie à Paris. A propos de la communauté de Limoux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 février 1830.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Vous n'avez pas répondu à ma dernière lettre où je vous demandais bien des choses pour ma gouverne. Je n'ose pas vous dire de vous mettre en route, à cause des mauvais chemins ; j'aimerais mieux aller près de vous, on ne le veut pas. Comment tout arranger ? C'est Dieu qui nous inspirera ce qu'il faut faire. Sitôt que vous verrez qu'il n'y a plus de danger, vous pourrez venir.

Je reçois une lettre désolante de la pauvre Sœur Vincent-de-Paul sur la composition de sa maison. Le plus malheureux, c'est que la Sœur première maîtresse n'est pas raisonnable. Sœur Rosalie demande à venir à Paris ; et puis cette maison est lourde et embarrassante. Je pense qu'il faut que j'y aille en juin, quand nos grandes affaires seront en bon train. C'est pourquoi il faut que vous veniez avec vos jeunes Sœurs ; mais, au nom du ciel, amenez-nous de bonnes religieuses ! Si nous pouvions avoir de bonnes postulantes de votre maison, vous pourriez arranger cela.

Assurez-vous que les routes sont sûres. Paris est entouré de grandes eaux, ne vous exposez pas.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 881^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Le nouveau ministre est bien disposé en faveur de l'Institut. Dix places sont retenues sur la Caravane. Bénédiction du bon Dieu sur le noviciat. Ordre dans la maison de Paris. Prend part à ses tracas. Au sujet d'une Sœur qui demande à rentrer. Lui recommande Sœur Camille Moron.

Paris, 15 février 1830.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je veux profiter du bâtiment qui part pour vous dire que j'ai vu le nouveau ministre, M. Desfossés ; il est très disposé à favoriser les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dans les colonies pour l'instruction des deux couleurs ; le plus grand obstacle, c'est le manque d'argent, mais il fera tout pour nous aider à surmonter les difficultés, il nous a voué depuis longtemps une grande affection.

J'ai retenu 10 places sur *la Caravane* qui repartira en mars, et 10 pour Bourbon pour la même époque. Vous serez contente, nous vous enverrons de bonnes Sœurs qui savent marcher, obéir et parler. J'ai envoyé votre bonne lettre à ma Chère Mère Rosalie, à Cluny ; elle sera très utile.

Notre noviciat augmente tous les jours de bons sujets ; le bon Dieu répand ses grâces à pleines mains sur ces chères enfants. Si vous saviez comme nous sommes bien dans notre nouvelle maison ! l'ordre le plus parfait y règne, c'est tout ce que nous pouvons désirer pour la maison principale. Nous pourrions y loger 300 religieuses ou pensionnaires et postulantes ; et puis elle est neuve, cependant il y a quelques petites choses à arranger, mais ce n'est rien.

Je suis bien fâchée que M. N... vous tracasse, mais vous lui ferez bien entendre que la nécessité fait souvent la loi ; d'autant que les vœux ne sont que d'un an jusqu'à l'âge de vingt et un ans (1). Nous attendons vos chères malades, j'espère que la

1. D'après les Statuts de 1827.

France les guérira. Les santés sont partout mauvaises ; les fièvres typhoïdes sont très communes.

Je vous remercie de ce que vous avez eu la bonté de nous envoyer ; votre exemple sera suivi, j'en ai la confiance. J'ai vu hier Sœur Lucie changée en demoiselle. Elle demande à rentrer dans la Congrégation, même d'aller près de vous pour faire la classe et vous être utile. Je vous demande votre opinion..., priez Dieu qu'il vous éclaire, répondez-moi. Ne laissez pas mourir notre chère petite Sœur Camille Moron (1). Tâchez de la remplacer. Nous vous préparerons quelques bonnes maîtresses pour le second voyage. Ne vous découragez pas, je vous en prie. Ayez confiance, nous faisons tout pour arriver.

Si Mgr l'Archevêque de Paris nous avait acceptées, il y a cinq ans, nous ne serions pas si embarrassées pour répondre à tant de besoins qui se font sentir de toutes parts. Il nous fallait un noviciat tel que nous l'avons pour faire face à tout. Remercions la divine Providence de nous l'avoir accordé.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Le pauvre M. Pécoule est désolé de l'affaire, il ne peut vous blâmer. Je lui ai dit que cela fermait la porte, à tout jamais, à des établissements semblables. Il l'a bien compris.



LETTRE 882^e

A LA SŒUR SAINTE-ROSE VERPEAUX, A CHAMBLANC

La Mère Fondatrice lui fait un envoi. S'informe de leurs classes, de ses anciennes compagnes, des petites maisons de Pagny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 15 février 1830.

Ma bien chère fille,

Je ne me souviens pas d'avoir répondu à votre lettre du...,

1. Sœur Camille Moron revint en France en 1837. Après avoir été Supérieure à Senlis pendant un an, elle fut nommée Supérieure à Limoux. C'est là qu'elle mourut, en 1899. Elle était parente de la Vénérable Anne-Marie Javouhey.

par laquelle vous me demandez de vous envoyer le nécessaire pour votre excellent et charitable médecin ; vous pouvez compter que cela est prêt depuis longtemps et que vous le recevrez par Javouhey.

Comment vont vos classes ? vous ne m'en dites rien ; il me semble que les progrès ne sont pas bien sensibles parmi nos chères compatriotes. Il n'y a que les méchants qui avancent rapidement. Mon Dieu que je voudrais voir mon pays ! S'il m'est possible, dans les beaux jours, j'espère aller voir mes vieilles compagnes ; il n'en reste pas beaucoup de mon âge, j'ai soixante-dix ans.

Sœur Épiphane est-elle près de vous ? Comment vont les petites maisons de Pagny ? Quand vous verrez mes Sœurs, rappelez-leur qu'elles prient pour leur vieille Mère ; et puis travaillez toutes à faire de bonnes élèves pour Dieu et le bonheur de la société.

Présentez mon respect à M. le Curé et à mes vieilles amies, s'il en existe encore. Je crois qu'on pourrait facilement les compter. Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 883^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUEY, A CLUNY

Craint de la faire venir à Paris, Attend des réponses et demande quel effet a produit sur Mgr d'Autun l'achat de la maison de Paris. Questions temporelles.

Paris, 18 février 1830.

Ma bien chère fille,

Je n'ose pas vous dire de venir à cause des méchants socialistes ; cependant s'il fait beau temps, vers la fin du mois, mettez-vous en route ; je compte sur votre prudence. Vous ne répondez pas à mes questions ; je vous ai demandé quel genre de religieuses vous nous amèneriez ; dites-le-moi, et puis si vous

êtes en paix. Sœur Émilienne est malade, Sœur Vincent, malade ; il faut les guérir, sans cela vous ne seriez pas tranquille.

Vous ne me parlez pas de l'effet qu'a produit sur Monseigneur l'achat de notre maison de Paris, si on en comprend les conséquences ? il me semble qu'on devine notre pensée. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon que j'aie vous chercher ? mais il faudrait attendre à Pâques ; les chemins seraient beaux, les jours longs. Dites-moi votre inspiration.

Je vous envoie les 500 francs que vous désirez. Nous avons encore donné 10.000 francs à M. Franquart pour fin de bail, et nous lui en devons encore autant en juillet prochain... Providence, Providence, viens à notre secours ! sans toi, nous ne pouvons rien. Tu as parlé, nous ne craignons rien.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre sœur et amie.



LETTRE 884^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

La Vénérable lui envoie sa nièce. Nouvelles de la Congrégation. Secours que lui prête Sœur Théophile. Pense envoyer des Sœurs pour Mayotte et Sainte-Marie.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 février 1850.

Ma bien bonne Sœur et amie,

Je n'ai que le temps de vous dire avec quel plaisir je vous envoie votre chère nièce (1) qui est excellente ; elle sera votre consolation. Gardez-la à Saint-Denis le plus que vous pourrez.

J'ai beaucoup d'occupations. Dieu nous fait de grandes grâces ; la Congrégation va bien ; j'espère vous écrire si le bâtiment me donne trois jours. Sœur Théophile est ici, elle m'aide dans mes embarras ; combien de services elle me rend ! Nous

1. Sœur Marie-Victoire Chevreton.

espérons faire partir 6 religieuses surnuméraires pour Mayotte et Sainte-Marie. Si vous saviez combien je désire les soulager ! Vous leur enverrez à chacune une robe d'escot et des voiles, elles nous ont envoyé leur bourse.

Adieu, ma bonne fille, priez pour votre Mère et amie.



LETTRE 885^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Demande des détails sur une œuvre proposée. Refus au sujet d'Angéline Javouhey.

Paris, 24 février 1850.

Ma bien chère fille,

C'est moi-même qui veux répondre à la sollicitude du digne M. Gastine. Je ferai volontiers l'établissement en question (1), mais dites-moi plus clairement de quoi nous serons chargées, et quelle maison on donnerait pour cette bonne œuvre. Je ferai choix de bonnes Sœurs ; pour quelle époque les désire-t-il ? je voudrais qu'il m'écrivit lui-même pour me dire ce qu'il pense, et jusqu'à quelle époque il peut attendre. Il faudrait que ce fût après Pâques, et puis les frais de déplacement doivent être au compte de l'établissement. Je crois que vous pouvez lui répondre en conséquence. Nous ne voulons faire aucune acquisition ; répondez à la grâce dans ce sens.

Mon cousin se porte bien. Savez-vous que vous me faites de la peine en réclamant la bonne petite Angéline (2) ; nous l'avons disputée à la mort pendant dix ans, et vous voudriez nous l'ôter à présent qu'elle a besoin d'autres soins plus intéressants. Qui

1. Probablement à Saint-Hilaire.

2. Angéline Javouhey, sœur de Mère Vincent-de-Paul. En juillet suivant, la Vénérable Mère accorda à Mère Vincent-de-Paul la satisfaction d'avoir sa sœur auprès d'elle. Quelques années plus tard, la jeune fille se rendit à Mana pour voir sa mère ; c'est là qu'elle mourut, peu après son arrivée, pendant une épidémie de fièvre jaune. Elle avait dix-huit ans.

peut les lui donner mieux que nous ? n'en parlons pas davantage.

Adieu, toute à vous, je vous écrirai plus longuement après la réception de la lettre de M. Gastine.



LETTRE 886^e

A LA SOEUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

La Vénérable craint qu'elle se croie délaissée. Lui prépare quelques Sœurs. Épreuves successives. Bien inappréciable du noviciat à Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 février 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je suis tourmentée par la pensée que vous devez avoir que nous ne nous occupons pas de vos besoins, qu'il y a faute de notre part; vous vous trompez. Je viens d'obtenir quelques passages pour la Martinique : il y aura deux bonnes Sœurs pour vous, une troisième anglaise qui va prendre le saint habit (si je peux l'obtenir) ; je ferai tout pour cela, soyez-en sûre.

Si vous saviez les embarras que nous avons eus depuis six mois ! changement de maison, misère de tout un peuple, un hiver terrible, et puis, j'étais malade. Depuis deux mois je vais très bien, il me semble que je n'ai que vingt ans... et les mois de nourrice. Je vais faire, avec la grâce de Dieu, tous mes efforts pour organiser nos maisons des colonies ; la vôtre m'est bien chère, croyez-le, je vous aime de tout mon cœur. Dites-moi le nombre et les qualités des personnes qui vous manquent. Nous vous préparons une bonne maîtresse de dessin, après cela viendra la maîtresse de musique. Il me semble qu'il y a longtemps que vous ne m'avez rien dit et que vous n'êtes pas contente de moi. Songez, ma chère et bien-aimée fille, que ma résurrection ne date que de quelques mois.

Écrivez-moi longuement, dites-moi tout ce qui vous pèse sur

le cœur ; j'ai la force de l'entendre. Donnez-moi des nouvelles de ma bonne Sœur Apolline. Sa petite maison (1) augmente-t-elle ? Dites-lui mille choses pour moi ; parlez-moi de ses besoins, de toute sa maison. Tout ce qui vous touche l'une et l'autre ne peut m'être indifférent.

Le bon Dieu nous a fait une grâce en faisant admettre notre premier noviciat à Paris. C'est un bien inappréciable pour la Congrégation ; vous le comprenez, j'en suis sûre. Je laisse de la place à ma bonne Sœur Marie-Thérèse pour vous écrire, elle le fera mieux que moi. Répondez-nous par le premier bateau à vapeur.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour votre vieille Mère que plusieurs ne connaissent pas, mais qui vous aime toutes également.

Je suis toute à vous.



LETTRE 887^a

A LA SŒUR STANISLAS-RIVOIRE, A SENLIS

Confiance en Dieu. Lui parle de ses dettes, Sœur de Crépy à lui envoyer. La Chère Mère Rosalie attend Mgr d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 février 1850.

Ma bien chère fille,

Nous allons passer une année de souci, vous et moi ; mais Dieu est là, il voit que nous ne voulons que sa volonté, il nous viendra en aide, mais n'augmentez pas vos dépenses. C'est y penser un peu tard. Il ne faut pas que notre pauvre lessive en souffre ; c'est votre loyer depuis longtemps.....

Pour la petite postulante, elle peut attendre ; elle n'est pas dans le monde, le temps qu'elle restera chez nous, elle le passera comme aspirante.

1. La communauté de la Dominique.

Je suis bien aise que vous connaissiez le chiffre de vos dettes, vous pourrez me l'écrire en attendant que nous puissions nous voir. Vous ne devez pas qu'à M. Puissau ; dites tout une fois, cela vaudra mieux.

Pour la Sœur de Crépy, je vais écrire qu'on vous l'envoie passer quelques jours ; s'il faut la remplacer, nous y pourrions par je ne sais qui, mais la Providence est là. Ma Chère Mère Rosalie prépare une prise d'habit, elle ne viendra qu'après Pâques. Elle attend Mgr d'Autun, et puis elles ont bien des malades. Allons, priez pour moi qui suis toute à vous.

Je n'oublie pas ma Sœur Bernard ; si j'ai le temps je lui écrirai. Vos chères enfants se portent bien, elles sont ferventes, elles mettent tous les saints dans leurs intérêts pour mercredi. Adieu.



LETTRE 888^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Question de personnel et affaires temporelles. Est heureuse dans la maison de Paris. Nouvelles de Bourbon ; Sœurs à y envoyer. Arrivée de Sœurs des Antilles et de Cayenne. Un mot de Sœur Alphonse Hamelin.

Paris, 26 février 1830.

Ma bien chère fille,

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps avec abandon comme j'en ai souvent besoin. Dans votre dernière lettre, vous me demandiez des Sœurs, je ne sais si c'est de suite que vous les attendez, ou bien si c'est pour remplacer celles que vous nous promettez pour les colonies ? répondez.

Nous avons reçu du coton écriu de M^{lle} Arton, et puis une petite pièce de toile et des mouchoirs en fil ; demandez-lui la dernière facture et vous nous l'enverrez. Je ne veux plus rien acheter, afin de vous donner le temps de tout payer ; je serais fâchée de vous donner de l'embarras.

Je suis heureuse depuis que je suis dans notre chère maison ;

il me semble que toute la Congrégation y est avec moi ; de ma chambre je puis tout diriger sans gêne. Je crois que je ne devrais plus voyager, mais j'aurai bien de la peine à tenir cette résolution. Enfin, ce sera toujours le moins possible.

Nous avons reçu des nouvelles de Bourbon ; cela va bien, on réclame des Sœurs en grand nombre. Nous demandons des passages sur un bâtiment de Bordeaux pour avril ou mai. Il nous arrive des malades des Antilles et de Cayenne. Il nous faudra une grande infirmerie ; n'importe, qu'elles arrivent, nous en tirerons bon parti. Notre Sœur Hamelin est bien bonne enfant ; je serais très contente qu'elle voulût faire partie de vos filles, il me semble que ce serait une bonne acquisition. Écrivez-lui une lettre d'amitié, dites-lui qu'elle soit votre interprète pour me demander des Sœurs, et puis qu'elle vous les conduise.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

J'embrasse ma bonne Sœur Basile.



LETTRE 889^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Prochaine prise d'habit. Préparation désirable pour les jeunes sujets. Aveuglement des hommes. S'accommoder à son siècle.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 février 1830.

Ma bien chère fille,

Comment allez-vous ? Nous avons reçu vos guimpes avec reconnaissance. Continuez à nous en faire, car nous allons bientôt donner l'habit à une douzaine de jeunes aspirantes. Nous attendons de 10 à 15 religieuses qui viennent des quatre grandes colonies ; il nous en faut 25 au moins pour les remplacer ; la Providence nous viendra en aide ; j'ai grande confiance.

Il faudrait une année de plus pour préparer les sujets ;

aujourd'hui on exige beaucoup, vous le voyez ; faites donc donner des leçons à celles qui peuvent en profiter, le temps n'est pas perdu. Je crains beaucoup les inspecteurs. Travaillez vous-même, ma bien chère fille, je vais mieux m'appliquer aussi. Nous sommes dans un siècle bien singulier ; on ignore tout ce qui est important au bonheur éternel pour n'apprendre que des choses inutiles pour l'éternité. O aveuglement des hommes, à quoi nous exposes-tu ?

Quand vous aurez quelques commissions pour Paris, vous viendrez nous voir. Tâchez que ce soit pour les fêtes de Pâques, si cela ne vous gêne pas ; car autrement, restez au poste.

Dites à ma grande Sœur qu'elle prenne courage, qu'elle donne des leçons à ses Sœurs pour l'écriture, même à sa Mère. Il faut tâcher de s'accommoder à son siècle pour le gagner au bon Dieu.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour votre pauvre Mère.



LETTRE 890^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

La Vénérable est inquiète. Détails sur une affaire en cours.

Paris, 27 février 1850.

Mon bon Père,

Dites-nous comment vous faites ? Pour moi je suis inquiète de votre position. Nous ne pourrons vous donner une maîtresse qu'après la prise d'habit ; elles seront ferventes, et puis vous saurez au juste ce qu'il faut faire d'après la décision de la Société d'adoption. Si vous preniez une résolution contraire à ce que nous avons dit, vous me l'écririez de suite.

C'est ma Sœur Léocadie qui a emporté la malle des Sœurs de Domfront. Donnez-moi quelques détails sur la visite qui vous a été rendue, comment vous vous êtes tiré d'un pas si glissant et si

difficile ; comptez, mon bon Père, sur ma bonne et ferme volonté pour vous seconder, mais attendez un peu. Avec deux noviciats nombreux, il faudra bien vous trouver de bons sujets, l'embarras est de plaire à votre personnel. Vous savez que jusqu'à présent on n'a aimé que ce que l'on a fait : ceci est entre nous deux. Si vous devez venir à Paris, vous me l'écrirez, je dois m'absenter quelques jours.

Adieu, mon Père, priez pour moi.

Votre très humble.



LETTRE 891^e

A LA SŒUR LOUISE FOURÈS

Supérieure à Crépy-en-Valois

La Mère Fondatrice compatit à ses peines. Difficultés de personnel. Ne peut voyager. Souvenir.

Paris, 27 février 1850.

Ma bien chère fille,

Votre lettre est désolante. Je suis bien fâchée que notre chère Sœur soit triste et souffrante ; je vous supplie de me l'envoyer passer huit jours ici, cela lui fera du bien ; nous attendons des Sœurs, mais je crains qu'il n'y en ait pas pour la remplacer. On donnera l'habit bientôt, mais c'est la même chose, manque de première maîtresse. Que voulez-vous que je fasse ? à l'impossible nul n'est tenu. Dieu ne peut se fâcher si nous faisons notre possible.

Avez-vous beaucoup d'enfants ? la classe de notre chère malade est-elle nombreuse ? Croyez que j'aurais bien du plaisir d'aller vous voir, mais c'est difficile ; je suis si vieille, et puis si contente dans notre nouvelle maison, que je ne peux la quitter sans peine.

Donnez-moi des nouvelles de la jeune maîtresse de musique. Il me semble qu'elle voulait se faire religieuse, vous ne m'en parlez plus. Ma bonne Sœur Bernard me boude ? elle ne m'a pas

écrit depuis bien longtemps; je lui envoie mon souvenir ainsi qu'à toute sa chère famille. Dites à ma Sœur Petitcoup que sa sœur va bien et fait merveille, elle est très heureuse.

Mille choses à nos chères filles, vos compagnes. Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 892^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Recommandation. Sœurs attendues. Conseils. Nouveau Gouverneur. Bon esprit de la Congrégation; direction des PP. Jésuites. Savoir attendre la volonté de Dieu. Développer le bien à faire auprès des nègres. Questions administratives.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 février 1850.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre par le vapeur; mais vous ferez bien d'écrire fin et pas d'enveloppe par esprit de pauvreté, parce que l'occasion des vapeurs est excessivement chère. Nous attendons les Sœurs Métiffiot et autres; on nous en demande encore quatre ou cinq comme remplaçantes et deux en augmentation du cadre; nous ferons notre possible pour vous bien servir. Vous savez que Cayenne est mes amours, surtout ma bonne Sœur Madeleine que je voudrais savoir toujours heureuse et contente. Et puis je la voudrais indulgente pour les faibles, patiente pour les mauvais caractères, le bon Dieu serait plus content. Si vous preniez les choses plus simplement! patience et puis encore patience! Dieu dans sa bonté nous fait des grâces qu'il refuse à d'autres; ne condamnez pas les faibles, soyez bonne pour les autres et pour vous.

Vous allez avoir un nouveau gouverneur; il est venu nous voir avec M^{me} la Gouvernante; ils sont excellents et feront leur possible pour faire le bien dans le pays; le gouverneur nous sera utile en tout ce qu'il pourra.

Je voudrais faire quelque chose qui vous soit agréable. D'abord, je vais vous rassurer sur notre chère Congrégation ; jamais elle ne fut mieux dans l'esprit de notre saint état. Les deux noviciats qui doivent être l'âme de la Congrégation sont des plus satisfaisants. Le principal est à Paris, le second à Cluny ; tous les deux marchent dans le même esprit, vous vous en convaincrez bientôt. Les Pères Jésuites nous rendent de très grands services en nous dirigeant ; mais, ma chère fille, le bien se fait lentement, il faut savoir attendre sans jamais se décourager ; alors on a la paix de l'âme et on la donne aux autres. Voyons la volonté de Dieu en tout.

Je vais vous ennuyer, mais je suis si heureuse de causer avec vous ! Je me porte bien ; et puis j'aime tant notre nouvelle maison qui est telle que nous pouvions la désirer pour un noviciat principal et pour recevoir nos bonnes Sœurs qui reviennent des colonies. Tout est classé convenablement, l'ordre y règne sans efforts, le silence y est observé, chaque chose est à sa place. Nous avons plus de 60 postulantes et novices dans les deux noviciats. Si vous saviez comme on demande partout des Sœurs pour l'instruction des filles ! Je trouve que c'est une belle mission ; les femmes ont tant d'influence sur la société ! Autant une bonne femme fait de bien, autant une mauvaise fait de mal.

Il me semble que nous allons commencer : Dieu bénira nos efforts, et nous ferons le bien. Vous, ma chère fille, vous pouvez en faire beaucoup en encourageant les Sœurs des habitations. Tâchons d'en placer partout où il y a des nègres réunis ; ils écouteront les religieuses au moins autant que les prêtres qui seraient contents de trouver l'ouvrage préparé et soutenu par les Sœurs. M. le Gouverneur se prêtera volontiers pour ces petits établissements qui ne coûteraient pas beaucoup au gouvernement ; les Sœurs encourageraient les noirs au travail, et le reste. Si j'avais cent ans à vivre, je demanderais de les passer dans les colonies.

J'espère recevoir quelque image par nos Sœurs, nous en avons grand besoin. Mais vous êtes si intelligente pour soulager votre Mère que je suis tranquille. Je vais écrire à Sœur Isabelle pour lui bien faire connaître qu'il est important qu'elle ne fasse pas de

dépenses en faisant rôtis ; et puis, que vous devez recevoir tout ce que le gouvernement nous doit. Vous fournissez tout ce dont on a besoin et vous nous rendez compte du reste. C'est la Supérieure de Cayenne, donc vous, ma chère Sœur Madeleine, qui êtes chargée de représenter la Supérieure Générale. Tout cela s'arrangera, mais que la paix ne soit jamais troublée.

.....

Nous attendons bientôt les Sœurs qui reviennent, nous les reverrons avec plaisir. Si quelques-unes voulaient rester à la Martinique, je leur donnerais mon consentement quand *la Caravane* y arrivera ; nous attendons de ses nouvelles avec impatience : on craint, à cause des mauvais temps qu'elle a éprouvés.

Je voudrais que ma petite Marie, du Sénégal, revienne avec les Sœurs. Le gouverneur ne me refuserait pas cette grâce, demandez-la pour moi. J'espère que cette lettre partira avec M. le Gouverneur.

Que toutes nos chères filles sachent que je pense à elles. Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 893^e

A LA MÈRE MARIE-THÉRÈSE JAVOUHEY, A BIÈVRES

Projet de fondation à Palaiseau.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 4 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Vous pourrez aller voir le digne curé de Palaiseau, vous ferez ce qu'il vous dira : voir une maison qu'il croit convenir, faire visite à M. le Maire, lui témoigner du dévouement pour son pays et de la confiance pour sa personne. Pour ce qui regarde la succession des Frères, je ne me mêle jamais de choses que je n'entends pas ; le temps fera son œuvre. Quand vous aurez fait les premières démarches, vous m'en rendrez compte, j'irai à mon

tour. Parlez-en avec M. le Curé de Bièvres, vous êtes en bonnes mains, ces messieurs vous dirigeront.

On ne prend le saint habit que pour la Saint-Joseph, ainsi on ne s'établira qu'après Pâques. Nous donnerons des meubles, j'irai avant si je le peux.

Adieu, toute à vous et à vos chères filles. Allez à Palaiseau avec Sœur Marie de la Croix, et M. le Curé, si cela lui fait plaisir.



LETTRE 894^e

A LA SOEUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

La maladie de la Vénérable l'a empêchée de lui écrire. L'établissement de Paris. A propos de Mgr Monnet. Éloge des Sœurs de la côte de Madagascar. Encouragements.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 4 mars 1850.

Ma bien chère fille Liguori,

Vous devez être mécontente de votre pauvre Chère Mère, il y a si longtemps qu'elle ne vous a écrit ! Vous si bonne, qui pensez si souvent à moi ! qui vous privez presque pour nous soulager !

Ma bonne fille, j'ai été longtemps malade, puis ma santé s'est rétablie ; me voilà plus courageuse. J'espère profiter de ces jours de grâces pour mieux répondre aux desseins de Dieu, affermir la Congrégation en travaillant à sa perfection et surtout à la mienne ; il est temps d'y penser !

Nous sommes plus heureuses que jamais, nous avons la paix. Notre principal noviciat est à Paris, dans une maison convenable que nous avons achetée. Elle est assez grande pour recevoir les Sœurs qui reviennent des colonies et qui ont tant besoin de repos ; ce sera un dédommagement de leurs peines, en attendant celui que Dieu leur promet dans le ciel pour l'éternité.

Je pense que vous avez vu Mgr Monnet, je crains qu'il ne soit malheureux, peut-être malade. Sa mission de Madagascar est bien difficile. On m'a écrit que ses prêtres l'avaient abandonné, je ne puis le croire (1). A Nossi-Bé, vous avez des Pères Jésuites qui doivent vous donner des secours spirituels. J'ai entendu faire l'éloge des Sœurs des côtes de Madagascar au Ministère de la Marine; on disait que leur existence tenait du miracle et je vous assure que j'ai été touchée jusqu'aux larmes. Courage, mes bien chères filles, le ciel sera votre récompense! Priez pour moi, j'en ai grand besoin, la besogne augmente tous les jours. Dieu vous donne la ferveur, votre exemple nous en inspire.

.....
Adieu, toute à vous et à vos chères compagnes.



LETTRE 895^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable est déçue, mais contente malgré tout. Espère voir bientôt la Chère Mère Rosalie. Projets pour le bien de la Congrégation. Nouvelles de Bourbon. Mort de Mgr Poncelet. Sœurs malades et décédées. Long entretien avec Mgr le Nonce.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 5 mars 1850.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre liste : elle n'est guère rassurante sur l'article science; et puis la jeunesse n'y brille pas, oh! vraiment, cela me fait de la peine. Je crois que je ferais bien d'aller les chercher; il n'y a qu'un obstacle, je n'ai pas d'argent. Comment faire? ma Chère Mère Marie-Joseph en demande si souvent!

.....
1. Il n'est pas probable que le clergé ait abandonné Mgr Monnet. Mais ce qui est certain, c'est que les blancs ne l'aimaient pas, parce qu'il favorisait l'abolition de l'esclavage; et, à plusieurs reprises, sa vie fut en danger.

Mais là n'est pas l'important; je suis contente quand même; il me semble que chacune fait des progrès, l'esprit religieux est mieux compris, la règle mieux observée.

Je suis heureuse de penser que vous viendrez bientôt; nous travaillerons à l'œuvre que le Seigneur nous a confiée, nous reviendrons ce qui a été fait à notre nom et sans nous, nous prierons le bon Dieu qu'il nous éclaire, qu'il nous inspire, afin d'éclairer nos enfants qui ont confiance en nous. Par une providence spéciale, elles ne se sont pas laissé séduire par les faux prophètes que des ennemis avaient suscités pour entraver l'œuvre de Dieu. Mais c'est en vain, l'œuvre de Dieu s'accomplira.

Je reçois à l'instant des nouvelles de Bourbon. Mgr Poncelet revenait avec M. Le Vasseur, et cinq jours avant son arrivée, il rendait son âme à Dieu! Voilà Bourbon qui aura bientôt un évêque. Faites dire une messe pour le Père Poncelet dont le bon Dieu s'est servi pour vous renvoyer en France assister ma bonne Chère Mère Marie-Thérèse (1).

Quelques-unes de nos Sœurs sont malades et puis il y a des décès : Sœur Théodosie Desbains, Sœur Chantal Legras et Sœur Élisabeth, qui, elle aussi, est peut-être morte (2). Nous avons aujourd'hui l'enterrement de notre sainte Supérieure de Maisons-Alfort, de la petite maison. En voilà quatre depuis janvier! N'importe, j'ai courage; mais je ne peux pas voyager. Le bon Dieu a ses desseins qu'il nous fera connaître... j'attends.

J'ai eu l'honneur de causer assez longuement avec notre saint Nonce qui nous aime comme ses enfants.

Adieu, ma bien chère fille; écrivez-nous au moins trois fois par semaine. Dites-nous tout ce que vous voudrez; préparez bien vos filles.

Votre sœur et amie.

1. La Chère Mère Rosalie avait eu, à Bourbon, des difficultés avec Mgr Poncelet, difficultés analogues à celles que l'Institut avait avec Mgr d'Héricourt. La Chère Mère Rosalie rentra en France en 1839.

2. Sœur Elisabeth Godefroy vécut jusqu'au 10 mai 1852.



LETTRE 896^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Réflexion sur la mort de Mgr Poncelet. Direction des Pères Jésuites. Sollicitude pour le noviciat. Bonne marche de la Congrégation. Le P. Le Varasseur. Une juive convertie entrée au postulat. Pas de nouvelles de Pondichéry. Vif désir de l'approbation de Rome.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 mars 1830.

Ma bien chère fille,

Nous venons de recevoir la nouvelle de la mort de Mgr Poncelet. Le pauvre, hélas ! voilà où tout aboutit. Quel exemple pour ceux qui ont des vues d'honneur et de gloire ! Vous aurez un évêque bientôt, on l'espère ; cela fera du bien au clergé de Bourbon qui a été tracassé.

Je voudrais bien que vous soyez dirigées par des Jésuites ; ce sont de véritables directeurs de religieuses. Nous nous en trouvons très bien à Paris, et pour les retraites dans toutes nos maisons ; ils ont un véritable esprit religieux. Je vais voir le Supérieur.

Nous avons bien besoin que vous nous aidiez. Le noviciat est très nombreux, c'est l'espoir de la Congrégation... J'espère qu'avant peu vous cueillerez les fruits de nos efforts ; nous vous préparons des vocations selon le cœur de Dieu. Cependant je ne vous les garantis pas toutes au même degré ; parmi les Apôtres, il y eut un infidèle, et cependant tous étaient choisis par Notre-Seigneur.

Nous attendons ma Chère Mère Rosalie qui va venir passer quelques mois près de nous pour travailler à nos saintes Règles et aviser à faire approuver définitivement notre Ordre à Rome. Il nous faut redoubler de ferveur ; prions beaucoup afin que Dieu nous éclaire et nous fasse connaître sa sainte volonté (1). Il y a

1. On s'occupait beaucoup alors de l'approbation de l'Institut par le Saint-Siège. Dans une lettre du 9 mars 1830 à la Mère Fondatrice, la Chère Mère Rosalie écrivait : « Sœur J. s'est arrêtée à Ars, et le saint

une grande amélioration dans toute la Congrégation ; les esprits sont calmes, les méchants ont cessé de parler, les plus incrédules pensent que c'est vraiment l'œuvre de Dieu. Le clergé qui était contre nous cherche à nous être utile ; chaque curé voudrait des Sœurs de Saint-Joseph pour sa paroisse. Nous entourons Paris de grandes et de petites maisons qui font un grand bien à la jeunesse, et puis cela nous amène des postulantes qui sont excellentes.

Je voudrais bien que vos anciennes Sœurs soient ici ; nous les soignerions le mieux qu'il nous serait possible, puis elles se rajeuniraient. Toutes celles qui sont revenues et qui ne sont pas mortes, sont très bien. Sœur Stanislas Rivoire est à la tête d'un charmant petit pensionnat ; Sœur Clotilde, un autre à peu près de même.

Le Père Le Vavasseur reste à Nantes à la suite des affaires de Mgr Poncelet, et nous ne pourrons causer de Bourbon qu'à son retour. Sœur Hamelin part pour Rouen ; elle a choisi cette maison pour sa retraite, ma Sœur Théophile en est très contente. Nous avons une postulante juive qui a été baptisée hier (1). Saint Joseph lui a inspiré de se faire religieuse chez nous ; elle fera sa première communion dans quelques semaines et prendra le saint habit. Elle a vingt et un ans, d'une beauté ravissante et d'une candeur rare. Je vous en reparlerai comme d'une conquête sur le diable.

Nous allons avoir une prise d'habit nombreuse le jour de la Saint-Joseph. Dans ce nombre, vous en aurez deux pour l'éducation ; Cluny vous fournit des hospitalières. Je crois que vous allez avoir toutes les Sœurs de Mayotte ; on ne conservera que Sainte-Marie. Il faudra leur envoyer une bonne maîtresse qui sache le

prêtre lui a dit, comme le P. Bertrand, que vous deviez presser l'affaire importante de l'approbation de la Congrégation par Notre Saint-Père le Pape, que le moment était très favorable et que nous devons beaucoup prier pour cette affaire. »

1. Marie Rouff, originaire de la Côte-d'Or, qui prit le saint habit sous le nom de Sœur Marie de Sainte-Anne, le 13 février 1831. Pendant le temps qu'elle resta au noviciat, elle fut un sujet d'édification et se montra très fervente, bonne, aimable, simple, se portant avec facilité et joie aux plus humbles emplois. On croit qu'elle quitta le noviciat de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny pour entrer au cloître.

français et qui ait un bon caractère. C'est M. le Gouverneur qui nous a dit cela hier; il va en Algérie, cela lui fait plaisir et à sa petite dame aussi; il aime beaucoup les Sœurs de Saint-Joseph, il en veut à Alger. Le temps nous fera connaître ce que nous aurons à faire. Je viens d'envoyer votre lettre à ma bonne Sœur Théophile.

Je pense que l'hiver rigoureux a gelé toutes vos bourses, le printemps les ouvrira, saint Joseph tient les cordons.

Je ne sais ce que font les Sœurs de Pondichéry, elles ne donnent presque pas de leurs nouvelles. Nous savons que les infidèles ont demandé la protection du gouvernement pour faire une communauté à part; mais on n'a pas voulu, on a dit beaucoup de bien de toutes nos Sœurs.

.
Toutes nos chères filles qu'on avait trompées, parce qu'elles l'ont bien voulu, sont revenues des craintes qu'on leur avait inspirées contre moi; le bon Dieu leur donne autant de confiance qu'elles avaient de défiance autrefois, cela me rend heureuse. Ah! si nous sommes approuvées à Rome, je mourrai en paix dans le Seigneur.

Dites à toutes nos chères filles de Bourbon que je les aime de tout mon cœur, je prie tous les jours pour toutes. Nous nous verrons dans le ciel, nous louerons Dieu ensemble pendant toute l'éternité.

Adieu, ma bien chère et bien aimée fille, priez pour votre Mère qui le fait pour vous et les vôtres.



LETTRE 897^e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Départ de leur gouverneur. Mutations. Redresse ses appréciations et lui donne des conseils. Bienfait de la paix.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens d'apprendre que le bâtiment qui emporte votre nouveau gouverneur part. Je vous dirai que j'ai eu l'honneur de le recevoir ainsi que M^{me} la Gouvernante; l'un et l'autre m'ont beaucoup plu. Je vous prie de les voir sans retard, je vous ai vivement recommandée, ils feront tout ce qu'il sera possible pour vous aider à faire le bien.

On vient de me dire qu'un bateau à vapeur de la Martinique partait pour Cayenne chercher quatre Sœurs pour la Martinique. Je désire que vous en ayez donné; celles qui doivent partir par *la Caravane* vous les remplaceront. Écrivez-moi de suite pour me dire ce que vous avez fait; si ce sont de celles qui doivent revenir, *la Caravane* les prendra à la Martinique. Ce sont les difficultés de passages qui nous donnent tous ces embarras; mais enfin j'espère que tout cela tournera à bien.

Vous nous dites que tout ne va pas comme vous le voudriez, qu'on a l'esprit du monde. Hélas! ma bien chère fille, nous n'avons pas toujours pensé comme aujourd'hui; l'âge mûrit les idées, le bon Dieu permet les fautes, les légèretés dans la jeunesse pour nous humilier dans l'âge mûr. Ne condamnons pas trop facilement, tâchons d'encourager les faibles et de supporter avec patience ce que nous ne pouvons pas corriger. Que jamais notre âme ne soit troublée, conservons la paix à tout prix, nous la donnerons à tout ce qui nous entoure. Je vous écrirai longuement par *la Caravane*, on dit qu'elle repartira en mai au plus tard.

Adieu, toute à vous, priez pour moi.



LETTRE 898^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Remerciements. La Mère Fondatrice ne peut lui envoyer des Sœurs.

Mgr d'Autun. La maison de Paris va à merveille. Envoie une lettre de Sœur Marie-Thérèse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, dimanche 9 mars 1830.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant votre aimable petite lettre, et son contenu me fait grand plaisir. Ma bonne Sœur Hamelin a dû vous dire ce que je désirais; ainsi soyez tranquille, nous vous le rendrons quand nous le pourrons.

Nous n'avons pas d'autres Sœurs à vous envoyer pour le moment; dans tous les cas, pressez, demandez toujours; j'irai moi-même quand il n'y aura personne, nous tâcherons de nous en tirer.

Nous sommes bien tranquilles; personne ne dit rien. Mgr d'Autun est à Cluny ou aux environs, c'est pourquoi ma Chère Mère Rosalie n'est pas encore venue. Elle nous promet 14 religieuses... J'irai peut-être les chercher pour ne pas faire voyager celles qui n'en valent pas la peine.

La maison de Paris va à merveille, c'est la maison de Dieu; saint Joseph en est le gouverneur, nous sommes heureuses, tranquilles. Oh! qu'il y a longtemps que je désirais le sort qui nous est donné par pitié pour notre faiblesse.

Vous me renverrez la lettre de Bourbon. Allons, courage! Je vous envoie la lettre que Sœur Marie-Thérèse m'écrit de Bièvres; grondez-la un peu de sa défiance envers le bon Dieu qui lui accorde tant de grâces.

Adieu, ma chère et bien-aimée fille, priez pour votre trop heureuse Mère. J'embrasse toutes vos chères filles, à la condition qu'elles ne me le rendront pas quand j'irai les voir. Souvenir pour vos chères voisines quand vous les verrez.



LETTRE 899^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Désire aller à Cluny. Arrivée de M. Le Vasseur. Prise d'habit. Visite de Mgr d'Autun à M. Rocault. Confiance en Dieu. Arrivée d'un grand nombre de Sœurs venant des colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant votre lettre, je veux y répondre de suite ; vous louerez mon exactitude.

J'ai un désir ardent d'aller à Cluny. C'est difficile, à cause de la prise d'habit qui a lieu le jour de la Saint-Joseph, puis deux maisons à commencer la semaine après Pâques ; 8 religieuses à recevoir qui reviennent des colonies bien malades : ainsi il me faudrait partir lundi de la semaine prochaine et ne mettre que huit jours dans mon voyage ; chose difficile, ou bien n'aller que le lundi de Quasimodo. Cela n'est pas clair, que me conseillez-vous ? Je vais aller à la Marine et puis je me déciderai. J'attends M. Le Vasseur qui arrive de Nantes.

12 mars.

Je reprends ma lettre. M. Le Vasseur est arrivé, il vient de nous en prévenir ; j'ai fait demander s'il était visible ; il était à la Marine. Je viens de recevoir un prêtre qui se rend à Bourbon par le bâtiment de Nantes ; il ne partira qu'à la fin du mois, ainsi on a le temps de lui envoyer des lettres ; je vous dirai son nom d'ici peu. En attendant, nous allons donner le saint habit à 8 ou 10 postulantes le jour de la Saint-Joseph. C'est un Grand Vicaire qui vient faire la cérémonie, un Père Jésuite l'assistera. Nous en aurons une autre dans trois mois. Vous pourriez nous envoyer quelques novices instruites à cette époque ; on les préparerait pour en faire des premières maîtresses dans les nouveaux établissements. Je pense que ma Sœur Marie vous a envoyé les lettres de Bourbon qui ne disent pas grand'chose.

Je suis bien contente de la visite de Mgr d'Autun à M. Ro-cault; il lui devait bien cette réparation, et à vous aussi. Pour moi, je le remercie de m'avoir procuré tant de bien contre sa volonté. Ayons confiance en Dieu, mais peu aux hommes. Dieu seul toujours!

Nous avons quatre Sœurs à Brest; quatre arrivent de la Gua-deloupe sur un autre bâtiment. On nous en annonce autant de la Martinique et de Bourbon; j'espère qu'elles n'arriveront pas toutes en même temps; quelques-unes attendront leurs remplaçantes qui ne sont pas encore parties. Je ne dirai plus que le bon Dieu ne m'a pas encore fait connaître celles qu'il destine aux colonies; ... et j'ai la douce confiance que nous contenterons tout le monde, parce que nous avons la bonne volonté; nous ferons quelques changements et tout ira bien. Je vais finir par où j'ai commencé : je désire ardemment aller à Cluny; je serai obligée d'emprunter pour tous ces voyages; rien ne nous arrive, c'est une épreuve, il faut savoir se résigner.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 900^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Sœurs à lui envoyer. Importance de l'établissement de Saint-Yon. Sentiments d'humilité. Demande des détails sur les Filles de Marie. La maison de Paris. Un mot de Sœur Marie-Thérèse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mars 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

J'attends avec impatience de vos nouvelles; dans les circonstances pénibles, il faudrait profiter de toutes les occasions. Nous avons *l'avis* pour des Sœurs remplaçantes à vous envoyer, nous en avons demandé 10; comme ce sont des Sœurs remplaçantes,

cela ne fera pas de grandes difficultés; elles devront partir en avril, nous sommes en mars. Ma Chère Mère Rosalie nous en envoie une partie pour l'hôpital, nous y joindrons de bonnes maîtresses pour vous dédommager du dernier envoi qui vous a donné tant de tablature. Si vous les conduisez au ciel, vous aurez bien gagné.

Ma bonne Sœur Hamelin va se réunir à notre bonne Mère Théophile à Rouen. Cette maison est un gouffre, elles sont 60 religieuses et toujours elle en demande; mais elle fait du bien à la Congrégation. Vous savez que toutes, nous autres vieilles, si nous ne sommes pas Supérieures, nous ne sommes bonnes à rien. Il faut tant de science, dont nous ne savons pas seulement le nom! Pauvres de nous! il n'y a que Dieu qui a pu faire quelque chose de rien. J'ai une confiance en Dieu si grande qu'elle me console dans tous les embarras qui ne manquent pas. Que nous sommes heureuses d'avoir une si belle mission à remplir! Faisons tous nos efforts pour répondre aux desseins de Dieu, ne nous décourageons jamais, et croyez que nous réussirons; mais ne perdons pas de vue que Dieu seul nous fera réussir, les hommes n'y peuvent rien.

Le ministre de la Marine aime beaucoup Bourbon, il nous aidera pour les départs. Les noviciats sont nombreux, les maîtresses excellentes; avec cela nous arriverons à vous contenter, j'en serai bien heureuse.

Donnez-moi quelques détails sur vos religieuses de couleur; j'attends le P. Le Vavasseur, nous tâcherons de nous comprendre, je serais contente qu'elles se réunissent à nous (1). Écrivez-moi ce que vous pensez, afin que je ne fasse rien qui ne soit pour le bien. On doit nommer un évêque pour Bourbon, mais quand? Dieu le sait.

Je voudrais bien vous envoyer une de vos nièces. Si je la trouve assez avancée, elle partira. Sœur Basile est un peu mieux;

1. Les religieuses de couleur dont il est parlé ici sont les Filles de Marie; elles ne se sont jamais réunies à la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny; elles forment une Congrégation.

si sa santé se rétablit, ce serait ce qu'il vous faudrait ; elle a tout pour elle : science, vertu, talents, caractère, et surtout vraie piété. Il ne faut pas moins d'un miracle pour la guérir. Dieu en a bien fait d'autres, demandez-le-lui.

A présent je vais vous parler de notre grande maison qui est et qui sera notre salut ; mais il nous faut le concours de toute la Congrégation. Je connais nos chères filles, je suis sûre que toutes feront leur possible pour nous aider, un mot suffit. C'est le salut de toute la Société, c'est la tête, c'est le cœur, c'est tout. Nous pouvons avoir 400 novices, autant de pensionnaires, autant d'anciennes religieuses. Si vous saviez, ma bonne fille, combien je me trouve heureuse ! J'ai retrouvé la santé, le courage, je dirai même la paix de l'âme. Mgr l'Archevêque nous accepte comme ses enfants ; il ne demande que d'être notre Supérieur dans son diocèse. Notre premier noviciat est à Paris, le second à Cluny.

Ma Sœur Marie-Thérèse, votre nièce et la mienne, est à 1 heure 1/2 de nous ; sa maison commence à bien aller, c'est une charmante position. Elle fera très bien, elle a des moyens, du caractère et beaucoup d'ordre ; encore deux ans, et puis nous vous l'enverrons, si vous en avez besoin.

Je profite de l'occasion d'un prêtre qui vous aime bien, c'est lui qui vous remettra mes lettres ; il est bon enfant, je l'aime beaucoup pour sa franchise.



LETTRE 901^e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

La Vénérable lui recommande M. Auguste Javouhey. Visite au Gouverneur. Sœurs à rapatrier.

Paris, 13 mars 1830.

Ma bien chère fille,

Je profite de ce que le bâtiment de Cayenne n'est pas parti, pour vous dire que mon cousin Auguste va faire un très bon

mariage des plus convenables. Il s'est conduit comme un excellent garçon; il se confesse à un bon Père Jésuite qui l'a pris sous sa protection. Quand il retournera à Cayenne vous le recevrez bien, j'en suis sûre. Il est très estimé à la Marine; je crois que s'il voulait quitter le commerce, il y serait employé.

Vous verrez M. le Gouverneur à son arrivée, ainsi que M^{me} la Gouvernante qui m'a paru bien bonne; offrez-lui vos services avec mes compliments. Je serais bien contente s'il pouvait donner un emploi à Auguste; je vais en parler au ministre de la Marine. Si M. Mélinon quitte, Auguste ferait l'intérim; dites-en un mot au nouveau gouverneur; vous lui direz que c'est le jeune homme qui a eu l'honneur de le voir à Paris et qui va partir bientôt.

Préparez nos Sœurs qui doivent revenir sur *la Caravane*, et puis donnez-nous de vos nouvelles. Nous avons bien besoin de quelque image; notre dévotion est en souffrance, tâchez de la ranimer. Dites-moi si vous êtes contente de vos nouvelles filles. Est-il vrai que la Martinique a envoyé un bateau à vapeur prendre quatre Sœurs? s'il en est ainsi, vous garderez quatre de celles qui leur sont destinées. J'ai besoin de le savoir et puis combien de nos chères filles doivent revenir; nommez-les par leur nom, elles s'embarqueront sur *la Caravane*, elles visiteront les Antilles, cela leur fera plaisir. Si l'envie leur prend d'y rester une année, je ne m'y oppose pas. . . . Adieu, toute à vous.



LETTRE 902^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Grandes charges à Limoux. Sœurs revenant des colonies. La maison de Paris. Prochaine prise d'habit. Prépare des départs pour les colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 15 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas laisser votre bonne lettre sans réponse. Je

vous engage à envoyer le coton écriu que ma petite Supérieure de Limoux demande; elle promet de vous envoyer l'argent; vous pouvez lui en mettre pour 500 francs, cela fera un compte rond. La maison va bien, mais vous savez qu'il y a six religieuses malades et puis d'autres infirmes.

Nous venons de recevoir quatre malades, et il va en arriver encore cinq des colonies. On nous en annonce neuf de Bourbon et neuf de Cayenne. Je les attends avec une sainte impatience. Voyez si nous avons bien fait d'acheter une grande maison! c'est une inspiration divine, j'en remercie le bon Dieu tous les jours. Nous entrons en retraite pour une prise d'habit assez nombreuse, et dans trois mois nous recommencerons, si les communistes ne nous coupent pas le cou; j'espère bien que non.

Nous préparons un départ pour Bourbon à la fin d'avril, et pour la Martinique, au commencement. Nous recevons des postulantes bien intéressantes. Je n'ai pas le temps de finir ma lettre.

Écrivez-moi souvent.

Adieu, toute à vous pour toujours.



LETTRE 903^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

La Vénérable lui annonce des Sœurs. Le P. Le Vavasasseur. Le noviciat prospère. Demandes de Sœurs. Mort de Mgr Monnet. Maison de Paris. Projet d'un établissement en Californie. Heureuse de connaître le P. Le Vavasasseur. Elle va accompagner les Sœurs à Nantes.

Paris, 15 mars 1830.

Ma bien chère fille,

On dit qu'un bâtiment part demain pour Bourbon. Je veux vous prévenir que nos Sœurs s'embarquent sur un bâtiment de l'armateur M. Lecourt; vous saurez que l'on envoie huit Sœurs d'abord, et que, dans quelques mois, on promet d'en envoyer encore autant pour soulager les Sœurs de Madagascar et de

Mayotte, mais toujours comme remplaçantes, pour ne pas payer l'indemnité, parce qu'ils n'ont pas d'argent. J'aime mieux emprunter si nous manquons, plutôt que de laisser languir de pauvres Sœurs qui sont surchargées d'ouvrage et qui sont souffrantes. Nous allons vous envoyer de bien bonnes religieuses, j'espère que vous en serez contente.

Le bon Père Le Vavasseur nous porte à toutes le plus grand intérêt. J'ai beaucoup parlé avec lui des desseins du bon Dieu; il m'a d'autant mieux comprise qu'il avait des preuves de son côté. J'espère que bientôt vous ne serez plus si gênée; notre noviciat est consolant, le bon Dieu le bénit, il se présente beaucoup de sujets. De toutes parts on demande des religieuses pour l'instruction de la jeunesse et le soin des malades, et puis, dans les campagnes, on est appelé à faire le plus grand bien, le doigt de Dieu s'y montre aux moins crédules; les curés en sont étonnés. Nous avons quelques maisons de deux Sœurs autour de Paris, elles sont contentes. Dès que nous le pourrons, elles seront trois ou même quatre. Dans les colonies c'est encore bien davantage, mais le gouvernement recule toujours faute d'argent.

Nous avons appris la mort du pauvre Mgr Monnet avec bien de la peine (1). Son frère, qui venait de Bourbon, l'a su en arrivant à Paris, il est inconsolable! N'aviez-vous pas quelque affaire avec lui? tâchez de nous le dire clairement.

Donnez-nous l'indication des Sœurs dont vous avez besoin pour compléter votre mission; nous avons beaucoup de postulantes et de novices dans les trois noviciats. Notre maison de Paris, sous la protection de Mgr l'Archevêque, sauve la Congrégation; le bon Dieu l'a regardée dans sa miséricorde.

Il est question de faire un établissement dans la Californie (2) pour le soin des malades et des enfants. Si c'est la volonté de Dieu, nous ne reculerons pas devant les difficultés; et puis nous avons des Sœurs dans l'Océanie depuis huit ans, elles y font beaucoup de bien, elles ne seraient pas très éloignées. Je vous tiendrai au courant; je serai heureuse d'y envoyer une de vos

1. Mgr Monnet mourut à Mayotte, le 1^{er} décembre 1849.

2. Ceci est resté à l'état de projet.

nièces, dans un second voyage ; nous la ferons instruire en conséquence. Priez, priez afin que le Seigneur m'éclaire, que je ne fasse que sa sainte volonté, tout le reste n'est rien.

Que je suis contente de connaître le Père Le Vavasseur ! je veux qu'il soit mon conseil pour Bourbon. Il est arrivé à temps pour soutenir le bon Père Libermann. Je pense qu'on va vous envoyer un évêque, peut-être deux, dont un pour Madagascar, à cause de la mort du Père Monnet.

Mon Dieu, que je voudrais vous voir une semaine pour bien nous entendre, afin de faire l'œuvre de Dieu avec sécurité ! Dans quelque temps, nous vous donnerons des nouvelles de nos travaux et de nos espérances de succès.

Les Sœurs de Cluny viennent d'arriver, je vais les accompagner à Nantes. Elles paraissent fort bien ; il y en a pour l'hôpital, pour soulager nos chères filles qui attendent depuis longtemps. Je voudrais bien écrire à toutes, mais dites-leur que je suis vieille, je n'y vois qu'avec des lunettes ; cependant j'écris beaucoup plus depuis six mois que je ne l'ai fait pendant dix ans. Mais pardonnez-moi si vous ne pouvez deviner mes brouillons. Je vous prie de communiquer ce que je vous dis à notre chère Supérieure de l'hôpital, qui m'a adressé une bonne lettre ; je veux lui répondre.

Dans ce moment, on n'est guère tranquille à Paris ; on croit à une révolution prochaine, les journaux vous le feront connaître. Cependant j'ai une grande confiance que nous serons sauvés par l'intercession de Marie et par notre bon Père saint Joseph. Prions et travaillons à la gloire de Dieu ; le diable a plus peur que nous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 904^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Première prise d'habit dans la chapelle de Paris. Insiste pour un envoi de Sœurs. Confiance en saint Joseph.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Nous sortons d'une belle et touchante cérémonie. Neuf novices viennent de prendre le saint habit; c'est la première fois dans notre jolie chapelle, ce qui, je l'espère, se renouvellera souvent et longtemps, s'il plaît à Dieu.

Vous me dites de ne pas aller à Cluny; mais vous devriez m'envoyer une rotonde de huit Sœurs bien choisies, destinées pour Bourbon; nous les connaîtrions, elles s'accoutumeraient avec nous, et puis celles qui ne conviendraient pas pour un pays, nous les mettrions dans un autre; et quand vous viendriez, vous en amèneriez encore autant. Tâchons de nous arrêter à cette dernière pensée, il est bien temps. Donnez-leur, pour huit, 150 à 200 francs, nous payerons le reste. Ne leur laissez pas mettre dans leurs malles des chiffons, de vieux livres, un tas de misères; trois malles suffiront pour la diligence, mais envoyez par le roulage tout ce dont vous croirez pouvoir vous passer et qui pourrait nous être utile; nous ne pouvons guère dépenser, nous marchons sur nos recettes des pensionnaires. Et puis, nous avons l'espérance, la confiance dans notre Père saint Joseph. Il nous a envoyé un brave homme qui veut nous donner 5.000 francs, à rente 5 %, sans autre forme de procès. C'est ce qui me donne le moyen de payer les voyages de 18 religieuses dont neuf reviennent et neuf autres partent, pour lesquelles on ne devra rien, parce que ce sont des remplaçantes; soyez tranquille, saint Joseph voit nos embarras.

Vos filles pourraient partir lundi ou mardi, sinon le mardi après Pâques.

Adieu, ma bien chère fille, je suis heureuse et contente ! que ma lettre vous trouve de même.

Mon respectueux dévouement à mon bon Père Rocault.

Votre sœur et amie.



LETTRE 905^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Ne jamais se décourager. Prise d'habit. Assurer M. Gastine du concours de la Congrégation. Mlle de Loverdo. Dieu veut qu'on le prie. Donner le chiffre du personnel de leur établissement.

Paris, 20 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Je réponds à votre lettre du 14, par laquelle vous m'annoncez beaucoup de malades et d'embarras ! Je comprends vos soucis ; qu'il me serait doux de les partager ! Croyez que nous n'en manquons pas ici ; mais au milieu de tout, je me dis : Dieu le veut, Dieu le permet, il m'aidera à me tirer d'affaire ; et puis je suis contente et heureuse plus que je ne peux le dire. Ne nous décourageons jamais dans l'adversité.

Nous avons eu hier une belle prise d'habit de neuf novices bien intéressantes ; nous en sommes très heureuses. Nous en préparons une autre pour le jour de Sainte-Anne ; après cela j'irai vous voir. J'attends la lettre de M. Gastine, nous ferons notre possible pour seconder son zèle pour sa paroisse et répondre à ses bonnes intentions.

Je vous laisse parfaitement libre pour les vers à soie ; si j'étais là, cela ne souffrirait aucune difficulté, mais je n'y suis pas.

Dites à ma bonne Sœur Rosalie qu'elle trouvera M^{lle} de Loverdo donnant des leçons avec beaucoup de succès à nos jeunes pensionnaires. Mon cousin Auguste doit vous écrire demain ; il vous dira tout ce qu'il pense. Les affaires ne vont

pas vite, mais on s'en occupe; priez, priez, Dieu veut qu'on le prie.

Dites-moi combien vous avez de malades internées, combien de jeunes personnes au pensionnat, de malades de l'un et de l'autre sexe? J'ai écrit à Rouen pour qu'on vous envoie pour 500 francs de coton écri.

Allons, courage à toutes; je pense sans cesse à vous et je voudrais nommer chacune par son nom, mais patience, nous nous verrons.

Votre bien dévouée Mère qui est heureuse d'avoir de si bonnes enfants.



LETTRE 906^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Reconnaitre le doigt de Dieu en toutes choses. M. Rogeau et la maison de Beauvais. Ne chercher que la sainte volonté de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 mars 1850.

Mon bon Père,

Je vous suis bien reconnaissante de votre bonne lettre qui me montre votre position délicate; vous devez y reconnaître le doigt de Dieu et ne jamais vous décourager. Vous êtes appelé à soutenir cette belle entreprise, et moi à vous aider. Ne vous découragez jamais, mais réfléchissez beaucoup. Mettez-vous sous la protection de saint Joseph, il ne vous manquera jamais dans le besoin.

Tâchez de venir à Paris le plus tôt que vous pourrez; mais attendez après Pâques, si vous le voulez; vous apporterez l'argent en venant, cela vaudra mieux. Laissez à ma Sœur Marthe ce dont elle aura besoin.

Je viens de voir M. Rogeau qui est venu pour la maison de

Beauvais ; je crois que cette affaire prend tournure, on ne payera plus que 200 francs de loyer, c'est une grande amélioration. Nous ferons en sorte de vous donner une bonne maîtresse pour les filles ou les garçons, nous arrangerons cela quand vous viendrez. Je vous dirai de vive voix ce qu'il me serait difficile de vous écrire. Je comprends ce que vous m'avez dit ; mais, vous et moi, ne cherchons que la sainte volonté de Dieu. S'il nous destine à cette grande œuvre, nous pourrons avoir des adversaires, mais l'œuvre de Dieu s'accomplira envers et contre tout. Je m'arrête, c'est assez, vous devinerez le reste.

Je suis, avec un profond respect, votre très humble servante.



LETTRE 907^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

*Examen des novices pour la profession. Sœurs à amener à Paris.
Espoir qu'on fonde sur elles.*

Paris, 23 mars 1830.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre et la petite liste du nom et du temps des novices qui y était jointe. Je trouve leur noviciat bien long ; je vous prie de les faire examiner par M. Genty. S'il les trouve capables, qu'il leur fasse faire leurs vœux ; si, au contraire, il pense qu'il faut encore attendre, vous nous les amènerez à Paris pour achever leur noviciat ; tâchez que cela se fasse sans tarder.

Je suis bien aise que ma Sœur Émilienne soit mieux ; cela vous donnera la liberté d'amener nos jeunes personnes qui, je l'espère, nous aideront à travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Nous avons des Sœurs en rade, à Brest, qui attendent le bon vent pour entrer.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 908^e

A LA MÈRE MARIE-THÉRÈSE JAVOUHEY, A BIÈVRES

Ligne de conduite à l'égard d'une Sœur. Au sujet de la fondation de Palaiseau.

Paris, 28 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Vous vous faites de la peine à bon marché : une mauvaise tête vous fait peur ! Ne dites rien, mais envoyez-nous-la par la voiture de samedi ou de lundi si vous préférez ; nous vous en donnerons une excellente qui vous dédommagera des peines que celle-ci vous a causées ; ne lui faites pas de reproches. La remplaçante pourra partir le jour que vous voudrez.

Pour la maison de Palaiseau, j'irai la visiter lundi ou mardi ; c'est le mauvais temps qui m'a retenue. Dites que la Supérieure aura sa lettre d'obédience et que nous ferons ce que nous avons coutume de faire. Dieu aidant, tout ira pour le mieux.

Mes encouragements à nos chères filles, puis tranquillisez-vous, tout ira bien. Ne vous mettez pas en peine pour mes arrangements avec M. Biels ; c'est mon affaire et non la vôtre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 909^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Le Ministre demande des Sœurs. Confiance en saint Joseph. Qualités désirables dans les religieuses qu'elle demande.

Paris, 29 mars 1850.

Ma bien chère fille,

Nous avons reçu la lettre du ministre qui demande des Sœurs pour les Antilles, en remplacement de 18 Sœurs malades qui nous reviennent, et d'autres pour Bourbon, dont deux en aug-

mentation qui ont manqué dans le dernier envoi. Pour réunir ce grand nombre, nous avons six semaines. Nous serons obligées de faire plusieurs déplacements ; mais il faut toujours le nombre. Mettons toute notre confiance en notre bon Père saint Joseph, il plaidera notre cause auprès de son bien-aimé Jésus.

Travaillez à nous envoyer tout ce que vous pourrez de bonnes religieuses ; quand même elles ne seraient pas savantes, pourvu qu'elles soient pieuses, qu'elles aient l'esprit de notre saint état, qu'elles ne soient pas jalouses, nous en tirerons parti.

Nous recevrons ma Sœur Angèle et ses compagnes avec plaisir. Si vous donnez le saint habit, vous pourrez amener les jeunes qui remplaceront celles qui partiront ; je voudrais que vous puissiez nous en donner 24. Je tâcherai de vous envoyer 500 francs la semaine prochaine. Si ma Sœur Marie-Thérèse a quelque chose, je vais la prier de le mettre dans cette lettre. Je vous avoue que j'ai du souci, mais la confiance l'emporte.

Adieu, priez pour moi.

Votre sœur et amie.



LETTRE 910^e

A LA SOEUR RÉGIS FLÉCHEL, A TAHITI

Manque de nouvelles. Difficultés des temps. Prospérité de la Congrégation. Nouvelles de Brest. Sa nièce va prendre le saint habit.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 mars 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Il y a bien longtemps que nous n'avons reçu de vos nouvelles. Vous n'avez probablement pas eu nos dernières lettres ; voici quatre à cinq mois qu'elles sont parties avec une malle qui vous était adressée, contenant beaucoup de choses que ma bonne Sœur Ignace nous a dit vous être très utiles et dont vous manquez.

Nous avons passé de mauvais moments d'incertitude pour les affaires qui ont bien de la peine à s'arranger. Les temps paraissent vouloir s'améliorer. Pour nous, nous marchons à grands pas : nous faisons des écoles pour la jeunesse autour de Paris, les noviciats de Paris et de Cluny sont nombreux et promettent de bons sujets. Nous en avons envoyé aux Antilles il y a quatre mois, et d'autres vont partir dans les premiers jours de mai pour la même destination. Notre bon Père saint Joseph nous obtient bien des grâces, soyons-lui fidèles.

Votre Sœur jalouse est convertie ; pourvu que cela dure ! nous l'avons placée à Meaux, sa patrie, on est content d'elle. Ma Sœur Ignace est à Brest ; j'espère qu'elle donnera satisfaction ; c'est pour les malades. Tout est changé dans les deux maisons et cela paraît vouloir bien aller. J'irai conduire des Sœurs en mai, nous verrons ce qu'on pourra faire pour avoir une bonne maison utile aux colonies. Nous sommes bien à Paris ; notre maison est admirable. C'est ici que vous viendrez vous reposer.

Votre chère nièce va prendre le saint habit dans un mois ; elle sera bonne religieuse. Elle vous écrira dès qu'elle en sera revêtue.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui le fais tous les jours pour vous toutes.



LETTRE 911^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Lui recommande deux novices. Sœur Basile destinée à Cayenne. Départs, embarquement à Brest.

Paris, 30 mars 1830.

Ma bien chère fille,

Je n'ai qu'un moment pour vous dire un mot. Je vous envoie deux de nos chères filles qui ont pris l'habit depuis peu. Vous ne les trouverez peut-être pas aussi parfaites que vous le désirez,

mais ce sont de bien bonnes enfants ; ménagez-les au commencement. Il faut bien de la prudence pour ne pas décourager les âmes ; montrez-leur la confiance qu'elles méritent.

Je voudrais que vous consentiez à ce que ma bonne Sœur Basile partit pour Cayenne, c'est le moyen le plus sûr de la sauver, je crois que le Nord la fera mourir. Répondez-moi et j'irai la chercher, ou amenez-nous-la. Je vous donnerai des Sœurs quand vous en aurez besoin ; répondez-moi, je vous en prie.

Pour le calicot, vous savez que nous sommes toujours prêtes à recevoir, mais pour acquitter ce n'est pas de même. J'ai reçu les lettres du ministre pour le départ de nos Sœurs sur le bâtiment *la Caravané* ; elles seront toutes ensemble. Ce navire passe à Gorée, à Cayenne, à la Martinique et à la Guadeloupe. Je les conduirai à Brest et j'y ferai un long séjour pour leur consolation et la mienne.

Adieu, toute à vous. Je vous répondrai plus tard au sujet des vœux et prises d'habit. Priez pour moi.

Votre Mère et amie.



LETTRE 912^e

A LA SOEUR ANTOINETTE BOURDON, A CRÊCHES (Saône-et-Loire)

Témoignage d'intérêt. Nouvelles.

Paris, 2 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Votre lettre m'a fait grand plaisir ; votre séjour dans votre famille, où vous respirez l'air natal, va vous rendre votre première santé ; jouissez, jouissez de votre bonheur, mais songez que nous vous reverrons avec grand plaisir. Donnez-nous souvent de vos nouvelles. Nous venons d'en recevoir de votre bonne Sœur Marie de la Croix ; elle se porte bien, se loue de toutes ses compagnes. Je pense qu'elle vous écrit. Nous avons des nouvelles de

la Guadeloupe (1); Sœur Léonie est restée, Sœur Aloysia la remplace pour le retour; nous préparons des religieuses pour la Guadeloupe, la Martinique et Cayenne. Toutes partent par *la Caravane*, je vous avoue que cela me donne du souci. Priez, priez pour moi; et puis revenez nous bientôt.

Adieu, ma bonne fille, priez pour moi.



LETTRE 913^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Se presser de faire les prises d'habit et les professions. Lettre de Pondichéry.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 avril 1830.

Ma bien chère fille,

Vous n'avez pas l'air de presser l'affaire pour votre prise d'habit et les vœux; songez qu'il serait bon d'être ici du 15 au 23, mais ce n'est pas pour rire; venez le plus tôt que vous pourrez. Nourrissez votre espérance, car nous vous donnerons tout ce qui sera capable en travaillant bien.

Je vous envoie un peu d'argent venant de Pondichéry; nous avons payé M. le Mahle. Ce que vous recevrez est pour vous aider à payer votre voyage et celui de vos nombreuses compagnes.

Je viens de recevoir une lettre de Pondichéry; faites-en lecture avec ma bonne Sœur Joséphine, et dites-moi votre opinion. Écrivez-moi tous les deux jours jusqu'à votre départ, et hâtez-vous; n'attendez pas ma bonne Sœur Odile, ce serait trop long. Je vous écrirai vendredi.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.

1. Sœur Antoinette Bourdon, revenue de la Guadeloupe pour cause de santé, ne retourna pas dans les colonies. En juillet 1830, elle fut nommée Supérieure à Brest (Recouvrance).

LETTRE 914^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Besoin de Sœurs pour les colonies. Celles qui en reviennent feront de bons chefs d'emplois. Encouragement.

Paris, 3 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Le ministre de la Marine nous demande des religieuses pour les Antilles et pour Bourbon. Ne pourriez-vous pas nous en envoyer trois avec ma Sœur Gertrude que nous attendons depuis si longtemps?

Nous vous en rendrions qui vous seraient bien utiles, avant les vacances; je vous les conduirai moi-même. Donnez-nous-les bonnes, nous tâcherons de les rendre meilleures. Il nous arrive bon nombre de Sœurs anciennes qui pourront être employées comme chefs d'emplois.

Dites au bon père maître-maçon que je lui conduirai sa chère fille Xavier; on a eu bien de la peine de la voir partir. Votre lettre m'a fait plaisir, je vois que vous ne vous laissez pas abattre au milieu de tous vos embarras; encore une fois, courage. La première année est la plus difficile. J'aviserai pour la maison projetée par M. Gastine, vous me tiendrez au courant.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Répondez-moi promptement, dites-moi sur qui je peux compter. Mon cousin doit vous écrire; il y a deux jours que je ne l'ai vu, il est avec vos nièces.



LETTRE 915^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Affaires diverses. Prochaine prise d'habit.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 avril 1850.

Ma bien chère fille,

J'étais au moment de vous écrire lorsque je reçois votre lettre ; c'était pour vous demander si vous pourriez nous acheter trois pièces de cotonne bleue pour robes, comme celle que vous nous avez envoyée ; vous y joindriez deux pièces de calicot blanc pour draps de bord, de grande largeur, le tout pour envoyer de suite à Brest chez nos Sœurs de Recouvrance. Mettez au roulage ordinaire, il faut que cela soit arrivé pour le premier mai au plus tard. Consultez M^{lle} Arton pour savoir comment il faut expédier, et puis m'envoyer la facture et me dire le moment où cela arrivera à Brest ; ne m'écrivez pas auparavant.

Il nous arrive des Sœurs de Cluny. Nous tâcherons de vous en donner trois ordinaires pour en avoir deux excellentes, songez-y bien. Nous allons donner le saint habit à la fin du mois. Priez bien pour moi, j'ai bien du souci. Si je ne vous avais pas, je ne sais ce que je ferais. Mais soyez tranquille, tout ce qu'il nous sera possible de faire pour vous être agréable, vous pouvez y compter.

Adieu, toute à vous.

P.-S. — Un peu de coton à coudre.



LETTRE 916^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Sœurs pour le Mesnil. Ce que l'on fait trop vite ne se fait pas bien.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 avril 1850.

Mon bon Père,

Vous dire tout le souci que vous me donnez serait difficile ! Nous avons reçu des Sœurs de Cluny, mais elles ne conviennent

pas à votre œuvre. Nous en avons deux dont je vous ai parlé; on les fait travailler pour les avancer. Je vais vous les conduire ou les faire conduire; elles sont un peu jeunes, mais il m'est impossible d'en trouver d'autres. Je vais donc les faire partir mardi prochain. Pour la Sœur Anastasie, le Supérieur s'est opposé fortement à son départ, jusqu'à ce qu'on lui en ait envoyé une du même âge. C'est ce que nous attendons, et ce n'est pas aisé à trouver en ce moment.

J'ai beaucoup de petits embarras; nous avons tant de monde à contenter! et pour bien faire, il ne faut pas aller si vite. Si ma Sœur M. veut de l'argent, dites-le-moi, vous avez été trop généreux. Nous avons d'anciennes Sœurs qui arrivent des colonies, il y en aura de très capables. Mardi, vos Sœurs prendront le convoi vers 11 heures ou midi; elles trouveront leur Mère au débarcadère de Breteuil. Nous causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir.

Adieu, mon Père, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 917°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Hâter l'envoi des Sœurs. Divers placements. Belle conduite des Sœurs de Mayotte. Mgr d'Autun. Ressources qu'offre le noviciat de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 avril 1830.

Ma bien chère fille,

Je profite d'un moment de repos pour vous demander quand nos huit Sœurs viendront? que ce soit le plus tôt possible, parce que celles pour Bourbon reçoivent à l'instant l'ordre de se rendre à Nantes s'embarquer pour leur destination; donnez-moi les noms de celles qui viennent. Je viens de placer la bonne Sœur converse vers nos chères orphelines du Mesnil-Saint-Firmin; peut-être cela lui donnera-t-il des couleurs. Deux autres vont

partir pour Rouen, remplacer les deux qui y sont depuis un an à se préparer un peu pour l'hôpital de Bourbon.

Réparez un peu votre honneur en nous en envoyant quelques-unes des mieux. La pauvre Sœur Beurey est dans l'enfance; ne vaudrait-il pas mieux qu'elle fût à Cluny qu'à Paris? cependant nous la garderons.

Nous avons appris la mort de Mgr Monnet, évêque de Madagascar; vous savez celle de M. Poncelet, cinq jours avant son arrivée à Bordeaux; ils se sont suivis de près!... Nos chères filles sont bien courageuses. M. Chapot est de retour, mais nous ne l'avons pas encore vu. Je ne sais si nos Sœurs de Bourbon attendront leurs remplaçantes, je vous envoie les lettres que j'ai reçues hier; celle de Mayotte est consolante par le courage que nos chères filles montrent au milieu de tant de misère! Tous les employés sont étonnés de leur conservation, car il y a eu tant de victimes qu'ils regardent cette faveur comme un miracle; je partage leur opinion. On vient de me remettre 4.000 francs qui vont servir pour le voyage. N'est-ce pas providentiel? O mon Dieu, que nous sommes heureuses! dès que nous avons un petit chagrin, saint Joseph prie son divin Fils de nous soulager; jamais il ne demande en vain.

Mais enfin, quand viendrez-vous? je ne sais plus que répondre. Je vous dirai en confidence qu'un de nos amis a reçu hier une lettre de Mgr d'Autun. Il s'informait de notre maison, en lui demandant le secret et lui promettant de lui faire connaître ce qu'il pense de nous; il croit que la Congrégation lui appartient! N'en parlez qu'à M. le Curé; on me fera part de la réponse.

Soyez tranquille, tâchez de nous envoyer tout ce que vous pourrez de novices, afin qu'elles puissent avancer ici leur instruction. Oh! que le bon Dieu nous a fait de faveurs en nous plaçant dans cette maison où nous trouvons toutes les ressources nécessaires à un grand noviciat! Pour le moment, nous sommes assez nombreuses; il se présente beaucoup de jeunes personnes, mais il faut faire bien des frais. Eh bien, je crois que c'est la meilleure œuvre que nous puissions faire; quand elles sont jeunes, pieuses et bien élevées, on peut les employer avec succès au

bout d'une année de noviciat. Nous avons deux Anglaises et une Juive, toutes sont très bien ; la dernière fera une forte et excellente religieuse ; une des deux Anglaises est très instruite et parle bien le français.

Je reçois à l'instant votre lettre et celles qu'elle renferme. Pauvre Mgr d'Autun ! il n'a pas fini ! Je connais ses desseins, mais Dieu est plus fort que lui.

J'ai bien envie d'envoyer Sœur Marie-Thérèse pour renforcer Sœur Madeleine à Cayenne. Je verrai avec plaisir les Sœurs arrivant de la Guyane demain.

Je vous écrirai de nouveau. Adieu.



LETTRE 918^e

SANS DÉSIGNATION D'ADRESSE

Avantage des croix et des tribulations. Craindre l'ambition ; éviter les surprises de la jalousie.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 avril 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je remercie le bon Dieu de toute l'ardeur de mon âme des croix et des petites tribulations qu'il vous envoie. Il vous donne une très grande marque de son amour, il était temps qu'elles arrivent, vous marchiez à votre perte sans vous en apercevoir.

Réjouissez-vous de ce que d'autres saintes religieuses ont la préférence. Elles ont eu leurs tribulations qui vous ont donné le temps de jouir de vos succès. Supportez vos petites peines avec joie en Notre-Seigneur. Tâchez d'arriver à aimer la sainte pauvreté, les souffrances. Si on vous ôtait ce qui vous fait de la peine, il vous arriverait autre chose qui vous plairait encore moins. Acceptons les peines, les croix que Dieu nous envoie, n'importe de quel genre. Que vous seriez heureuse s'il en était ainsi ! Crai-

gnez l'ambition, évitez les surprises de la jalousie, elle est si fine qu'on ne l'aperçoit qu'après en avoir été blessée.

Au nom du ciel, ne faites plus de dépenses que vous ne pouvez pas payer!

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère et amie.



LETTRE 919^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Mutations. Le noviciat. Fondation de deux écoles aux environs de Paris. Consulter Sœur Alphonse Hamelin pour les sujets à envoyer à Bourbon. Mort de Mgr Monnet. Invitation à venir.

Paris, 12 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Il y a bien longtemps que je veux vous écrire, et toujours j'ai des empêchements; mais, causons : vous avez reçu hier ma Sœur Angèle, et puis une bonne Sœur de Cluny qui n'a pas inventé la poudre; tâchez de l'employer jusqu'à ce que nous vous donnions mieux. Envoyez-nous pour Bourbon deux Sœurs les plus propres à l'instruction et bonnes religieuses surtout.

Dites-moi bien ce que vous pensez; j'use trop facilement de votre bourse, pardonnez-moi, cela n'aura qu'un temps. Nous allons bien; le noviciat est admirable et donne les plus douces espérances; nous avons 26 postulantes et 10 novices; il y en a quelques-unes en maison, près de nous. Nous avons ouvert deux écoles à quelques lieues de Paris, qui paraissent être d'un grand secours; c'est pour les malades en même temps. Cela place quelques-unes et les flatte par une apparence de supériorité; nous sommes si misérables!

Ma Sœur Angèle peut rester quelque temps près de vous, jusqu'à ce que je puisse vous envoyer les deux Sœurs que vous désirez. Si vous n'en avez pas besoin, elle reviendra avec celles que je réclame pour Bourbon. Entendez-vous avec ma bonne Sœur Hamelin pour voir ce qui convient.

Le pauvre Mgr Monnet est mort à Mayotte; il n'est resté qu'un mois dans sa mission. Cela m'a fait bien de la peine. Écrivez à ma bonne Sœur Raphaël, qui est un ange.

Si vous pouviez venir vous-même, cela me ferait grand plaisir; les troisièmes places ne sont pas chères, et nous nous dirions bien des choses. Allons, j'y compte un peu. Adieu, priez pour moi.

Votre meilleure amie.



LETTRE 920^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Mariage de M. Auguste Javouhey.

Paris, 12 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Je vous annonce enfin que notre cher cousin Auguste va se marier avec une de nos élèves (1); nous venons de recevoir le consentement de la famille. C'est un excellent sujet, vingt-deux ans, ayant de la piété, des talents, excellent caractère, bonne musicienne; peu de fortune, mais elle vaut mieux que la fortune. On dirait le frère et la sœur pour la taille et la physionomie; ils sont faits l'un pour l'autre. Je crois que Jules (2) va quitter son régiment pour aller avec Auguste; il prendrait son commerce; et lui serait employé du gouvernement, comme commandant de Mana. Voilà bien des affaires; ce sont vos ferventes prières qui ont obtenu tant de grâces; pourvu que ce soit pour leur salut! Dites-leur un mot au sujet de leurs devoirs de bons chrétiens; c'est le but de ma lettre, je n'ai pas le temps de vous dire autre chose.

Adieu, toute à vous, en Notre-Seigneur.

Sœur Rosalie connaît Anna d'Orfeuilles; il y a sept ans qu'elle est en pension chez nous.

1. M^{lle} Anna Bielher, fille de M^{me} V^{ve} Bielher qui avait épousé en secondes noces le comte d'Orfeuilles.

2. Frère de Mère Vincent-de-Paul.

LETTRE 921^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Au sujet d'une vocation tardive. Personnel réclamé de tous côtés.

Paris, 13 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Je vous réponds de suite au sujet de votre postulante de quarante ans. Vous auriez dû entrer dans d'autres détails. Quels sont ses moyens en cas qu'elle ne convienne pas? Nous avons déjà beaucoup de Sœurs âgées, mais qui ont travaillé. Répondez-moi si c'est une Sœur converse, si elle a des moyens d'existence, ce qu'elle a fait, d'où lui vient une vocation si tardive? Il me semble que vous m'avez parlé d'une jeune personne pour le noviciat, qu'est-elle devenue?

Joseph a dû vous dire combien l'achat de cette voiture m'a contrariée. Nous sommes sans argent; nous nous refusons les choses les plus simples quand il n'y a pas nécessité. Vous deviez venir à Paris, vous n'en parlez plus.

Je suis bien embarrassée pour nos départs; ils auront lieu dans les premiers jours de mai pour Bourbon et la Martinique; les Sœurs qu'on nous a envoyées de Cluny ne sont pas assez capables; que faire? Le noviciat est nombreux, mais il leur faut encore six mois, et partout on veut des maîtresses pour les enfants; et puis toutes nos maisons d'éducation réclament des premières maîtresses en augmentation. Les colonies croient que c'est notre faute si nous ne leur envoyons pas ce qu'elles demandent. Je remets toutes mes misères entre les mains de Dieu et je le prie d'avoir pitié de moi.

Priez aussi pour moi sainte Concorde, elle nous exaucera.

Toute à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 922^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

*Confiance de la Vénérable en Dieu. Mariage de M. Auguste Javouhey.
Direction à donner à Mana.*

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 avril 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vois par votre lettre que vous vous tourmentez beaucoup sans nécessité. Rien n'arrive que par la permission de Dieu et toujours pour notre bien ; nous le reconnaissons plus tard, mais nous avons la honte de n'avoir pas mis tout d'abord notre confiance en Celui qui fait tout pour nos meilleurs intérêts. Si vous saviez comme mes yeux se sont ouverts à la vérité ! Nous ne voulons pas voir la main de Dieu qui nous soutient, qui nous dirige ; nous nous révoltions, nous accusons même les créatures qui ne sont que les instruments de sa bonté pour notre chère Congrégation, appelée à de si grandes œuvres que nous entravons par nos inquiétudes et nos résistances !

Je vous annonce le prochain mariage de mon cousin Auguste avec une jeune personne parfaitement élevée, d'une famille distinguée, vingt-deux ans, élève de notre maison, ayant des talents, mais surtout de la vertu et un heureux caractère. Je vous dirai confidentiellement qu'il va avoir une place dans l'Administration ; il sera à même de nous rendre service ; croyez qu'il n'y manquera pas.

Je vais inviter ma Sœur Isabelle à venir en France ; j'ai besoin de la voir et de lui faire connaître mes intentions. J'attends les Sœurs de Mana qui sont dans leurs familles ; nous causerons sur nos projets de Mana ; il est temps que cela prenne une autre direction. Mana deviendra...

La fin manque.



LETTRE 923^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Au sujet d'un Rapport sur les maisons de la Guadeloupe. Sentiments à l'égard de Mère Léonce. Conseils. Nouvelles de la maison de Paris. Envoie des Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 44 avril 1850.

Ma chère fille,

Je profite d'une bonne matinée pour répondre à votre lettre de la Guadeloupe. Je suis enchantée de ce que vous me dites de bien de notre chère maison, de la manière admirable avec laquelle notre chère fille Sœur Léonce la dirige; il n'y a qu'une voix pour faire son éloge. J'en remercie la Providence; si elle a eu de la peine, elle doit être bien consolée par le succès. Je suis fâchée qu'elle ne sache pas me comprendre; le bon Dieu le permet ainsi pour nous faire souffrir l'une et l'autre sans nous rendre coupables. C'est ma fille, il me serait impossible de ne pas l'aimer.

Pour vous, ma bien chère et bien-aimée fille, je n'ai pas besoin de prendre tant de précautions, vous savez que je vous aime. Dieu a mis en vous de grandes qualités; bien plus, il vous a fait la grâce de les comprendre. Gardez-vous de vous en glorifier; humiliez-vous devant Dieu, ma bien chère fille, c'est la seule vertu qui vous rendra agréable à ses yeux. Écrivez-moi souvent, vos lettres me font du bien; j'admire votre courage, continuez, et ne vous laissez jamais abattre; les adversités n'ont qu'un temps.

Nous allons bien à Paris; le noviciat donne les plus douces espérances; il est nombreux; dans un an la maison nouvelle ne sera pas trop grande. Ma Sœur Marie-Thérèse va vous donner les nouvelles des départs. Vous recevrez deux Sœurs pour la Trinidad et dix pour vous; n'en parlez pas à l'Administration.

Priez pour votre Mère.



LETTRE 924^e

A LA SŒUR BERNARD VINCENT

Supérieure à Senlis (École)

Épreuve et consolation.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 15 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Votre lettre ne m'étonne pas ; je sais ce qu'elle signifie. Sœur Madeleine m'a avertie, quoi qu'elle n'ait que des soupçons ; vous savez qu'elle a l'œil clair. Mais Dieu est plus fort que les hommes, il soutiendra son œuvre. J'en aurais bien long à vous écrire : tout est dévoilé, je vous le dirai quand il sera temps. Ne vous mettez pas en peine, tout va bien ; nous avons les plus douces espérances, la Providence se montre à découvert, on ne peut s'y tromper. Consolez la pauvre Sœur directrice, Sœur Justine ; je crois que son digne frère est au ciel, il soutiendra sa bonne famille plus sûrement.

Votre religieuse n'est pas merveille. Elle a trouvé son maître ; je ne veux pas la gêner. Je ne sais si nous pourrions en faire quelque chose, ce n'est pas facile.

Adieu, ma bien chère fille, je suis bien pressée. Toute à vous.



LETTRE 925^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable désire des Sœurs pieuses et attachées à leur vocation. Conseils. Envoi et départ de Sœurs. Ira à Limoux.

Paris, lundi 17 avril 1850.

Ma bien chère fille,

J'avais égaré votre petite lettre, je n'ai pas pu vous répondre ; je la retrouve à l'instant. Je ne reconnais pas les noms des Sœurs

que vous indiquez, mais je désire qu'elles soient du Midi, vous me comprenez; et puis vous sentez qu'il faut de la piété et une bonne vocation.

Pour répondre à votre dernière lettre, je vous dirai : ayez confiance en Dieu, priez-le de vous éclairer, ne vous découragez jamais. Demandez-lui avec instance l'esprit intérieur, et puis calmez-vous; sortez le moins possible. Vous avez de bien bonnes filles, montrez-leur de la confiance. Je vous le répète, ne vous découragez jamais.

Oui, vous aurez une bonne et excellente première maîtresse qui est arrivée de la Martinique. Il lui faut bien deux mois pour affermir sa santé; aussi, c'est moi qui vous la conduirai. Je vais faire partir des Sœurs pour Bourbon, d'autres que j'accompagnerai jusqu'à Brest pour la Martinique, et après j'irai vous visiter. Mais soyez calme et soumise à la volonté de Dieu. L'affaire du Foullan (1) ne peut pas être acceptée. M. Joly et M. Rictor sont vos amis et nos défenseurs.

Votre frère va vous écrire; il vous dira lui-même son bonheur et ses espérances. Vous en ferez part à M. le Curé qui nous porte tant d'intérêt. Présentez-lui mon respect ainsi qu'à son frère. Je vais laisser la place à ma Sœur Marie-Thérèse qui veut causer avec vous.

Adieu, mille choses aimables à toutes nos chères filles; je me réjouis bien de les voir.

Envoyez de suite les Sœurs.



LETTRE 926^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Hâter le départ des Sœurs. Mariage de M. Auguste Javouhey; sa nomination pour Mana.

Paris, 18 avril 1850.

Ma bien chère fille, sœur et amie,

Je n'ai pu vous écrire depuis trois jours, c'est bien long; mais

1. Il s'agit probablement d'une fondation.

j'ai été tellement occupée à répondre, à écouter chacun; et puis, des arrivantes, des partantes, cela ne finit pas. Où en êtes-vous? Il faut que les Sœurs destinées à Bourbon partent au plus tard le 2 mai; jugez de notre inquiétude si elles n'arrivent pas au moins le dernier jour d'avril! Cela me donne du chagrin de tant de retard. Envoyez-nous-les donc le plus tôt possible.

Les affaires de Mana vont très bien. Mon cousin Auguste va se marier avec une demoiselle qui a été pensionnaire à notre maison; elle est revenue cette année pour perfectionner son talent sur le piano et parce qu'elle se destinait à l'éducation. Elle appartient à une famille très honorable, elle a un excellent caractère. Ce n'est pas tout : on vient de nommer mon cousin gouverneur de Mana. C'est un grand bonheur pour cette chère colonie. Quel désappointement pour nos adversaires! Je vous raconterai tout cela quand vous viendrez.

Les Sœurs de Bourbon ne sont encore que quatre; j'attends celles qui viennent pour en choisir quatre autres, vous me comprenez bien? Si nous pouvions en envoyer deux en augmentation pour Mayotte; je vais essayer, en les présentant comme remplaçantes, parce que l'argent retient le Ministère; elles pourront bien partir dix.

Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Écrivez-moi de suite,

Votre sœur.



LETTRE 927^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Questions temporelles. Soumission à la volonté de Dieu.

Paris, 21 avril 1830.

Ma bien chère fille,

Nous venons de recevoir l'ordre du départ pour Bourbon. Il faut que le ballot que vous envoyez arrive le 2 mai, à l'adresse des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny partant pour Bourbon par

le bâtiment de M. Lecourt, armateur ; vous avez le nom du bâtiment. Ne tardez pas ; envoyez-nous la lettre de voiture, afin de réclamer s'il y avait négligence. Envoyez-moi aussi la note de ce qu'il y a dans le ballot, afin que nous puissions compléter ce qui manque.

Dites-moi comment va ma Sœur Angèle ; si elle ne peut attendre sa remplaçante, laissez-la revenir. Vous ne voyez personne qui convienne pour l'Océanie ? nous pourrions faire un échange.

Nous allons passablement, Dieu merci ; je cherche, j'attends, et me soumetts à tout ce que Dieu voudra de moi.



LETTRE 928^e

A LA SŒUR CLAIRE BOYER

Supérieure à Sainte-Marie (Madagascar)

Mort de Mgr Monnet. La Mère Fondatrice admire leur courage et envie leur bonheur. Conseils. Nouvelles de famille. L'engage à aller à Bourbon. Allusion à ses peines de Mana. Désire une grande maison pour réunir les Malgaches. Compte sur Dieu pour cette œuvre.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 avril 1850.

Ma bien chère fille, sœur et amie,

C'est avec bien du plaisir que je profite du départ de nos chères filles pour vous écrire. Combien vous avez dû souffrir de la mort de votre bon évêque. Pauvre saint homme, que je le regrette !... mais il n'aurait pas été heureux ; il n'a eu que des croix et des contrariétés. Je suis persuadée que l'affront qu'il a reçu à Bourbon a contribué à sa mort.

J'ai reçu les lettres de vos chères filles pour leurs parents et les ai envoyées avec bien de la satisfaction ; dites-leur que je les aime bien. Je suis dans l'admiration de votre zèle que le bon Dieu récompense, puisqu'il vous conserve la vie et le courage par miracle. Si vous saviez combien je vous trouve heureuses !

Comme vous devez être unies à Dieu dans un désert où il y a si peu de consolation humaine ; Dieu seul peut vous tenir lieu de tout. Oui, mes bien chères et bien aimées filles, soyez toujours en esprit dans sa présence par l'oraison habituelle ; parlez peu des choses de ce monde, mais souvent de Dieu. Que nous sommes heureuses que le bon Dieu nous ait choisies pour une si belle mission !

Élevez bien les enfants ; je vais vous choisir une maîtresse pour les instruire et les rendre capables d'en instruire d'autres. Quand elles aimeront bien le bon Dieu, ce sont ces enfants qui réussiront le mieux à éclairer leurs parents, leurs connaissances. Ne vous découragez jamais, Dieu vous soutiendra dans toutes les adversités.

J'ai vu votre frère Louis, il est retourné à Mana. Vos parents ont été enchantés de le voir ; il est sage, je voudrais qu'il se marie, mais il ne s'en soucie pas. Il s'est conduit admirablement.

Je vais chercher quelque chose qui fera plaisir à vos enfants, et je vous l'enverrai.

Adieu, mes chères et bien-aimées filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

Paris, 6 mai 1830.

Je désire ardemment que vous alliez passer quelque temps à Bourbon pour reprendre vos forces, et vous serez libre alors de retourner à Madagascar ou de venir en France. Ne vous découragez pas au milieu de vos fatigues, de vos peines, Dieu sera votre récompense.

Dites à toutes vos chères filles que je pense sans cesse à elles. Qu'il me serait doux de partager vos travaux ! il me semble que vous êtes comme à Mana que j'ai tant aimé ; et cependant j'y ai versé bien des larmes qui n'étaient pas sans consolation. Dieu seul en était témoin, comme il en était l'objet !

Je voudrais bien que le gouvernement établisse une grande maison pour les Malgaches ; le petit nombre d'enfants qui est chez vous en serait un noyau très intéressant. Elles parlent déjà français et seraient d'une grande utilité ; ce serait le meilleur moyen

de civilisation et le moins coûteux. A Mayotte, je crois que c'est plus difficile. Vous m'en parlerez dans votre première lettre.

Je voudrais vous écrire souvent, mais les occasions sont rares parce que nous ne les savons pas. Si la mission se soutient, nous presserons pour augmenter le nombre des Sœurs dans les deux établissements; je vous le répète, c'est difficile à cause de l'instabilité des gouverneurs et ministres. Je compte sur Dieu pour cette grande œuvre et pas sur les hommes.

Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et vos filles.



LETTRE 929^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Divers placements. Sollicitude pour les Sœurs des Antilles. Soucis pour les départs aux colonies. Le Nonce et plusieurs Supérieurs ecclésiastiques pressent le départ pour la Californie.

Paris, 25 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Il me semble que vous pourriez envoyer de suite la religieuse de Chabeuil avec ma bonne Sœur André, je veux dire avant notre départ pour Brest qui est fixé au 7; celui de Nantes est pour le 4 mai, voyez si nous avons du temps à perdre! Ne pourriez-vous pas accompagner les deux dernières, et puis ajouter une postulante, la nièce de mes Sœurs Montet? Tâchez de faire ce coup, j'ai des raisons pour le désirer. Vous feriez peut-être le voyage de Brest à ma place; je vais bien prier afin que le bon Dieu vous éclaire et vous inspire ce que je désire si fortement.

Dites-moi le nombre de vos novices et de vos postulantes, je tiens à le savoir. Informez-vous de la santé de nos Sœurs des Antilles, elles seraient plus tôt guéries à Paris (celles qui sont le moins malades).

Les deux religieuses que vous avez envoyées travaillent avec ardeur; elles seraient heureuses de faire un second noviciat à Paris, elles emploient bien leur temps. Une (la plus maigre) est à

Rouen avec Sœur Angèle; la Sœur converse est au Mesnil pour la cuisine des petits enfants. Sœur Cluzel demande à retourner à la Martinique, Sœur Onésime la demande aussi. Enfin il reste les deux religieuses pour Bourbon. J'espère que dans les huit qui vont arriver, nous en trouverons bien quatre capables de faire un si long voyage. En septembre, il nous en faudra six bien choisies pour la Californie; c'est la voie de Dieu, il faut la suivre. Il n'y a qu'une voix parmi les Supérieurs ecclésiastiques, le Nonce en tête, pour dire : *Dieu le veut*, allez en paix !

Votre sœur.



LETTRE 930^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY.

Dieu inspire à la Mère Fondatrice de se rendre à Cluny. Le P. Bertrand. La maison de Paris et celle de Cluny; Dieu fera connaître ses desseins.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 avril 1850.

Ma bien chère fille,

Restez à votre poste. C'est une inspiration divine, c'est moi qui veux aller vous voir; je ne peux pas dire le jour, mais il n'est pas éloigné.

Je vais faire partir les Sœurs de Bourbon lundi; celles des Antilles, le lundi suivant, si on ne nous donne pas de nouveaux ordres; et puis j'irai passer trois ou quatre jours avec vous. Je ramènerai la petite nièce Chevreton et celles que vous pourrez me donner.

Mgr d'Autun remue ciel et terre pour faire mentir celui qui nous appelle... nous verrons qui sera le plus fort.

J'aurais bien voulu voir le bon Père Bertrand, mais ce sera bien difficile de nous rencontrer. Dites-moi au juste le jour de son arrivée et celui de son départ. Dans tous les cas, dites-lui que le bon Dieu nous a fait une grande faveur en nous donnant une

maison comme centre de la Congrégation et tous les accessoires nécessaires à un tel but. Si on nous laisse tranquilles, nous conserverons la maison de Cluny parce qu'elle est utile au pays, et puis, et puis... Dieu a ses desseins, il les fera connaître quand il sera temps. Il n'est pas pressé.

Nous attendons vos chères filles avec anxiété.

Votre sœur et amie.



LETTRE 931^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Départ pour Bourbon.

Paris, jeudi 2 mai 1850.

Ma bien chère fille,

Vous m'aviez promis de nous envoyer la note de ce que vous avez mis dans le paquet de Bourbon expédié à Nantes pour M. Lecourt; il me semble que vous deviez nous envoyer deux pièces de calicot pour faire des draps de bord; répondez-moi de suite. Toutes les Sœurs sont arrivées; celles de Bourbon partent dimanche soir, huit bonnes religieuses, c'est un très bon choix. J'espère que ma Sœur Raphaël sera contente. Nos Sœurs auront un aumônier à bord; c'est une consolation.

Renvoyez-nous donc ma bonne Sœur Angèle... Dites à ma Sœur Hamelin d'écrire, et puis vous aussi; envoyez le paquet samedi.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 932^e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Sollicitudes pour les maisons des petites Iles. Questions diverses. Lui

envoie Sœur Gertrude. Condition pour recevoir des postulantes. Ne chercher que la sainte volonté de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 mai 1850.

Ma bien chère fille,

Je tiens beaucoup à ce que vous envoyiez le plus tôt possible les commissions de nos bien-aimées filles de Mayotte et de Madagascar, et puis toutes les petites croix, médailles et chapelets aux petites de Sainte-Marie. Envoyez-leur les robes en laine, et de la cotonne s'il n'y en a pas dans les ballots de Rouen. Il est bien juste que vous ne les laissiez pas manquer des choses nécessaires. Je sais que vous faites votre possible pour toutes nos chères filles ; le bon Dieu vous le rendra au centuple. Mon Dieu que je serais heureuse si je pouvais partager vos embarras !

Tâchez de nous renvoyer quelques Sœurs, mais qu'elles attendent un autre départ ; il aura lieu bientôt, on me le promet. Nous espérons qu'il y aura 10 Sœurs. Priez M. votre Gouverneur de ne pas s'y opposer. Il y a deux remplaçantes pour Mayotte, une pour Sainte-Marie, en augmentation, et même deux pour les classes. Vous remettrez les commissions de mon Père Le Vasseur ; nous renverrons deux livres que nous avons oubliés, à ses saintes filles ; nos Sœurs les porteront. Vous serez bien contente de ma Sœur Gertrude, vous parlerez de notre jeune temps.

Adieu, toute à vous. Si j'ai le temps de vous écrire encore, je le ferai. Mon Dieu, que je voudrais être auprès de vous huit jours ! nous arrangerions bien des affaires...

Recevez des postulantes converses si elles ont de la vocation et beaucoup de piété. Ne cherchons que la sainte volonté de Dieu dans toutes nos actions, tâchons de faire le plus de bien possible. Nous allons si bien former notre nombreux noviciat, que nous vous donnerons de ferventes religieuses, instruites selon notre saint état. Les Sœurs qui partent sont bonnes religieuses, mais laissent à désirer pour la science. Cependant je ne doute pas que vous ne soyez satisfaite ; elles me promettent toutes qu'elles vous contenteront. Il est bien temps que je vous quitte. Adieu.

LETTRE 933^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

*La Vénérable arrive de Nantes. Quelques mots au sujet des vocations.
Protection de saint Joseph.*

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 9 mai 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'arrive de Nantes où j'ai accompagné nos chères filles de Bourbon au nombre de huit. La Supérieure dirigeante, je vous la donne à deviner : c'est notre bonne petite Sœur Gertrude qui a été nommée, acceptée, à l'unanimité de toutes les voix. Elle a été jugée à Nantes comme capable et très convenable. Vous ne l'avez pas oubliée ? celle de l'hôpital de Cluny, je ne puis pas me rappeler son nom de famille. Le choix est parfait.

Ce n'est pas tout : il nous en faut d'autres pour Brest. Il nous reste un noviciat qui grandit tous les jours ; mais il le faudrait trois fois plus nombreux. Pourvu qu'elles soient bonnes ! Nous en renvoyons sans miséricorde si la vocation n'est pas prouvée ; notre Mère des novices ne plaisante pas, elle épurera le noviciat.

Si celles de Cluny avaient pu rester ici six mois, on aurait eu des sujets capables de faire beaucoup de bien ; elles se sont mises au pas dès le premier jour. Je pense qu'elles voguent, que le mal de mer les tourmente !... Celles de la Martinique vont partir, nous avons bien de la peine à faire le contingent. Je vais passer par Rouen et Alençon pour en prendre quatre qui nous manquent ; si je ne les trouve pas, je partirai à la place, qu'en dites-vous ?...

Nous avons dévalisé notre lingerie ; nous n'avons pas reçu un sou pour un tel départ. Saint Joseph est notre père, nous le tourmentons sans cesse ; il a souvent pitié de nous, je pense qu'il ne nous trouve pas importunes, il est si bon !

Adieu, toute à vous, je vous écrirai à mon retour de Brest.



LETTRE 934^e

A LA SŒUR CLAIRE BOYER, A SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR

La Mère Fondatrice encourage ses efforts ; s'informe si elles ont des secours spirituels. Désire qu'on amène en France deux petites Malgaches. Lui parle de sa famille. Développement des maisons de France. Mort de la Chère Mère Clotilde.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 mai 1830.

Ma bien chère fille,

Chaque fois que je reçois de vos lettres, c'est un nouveau plaisir pour moi ; les dernières me prouvent que vous avez fait des progrès : continuez, ma bien chère Enfant, cela vous sera utile et vous aidera à remplir les obligations de votre saint état.

Vous avez dû avoir un grand plaisir en voyant arriver un saint évêque (1) avec ses compagnons. Hélas ! ce plaisir a bien peu duré, la mort était si rapprochée ! Pauvre Père, il n'a eu que des croix, des épreuves dans l'épiscopat, le bon Dieu le récompense de toutes ses peines ; mais vous, mes chères filles, avez-vous les consolations de la religion ? avez-vous un saint prêtre ? Confiez-vous en Dieu, il ne vous manquera jamais dans le besoin.

Je désirerais bien voir vos chères enfants. Si quelqu'une de vous revient en France, amenez-nous-en deux bien intelligentes, de l'âge de douze ans à peu près ; qu'elles sachent parler la langue de leur pays et aient de la facilité pour apprendre ; le ministre accordera bien le passage.

Je vous envoie des voiles et des scapulaires ; ma bonne Sœur de Mayotte partagera avec vous. Si c'est vous qui recevez la malle, vous en prendrez le tiers, et vous lui enverrez les deux tiers. J'ai vu votre bon frère Louis ; il va très bien, il a été chez vos parents pendant quelques mois, puis il a voulu repartir pour Mana. J'ai été très contente de lui ; je crois qu'il se mariera, ce n'est pas encore décidé. Votre sœur qui est à Alençon va bien,

1. Mgr Monnet, dont il est parlé dans les lettres précédentes.

on est content d'elle. Je vais l'engager à se préparer pour le prochain voyage, parce que je veux qu'on augmente le nombre des Sœurs de vos deux maisons.

Si vous venez en France bientôt, vous nous trouverez au milieu d'un nombreux noviciat, dans une maison bien grande, bien agréable...

Vous avez sans doute appris la mort de notre chère Sœur Clotilde, Supérieure de Limoux. Il y a dix mois que le bon Dieu l'a appelée à lui, nous en avons éprouvé bien de la peine. Il l'a voulu, que son saint nom soit béni ! priez pour elle. Priez aussi pour moi ; je suis vieille mais bien portante, grâces soient rendues à Dieu !

Je vais chercher quelque chose pour vos petits enfants ; je ne sais que leur donner pour leur faire plaisir. Mon Dieu, si ce n'était pas si loin ! quelques chapelets, médailles, christes, et si nous pouvions envoyer des vêtements ! Enfin sachez que nous avons bonne volonté.

Priez pour moi, mes bien-aimées filles, je le fais pour vous.



LETTRE 935^e

A SES FILLES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Diverses recrues dans les maisons de Rouen et d'Alençon. Affaire d'Autun. Dieu seul est sa force.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Rennes, 16 mai 1850.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

C'est de Rennes que je vous écris ; nous sommes six de compagnie. Nous avons pris à Rouen ma bonne Sœur Mathilde, jeune de cinquante ans ; n'importe, elle ira bien à Cayenne. De là, nous nous sommes rendues à Alençon : notre pêche a été un peu en eau trouble. D'abord, Sœur Rivoire, pleine de bonne volonté, cela ne vous étonne pas ; mais ensuite deux pauvres

petites Sœurs converses m'ont donné dans l'œil : l'une de vingt ans, la seconde de vingt-deux ans, sachant très bien lire et ne manquant pas de moyens ; elles sont modestes et jolies et ne paraissent pas s'en apercevoir. Tout cela nous a pris du temps, vous le voyez, mais nous espérons arriver. On vient de me dire que le bâtiment ne partira pas avant huit jours, nous aurons donc le temps de tout arranger.

Donnez de nos nouvelles à ma Chère Mère Rosalie, qu'elle veille au grain. On remue ciel et terre pour séparer les enfants de leur Mère. J'ai appris à Alençon des choses incroyables, je vous en rendrai compte ; mais soyez tranquilles. Qui séparera ce que Dieu a uni ? Pauvres gens, que je les plains ! Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

Ma Sœur Marie-Thérèse, je vous charge de donner mes encouragements à toutes nos chères filles ; dites-leur que je suis heureuse et très heureuse. Dieu seul est ma force et mon appui ; je ne crains que le péché.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 936^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Embarquement et arrivée de Sœurs. Consolations et épreuves.

Brest, 23 mai 1830.

Ma bien chère fille,

Je m'empresse de vous écrire quelques mots pour vous tranquilliser sur ma longue absence. Nos chères petites Sœurs se sont embarquées hier pour la seconde fois. Le temps n'est pas beau, je crains qu'elles ne soient obligées de rentrer encore. Elles sont gaies et remplies de courage.

Nos deux Sœurs du Sénégal sont arrivées hier ; j'ai été heureuse de les recevoir, elles sont bien portantes et fort gaies. Il y en a une de mes vieilles compagnes de Mana, Sœur Basile de

Limoux, et puis ma Sœur Xavier, amie sincère de ma Sœur Léonie, de Limoux aussi. Je vais les emmener à Paris ; elles apportent les meilleures nouvelles de nos deux maisons d'Afrique et un peu d'argent ; c'est notre ressource dans le besoin. Elles font tout cela de si bon cœur, si gracieusement, cela en double le prix.

Si vous voyiez nos deux maisons de Saint-Marc et de Recouvrance, vous en seriez enchantée ; mais si vous saviez aussi quelle misère pour la faiblesse d'un vieux curé qui aime trop les religieuses !... Priez le bon Dieu de nous inspirer ce qu'il faut faire ; nous en causerons plus tard. Comme je pars pour Paris dimanche soir ou lundi, écrivez-moi à Paris. On m'écrit qu'on a reçu une lettre de vous pour moi ; comme on ne l'a pas décachetée, on ne sait pas ce qu'elle renferme.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 937^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Départ et arrivée de Sœurs. Affaire d'Autun. Confiance en Dieu. Recommande le noviciat.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Brest, vendredi 24 mai 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu votre lettre qui a fait à toutes un bien grand plaisir. Nos chères filles se sont embarquées pleines de courage et de bonne volonté ; j'espère que saint Joseph les dirigera et qu'aucun accident ne leur arrivera. Je vous porterai la liste dans mon portefeuille.

Nos Sœurs du Sénégal viennent d'arriver : deux excellentes religieuses. L'une a été ma compagne de misères pendant quinze ans à Mana ; l'autre est Sœur Xavier de Limoux, qui est très

bien. Je vais les emmener avec moi, nous les garderons à Paris jusqu'au moment où je pourrai me rendre à Limoux ; ma présence y est nécessaire ; je crois que nous passerons à Cluny.

J'espère trouver vos lettres à Paris. Dites-moi ce que vous saurez d'Autun. Écrivez souvent à Rully ; la Sœur Hyacinthe est une bonne enfant, mais elle a besoin que vous lui montriez de la confiance ; mettez à cela beaucoup de prudence. Son oncle est un saint, mais faible, son évêque lui fera jouer un rôle ; n'ayez pas l'air de craindre, montrez-vous comme à votre ordinaire, calme, sans inquiétude, confiante en Dieu d'une manière parfaite ; il nous fait tant de grâces que c'est un crime de douter. Ayons donc une confiance sans bornes, ne craignons que notre propre volonté qui nous empêcherait de faire celle de Dieu.

Je vous écrirai en arrivant à Paris. Veillez bien sur notre noviciat ; je compte sur le nombre que vous nous avez promis, nous espérons en avoir de 15 à 20 bonnes, pour octobre prochain. Si vous en avez autant, cela ira bien.

Ma Sœur Ignace vous offre son respect. Adieu, toute à vous et à mon Père Rocault.



LETTRE 938^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Retour de la Vénérable à Paris. Venir au plus tôt. Grand besoin de sujets. Mission consolante des Sœurs à Moret.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 mai 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Me voici enfin de retour de mes voyages de Nantes et de Brest. Tout s'est bien passé ; le Seigneur nous a protégées d'une manière visible. Nous avons embarqué 8 excellentes religieuses

pour Bourbon, 15 pour les Antilles, et deux élèves, l'une de Cluny, l'autre de Limoux, toutes deux bien élevées. Celle de la Guadeloupe a fait bien des progrès pour sa tenue. Quand elle a vu partir son frère, elle a paru désirer voir sa famille; nous n'avons pas hésité un moment, nous avons fait ce qu'il fallait et tout s'est passé à merveille.

A présent, il est important que vous veniez passer quelques semaines à Paris; nous avons grand besoin de nous entendre pour l'accomplissement de la volonté de Dieu sur nous. Tout semble marcher vers ce but; prions beaucoup afin qu'il répande ses abondantes bénédictions sur *son œuvre*. Que nos péchés n'y mettent pas d'obstacle; c'est tout ce que nous devons désirer. *Dieu seul!*

Nous avons besoin de sujets; les maisons qui environnent Paris en réclament pour l'instruction des pauvres et des gens de la campagne. Les Sœurs sont d'un grand secours aux curés pour préparer les femmes et même les hommes à se confesser. Voici quelque chose d'extraordinaire: dans un gros bourg, une pauvre Sœur sur laquelle nous ne pensions pas pouvoir compter, et une Sœur converse ont préparé et instruit, pour se confesser, plus de 500 hommes et femmes. M. le Curé a fait plus de cent mariages, leur a fait faire la première communion et baptisé les enfants. C'est notre aumônier de Fontainebleau qui convertit tout le pays qui s'appelle Moret. Ils ont commencé sans rien avoir, le pays désirait des Sœurs pour visiter les malades, mais pas de curé, ils ne voulaient pas ouvrir l'église. Les Sœurs leur ont fait entendre raison. Je pense que Sœur Éléonore vous en a parlé, car elle va y chanter.

Adieu, nous vous attendons, dites-nous le jour de votre arrivée.

Votre sœur et amie.



LETTRE 939^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Compatit à ses épreuves et l'encourage. A besoin de le voir au sujet de l'œuvre.

Paris, 3 juin 1830.

Mon excellent Père,

Je suis bien peinée de vos ennuis, mais c'est le partage de tous ceux que Dieu appelle à travailler à sa gloire. J'ai une consolation en voyant que vous vous tirez bien d'affaire ; ils sont plus embarrassés que vous. Il ne faut pas perdre courage, le bon droit est de votre côté.

Comment M. Bazin entend-il acheter une maison en mon nom ? Dites-lui bien que cela ne m'engage à rien. On doit nous loger convenablement ; c'est vous que cela regarde et la Société d'adoption. Je vous ai donné toute latitude nécessaire pour l'intérêt de la Congrégation dans l'œuvre des enfants qui nous sont confiés. C'est vous qui nous dirigez en réglant la comptabilité. Je ne veux pas entrer dans d'autres détails. Que je voudrais vous voir ! dites-moi si vous avez le projet de venir à Paris. Avertissez-moi afin que je vous attende.

J'ai lu et relu la pièce que vous m'avez envoyée, j'en ai été enchantée ; mais je voudrais vous voir, je crains que ma lettre ne se perde.

Adieu, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 940^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Mère Fondatrice ira la voir prochainement. Travaux à Bièvres. Divers renseignements.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, vendredi 4 juin 1850.

Ma bien chère fille,

Je vous remercie de l'excellente lettre de notre saint Père ; qu'elle est consolante pour la Congrégation ! J'irai vous voir et nous causerons tout à notre aise sur tant de choses qui nous intéressent. J'attends des jours un peu plus doux. Ne sortez pas et soignez-vous. J'enverrai Sœur Laurent au collège ; elle se guérira et se rendra utile. Pour les jeunes postulantes, nous en causerons.

Nous avons commencé les travaux de notre buanderie à Bièvres ; cela va bien coûter, mais il le faut, il n'y a rien à dire. Ma Sœur Marie-Thérèse est à Rouen pour des renseignements simples et économiques. La Providence viendra à notre secours. Je compte sur la voiture, nous achèterons un cheval, on nous fait espérer que nous pourrions nous tirer d'affaire sans nous ruiner, quoique nous soyons bien rapprochées de gros paiements. Je vous envoie 1.000 francs pour vous aider à payer les intérêts. Sainte Concorde vous protégera, ayez confiance.

Adieu, ma bien chère et bonne fille, priez pour votre Mère et amie.



LETTRE 94^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A COMPIÈGNE

La Chère Mère Rosalie va se rendre à Compiègne. Être tranquille.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, samedi 5 juin 1850.

Ma bien chère sœur, fille et amie,

Vous serez bien contente de revoir ma bonne Chère Mère Rosalie qui va partager vos travaux et vous aider à faire tout le bien possible dans notre cher Compiègne. Vous causerez. Soyez

très tranquille, le bon Dieu nous éclairera et nous marcherons dans la voie droite, c'est la seule qui conduit au ciel.

Je vais écrire à Alençon ; tout ira bien. Priez pour nous, nous travaillerons avec vous.



LETTRE 942^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Mettre son frère en rapport avec M. Joly. Ira les voir prochainement. Se confier en Dieu. M. Messier.

Paris, 18 juin 1850.

Ma bien chère fille,

J'ai tant de monde à qui répondre que je laisse toujours mes amis en arrière, vous me le pardonnerez. Et puis vous avez bien de quoi vous dédommager ; profitez du séjour de votre bon frère pour faire tout ce qui vous semble difficile. Mettez-le en rapport avec M. Joly. Je voudrais bien que la question du Foulan fût terminée à l'amiable ; j'espère qu'avec M. Joly vous en viendrez à bout.

Je désire aller vous voir bientôt ; j'espère que juillet ne se passera pas sans que je vous aie embrassée. Payons nos dettes avant d'en contracter d'autres, achevons ce qui est commencé, mettons de l'ordre partout, et puis ne nous tourmentons pas trop, Dieu qui nous a fait triompher de tant de difficultés ne nous abandonnera pas.

Dites à votre frère qu'Anna (1) va bien, qu'il mette une lettre pour elle dans la mienne ; elle seule la verra, qu'elle soit cachetée. Elle (Anna) gagne beaucoup à être connue, j'espère qu'ils seront heureux.

Il n'y a rien de nouveau à la Marine. M. Messier est chargé de faire la nomination. On est bien disposé pour lui, qu'il mette le Seigneur dans ses intérêts, et tout ira bien.

1. Anna Bielher, fiancée à M. Auguste Javouhey, frère de la Mère Vincent-de-Paul.

Embrassez votre petite Angéline pour moi ; lorsque j'irai vous voir, je lui porterai ce qu'elle a laissé.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 943^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A COMPIÈGNE

Affaire temporelle. Au sujet d'une orpheline.

Paris, 4 juillet 1850.

Ma bien chère fille,

Je reçois votre lettre à l'instant, je la trouve très sage. Profitez du séjour de ma Chère Mère Rosalie pour faire signer l'acte ; puis ma Sœur Théotiste et vous, faites pour le mieux.

Je vous prie de faire connaître cette orpheline à ma Chère Mère Rosalie, afin qu'elle me dise avec vous ce que l'on peut en faire. Je vous envoie la lettre.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 944^e

A M^{me} VIALART

Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition,
à Toulouse, rue des Coffres (1)

La Vénérable regrette de ne pas l'avoir rencontrée à Toulouse ; espère être plus heureuse en septembre. Quelques mots sur la situation de la Congrégation.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 juillet 1850.

Madame la Supérieure,

J'ai reçu votre lettre du 27 juin avec une bien grande satis-

1. Comme il a été dit au III^e volume des *Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey* (page 185, note 1), M^{me} Vialart, ayant des difficultés avec l'évêque d'Alger, avait consulté à plusieurs reprises la Mère Fondatrice.

faction ; elle a été un petit dédommagement à la privation que j'ai eue de votre absence lors de mon passage à Toulouse. J'espère être plus heureuse à mon prochain voyage au mois de septembre, en me rendant à Limoux. Je me propose de passer à Toulouse et de m'y arrêter un jour pour vous voir ; ce sera un bonheur de vous entretenir et de votre Congrégation et de la nôtre qui sont sœurs puisqu'elles ont le même père : saint Joseph.

Je crois que les événements politiques qui ont bouleversé tant de positions ne nous ont pas fait tout le mal qu'on pouvait craindre ; pour notre compte nous n'avons pas à nous plaindre, on nous laisse plus de latitude, nous y avons gagné une petite part de liberté. Nos affaires avec Mgr l'Évêque d'Autun sont finies à notre satisfaction, nous sommes très bien avec l'Archevêque de Paris, ce qui nous procure l'avantage d'avoir un noviciat à Paris, déjà assez nombreux et d'une grande utilité pour nos colonies.

Adieu, Madame la Supérieure, j'aurai bien du plaisir à vous voir dans votre nouvelle demeure et à vous recevoir à Paris dans celle que la Providence nous a fait rencontrer, rue du Faubourg Saint-Jacques, 57.

J'ai l'honneur d'être.....



LETTRE 945^e

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Peut engager M^{me} Alphonse à fonder elle-même une Communauté. Conseils à ce sujet. Le prie de régler toutes choses pour le retrait des Sœurs.

Paris, 14^e juillet 1830.

Mon bon Père,

Il paraît que nos Sœurs ne peuvent pas convenir à M^{me} Alphonse, d'après ce qu'on me dit. Il me semble que cette excellente

dame ferait mieux sa petite communauté en recevant elle-même des jeunes personnes dont elle serait la Mère. Elle ferait sa règle, elle la pratiquerait elle-même comme Supérieure, et tout irait bien. Mais qu'elle ne reçoive personne qui ait appartenu à une autre communauté. Dieu lui fera connaître sa volonté ; sans cela, rien ne réussira.

Je vous prie d'agir de manière qu'on se quitte en bons termes. Vous réglerez vous-même ce qui est dû à nos Sœurs. Vous rendrez ma Sœur économe à Compiègne, et les trois autres à Paris...

Ce peu de mots vous en dit assez pour vous guider.

Adieu, je pars pour Brest, je serai ici le 28 juillet.

Votre toute dévouée.



LETTRE 946^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable la tranquillise sur sa famille. Prépare un grand voyage.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 août 1850.

Ma bien chère fille,

J'arrive de Cluny. Mon premier soin est de vous dire : courage et de vous tranquilliser sur ce qui vous tourmente. Croyez bien, ma chère fille, que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour le bonheur de ce qui vous est cher ; mais vous savez que nos moyens sont bornés par nos règlements et les vœux que nous avons faits.

Je n'ai pas écrit à Auguste depuis un mois, je voyage du nord au midi ; et puis je vais me préparer au grand voyage (1) ; je vous verrai avant. C'est pour avoir quelques jours de plus à vous donner que je me hâte. Jamais je n'ai eu tant à faire ; ma santé est bonne, les courses ne me gênent pas.

1. Le voyage de Rome que la Vénérable projetait depuis longtemps.

Anna est bien bonne, elle fera le bonheur de vos chers parents. Vous n'avez pas obtenu d'Auguste la chose importante, cela me fait du chagrin; prions, prions.

Je ramènerai Sœur Rosalie Brenot pour le grand voyage; qu'elle se prépare.

Adieu, toute à vous et à toutes nos chères filles.



LETTRE 947^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nouvelles postulantes à Paris. Mettre de l'ordre dans les affaires. Ne pas augmenter les dépenses. Peu de permissions pour les sorties; pas de nièces près des Sœurs. Ira à Cluny pour la prise d'habit.

Paris, 23 août 1850.

Ma bien chère fille,

J'attends des nouvelles de votre arrivée à Cluny (1) et de l'empressement qu'on aura mis à vous recevoir.

Depuis que vous êtes partie, j'ai reçu deux excellentes aspirantes, sœurs de la première maîtresse de Meaux... J'ai dit à la Sœur converse de Cochin qu'elle ne pouvait être reçue. La semaine n'est pas finie et nous voilà avec 36 postulantes! Si elles ont toutes bonne vocation, cela ira; nous pourrions contenter bien du monde et faire beaucoup de bien.

Je vais faire mon possible pour mettre toutes nos affaires en bon ordre, faites-en de même. N'augmentons pas nos dépenses; mettons toute notre ambition à payer nos acquisitions qui étaient si nécessaires. Mettons de l'ordre dans chaque maison, ne donnons pas trop de permissions pour les sorties, et puis aucune nièce près des Sœurs; c'est à l'oreille que je vous dis tout cela.

Il est probable que j'irai à votre prise d'habit; écrivez-moi l'époque et le nombre de celles qui auront cette faveur. N'oubliez pas ce que je vous ai dit. S'il est possible de mettre une

1. La Chère Mère Rosalie était allée à Compiègne, avec la Chère Mère Marie-Joseph, pour régler des affaires.

Sœur à la place de Sœur Agathe, vous nous enverrez cette dernière.

Adieu, priez pour votre Mère et sœur.



LETTRE 948^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Lui envoie une lettre du Ministre. Postulat nombreux. Exhortation à la pratique de l'humilité. Sœurs à envoyer à la Trinidad. Bourses proposées par le Ministère pour aider aux noviciats des colonies. Situation pénible à la Guadeloupe. Nécessité de bien former les sujets au noviciat. Mgr Desprez, premier évêque de Bourbon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 août 1850.

Ma bien chère fille,

Vous verrez, par la note que vous recevrez, ce que nos amis du Ministère ont pensé faire, afin de nous venir en aide dans le moment difficile où nous nous trouvons ; d'abord pour les passages que nous réclamons et qu'on fait tant de difficulté de nous accorder, et aussi pour soulager nos Sœurs malades qui ont besoin de la France. Voyez ce que nous avons à faire. Je vous envoie la lettre du ministre et la réponse que nous avons donnée.

Notre maison devient nombreuse ; nous avons 36 postulantes bien intéressantes, dont 14 prennent le saint habit à la retraite, dans 13 jours ; mais il faut le temps pour les préparer, vous le savez. Il leur faudrait au moins deux années, et on ne peut leur donner qu'une année entière de noviciat, tant les besoins sont pressants ! Quand elles sont bien pénétrées de l'esprit religieux, le reste vient dans la pratique de leur devoir. Le bon Dieu fait des miracles étonnants pour les Sœurs de Saint-Joseph. Travaillons de toutes nos forces pour répondre à ses desseins ; que l'humilité soit notre vertu favorite, inspirez-la aux sujets qui nous sont confiés. L'orgueil est abominable dans une religieuse,

il la déshonore aux yeux de Dieu et des hommes ; l'humilité est le plus bel ornement d'une épouse de Jésus-Christ.

Je suis bien aise que vous gardiez près de vous nos chères petites Sœurs Saint-Jean et Marie de Jésus ; vous en ferez de bonnes maîtresses et surtout de bonnes religieuses. Je crains bien pour Sœur Dailly ; elle peut faire du bien si d'autres Sœurs n'ont pas sur elle une fâcheuse influence.

Nous ne pourrons faire autrement que de vous envoyer les Sœurs destinées à la Trinidad, je sais tout ce qu'elles doivent souffrir. Nous attendions ma Sœur Scholastique pour choisir elle-même celles qui conviendraient ; je doute qu'elle puisse venir. Ce n'est que par le Havre que nous pouvons les embarquer. Le Ministère est un peu plus favorable ; nous avons perdu le bon M. Durand, il a pris sa retraite, mais il a de bons amis et sa protection ne nous manquera jamais dans le besoin. C'est lui qui veut nous faire donner 20 bourses, c'est-à-dire 42.000 francs pour aider au noviciat des deux colonies. Adressez-nous toutes les observations que vous jugerez nécessaires et nous en donnerons connaissance ; mais songez que quatre Congrégations accepteraient avec reconnaissance et bien vite ce qui nous est offert.

Sœur Léonce se désole des nouvelles qu'elle reçoit de la Gadeloupe ; toutes les Sœurs sont en partie malades, et puis on n'est pas tranquille. Fiéron est toujours Fiéron ; il est difficile qu'il tienne ce qu'il a promis. Quatre Sœurs malades reviennent. Si elles arrivent bientôt, nous tâcherons qu'elles remplacent celles qui iront les remplacer. Si vous voulez avoir de bonnes religieuses, donnez-nous le temps de les préparer. Que je suis fâchée de ne pouvoir pas aller au delà des besoins ! il nous faut encore une année ; mais prenez patience et aidez-nous de tous vos moyens. La maison de Paris sera au complet avant un an. Nous avons de bons sujets au postulat, mais encore faut-il les instruire selon leur capacité, et surtout sur les devoirs de la vie religieuse.

Quelques Sœurs sont arrivées de Bourbon... Tous ces établissements-là vont bien, ils ont beaucoup d'avenir ; le climat vaut mieux que celui des Antilles.

Mgr l'Évêque nommé (1) est venu nous voir, il espère emmener avec lui les Sœurs et huit prêtres ; sa sœur ne veut pas le quitter. Je n'ai pas encore vu Vos Seigneurs, mais on m'assure qu'ils comptent beaucoup sur le concours des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ils ne seront sacrés qu'en octobre ou novembre.

J'espère que vous ne me gronderez plus. Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 949^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Vénérable désire la voir avant les retraites. Conduite à tenir à l'égard de certaines Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 août 1850.

Ma bien chère fille,

Votre retraite commence en même temps que celle de Paris ; il sera difficile que je m'y rende. J'aurais bien envie de vous voir avant ; si cela vous paraît utile, je suis prête à partir, dites seulement un mot et vous me verrez.

Je ne serais pas fâchée de voir Sœur Antoinette ; dans tous les cas, elle ne fera pas ses vœux si l'on n'est pas content d'elle. Ma chère fille, la graine la plus commune, ce sont les mauvaises têtes ; mais il faut les tenir ferme et puis leur montrer leur devoir ; si elles ne veulent pas se corriger, elles ne peuvent rester en religion, elles la déshonorent ; il vaut mieux qu'elles la quittent.

Nous attendons nos deux Sœurs de Bourbon qui sont à Cluny ; je pense qu'elles vont y faire leur retraite. Nous sommes

1. En 1850, Mgr Desprez fut nommé évêque de l'île Bourbon, en même temps que Mgr La Carrière le fut à la Guadeloupe et Mgr Le Herpeur à la Martinique. Ce furent les premiers évêques des colonies. Ils sont suffragants de l'archevêque de Bordeaux.

bien du monde à Paris, on m'a dit 110; et puis, tous les jours, il vient des postulantes et des pensionnaires. Tout est bien reçu, pensant que telle est la volonté de Dieu.

Adieu, ma bonne fille, écrivez-moi ce que je dois faire.

Votre sœur et amie.



LETTRE 930^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Tout va bien à Paris. Nécessité de se rendre à Limoux. Demande sa pensée sur ce qu'elle lui expose. Prise d'habit à Paris remise au 15 octobre.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 août 1830.

Ma bien chère fille,

Je pense que nos chères filles de Bourbon seront très heureuses de faire leur retraite près de vous, puisqu'elle commence en même temps que la nôtre qui finira de même. Nous sommes déjà 110 personnes, puis celles qui viendront pendant ces dix jours. Tout va bien; les pensionnaires partent aujourd'hui. Tâchons de faire du bon travail, que le bon Dieu soit content de nous.

Les affaires que vous nous avez envoyées viennent d'arriver bien à propos; nous en avons grand besoin. Ma bonne compagnie de voyage a bien de la peine à s'accoutumer, elle pleure souvent; nous l'aimons beaucoup, elle a des moyens. J'espère qu'elle sera plus contente à l'avenir, une de ses meilleures compagnes de Chalon va nous arriver.

J'attends une lettre plus longue et plus détaillée sur votre position actuelle. J'ai un besoin urgent de me rendre à Limoux, ma présence y est indispensable pour quinze jours au moins, et six jours pour aller et revenir. Comment arranger tout cela? Les Sœurs peuvent vous attendre; je passerai par Cluny et vous vous rendrez de suite à Paris où vous m'attendrez. Si mes pensées ne

viennent pas de Dieu, redressez-les ; mais il me semble que le tout est bien important. Nous ne donnerons le saint habit à Paris que le jour de Sainte-Thérèse ; je serai de retour de Limoux.

Adieu, écrivez-moi tout de suite.

Votre sœur et amie.



LETTRE 951^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Arrivée des Sœurs de Bourbon venant de Cluny ; son appréciation. Sœur Pélagie. Qualités nécessaires aux religieuses à envoyer aux colonies.

Paris, 29 août 1830.

Ma bien chère fille,

Nous venons de recevoir nos chères filles de Bourbon ; elles sont mieux portantes que je ne m'y attendais. Vous avez eu bien du plaisir à les voir ; leur franchise me charme. Pauvre Sœur Pélagie ! je ne suis plus étonnée qu'elle ait eu tant de jaloux. Son caractère ferme et décidé a dû réussir, mais près des honnêtes gens seulement. Enfin j'espère qu'elles feront le bien à Bourbon encore de longues années ; nous tâcherons de leur donner des compagnes de voyage d'un grand mérite. Il est nécessaire de relever l'opinion à Bourbon ; Dieu nous aidant, cela ne sera pas difficile.

Il partira 6 ou 8 Sœurs avec Mgr Desprez, l'Évêque de Bourbon, qui emmène sa sœur et 8 prêtres.

Nous avons, en ce moment, 38 postulantes qui prendront le saint habit le jour de Sainte-Thérèse. Bientôt nous ne saurons plus où placer tant de monde ; saint Joseph fait des miracles, il le faut bien ; où en serions-nous sans cela ? Je vous écrirai dans deux jours ; préparez bien vos novices, ne placez pas celles qui conviennent pour les colonies. Vous savez qu'il faut des personnes bien religieuses, bon caractère et bon jugement. Gardez

les médiocrités pour les petites maisons voisines. Répondez-moi. J'aime votre Père Dioran, il prêche à merveille.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 932^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Relève son courage. Sœur Rosalie doit l'attendre. Reverra avec plaisir les Sœurs Mathilde et Odile. Leçon à de jeunes religieuses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, septembre 1850.

Ma bien chère fille,

Votre lettre est désolante ; pourquoi vous laisser abattre par les contrariétés, les peines inséparables de celui qui est chargé d'une grande administration ? Croyez-vous, chère enfant, que je marche sur des roses ? non, cependant il faut marcher avec courage et se reposer en Dieu seul.

Écoutez, ne laissez pas partir ma bonne Sœur Rosalie Brenot ; elle doit voyager avec moi, qu'elle prenne patience. Ne laissez sortir personne sans une absolue nécessité. Je serai près de vous dans un mois juste. La retraite commencera le 8, la prise d'habit sera le 13 ; le 17 je pars directement pour Limoux ; à présent ne me demandez pas l'impossible.

Vous ne me dites rien de ma bonne Sœur Mathilde ; il me sera doux de la revoir. Ce peu de mots vous fera comprendre le besoin que nous avons de tirer tout le parti possible de nos petits moyens et de peu compter sur les autres ; votre bonne intelligence vous dira le reste. Adieu.

Je n'ai point de nouvelles de vos frères, où sont-ils ? Dites à ma Sœur Odile que je me fais un vrai plaisir de la voir, et aussi les jeunes religieuses qui semblent regretter ce qu'elles ont quitté pour l'amour de Dieu ! ce sont des enfants qui voudraient

encore du lait, elles trouvent le pain dur ; mais consolez-les, je leur en donnerai grande provision.

Adieu, priez pour moi.



LETTRE 953^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable va hâter son voyage à Limoux. Mettre sa confiance en Dieu.

Paris, 5 septembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je vois que Sœur Rosalie Brenot se tourmente, il faut la laisser aller à Cluny; je voudrais cependant qu'elle pût m'attendre. Je hâterai l'époque de mon départ le plus que je pourrai, et au lieu de partir le 17 octobre, je veux être près de vous du 1^{er} au 5 octobre, ce n'est plus qu'un moment. Tâchez d'obtenir de son amitié pour moi ce que je lui demande.

Si j'étais libre, je ne reculerais devant aucun obstacle. Hélas ! que de sacrifices Dieu demande de moi ! que sa sainte volonté soit faite et non la mienne.

Ma bien chère Sœur Rosalie, je vous supplie de m'attendre. Je suis si surchargée que je ne puis en dire plus long. Courage, ma bonne Sœur Vincent, Dieu nous viendra en aide.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 954^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Arrive de Rouen ; son jugement sur cette maison. Voudrait voir la Chère Mère Rosalie. Maison de Rully. Sœurs pour Rouen. Une sollicitude étrangère lui pèse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 5 septembre 1830.

Ma bien chère fille,

Vous allez commencer votre retraite en même temps que nous. J'arrive de Rouen où je suis restée 30 heures bien employées, je l'espère. Cela a paru faire tant de plaisir à toutes mes filles que j'en ai éprouvé de la consolation. Que cette maison est difficile ! il faudrait des sujets remplis de l'esprit de Dieu, et ce n'est pas toujours ce que l'on trouve. Cela va cependant aussi bien que possible ; l'esprit s'est amélioré, mais qu'il y a encore des faibles en vertu, même quelques vocations douteuses ! Je crois que nous sommes vraiment trop faciles, vous et moi.

Que je voudrais vous voir avant le placement des sujets ! Je ferai mon possible pour me rendre à Cluny, si vous me dites que cela peut être utile. Pour ce qui est de Rully, si le bon Dieu nous l'ôte, je ne dirai pas un mot pour les remercier. Il nous faut trois bonnes religieuses pour Rouen, je compte sur une Sœur converse et deux Sœurs sans grande science, mais ferventes. Il ne les faut pas trop petites. Si j'y vais, je choisirai.

Anna fera ses vœux bientôt (1), tout est prêt ; priez pour elle. Mon Dieu, que tout cela me pèse ! quand seront-ils partis ? si vous saviez combien cela me gêne ! je ne fais rien pour eux, mais on ne le croira pas. Priez pour m'obtenir la patience, j'en ai grand besoin.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 955^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lui annonce sa prochaine arrivée. Le départ pour les colonies différé, sauf celui de la Guadeloupe.

Paris, 9 septembre 1830.

Ma bien chère fille,

Comme vous le désirez, j'arriverai à Cluny le 19 septembre ;

1. Manière plaisante de dire qu'elle va se marier.

ainsi ne vous inquiétez nullement, nous ferons tout pour le mieux, soyez-en sûre.

Les départs des colonies ne peuvent avoir lieu que vers la fin d'octobre, sauf celui de la Guadeloupe qui se fera par le Havre dès que la Supérieure sera prête. Elle ne nous donne pas de ses nouvelles, je n'en connais pas la raison. J'ai pensé que la parente de M. Genty lui conviendrait peut-être pour maîtresse de musique ; si elle est près de vous, vous pouvez lui en parler.

Je suis enchantée de la visite du général et du préfet ; tout à la Providence pour l'exécution de ses desseins !

Adieu, ma bien chère fille. Je suis votre sœur et amie.



LETTRE 956^e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Remerciements. Part pour Cluny et Limoux. Retraites annuelles.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, septembre 1850.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je reçois avec reconnaissance le joli présent dont vous vous privez pour moi. J'aurais voulu passer vingt-quatre heures près de vous, mais il faut faire encore ce sacrifice. Je pars demain mardi pour me rendre à Cluny et de là à Limoux ; je pense être de retour le 15 octobre, vous voyez qu'il ne faut pas s'amuser.

Notre retraite s'est bien passée, j'espère que les fruits nous conduiront à l'heureuse éternité. La vôtre va commencer, je prie le Seigneur de la bénir et de vous combler de ses plus douces consolations. Je me transporterai souvent près de vous. Priez sainte Concorde pour que tous mes pas soient pour la gloire de Dieu.

Adieu ; à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 957^e

A LA SŒUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

L'encourage à attendre patiemment du renfort. L'invite à venir en France. La maison de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 septembre 1850.

Ma bien chère fille,

Courage, je vous en prie, nous touchons le port du bout du doigt. Nous avons le noviciat le plus florissant : près de 400 postulantes et novices pour les deux noviciats ; chacun en a plus de 50, le plus grand nombre de très bons sujets capables de remplir avec succès les devoirs de notre saint état.

Je vous attends ; mais si vous ne pouvez quitter votre maison à cause du peu de sujets, eh bien, nous vous les enverrons par le port que vous nous désignerez. Par le Havre, on pourrait les acheminer à la Martinique. Le passage de chacune coûtera 500 ou 600 francs, c'est ce que le gouvernement paye ; depuis la République, ils sont d'une susceptibilité et d'une économie incroyables. *La Caravane* repartira en novembre ; si nous pouvons faire passer deux Sœurs pour la Dominique, nous le ferons afin de les aider.

Nos maîtresses d'arts d'agrément sont trop jeunes et pas assez instruites ; lorsque vous viendrez, vous verrez. Dites-moi donc quand ce sera, je vous désire ardemment. Cependant, assurez le service ; attendez si vous croyez que votre absence nuise trop. Vous ne resterez que deux mois en France et le temps d'aller et revenir, c'est-à-dire la belle saison.

Notre maison de Paris fait notre bonheur. C'est un miracle qu'a obtenu notre bon père saint Joseph. La Congrégation ne pouvait plus marcher. Dès que Mgr l'Archevêque de Paris nous eut approuvées, il nous obligea d'avoir une maison pour un noviciat. Saint Joseph nous montra celle qu'il avait fait bâtir pour nous, il y a dix ans.

Depuis dix mois que nous l'occupons, nous avons donné le saint habit une fois, et nous avons en ce moment un grand nombre de postulantes qui se préparent à le recevoir bientôt.

J'oubliais de vous dire que la maison était toute meublée, et la plupart des meubles neufs ; puis une charmante chapelle, mais au 3^e étage. Venez, ma chère fille, et vous verrez tout cela.

Ma Sœur Marie-Thérèse vous parlera de votre sœur ; je crois qu'elle a fait une bonne affaire.



LETTRE 958^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Est contente de ses lettres. Prétentions de M. Genty. Sœur Léonce. Divers placements à effectuer. Rester ferme et tranquille.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Limoux, 2 octobre 1850.

Ma bien chère fille,

Vos deux lettres m'ont fait plaisir quand même ; cela pourrait nous mener à une solution selon les desseins de Dieu. Tout cela s'expliquera.

J'espère que vous avez fait partir 8 personnes pour Paris le jour convenu. Nous venons d'assister à la première messe de la retraite.

M. Genty croit-il qu'il n'y a pas de talents à Paris qui égalent les siens ?... Je consulterai pour savoir lequel de nous deux, M. Genty ou moi, est dans son droit. Qu'il lise les Statuts approuvés, il verra si c'est lui ou moi qui doit placer les sujets.

Vous savez que nous avons passé une nuit sur le Rhône, à cause des brouillards. Le dimanche, à M., nous avons rencontré Sœur Madeleine du Sénégal dans un wagon et nous l'avons avec nous en retraite.

Je vous dirai ce que le Père qui nous prêche la retraite pensera de la lettre de M. Genty ; je la conserve comme modèle.

J'écris à Sœur Léonce qui a mis dans sa tête de partir par le bateau anglais ; je vais laisser faire ce que je ne puis empêcher. Restez ferme et tranquille à votre poste ; surtout n'envoyez à Paris que Sœur T... ; les autres, placez-les comme je vous l'ai fait dire. J'emmène Sœur Xavier pour Gorée. On ne veut pas de la Sœur Supérieure. Enfin, prions et puis confiance, confiance.

Adieu, toute à vous ; écrivez-moi, je partirai le 40. Tout va aussi bien que possible.



LETTRE 939^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice est sortie d'un grand embarras. Abus réprimés. Confiance en Dieu. Prise d'habit. Lettre de M. Genty.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 octobre 1850.

Ma bien chère fille,

Je puis enfin vous dire bonjour. Je vous assure que je ne savais plus à quel saint me rendre. On veut que je fasse des miracles ; Dieu m'en préserve ; il y a bien assez de miracles faits en faveur de la Congrégation par sa bonté infinie !

On vous dira qu'il a fallu de la fermeté pour remédier aux abus d'autorité qui auraient fini par amener le désordre. Je vous raconterai tout cela quand vous viendrez. Nous attendons vos chères filles ; dites-moi sur combien nous pouvons compter, nommez-les par leurs noms... Il y a des remplacements qui pourront nous être favorables, mais il faut de la confiance en Dieu pour espérer contre toute espérance.

Notre cérémonie de prise d'habit a été des plus touchantes ; 19 voiles blancs reposent, pour la première fois, sur la tête de nos chères novices ; 25 sont restées spectatrices en espérant le même bonheur dans six mois.

Je suis heureuse de l'explication de M. Genty ; sa lettre ne

laisse rien à désirer. Aussitôt que le départ sera fait, j'irai vous voir à Cluny et vous indiquer la marche à suivre. En attendant, soyez tranquille, paisible; Dieu fera son œuvre envers et contre tout.

Adieu, écrivez-moi longuement et souvent.

Votre sœur et amie.



LETTRE 960^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Compatit à ses tourments. Sœur Rosalie à la maison de Compiègne. Recommandations.

Paris, fin octobre 1850.

Ma bien chère fille,

Combien je suis peinée de vous savoir si occupée, et ce n'est encore rien de vos tourments auprès des nôtres ! La pauvre Sœur Rosalie en est étonnée et presque victime; il est probable qu'elle partira pour Limoux sans aller voir sa famille. Elle est avec ma bonne Chère Mère Marie-Joseph pour aider à relever la maison de Compiègne qui s'en allait en morceaux; nous lui avons fait prendre une potion purgative, Sœur Rosalie a été obligée de lui tenir la tête. A présent, il me semble que tout ira bien. Sœur Rosalie partira le plus tôt possible; elle vous racontera ce qui s'est passé; le bon Dieu l'a envoyée tout exprès.

Ne vous tourmentez pas, c'est assez de moi qui ai du souci; gardez les Sœurs que vous avez jusqu'à son arrivée, il sera toujours temps de vous donner du surplus. Ne promettez point de Sœur à personne jusqu'à ce que nous ayons rempli tous les vides. Soignez vos postulantes, nous en aurons grand besoin dans quelques mois. Gardez Sœur Madeleine du Sénégal, puisqu'on n'en a pas besoin à Montpellier; Sœur Benjamin vous sera utile.

Je laisse la place à ma Sœur Marie-Thérèse; toute à vous.



LETTRE 961^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable attend une lettre ; intervention de saint Joseph. Arrivée des Sœurs. Bienveillance de Mgr Desprez. Projette divers placements.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 octobre 1850.

Ma bien chère fille,

J'attendais votre lettre avec impatience ; il me semble toujours que vous devez nous dire quelque chose de nouveau. Tout ce qui vous touche nous intéresse vivement.

Les détails que j'aurais à vous donner seraient trop longs à écrire, je n'en ai pas le temps. A tout moment je me trouve si embarrassée que je ne sais comment me tirer du mauvais pas ; j'ai recours à mon bon père saint Joseph, avec une ferme confiance, et puis vient une bonne pensée que je n'avais pas eue, une porte s'ouvre et me voilà sauvée !

Vos enfants ne payaient pas de mine en arrivant ; les voilà remises, elles seront bien. — Je vous assure que Mgr l'Évêque de Bourbon ne peut nous montrer plus de confiance ; je vous envoie un petit mot écrit de sa main, à mon Père Le Vavas seur, qui vous fera plaisir. On ne partira qu'en janvier ; j'ai en vue une Sœur qui ferait beaucoup de bien au pensionnat ; je l'ai placée entre les mains de ma bonne Sœur Léontine qui la formera bien pour les cours.

Je voudrais que nos chères Sœurs Pélagie et sa compagne reviennent bientôt, et puis la Sœur de Chauffailles qui nous rejoindra quand elle voudra ; nous la garderons à Paris, cela conviendra mieux à sa santé.

Sœur Nathalie va retourner à Compiègne et Sœur Rosalie à Limoux. Quand pourrez-vous venir à Paris organiser vos affaires ? Vous devriez bien mettre Sœur Dumoulin en la place de Sœur Chevreton que nous enverrions à Bourbon ; sa pauvre tante

Raphaël en a tant besoin ! Oh ! si ma Sœur Joséphine voulait favoriser mon inspiration, je lui en saurais gré toute ma vie.

Toute à vous et aux vôtres.

LETTRE 962^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Embarras de personnel. Ne faire aucun établissement nouveau. Déjouer les attaques de l'ennemi. Veiller et prier. Nouvelle demande du Ministère pour les colonies.

Paris, novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Nous espérons que vous allez faire vos efforts afin de nous donner, pour votre cher Bourbon, Sœur Rosalie et une de ses sœurs. Ici nous pourrons la changer, si elle n'avait pas le courage de partir, nous la donnerions comme secrétaire à Sœur Théophile et nous prendrions Sœur Basile pour Bourbon ; tâchez de bien comprendre cette nécessité. Répondez-moi de suite ; faites entendre raison à ma bonne Sœur Joséphine qui peut nous aider beaucoup dans notre embarras. Tâchez de nous envoyer des bonnes volontés en grand nombre. Sachez vous priver un peu. Et puis n'oubliez pas que nous sommes convenues de ne faire aucun établissement ni petit, ni grand. Serrons les rangs, l'ennemi pourrait bien nous attaquer ; démasquons ses batteries, il sera le premier pris ; ne vous endormez pas, veillez et priez.

Je reçois à l'instant une lettre du ministre qui nous demande d'envoyer au Sénégal par *la Caravane* qui part du Havre le 15 novembre, des Sœurs pour la Martinique et pour la Guadeloupe. Elles partiront par les meilleurs bâtiments du commerce.

Je vous laisse à deviner mon embarras et ma confiance en Dieu et en vous. Envoyez-nous-en au moins 6 pour partir ou en remplacer d'autres. Celles qui sont arrivées ont pour la plupart une bien mauvaise santé, cependant nous sommes contentes d'elles. Priez et priez beaucoup, et puis avisez.

Votre sœur et amie.

LETTRE 963^e

A LA SŒUR MARIE-ROSE GAUTHEY

Supérieure à Quevilly

Ne pas contrarier les placements. Envoyer Sœur Saint-Luc à Paris.

Paris, 5 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

J'espère que la Sœur que nous vous avons envoyée est arrivée. Ce doit être ma Sœur Madeleine ou Sœur de Vermont, elle a passé par Beauvais. Vous allez nous retourner de suite Sœur Saint-Luc, parce que je la trouve trop jeune pour votre maison. Je n'ai pas besoin de vous dire de ne mettre aucun retard, je connais votre amour pour vos devoirs. Si vous saviez combien nous avons besoin de n'être pas contrariées dans nos placements! en cela se trouve le bien général et le véritable esprit religieux.

Vous pouvez envoyer Sœur Saint-Luc à Paris de suite, nous la ferons conduire à son poste. Sœur Marie de Jésus sera bien aise de causer un peu avec elle. Dans quelques semaines nous pourrons peut-être vous donner une Sœur en augmentation...

Adieu; votre toute dévouée Mère.



LETTRE 964^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Mère Fondatrice s'étonne de son silence. Lui demande des Sœurs. Embarras pour Quevilly.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Pourquoi gardez-vous le silence? je n'entends plus parler de vous, cela me paraît singulier. Vous ne m'aimez donc plus? vous

ne prenez donc pas de part à tous mes embarras qui augmentent tous les jours. Je ne sais plus où prendre les religieuses pour les colonies; il nous en faut encore dans un mois. Nous en avons la moitié; mais où prendre le reste? Déjà 12 viennent de partir; voyez si nous ne pourrions pas en trouver 3 parmi vos chères filles, que nous vous remplacerions dans quelques mois. Si vous me dites oui, j'irai vous voir et nous ferons le choix; sans cela, je n'irai pas.

Vous avez su notre embarras pour la première maîtresse de Quevilly. Je n'ai pu écrire à M. le Curé puisque je ne pouvais faire ce qu'il désirait. Espérons que tout cela s'arrangera pour le mieux. Nous allons avoir un départ pour Bourbon avec Mgr l'Évêque, vous ne manquerez pas d'écrire. J'aurais bien voulu envoyer une de vos nièces à ma bonne Sœur Raphaël, mais comment faire? Donnez-moi votre avis; priez le Seigneur qu'il nous fasse connaître sa sainte volonté.

Adieu, ma bien chère fille; mille choses aimables à toutes celles qui m'aiment; priez pour votre Mère.



LETTRE 965^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Lui envoie du renfort. Conventions prises avec M. Auguste Javouhey. Va engager Sœur Isabelle à venir en France. Arrivée inattendue de M. Louis Javouhey. Questions temporelles. Ne pas soupçonner le mal facilement.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 11 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Vous allez recevoir quatre bonnes Sœurs pour vous aider dans vos travaux. Ma Sœur Gertrude, que vous connaissez sans doute, vous sera d'un grand secours pour vous aider à commencer certaine maison difficile où il faut de la prudence; je m'en rapporte à votre sagesse.

Vous apprendrez avec plaisir les grands succès de la Congrégation; à Dieu seul en soit toute la gloire! La compagne de ma Sœur Gertrude peut très bien faire la classe, elle a beaucoup d'intelligence. La première n'en manque pas; le bon Dieu lui a envoyé une grande croix dans la personne d'une de ses sœurs...

.....
il ne faut pas qu'elle en perde le fruit. Je pense qu'on vous laissera quatre Sœurs pour vous aider à en donner là où il y en a le plus besoin.

Vous verrez avec intérêt Auguste Javouhey et sa jeune femme, et puis son frère Jules qui vient partager ses travaux et remplir les vues du gouvernement. Je vous ai donné connaissance que je lui ai cédé le magasin, moyennant qu'il payera 1.000 francs chaque année pendant dix ans; je vous ai envoyé le double de l'acte qui est fait pour mémoire. J'espère que personne ne trouvera mauvais ce que j'ai cru devoir faire pour encourager ceux qui sont à même de soutenir nos chères filles et de leur rendre service dans des moments difficiles.

Je vais écrire à ma Sœur Isabelle pour l'engager à venir en France se reposer de ses travaux, reprendre des forces pour de nouvelles entreprises. Je voudrais bien que vous vous reconcilliez franchement avant de vous quitter.

J'espère que vous avez oublié les peines que vous avez éprouvées de la part de certaines personnes qui voudraient tant savoir votre système d'administration, afin d'obtenir les mêmes résultats que vous. Pauvre espèce humaine! la jalousie la dévore.

Le Ministère fera une petite pension à Louis Javouhey, malade (1); je n'ai reçu de lui aucune nouvelle, j'en attends. Je vous recommande de nouveau la petite femme d'Auguste; elle est bien jeune, c'est une excellente enfant, pieuse, bonne musicienne; elle a été pendant quatre à cinq ans pensionnaire dans notre maison de Paris.

Je pense à toutes nos chères filles, en particulier à ma bonne Sœur Stanislas, Sœur Marie Bec et toutes celles qui sont à Cayenne et dans la Guyane. Donnez-moi des nouvelles de M^{me} la

1. Père du général Léopold Javouhey.

Gouvernante; je prie M. le Gouverneur de tenir l'œil ouvert sur tout ce qui m'est cher. Je prie pour son aimable famille. Faites pour le mieux.

Toute à vous.

Voici une nouvelle : Louis Javouhey, le bon et digne Javouhey, qui n'est pas si mal que je le craignais, arrive à l'instant. Quelle surprise! Il va mieux, il n'a pas eu le mal de mer, mais bien mauvais temps. Il est si content d'être arrivé! il va partir pour Brest avec nos Sœurs pour voir sa femme, son fils et les deux cousins ; il y passera quelques jours, puis il reviendra. On fera tout pour lui obtenir une petite retraite; dans le moment où nous sommes, c'est difficile.

J'ai un rhume qui m'empêche d'aller à Brest, j'aurais pourtant bien besoin d'y être quelques jours.

Nous vous envoyons des voiles et des scapulaires; le petit paquet est pour Mana; nous vous en renverrons à la première occasion avec de la cotonne pour robes, si vous en avez besoin; demandez à Rouen ou à Paris, c'est la même chose. Vous faites assez pour nous, que ne devrions-nous pas faire pour vous? parlez, je suis prête. Je voudrais vous savoir heureuse, vous avez triomphé de tant de difficultés, vous devez être aguerrie; ne vous tourmentez plus jamais. Soyez calme, et puis ne soupçonnez pas le mal facilement, ayez un peu plus de confiance, vous serez plus heureuse; c'est mon plus grand désir, je voudrais vous éviter toutes les peines.

Adieu.

14 novembre. — Javouhey arrive de la Marine; les choses ne vont pas mal, on lui accorde un congé de convalescence de six mois; d'ici là, s'il se porte bien, il pourra repartir, sa situation lui sera peut-être conservée... Je n'ai plus que le temps de vous dire adieu. Toute à vous pour la vie.



LETTRE 966^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

*Lui prépare des Sœurs. Sollicitude pour la formation des novices.
Charges présentes. Dieu soutiendra son œuvre ; espoir et confiance.*

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 novembre 1830.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu de vos nouvelles avec grand plaisir ; je vois par votre lettre que vous attendez du renfort avec anxiété. Connaissant la multitude des besoins de chaque contrée qui réclame des Sœurs, vous comprendrez qu'il est impossible d'aller plus vite. Nos deux noviciats ont doublé, mais il faut le temps de les préparer à la vie religieuse. Pour la science, c'est à la Providence à faire des miracles, et à vous de la seconder. Nous allons envoyer 12 Sœurs sur un bâtiment du Havre ; il y en aura 6 pour vous et 6 pour la Guadeloupe ; j'en donne avis à ma Sœur Léonce... Voilà pour les Antilles ; il en faut encore pour les autres colonies françaises. Huit sont à Brest, qui partent sur *la Caravane* pour le Sénégal et Cayenne.

Réjouissez-vous dans l'espérance que notre grand noviciat de Paris nous fournira de saintes religieuses, si nous pouvons les garder deux ans sans désespérer. Pour cela, il faut que toutes les maisons nous viennent en aide ; nous avons des charges énormes. Ma confiance est en Dieu ; c'est son œuvre, il la soutiendra envers et contre tout ; il a fait tant de miracles jusqu'ici ! espérons qu'il ne nous abandonnera pas.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre vieille Mère.



LETTRE 967^e

A LA SŒUR ANTOINETTE BOURDON

Supérieure à Brest (Recouvrance)

Ne peut aller les voir. S'entendre et s'aider.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 novembre 1830.

Ma bien chère fille,

J'avais compté vous aller voir, mais il m'est impossible de m'absenter jusqu'après le départ des Sœurs de toutes les colonies. Vous ne pouvez vous faire une idée de mes embarras. Prenez courage, je vous en supplie; entendez-vous bien avec ma Sœur Ignace pour les deux maisons; chacune est Supérieure de sa maison; mais songez que vous ne faites toutes les deux qu'une famille. Ayez de la franchise, aidez-vous mutuellement et si vous le faites, vous serez parfaitement heureuses; n'ayez rien de caché l'une pour l'autre. Il me semble que le bon Dieu m'inspire ce que je vous dis.

Adieu, ma bien chère fille; bientôt je serai parmi vous.



LETTRE 968^e

A M. AUGUSTE JAVOUHEY ET A SES PARENTS, A BREST

Départ pour Brest de M. Louis Javouhey. Recommandations spéciales. Conseils de charité.

Paris, 13 novembre 1830.

Mes bien chers parents,

Vous allez être bien étonnés de revoir le bon cousin Javouhey. Cela ne va pas mal; il voulait partir une heure après son arrivée, tant il a le désir de vous voir! J'espère que vous éprouverez vous-mêmes la satisfaction de le trouver beaucoup mieux que nous ne l'attendions.

Comment va notre chère cousine Anna? Il faut bien la soigner; son voyage lui paraîtra un peu long. Elle a eu du plaisir, et vous aussi, de voir M. d'Orfeuilles. Il nous a écrit une lettre charmante, dans laquelle il nous dit tout son bonheur d'avoir fait votre connaissance. Le bon Dieu vous aime, il ne vous abandonnera jamais si vous lui êtes fidèle. Écrivez-moi longuement avant votre départ; et puis, quand vous serez à Cayenne, dites mille choses aimables à vos chers parents, et dites-nous si vous êtes heureux. Soyez indulgent envers les personnes dont vous auriez eu à vous plaindre dans le passé; il est si doux de pardonner, d'oublier! c'est en cela que je trouve ma plus douce jouissance.

Je ne vous en dis pas davantage, vous me comprenez bien. J'aviserais à faire des changements; mais si j'allais trop vite, on devinerait la véritable cause. J'ai besoin de prudence.

Adieu, tous les trois, chers parents; priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 969^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Ira la voir s'il y a opportunité. Seconder la bonne volonté du gouvernement. Compte sur le zèle de Sœur Joséphine. Le pensionnat et le noviciat vont bien.

Paris, 14 novembre 1830.

Ma bien chère sœur et amie,

Je voudrais bien aller vous voir, il me semble que nous ferions quelque découverte qui nous viendrait en aide; dites un mot et je pars. Tâchons de remplir les intentions et la bonne volonté du gouvernement: c'est l'intérêt général de la Congrégation; il y a tant d'Ordres qui voudraient avoir une mission si honorable et si encourageante! Avisez. Renvoyez-nous le plus tôt possible celles qui sont en convalescence.

Je suis heureuse que votre rentrée soit bonne ; j'espère que le zèle de ma bonne Sœur Joséphine ne se ralentira pas, qu'il ne fera que croître et embellir. Si vos chères filles de Cluny pouvaient rester ici deux mois, on ne les reconnaîtrait plus, tant elles changent en mieux. Dites à M. Genty que sa jeune parente va très bien. Le noviciat de Paris lui fera beaucoup de bien pour sa formation extérieure, il ne lui nuira pas pour le reste. Notre pensionnat augmente, le noviciat aussi ; mais nous sommes obligées d'en renvoyer souvent.

J'ai reçu des nouvelles de Rully qui m'ont fait grand plaisir. Sœur Hyacinthe (1) réussira ; il faut la laisser, elle mènera bien sa barque.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 970^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

La Vénérable espère que MM. Javouhey feront du bien à Mana. Au sujet des Sœurs Isabelle et Gertrude.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 novembre 1830.

Ma bien chère fille,

Je ne doute nullement du plaisir que vous aurez à voir notre chère cousine Javouhey, l'épouse d'Auguste ; je n'ai pas besoin de vous la recommander, je connais votre cœur pour tout ce qui nous touche. Je désire qu'il soit heureux et qu'il fasse tout le bien possible à Mana. Son frère l'accompagne pour travailler de concert ; il est excellent et beaucoup plus ouvert qu'Auguste.

Je voudrais écrire à Sœur Isabelle, j'aurais bien des choses à lui dire ; mais la dernière lettre qu'elle vous a écrite m'a fait de la peine. Je la plains ; elle s'engage dans une voie fausse qui ne peut que lui nuire beaucoup. Je vous prie de montrer de la con-

1. Sœur Hyacinthe Rabiant, Supérieure.

fiance et de l'amitié à ma Sœur Gertrude. Je crois que lorsqu'elle aura passé quelque temps près de vous, nous pourrons l'employer utilement à Mana (ceci est entre nous). Que fait ma Sœur Victoire? sa santé est-elle bonne? croyez-vous qu'elle désire revenir en France? Il me semble qu'il faudrait mettre Sœur Gertrude assistante de Sœur Isabelle, jusqu'à nouvel ordre. Arrangez tout le mieux possible. Si vous saviez comme je crains de faire de la peine! qu'il est doux de faire plaisir, même à ceux qui ne nous aiment pas!

Adieu, ma bien chère fille, je suis triste, je crains que vous n'ayez de la peine.

Votre bien dévouée Mère.



LETTRE 971^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Plaisir que lui cause sa lettre. L'affaire d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Votre lettre du 17 que je reçois à l'instant, me fait le plus grand plaisir. La mienne ne vous en ferait pas moins, si je pouvais vous dire tout ce que je sais.

Mgr d'Autun emploie toutes les Éminences pour arriver à ses fins; mais hélas! toutes les puissances de la terre ne peuvent rien contre Dieu. Le moment paraît venir pour en finir. Je n'ose vous le dire... il ne veut qu'un noviciat! S'il n'y en a qu'un, il sera à Paris; l'affaire ne paraît souffrir aucune difficulté. Il ne sera pas même consulté; et s'il l'était il n'aurait pas le droit de s'y opposer. L'affaire se poursuit chaudement par les amis de Mgr d'Autun. M. Caire est chargé de la défense de nos droits. Hier nous sommes allés ensemble voir le Ministre des Cultes qui nous a indiqué la marche à suivre; de là, nous sommes allés

chez S. Exc. le Nonce qui partage leur opinion et n'y voit aucune difficulté. C'est une préparation à l'affaire de Rome; le doigt de Dieu se manifeste clairement. On voit un enchaînement de circonstances que nous ne pouvions pas comprendre et que Dieu envoyait pour l'accomplissement de son œuvre. Je vous tiendrai au courant de la suite. Adieu.

Je vais présenter le billet à M. Tisson, demain je vous écrirai. Nous venons de finir le paiement de la première année de la maison de Paris.

Adieu.



LETTRE 972^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Attendre de connaître la volonté de Dieu pour les fondations. Au sujet de vocations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 novembre 1830.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vois qu'il faut attendre la volonté de Dieu mieux manifestée à nos faibles yeux pour commencer les petits établissements. Nos matériaux ne sont pas bons, attendons un peu; les sujets grandiront en sagesse et en science. Pour Grand-Fresnoy, dites à nos chères enfants qu'elles sont reçues au nombre des filles de Saint-Joseph, qu'elles se reposent tranquillement sur notre parole. Nous sommes en arrangement avec le gouvernement pour acquérir comme Congrégation; ainsi elles peuvent regarder la chose comme faite. Nous tenons plus à elles qu'à leurs biens. Je vous prie de leur donner pour quelque temps ma bonne Sœur Ignace, n'en ayant pas d'autre disponible. Aux fêtes de Pâques, elles viendront passer quelques jours avec nous pour prendre le saint habit de l'Ordre.

Je suis extrêmement occupée. J'aurai de bonnes choses à vous

dire quand vous viendrez. Si vous pouviez prêter une Sœur au collègue pendant la maladie de la chère compagne, vous êtes sur les lieux.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 973^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Sacrifices pour le bien des colonies. Affaire d'Autun. Ira les voir bientôt. Demande des nouvelles de Quevilly et de Dieppedalle.

Paris, 19 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant des nouvelles de Pondichéry, et point de Bourbon que celles qu'on me donne. On demande des religieuses pour ces deux colonies ; mais où les prendre ?

Partout se manifestent les mêmes besoins. Que le bon Dieu nous fait de grâces de nous appeler à une si belle mission ! Avisez à nous donner d'abord deux Sœurs pour le premier départ ; nous vous en donnerons de jeunes qui feront tout aussi bien pour vous. Il faut en ce moment faire tous nos efforts pour venir en aide aux pauvres colonies, les religieuses peuvent y faire tant de bien !

J'espère dans peu vous donner de bonnes nouvelles pour la Congrégation. Les affaires prennent une bonne tournure ; le Seigneur fait connaître que c'est son œuvre, qu'il en est le vrai fondateur ; il rejette le pauvre évêque d'Autun au moment où il se croyait maître de la place. Prions, prions beaucoup afin que la volonté de Dieu s'accomplisse ; vous allez bien prier pour moi.

Dès qu'il fera beau j'irai vous voir, en allant conduire mes chères Sœurs au Havre. Je vous donnerai avis du jour du départ, mais écrivez-moi ; donnez-moi des nouvelles de Quevilly. Pauvre Sœur ! ses mains sont-elles guéries ? Et puis ma bonne Sœur de Sainte-Barbe va-t-elle bien ? dites-lui que nous ferons, pour lui aider, tout ce qu'elle voudra.

Adieu, toute à vous et à vos chères filles.

LETTRE 974^e

A M. L'ABBÉ CAULLE, AU CHATEAU DU MERLE

Affaire de Domfront. Au sujet de quelques vocations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 21 novembre 1850.

Mon bon Père,

Votre lettre m'a fait, comme toujours, grand plaisir. Il me semble que vous faites la volonté de Dieu en soutenant votre mère.

Je vous adresse deux lettres pour Domfront; lisez-les et puis vous verrez si vous devez les remettre vous-même ou les expédier par la poste. Envoyez-nous nos Sœurs; si ma bonne Sœur Marthe (1) veut recevoir des aspirantes, il me semble que vous devriez me dire quelle sorte de personnes, leurs qualités, si elles ont bonne vocation, un bon esprit et du jugement; elle pourra les garder six mois et puis elles viendront à Paris faire leur noviciat. Je voudrais que vous me disiez quand vous viendrez à Paris afin que je m'y trouve.

Adieu, mon bon Père, votre toute dévouée à la vie, à la mort.



LETTRE 975^e

A LA SŒUR ROSALIE BRENOT

Supérieure à Compiègne

Affaire avec Mgr d'Autun. Réflexions sur une Sœur qui se plaint de sa nouvelle obédience. Questions d'Alençon. Bien servir Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 22 novembre 1850.

Je vous écris, ma bien chère fille, pour vous annoncer que

1. Sœur Marthe Guilmar, Supérieure au Mesnil-Saint-Firmin dont M. l'abbé Caulle était curé.

nous avons de grandes espérances, que nos affaires vont s'arranger de manière que Nos Seigneurs les Évêques seront contents de nous. Mgr d'Autun ne pourra s'opposer à ce plan; je vous le ferai connaître un peu plus tard. Priez le Seigneur de nous rendre soumises à ses volontés, quelque chose qui arrive. Il est possible que le Nonce se charge de nos affaires à Rome et que nous n'ayons pas besoin d'y aller de suite : M. Caire nous représenterait auprès de Sa Sainteté. Je serai heureuse que tout se fasse comme cela s'annonce, je mourrai tranquille.

Il paraît que Sœur Nathalie (1) a une grande répugnance pour les gens de Limoux qu'elle regarde comme des sauvages, et notre maison comme une prison; cela fait pitié, pauvre religieuse! ah! si Dieu nous traitait comme nous le méritons, que deviendrait la Congrégation? Nous sommes indignes des faveurs qu'il nous accorde; mais chacun recevra le salaire de ses œuvres, quelque petites qu'elles soient; tout sera récompensé.

J'ai reçu des lettres d'Alençon; je n'ai pas répondu, je leur donne le temps de la réflexion. J'ai demandé à Dieu ses lumières pour le choix à faire. Rien ne presse; priez pour moi. Allez-vous bien à Compiègne? je l'espère. Ne vous tracassez de rien, allez doucement. Que le bon Dieu soit bien servi, le silence bien observé, tout sera dans la paix. Adieu, priez pour moi, je le fais pour vous toutes.

Votre Mère et amie.



LETTRE 976^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

*La Vénérable compte sur deux Sœurs. Préparatifs de départ.
Protection de saint Joseph.*

Paris, 23 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je vous ai dit que nous comptions sur deux Sœurs de votre

1. Sœur Nathalie Raymond, qui avait été Supérieure à Compiègne.

maison pour aller évangéliser les pauvres noirs aux Antilles, je vous avertirai du jour du départ. Dans deux jours j'irai peut-être les prendre moi-même. Voici ce que vous préparerez et que vous mettrez dans une grande malle : 3 douzaines de chemises et 4 douzaines de guimpes, des serviettes si vous en avez à nous, 6 douzaines de mouchoirs de poche en coton.....

Nous forçons le bon Dieu par notre bon père saint Joseph à faire des miracles pour subvenir à tant et de si pressants besoins ; le noviciat est nombreux, mais trop jeune. Vous allez visiter vos cases de lingerie avec ma bonne Sœur Basile qui écrira de suite ce que vous pourrez nous fournir, et puis elle-même enverra cette note.

J'irai vous voir bientôt, je ne veux pas le dire, on a si peur que je m'enrhume qu'on voudrait me mettre dans du coton !

Adieu, j'attends votre réponse demain. Votre Mère et amie.



LETTRE 977^e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Lui annonce des Sœurs. Le noviciat de Cluny transféré à Paris. La Congrégation œuvre de Dieu. Sentiments de la Vénérable à l'égard du préfet apostolique.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas laisser partir M. le Curé sans vous écrire quelques lignes, afin que si le bâtiment qui emporte nos Sœurs n'est pas arrivé, vous sachiez qu'il n'est pas éloigné. J'espère que vous êtes contente de voir arriver tant de monde qui va donner de la vie à notre chère Congrégation à Mana et à Cayenne ! Et puis vous apprendrez avec bonheur que le ciel nous comble de ses bienfaits. Notre noviciat de Cluny va être transféré à Paris ; Cluny restera postulat et pensionnat. Quel changement ! Dieu seul pou-

vaît opérer ce miracle. L'homme a beau s'agiter, Dieu seul fait son œuvre; il emploie tel instrument qu'il lui plaît, tout est bon dans sa main. Qui doutera encore que c'est vraiment l'œuvre de Dieu ?

Vous pouvez communiquer ma lettre à M. le Préfet apostolique, cela le consolera et le tranquillisera sur le compte de la Congrégation et de la pauvre Supérieure Générale qu'il croyait désobéissante, tandis qu'elle ne faisait que la volonté de Dieu dont les desseins sont souvent impénétrables aux grands et visibles aux petits. Je me recommande à ses prières; j'espère que nous nous entendrons mieux à l'avenir, ses amis sont aussi les miens.

Que ma Sœur Stanislas trouve ici un souvenir bien sincère; je lui envoie sa bonne parente Sœur Geneviève qui sera bien utile; elle veut mourir dans les colonies.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 978^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Rechercher des papiers importants. Démarche de Mgr d'Autun au sujet de la maison de Paris. Visite de M^{me} Passot.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 novembre 1850.

Ma bien chère fille,

Vous auriez dû attendre ma réponse pour nous renvoyer Sœur Émilie : faire des voyages pour venir à l'infirmerie ! nous sommes déjà bien surchargées. Enfin, elle arrivera demain, il faut en prendre son parti.

A présent, je vous dirai de chercher tous les papiers qui ont rapport à la Congrégation, les plus vieux sont les meilleurs. Un peu plus tard vous viendrez à Paris, mais n'en parlez pas encore.

Vous ne voulez donc pas donner de travail à la mère de

M^{lle} F., cela me fait de la peine; comment ferez-vous? vous préférez donc les nourrir sans rien faire? Sœur Joséphine nous rend un bien mauvais service. Je ne suis pas sur les lieux, je soumets ces réflexions à votre sagesse, faites-y quelque attention.

Comment êtes-vous avec M. Genty? il ne vous fait aucune confiance? Monseigneur a envoyé M. Gaume (1) demander à M. Caire comment j'avais acheté une maison à Paris, qu'on s'assure où je prendrai pour la payer. J'ai dit nos engagements avec le propriétaire. . . . On n'a rien répondu. L'archevêque a été enchanté de ma réponse.

Notre noviciat marche à merveille; les maîtresses sont excellentes, quelques novices sont en remplacement autour de Paris; nous avons bien de la peine à suffire aux départs... Dites-moi combien vous avez de postulantes?...

Nous avons eu la visite de M^{me} Passot, de Mayotte; c'est une de vos élèves de Bourbon. Il est difficile de voir une plus jolie et meilleure tenue de femme, ses enfants sont charmants; quelle aimable personne! elle paraît très pieuse. Je crois qu'ils iront à Cluny voir leur famille, je n'ai pas vu le mari. Si vous recevez des nouvelles de Bourbon, vous nous en donnerez. Dites-moi comment vont les Sœurs de Bourbon et des Antilles qui sont en convalescence; j'espère que d'ici au printemps elles seront bien remises, mais il ne faut pas en disposer.

Adieu, je laisse la place à Sœur Marie-Thérèse.



LETTRE 979^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Arrivera prochainement à Rouen. Développement des œuvres à Bièvres.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 novembre 1830.

Ma bien chère fille,

J'espère vous arriver dimanche soir ou lundi soir, accompa-

1. M. Gaume, vicaire général de Paris.

gnée de deux Sœurs, dont l'une restera pour en remplacer deux que vous nous donnerez. Le bâtiment attend nos Sœurs; cependant il nous faut encore une réponse. Que ce que vous nous avez promis soit prêt; je compte là-dessus pour le nombre. Nous parlerons de Bourbon.

Vous savez que nos Sœurs partent en janvier avec Mgr Desprez qui me plaît beaucoup; mes chères filles seront bien heureuses, il en est temps!

Je vous donnerai une novice destinée pour l'hôpital de Bourbon.

J'ai bien des choses à vous raconter qui sont de bon augure pour la gloire de Dieu et le bonheur de la Congrégation.

J'ai vu, mardi, Sœur Marie-Thérèse, notre nièce et la vôtre; elle va très bien et finira par faire une maison intéressante. Elle va avoir la classe communale; toutes les autorités lui ont dit de commencer, en lui donnant leur offrande pour aider aux premiers frais d'installation.

Adieu, ma chère fille, priez pour moi.



LETTRE 980^e

A LA SŒUR NATHALIE RAYMOND, A LIMOUX

Lui donne une leçon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, décembre 1850.

Ma grande Sœur,

Que vous avez peu d'adresse de vous montrer maussade en arrivant dans un pays nouveau! On fait force compliments sans savoir si on les mérite, on trouve charmant tout ce qui se montre à nous, on est gracieuse, aimable. Allons, allons, vous avez débuté comme une enfant qui sort pour la première fois. Je suis persuadée que mon sermon est inutile, que vous avez fait la paix, que vous ne regarderez plus nos chers Limouxins comme des

sauvages; vous les aimerez, ils vous aimeront. Rendez-vous aimable, mais ne faites point de jaloux, vous savez ce qu'il en coûte!

Adieu, ma bien bonne Sœur Nathalie, je suis toute à vous.



LETTRE 981^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet de plusieurs Sœurs. Appréciation sur quelques maisons. Conseils pour les vocations.

Paris, décembre 1850.

Le commencement manque.

J'ai eu des nouvelles de Sœur Eugénie. Sœur Eudoxie fait merveille, tout le monde en est content; elle paraît heureuse. J'ai des nouvelles de Limoux; cela commence à s'arranger; Sœur Nathalie met de l'eau dans son vin; si elles peuvent se comprendre, tout ira bien, mais que cette maison est difficile!

Sœur Vincent-de-Paul comprend sa position, elle est capable de la remplir; elle a beaucoup de fermeté, cela est nécessaire; l'expérience lui donnera ce qui lui manque et tout ira bien. Sœur Rosalie Brenot et ma Chère Mère Marie-Joseph vont très bien à Compiègne; leur pensionnat est nombreux, les parents et les enfants sont contents. Ma Chère Mère Marie-Joseph met dans toute la maison un ordre parfait; le personnel est assez nombreux, il y a une piété remarquable. Sœur Emmanuel de Vermont qui est une excellente maîtresse est à Quevilly. Mgr l'Évêque de Rouen aime beaucoup cette maison qui est charmante; cet établissement a de l'avenir. Les voisins de Dieppedalle vont bien aussi; mais ce n'est plus le même genre, plus tard nous pourrons en juger.

Il se présente bien des postulantes dont nous examinons la vocation. Les vôtres sont-elles bonnes? n'en recevez point de trop âgées; passé vingt-cinq ans, il faut une compensation. J'en ai vu à Rouen, qui sont bien peu capables. En toute autre maison, on nous les renverrait à Paris; mais qu'en ferions-nous?

Votre sœur et amie.

LETTRE 982^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Divers départs. Demande de Sœurs pour l'Irlande. Entretien avec M. Gaume.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, décembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens de conduire les Sœurs pour les Antilles par le Havre ; j'espère que leur traversée sera courte, il fait beau temps ; vous aurez leurs noms comme vous le désirez. Nous allons en préparer 4 pour Bourbon ; elles accompagneront Monseigneur qui se fait un grand plaisir de les emmener ; seulement il regrette de ne pouvoir en augmenter le nombre ; on lui promet que d'autres le suivront dans l'année.

On nous propose de donner des religieuses pour l'Irlande, pour l'instruction des pauvres et des riches ; on fera tous les frais et on ne reculera devant aucun sacrifice. Si Dieu le veut, je l'accepte, c'est à commencer dans six mois (1). Répondez ; nous avons quelques matériaux ; si Dieu veut les employer, il nous le fera connaître.

Autre nouvelle : M. Gaume est venu, de la part de Mgr d'Autun, m'annoncer que je n'étais pas Supérieure Générale, etc. Je n'ai pas laissé voir que je le connaissais ; le bon Dieu m'a inspirée ; je lui ai dit les choses les plus simples pour lui faire comprendre que je regardais Mgr d'Héricourt comme employé par Dieu pour le bonheur de la Congrégation, que nous lui devons nos succès, que j'avais besoin d'être traitée comme il l'a fait et que Dieu m'avait fait la grâce d'en profiter... etc.

La fin manque.

1. La divine Providence permet, mais seulement dix ans plus tard, la réalisation de ce projet.





NOTRE DAME
DE
MONTLIGEON

PRIÈRE

A

NOTRE-DAME DE MONTLIGEON

« O glorieuse Vierge Marie, ayez pitié
« des saintes âmes retenues pour un temps
« dans le feu purificateur, loin de Dieu et
« de Vous, leur Mère toute miséricordieuse;
« brisez leurs chaînes et délivrez-les de
« l'abîme où elles gémissent, aspirant à
« la patrie céleste et soupirant vers le
« moment heureux de leur union définitive
« avec Dieu si ardemment désiré par leur
« cœur. Prenez surtout en pitié les âmes
« les plus délaissées. Nous vous prions
« pour elles tout spécialement. O Mère de
« bonté, daignez agréer nos vœux et les
« combler. Nous vous en supplions, Marie,
« réunissez-nous tous au ciel, auprès de
« Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre
« adorable Fils, qui vit et règne avec le
« Père et le Saint-Esprit dans les siècles
« des siècles. Ainsi soit-il. »

*300 jours d'indulgences une fois par jour,
pour les Associés de l'Œuvre Expiatoire.*

(Pie X, 10 Février 1905.)

Œuvre Expiatoire archiconfrérie

Prima primaria établie à la
Chapelle Montligeon (Orne) pour
la délivrance des Ames délaissées
du Purgatoire.

(Reproduction interdite)

LETTRE 983^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

*Recevoir les Sœurs avec bonté. Pas de découragement. Sœur André.
Mgr Le Herpeur. Le Ministère favorable à la Congrégation.*

Rouen, 7 décembre 1850.

Ma bien chère fille.

Un petit mot seulement pour vous prier de recevoir nos chères filles avec votre bonté accoutumée. Hélas ! elles me ressemblent, elles en savent autant que moi : elles ont bonne volonté, voilà tout ; vous ferez le reste avec la grâce de Dieu. Dans trois mois nous tâcherons d'envoyer le contingent demandé.

Nous avons un grand nombre de postulantes ; bientôt la maison de Paris sera remplie, mais il faut du temps pour les rendre capables de quelque chose. Ne vous découragez jamais, le bon Dieu nous conduit par la main.

Sœur André que je vous envoie mérite votre confiance, elle a fait ses preuves. Vous pouvez la mettre à la tête d'un petit établissement, ou économe dans un grand ; c'est une bonne religieuse.

Je vous écrirai longuement quand j'aurai vu votre saint évêque (1) ; on le dit bien zélé : avis au lecteur. Il a demandé des Sœurs, on n'a pas voulu lui en promettre. Nous sommes très bien au Ministère, il faut avoir confiance. Je vous écrirai ce que j'apprendrai, n'ayez pas l'air de vous en inquiéter.

Adieu, on va partir, toute à vous.



LETTRE 984^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Les Sœurs de Pouilly à l'égard de leur Supérieure. Affaire d'Autun.

1. Mgr Le Herpeur.

Ne pas trop s'absenter de Cluny. Sœur Rosalie Brenot, Supérieure à Compiègne ; Sœur Hélène à Alençon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 décembre 1850.

Ma bien chère fille, sœur et amie,

Vous n'avez donc plus rien à me dire ? vos lettres ! des pape-rasses qui ne me touchent guère ! Comment, cette pauvre Sœur Rosalie, de Pouilly, qui s'est tuée pour soutenir sa maison quand elle n'avait pas de ressources, aujourd'hui, parce qu'elle est vieille, on veut son changement ! c'est injuste ; les Sœurs qui le demandent sont de pauvres religieuses. Le curé ne s'est pas ruiné pour les aider dans leur misère. C'est ainsi qu'on agit envers les pauvres vieilles comme moi ; on doit mourir où on a travaillé, c'est aux jeunes à soigner la vieillesse, si elles veulent qu'on ait les mêmes égards pour elles. Répondez moi à ce sujet, et puis écrivez une belle lettre au curé et faites un beau sermon aux Sœurs.

Parlons d'autre chose. Nos pauvres Sœurs ne sont pas parties, grâce à Dieu ; elles sont à Brest ou à Paris. Nous avons voulu de bons bâtiments ; ce ne sera que le 13 décembre qu'elles partiront. Elles travaillent bien.

J'ai oublié de vous dire de ne pas vous charger de M^{lle} Cham-ton, ne faites pas le voyage de Limoux, la saison n'est pas bonne.

On s'occupe de nos affaires, j'espère qu'elles arriveront à bonne fin. Le saint Nonce est toujours à Paris, on agit d'après ses conseils, et tout va bien. On assure que Mgr d'Autun ne peut rien dire, il a mis les choses dans un état qui nous est favorable ; pour lui, il n'y a plus d'espoir de réussite. Il a tout fait pour nous anéantir, c'est ce qui lui fera du chagrin : le doigt de Dieu est là. Cherchez dans tous vos papiers s'il n'y en aurait pas qui pourraient nous être de quelque utilité.

Je voudrais bien aller passer deux ou trois jours près de vous et de mon bon Père Rocault ; dites-moi oui et je profiterais de la première occasion, ce sera pour les fêtes de Noël, si vous voulez.

Réflexion faite, j'aime autant que vous m'écriviez longuement ; car il serait à désirer que vous soyez plus sédentaire ; il me semble que votre présence est nécessaire à Cluny comme la mienne à Paris

Je ne sais que faire de quelques pauvres anciennes Sœurs qui voudraient travailler, mais aucun poste ne leur convient ; elles se tourmentent et elles tourmentent les autres. Nous avons fait maison nette à Compiègne. Sœur Rosalie Brenot y est Supérieure sous la direction de ma Chère Mère Marie-Joseph. Alençon a bien de la peine à marcher, que faire ? J'ai nommé Sœur Hélène Supérieure ; elle est capable, elle a plus de fermeté que ma Chère Mère Marie-Joseph. Nous causerons de tout cela plus tard. Compiègne va bien, Limoux aussi ; mais que d'ouvrage pour la pauvre Sœur Vincent-de-Paul !

Les anciens pensionnats qui environnent Paris sont très nombreux ; les nouveaux promettent de le devenir. Cela nous prend un personnel considérable, je ne veux pas en augmenter le nombre de longtemps.

Adieu, toute à vous.

Mille amitiés à nos bons amis.



LETTRE 985^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Affaires temporelles. M. Caire très dévoué à la Congrégation. Projet d'un voyage à Rome. Rosalie Chevreton part pour Bourbon. Consulter le Curé d'Ars au sujet d'une Sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 décembre 1850.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre qui m'a fait bien plaisir, c'est la première fois que vous êtes quitte avec ce bon M. P., brave

homme qui est parti pour la Californie, afin d'avoir de quoi faire honneur à ses affaires. J'ai été prête à en faire autant; Dieu est venu à notre aide, je n'y pense plus.

Vous m'avez fait bien plaisir en m'annonçant vos succès de cette année; pour moi, je n'ose encore rien dire, mais j'espère que nous atteindrons le chiffre de l'an passé. Nos affaires d'approbation ministérielle vont bien. M. Caire, notre Supérieur, a déjeuné avec moi; le bon Dieu l'a fait tout exprès pour nous; il nous comprend, nous console et nous encourage. Je voudrais qu'il pût se rencontrer avec Mgr l'Évêque d'Autun, il le convaincrerait que saint Joseph est notre Supérieur général. Je vous prie de ne pas être en peine pour Rome, les affaires seront terminées à Paris avant d'aller à Rome; le Nonce ne partira qu'au mois de mars, nous partirons en même temps, comme il avait été convenu.

Tout va aussi bien que possible. Ma Chère Mère Marie-Joseph et Sœur Rosalie Brenot feront de bonnes affaires à Compiègne; le pensionnat promet d'être supérieur, elles ont de bonnes maîtresses, puis elles peuvent avoir une douzaine de grandes pensionnaires. . . . Chaque maison se suffit, tâchez d'en faire autant. Si vos novices payent leur pension de 300 francs, vous pourrez marcher.

Vous savez que Rosalie Chevreton part pour Bourbon; c'est de toute nécessité pour sa pauvre tante. Ses deux sœurs feront leur noviciat à Paris; je ne veux pas qu'elles fassent des vœux à Mgr d'Autun.

J'espère aller vous voir bientôt; vous ne m'invitez pas, mais j'ai un bon caractère, je ne me rebute pas. Je pense que Sœur Marie-Thérèse vous a envoyé les noms que vous désirez.

Je vous adresse la lettre que m'écrit Sœur Aurélie (1). Je voudrais que Sœur Joséphine en écrivît quelque chose au saint curé d'Ars. Mais il serait mieux d'y aller et de lui demander ce qu'il faut faire. D'abord elle est menteuse et orgueilleuse. Je ferai tout

1. Il a été parlé de Sœur Aurélie Chastagnon au IV^e volume des *Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey*. (Voir lettre 631^e et note, page 243 du IV^e volume.)

ce que vous dira ce saint homme, mais je désire avant tout qu'elle quitte l'habit religieux, elle est indigne de le porter. Elle avait cette maladie avant d'aller au Sénégal. Vous donnerez communication de sa lettre à Ars ; je la mets dans ce paquet. Je m'excuse de vous dire tout cela ; vous me ferez savoir ce que mon Saint répondra. Parlez-en à mon Père Rocault.

Je vous écrirai dans un moment plus calme. Adieu, toute à vous.



LETTRE 986^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet de visites. Ligne de conduite à suivre pour les vocations. Ne chercher qu'à faire la volonté de Dieu. Faveurs reçues pendant l'année. Confiance illimitée en la Providence.

Paris, 29 décembre 1850.

Ma bien chère fille, sœur et amie,

Nous avons eu tant de monde que je n'ai pu écrire comme je me l'étais promis. Je ne sais si vous êtes comme moi, je n'aime pas les visites ; cependant il est de la convenance et de la charité de les recevoir. Souvent on ne peut accorder ce que l'on demande, cela fait de la peine.

J'espère que dans six semaines nous aurons une prise d'habit. La moisson est grande, mais il manque des ouvriers. Nous venons d'en désigner trois pour rentrer dans leurs familles, faute de vocation ou de santé. Il faut que la vocation vienne de Dieu, jamais de la misère. Passé vingt-cinq ans, il faut des garanties de fortune et d'éducation. Nous avons reçu des Sœurs par bonté ; on m'en fait un cas de conscience ; évitons cela à l'avenir. Ayons confiance, saint Joseph saura bien nous trouver les sujets dont l'œuvre de Dieu aura besoin. Prions, prions beaucoup ; nous trouverons notre force dans l'oraison, l'union avec Dieu ; tout le reste n'est que vanité, ne cherchons qu'à faire sa divine volonté.

Pardonnez-moi mon babil ; je ne sais pourquoi je vous dis ce que vous pratiquez si bien. Allons, j'attends de vous une longue lettre ; accoutumez-vous à écrire plus fin et dites-nous vos réflexions comme je vous dis tout ce qui se passe en moi.

Nous voici aux derniers jours de 1830, le Seigneur nous a accordé de grandes faveurs pendant cette année ; une des plus remarquables c'est de nous avoir logées rue Saint-Jacques et d'y avoir établi un noviciat sans contradiction humaine.

Nous commençons l'année 1831 avec une dette, mais ma confiance en Dieu et dans notre chère Congrégation me donne un calme parfait... Dieu est là, courage ! N'oublions pas que nous avons fait vœu de pauvreté, et surtout d'obéissance ; avec cela et 4.000 Sœurs qui travaillent pour la gloire de Dieu, on peut remuer le monde !

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.

Mes vœux de bonne année accompagnés de bien d'autres à mon bon Père Rocault. Mes souhaits et mes amitiés à toutes nos chères filles ; qu'elles travaillent à devenir des saintes.

J'écrirai demain à ma bonne Sœur Émilienne ; sa lettre m'a fait grand plaisir.



LETTRE 987^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A COMPIÈGNE

Lui envoie Sœur Isidore. Charité, détachement de la famille. Questions diverses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 30 décembre 1830.

Ma bien chère fille,

Je n'ai pu vous écrire hier, j'étais tracassée par plusieurs affaires. J'ai cru devoir vous renvoyer Sœur Isidore. Quand on est resté dix ans dans une maison, on ne doit pas être envoyée

malade dans une autre. Quant à visiter ses parents, c'est une règle que les bonnes religieuses ne connaissent pas, il faut se contenter, à moins de cas exceptionnels, de prier pour leur salut.

Je ne vous ai envoyé que 500 francs, dans l'espérance que vous nous les rendrez pour notre cher noviciat. Nous attendons deux postulantes de Saint-Quentin qui doivent passer chez vous; envoyez-nous-les dès qu'elles auront passé un jour à Compiègne pour se reposer.

Comment va ma Sœur Rosalie et toutes ses chères compagnes? Elles ne me disent pas un mot; je pense qu'elles sont bien occupées. Sont-elles habituées? oui, une bonne religieuse se plaît partout où il y a du bien à faire.

Nous avons renvoyé trois postulantes pour différentes causes; la santé est la principale. Nous en avons grand besoin, mais de bonnes.

Nos santés vont bien, la ferveur pas mal; il ne faut pas trop exiger. Dites-nous si vos pensionnaires augmentent; ici nous en aurons trois nouvelles, et puis d'autres à Pâques; j'espère que vous irez encore plus vite que nous.

Avez-vous des nouvelles de Sœur Nathalie? je pense qu'elle s'accoutumera à Limoux, elle peut être très utile à Sœur Vincent-de-Paul.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi.

Votre sœur et votre pauvre Mère.



LETTRE 988^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Embarras divers. Augmentation d'œuvres.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1^{er} janvier 1851.

Ma bien chère fille,

Votre lettre me donne un fameux souci; que faire avec si peu de personnes disponibles? J'ai reçu la demande de rappel de ma

Sœur Ignace, je viens de lui envoyer l'ordre de quitter son poste. Elle y était inutile, n'envoyez personne pour la remplacer. Je vais écrire à notre nouvelle Sœur pour lui demander ce qu'elle croit le plus sage dans sa position ; je me conduirai d'après ce qu'elle me dira. Prions, c'est une œuvre qui nous donnera de l'embarras, mais si le bon Dieu est content, je dois l'être.

Nous avons perdu Cocote, notre pauvre cheval ; il faut nous arranger pour vous débarrasser. Le moment n'est guère favorable et nous sommes comme vous bien gênées ; si elle avait au moins vécu encore trois mois, cela nous aurait bien arrangées.

Nous allons envoyer deux postulantes sérieuses dans un village où Monseigneur les demande comme maitresses d'école, en attendant que les religieuses aient fait leurs vœux et que la petite communauté soit préparée, je veux dire achevée. Cette pensée m'est venue aujourd'hui ; si elle vient de Dieu, elle sera bonne.

Partout on demande des Sœurs ; nous aurions besoin d'apprendre l'anglais au noviciat, on nous offre du bien à faire en Irlande. Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Adieu, toute à vous pour toujours.



LETTRE 989^e

A M. L'ABBÉ OUDRY

Curé de Moret (Seine-et-Marne) (1)

Vœux de bonne année. Regrette de ne pouvoir satisfaire la demande qu'il lui a faite.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 4^{er} janvier 1831.

Mon bon Père,

Je vous remercie de tout cœur de l'empressement avec lequel vous êtes venu m'offrir vos souhaits de nouvelle année ; ce sont

1. On se rappelle que M. Oudry avait été longtemps aumônier de la communauté de Fontainebleau.

là des vœux, je le sais, sur lesquels on peut compter, car le passé me garantit le présent, comme il me garantit aussi l'avenir. Croyez donc bien, mon bon Père, à ma confiance en votre dévouement, et aussi à ma reconnaissance. Que Dieu vous récompense de votre charité; qu'il bénisse et fasse fructifier votre zèle, afin qu'au moins vous ayez le bonheur de recueillir une abondante moisson dans ce champ si aride de cette terre en friche que le Père de famille vous a donné à cultiver. Voilà les vœux que je vous offre à mon tour, mon bon Père, et que je prie Dieu d'exaucer.

Vous voudriez bien, n'est-ce pas, que j'y ajoute une nouvelle Supérieure de Moret pour vos étrennes? mais, à ce sujet, toute ma bonne volonté pour vous, tout mon désir de bonne volonté s'arrête, parce que l'impuissance vient se mettre à la traverse, et je ne suis pas plus riche à l'aurore de 1851 que je ne l'étais au déclin de l'année qui vient de disparaître : toujours même pénurie de religieuses, mêmes demandes d'augmentation ou de remplacement venant de beaucoup d'endroits. Je ne puis que refuser à quiconque me fait de pareilles sollicitations. Ne perdez point courage cependant; peut-être un moyen se présentera-t-il de faire ce changement? Je suis bien aise que la bonne Sœur Marguerite continue de vous satisfaire. Je vous envoie pour elle la prorogation de ses pouvoirs.

Croyez-moi de tout cœur, mon bon Père,
Votre dévouée fille en Jésus-Christ.



LETTRE 990^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Divers conseils. Ne pas augmenter ses dettes. Ne former aucun nouvel établissement.

Paris, 6 janvier 1851.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre de bonne année avec plaisir, quoiqu'elle

me semble bien triste. Ne vous laissez pas abattre par les difficultés inséparables de votre position. Je voudrais que vous preniez sur vous de confier les écritures des départements à ma Sœur Nathalie ; ne craignez pas son caractère, elle est excellente pour cet emploi qui est un lourd fardeau pour vous.

Je pensais me rendre près de vous, mais cela m'est impossible dans cette saison. Tâchez de ne pas augmenter vos dettes ; vous sentez que personne ne peut vous aider : un peu Chalabre, et puis nous payerons vos marchandises de Rouen ; elles sont parties. Arrêtez les travaux jusqu'à ce que vous ayez payé les plus pressés. Quand vous saurez le chiffre des dettes, vous me l'enverrez à moi-même. Joignez-y celui de vos recettes ; il est urgent que je le sache. Gardez toujours près de vous les personnes les plus capables.

Ne promettez aucun établissement, ma bien chère fille ; ce que je vous dis vous paraîtra sévère. Ce n'est pas vous, c'est moi que je veux corriger, il en est temps. Il faut avoir pour promettre, et il nous manque du personnel.

Vous me verrez arriver avant trois mois. Adieu, toute à vous et à vos chères filles.

Votre Mère et amie.



LETTRE 991^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lui reproche son long silence. Grand embarras pour le personnel. Sœurs pour Bourbon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 janvier 1831.

Ma bien chère sœur Rosalie,

Pourquoi donc ne m'écrivez-vous pas ? dans toutes les lettres qui m'arrivent, je crois qu'il y en a une de vous ; pas du tout ! Est-ce parce que je vous ai priée d'écrire plus fin pour qu'il en tienne

davantage ? c'est mal à vous de me laisser sans nouvelles pendant quinze jours !

J'ai eu de l'embarras depuis le jour de l'an : toutes nos maisons nous demandent des Sœurs, et puis les colonies attendent celles que nous leur avons promises. Les novices sont longues à former ; nous ne viendrons que difficilement à bout de répondre à tant de besoins.

Prions, prions que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse ; c'est tout ce que je demande.

Je commence à voir que vous êtes fine ; vous ne répondez jamais si je vous demande qui vous me donnerez pour secrétaire de ma bonne fille Sœur Raphaël de Bourbon. Ses nièces travaillent-elles ? viendront-elles bientôt à Paris ?... Nos Sœurs de Bourbon pensent-elles accompagner Monseigneur sur un bateau à vapeur ? c'est bien tentant ; à leur place, je ne laisserais pas échapper une si bonne occasion (1). Le départ aura lieu fin janvier ou dans la première quinzaine de février. Si cela les touche, il faut me le dire...

.....
Toute à vous.

.....
Votre sœur et amie.



LETTRE 992^e

A LA SŒUR HÉLÈNE NAYRAL

Supérieure à Alençon

L'exhorte à la confiance, à l'humilité et à la patience. Demande des détails sur l'œuvre. Consulter Mère Théotiste dans ses embarras.

Paris, 8 janvier 1851.

Ma bien chère fille,

Je vois que vous vous tourmentez. Pourquoi n'avez-vous pas confiance, que voulez-vous que je fasse de plus ? Je vous ai

1. Jusqu'alors, les voyages sur mer se faisaient en bateaux à voiles ; il s'agit ici des premiers bateaux à vapeur.

nommée Supérieure de la maison d'éducation d'Alençon, voulez-vous que je fasse un acte devant notaire? Soyez donc parfaitement tranquille, remplissez vos devoirs avec courage et grande simplicité, donnez le bon exemple. J'irai vous voir le plus tôt qu'il me sera possible afin de tranquilliser tous ceux qui s'inquiètent mal à propos. Ayez confiance, ma bien chère fille, ne soyez pas trop susceptible, supportez avec patience ce que vous ne pouvez empêcher. Écrivez-moi souvent et dites tout ce que vous pensez.

N'oubliez pas que nous faisons vœu de pauvreté; soyez économe.

Je désire savoir combien vous avez d'enfants et ce qu'elles payent. Faites faire cela par ma Sœur Marie de la Croix pour vous en éviter la peine; ensuite, la dépense ordinaire par mois. Croyez que c'est dans votre intérêt que je fais cette question, il faut juger si nous pouvons soutenir cette maison ou lui donner une autre direction.

J'espère que vous voyez quelquefois ma bonne Sœur Théotiste, Supérieure de l'hospice des malades; c'est une excellente Supérieure, vous pouvez la consulter dans vos petits embarras. Dites-lui mille choses pour moi.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre pauvre Mère.



LETTRE 993^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nouveau Nonce. Les départs des Antilles et de Bourbon retardés. M. de Mackau. Externat en projet sur la paroisse Saint-Merry.

Paris, 8 janvier 1831.

Ma bien chère fille,

Je suis heureuse quand je reçois vos lettres, mais je les lis dans deux minutes; les miennes vous ennuient probablement par leur multitude pour ne rien dire; il me semble que lorsque j'ai écrit deux lignes, vous devinez le reste.

Je laisse passer le plus pressé du jour de l'an.

Je n'ai pas encore vu le nouveau Nonce (1), mais je vais aller le voir lundi. Nosseigneurs des Antilles et de Bourbon ne partiront qu'en février, ce qui nous donne le temps de respirer. Nous ne sommes pas en mesure pour un grand nombre ; il faudra faire des remue-ménage qui n'accorderont pas tout le monde, et puis cela retarde l'instruction des jeunes sujets.

Que je voudrais aller vous voir ! mais impossible ! je ne vous dis pas venez ; non, il faut activer le plus possible votre travail. Dites-moi quelque chose sur les maisons de votre département. Ne m'oubliez pas auprès de nos chères filles de Bourbon. Nous n'avons aucune nouvelle de cette colonie ; s'il vous en arrive, donnez-nous-les. M. de Mackau vous fait ses compliments de bonne année. Nous perdons notre bon ministre de la Marine (2), il n'est pas encore remplacé.

On nous prépare un bel externat dans le centre de Paris, Mgr l'Archevêque en fait les frais ; il sera moitié payant, moitié gratuit ; trois Sœurs seront payées par l'Archevêché, il faut cinq Sœurs. C'est sur la paroisse Saint-Merry, près de la Halle, contre l'église.

Il faudrait rappeler à Cluny Sœur Rosalie, de Pouilly ; ce serait une grande charité.

Adieu, on me dérange à tout moment.

Votre sœur et amie.



LETTRE 994^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Comment la Vénérable entend la pratique de la pauvreté. Prier saint

1. Le successeur de Mgr Fornari fut Mgr Garibaldi, archevêque de Myre, qui occupa le poste de Nonce de 1850 à 1853, mourut le 16 juin 1853 et fut remplacé par Mgr Sacconi, archevêque de Nicée.

2. M. le contre-amiral Desfossés, remplacé quelques mois plus tard par le marquis de Chasseloup-Laubat.

Joseph pour la guérison de Sœur Basile. Questions temporelles. Attend des nouvelles de Bourbon. M. l'abbé Bourgade.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 janvier 1831.

Ma bien chère fille,

Si j'ai tardé à vous écrire, c'est que j'avais de la peine, de l'embarras... Et puis votre lettre de bonne année m'a paru si triste que j'avais envie de pleurer ou bien d'aller causer avec vous; mais le vœu de pauvreté qui ne permet pas qu'on fasse un voyage inutile m'arrête.

Donnez-moi des nouvelles de votre chère malade, Sœur Basile; demandez donc un miracle à notre bon père saint Joseph, il le fera pour la gloire de Dieu, cela lui est si facile! Nous nous joindrons à vous. Nous avons bien des malades dans nos différentes maisons.

Je vais écrire à Limoux pour dire qu'on ne vous envoie pas d'argent; sans cela je serais obligée d'en envoyer d'ici pour un remboursement. Dites-moi ce qu'elles vous doivent, et envoyez-moi la facture. Quand vous aurez des fonds, si ce n'est cette année, ce sera l'an prochain, vous nous donnerez pour faire des chemises et des guimpes. Si vous pouviez nous les faire faire, ce serait encore mieux; il faut penser à tous les départs. Vous ne mettez point de cordons. Je vous enverrai à chacune une image pour vos étrennes, on les fait.

J'attends des nouvelles de Bourbon, ne me laissez pas ignorer si vous en recevez. Mgr l'Évêque partira en février avec quatre Sœurs; tenez vos commissions prêtes. Vous recevrez des robes de laine pour tout ce que nous pourrons. Les Sœurs Pélagie et Athanase viendront dans quinze jours. L'abbé Bourgade (1) est arrivé, il sort d'ici; il me paraît bien.

Adieu, ma bien bonne fille, priez pour votre Mère qui vous aime de tout son cœur.

1. Il aida largement, de ses dons, à la construction de la chapelle de la communauté de l'Immaculée-Conception, à Saint-Denis (Réunion).



LETTRE 993^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Au sujet d'une Sœur. Ne jamais se décourager. Parle de plusieurs Sœurs, des œuvres et des maisons. Personnel de la maison de Paris. Sa force est dans la confiance en Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 11 janvier 1851.

Ma bien chère fille,

Je me sens le besoin de vous écrire, afin de vous dire courage. Il me semble que vous avez bien de la besogne, mais Dieu est là pour vous soutenir. J'espère que Monseigneur vous débarassera de la malheureuse Sœur Aurélie, en lui ôtant le saint habit religieux; elle doit être au nombre des internées. Cette humiliation bien acceptée peut lui rendre la santé, mais elle ne doit pas être parmi les Sœurs.

Ma chère fille, vous avez vos peines, nous avons les nôtres, le bon Dieu le veut ainsi; appuyons-nous sur sa bonté ineffable et ne nous décourageons jamais.

Que fait ma bonne Sœur Dorothée? dites-lui que je l'aime beaucoup. Et puis, ma bonne Sœur Nathalie me boude? pauvre enfant! ce n'est plus de notre âge, nous avons trop de raison et de sagesse, laissons cela à la jeunesse qui manque d'expérience; mais nous! Si vous comprenez son caractère, elle vous sera très utile pour vos écritures; elle mérite votre confiance. Sa chère nièce est bien bonne, il y a de l'étoffe, encouragez-la, je lui porte beaucoup d'intérêt. Ne gêtez pas votre chère petite sœur; il y a chez elle bien des moyens, mais presque autant de paresse; veillez à ce qu'on ne la gête pas non plus. Un jour elle pourra vous rendre de grands services, et puis être heureuse.

Je payerai pour vous ce que vous avez demandé à Rouen; vous le recevrez incessamment, vous devez avoir la lettre. Je l'ai écrit à ma Sœur Théophile, Supérieure de Rouen; vous nous rendrez quand vous pourrez. Avez-vous fait faire la

galerie du milieu de la cour des hommes? Il ne faut pas pousser les travaux plus loin que vous ne pouvez, mais savoir se borner à ses moyens. Je sais qu'il y a bien des améliorations à faire, telles que la lingerie des malades; pour ce qui peut se remettre, il faut attendre.

Dites-moi le chiffre des malades, combien d'hommes et combien de femmes, combien d'élèves au pensionnat, à l'externat, enfin le chiffre du personnel. Et puis, parlez-moi de Chalabre, de Lavelanet, etc. Tout m'intéresse, vous devez le comprendre; ce n'est pas curiosité, c'est devoir.

Je vous dirai que la maison de Paris augmente toujours; nous avons 31 jeunes pensionnaires, 40 postulantes et novices, quelques dames. Nous sommes de 15 à 20 religieuses, cela varie souvent...

.....
Croyez-vous que je dors toujours tranquille? Eh bien! oui, la confiance en Dieu est ma force; c'est son œuvre, je dois espérer toujours.

Mille choses aimables à tous ceux qui se souviennent de moi.
Toute à vous, ma bonne fille.



LETTRE 996^e

PROBABLEMENT A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY,
à Compiègne.

Courage dans l'adversité. Formation au noviciat. Œuvres de la maison de Paris. Externat patronné par Mgr l'Archevêque de Paris. Maison de retraite.

Paris, 15 janvier 1851.

Ma bien chère fille,

Je n'ai pu vous écrire plus tôt à cause des embarras du jour de l'an qui a bien ses ennuis. J'ai une peine infinie à vaincre ma paresse; priez pour ma conversion. Je vois que vos embarras diminuent chaque jour, le bon Dieu vous vient ainsi en aide. Ne

nous décourageons jamais dans l'adversité, elle a son terme ; mettons toute notre confiance en Dieu.

Que vous dirai-je ? Que nous allons bien, le noviciat s'augmente, il fait des progrès bien consolants. Si on nous laissait le temps, nous aurions de très bons sujets ; mais on nous presse de toutes parts. Partout on veut de la science plus encore que de la vertu, cette dernière paraît naturelle dans une religieuse, mais Dieu ne la donne qu'au travail.

Nous avons aussi des dames pensionnaires
Le nombre des enfants du pensionnat est de 31, nous n'en avons jamais eu autant ; puis les parents sont contents. Nous allons faire une maison-externat dans le centre le plus populeux de Paris. Mgr l'Archevêque nous donne le loyer de la maison : 2.000 francs, les classes seront payantes et gratuites.

Notre maison est excellente pour un noviciat. J'ai confiance en Dieu et au bon cœur de nos chères filles ; c'est leur intérêt que le noviciat soit nombreux et bien formé. Ensuite, il nous faut encore une maison de retraite pour les malades et les infirmes. Nous en avons commencé une ; il y a un pensionnat en attendant mes bonnes vieilles filles. J'irai la première ; il y en a déjà une de la Martinique : Sœur Beurey qui n'a pas l'ombre de mémoire ; bientôt je pense, je lui ressemblerai... *Fiat ! Fiat !*

Demain nous aurons la messe de Mgr de la Martinique. Adieu.



LETTRE 997^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable a reçu ses lettres et Circulaire. Projet de voyage à Rome. Lettres du Ministre de la Marine sur les établissements de Cayenne.

Paris, 23 janvier 1851.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'attendais la visite de M. Landriot pour vous en dire le résultat ; mais il ne nous a pas fait cet honneur. J'en suis toute consolée.

Nous avons reçu vos lettres et Circulaire, comme toujours avec grand plaisir; vous dites bien : chacune les recevra avec reconnaissance. Nous irons à Rome quand notre saint protecteur le Nonce nous dira de partir. Laissons passer les plus pressés; nous serons accompagnées par M. Caire, notre Supérieur à Paris.

Nous avons reçu du ministre de la Marine des lettres des plus consolantes sur nos établissements de Cayenne; je vous les enverrai.

Nous touchons au moment de faire un paiement sur notre maison de Paris; celui-ci sera de 30.000 francs, mais nous restons à sec, en attendant la Providence et la bonne volonté de nos chères filles. J'ai confiance en Dieu qui ne nous a jamais laissées dans la peine.

J'ai toujours désiré aller vous voir, mais on me tient en serre chaude; je n'ai pas mis le pied dehors depuis un mois ou six semaines.

Nous allons faire partir 12 religieuses pour les Antilles françaises et anglaises; c'est arrêté pour le 1^{er} mars. Hélas! le bon Dieu fera un miracle, ce n'est pas le premier. Et puis pour Bourbon, il en faut 6, j'attends nos chères filles en mars pour partir en mai.



LETTRE 998^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Visite de M. Landriot, député par Mgr d'Autun. L'œuvre de Dieu s'accomplira. Les affaires de Rome entre les mains de Mgr Fornari et de M. Caire. Sœurs venues de Bourbon. Le ministère et les écoles de Cayenne.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 janvier 1851.

Ma bien chère fille,

J'ai enfin reçu la visite de M. Landriot. Il a été charmant

dans le début, il parlait avec une politesse ravissante, il admirait notre charmante position, etc... Après m'avoir fait dire tout mon bonheur, il m'a demandé si j'avais oublié les engagements pris avec Mgr d'Autun, et puis il pâlisait. Je me suis remise et je lui ai dit que Monseigneur ne pouvait exiger ce qu'il me demandait, qu'il n'en avait pas le droit, ni moi celui de le faire ; qu'il n'était pas Supérieur Général et que moi je l'étais ; que tout ce qu'il avait demandé était comme non avenu, etc... (1). Enfin j'ai vu, par ce qu'il m'a dit, qu'il venait exprès pour me faire rentrer dans le devoir. L'affaire de Rully n'était qu'un prétexte.

Je voudrais bien aller à Cluny ; que de choses nous aurions à nous dire ! Mais il fait trop froid, et puis il faut veiller au grain. Conservez la bonne intelligence avec Rully ; ne faites point de nouvelles maisons. Le Creusot me déplaît, à cause du curé.

Je reviens à M. Landriot. Il m'a dit qu'il était envoyé exprès pour me sommer de tenir ma parole. Monseigneur est comme moi dans la main de Dieu pour opérer son œuvre ; vous voyez que les obstacles qu'il nous a suscités n'ont fait que l'agrandir et la perfectionner. Sans cela serions-nous assises comme nous le sommes ? Je vous le répète ; c'est l'œuvre de Dieu, les hommes sont secondaires. M. Landriot est parti et nous sommes tranquilles ; l'œuvre de Dieu s'accomplira. Il n'a pu comprendre que nous ayons trouvé une maison si belle et si appropriée à nos besoins.

Ma bien chère fille, je reçois à l'instant votre lettre qui confirme mes prévisions. Si Monseigneur s'en tient là, j'admire sa sagesse ; mais je n'en crois rien. Tenez-vous sur vos gardes, ou plutôt, remettons tout entre les mains de Dieu qui saura bien soutenir son œuvre.

Je viens de recevoir des lettres de Bourbon qui annoncent l'arrivée de nos Sœurs et leur placement ; mais ces nouvelles sont déjà un peu vieilles.

1. La Vénérable Mère basait sa réponse si ferme sur un entretien qu'elle avait eu avec le Nonce en 1848. Le Nonce lui avait dit alors entre autres choses : « Rome ne reconnaît aucun évêque Supérieur général de Congrégation de femmes. » (*Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey*, revue par le P. Kieffer, II^e volume, page 362.)

Vous savez que nos affaires de Rome sont à la volonté de Mgr Fornari et de M. Caire ; ils doivent nous accompagner. Demeurez en paix, nous n'avons pas besoin de secrétaire. Remerciez notre chère fille ; elle a une mission plus belle, celle de conduire à Bourbon des Sœurs missionnaires pour l'Inde. Mère Raphaël Montet ne nous aidera de ses économies que pour le mois de juillet.....

.....
Dites mille choses aimables à nos chères filles de Bourbon qui sont près de vous. M. l'abbé X..... est venu nous voir, il n'est pas placé. Il voulait visiter nos maisons de Meaux et de Crépy, il va bien. Quand nos Sœurs viendront à Paris, ce ne sera pas pour voyager, mais pour se préparer pour le départ de Bourbon, et puis pour être avec nous.

Vous me demandez si la providence de Cayenne est venue à notre secours ; je ne l'attends qu'en juin, pour le second payement ; mais en revanche, le ministre m'écrit de beaux compliments sur la tenue des écoles de Cayenne, je vous enverrai le double. Nous avons bien de la peine pour contenter tout le monde ; chacun veut augmenter son personnel, et puis on ne voudrait que des savantes humbles et modestes, chose difficile à rencontrer. Nous avons les éléments pour les former... Allons, faisons notre possible ; Dieu aidant, nous arriverons.

J'espère que je cause tout à mon aise ; vous m'écrirez de suite, j'attends une lettre.

Adieu, ma bien chère et bien-aimée fille, priez pour moi.



LETTRE 999^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sœurs pour les colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 janvier 1831.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas retarder plus longtemps pour vous prier de nous envoyer nos deux chères filles de Bourbon. Je vous conjure de leur donner une troisième compagne ; si vous ne pouvez faire mieux, envoyez-nous une novice en qui vous connaîtrez de l'esprit religieux, de la bonne volonté et de la capacité. Il faut qu'elles quittent Cluny toutes les trois, le 3 février, sans retard, car nous avons bien à faire ; elles vont remplacer celles qui partiront. Je voudrais bien une nièce de ma bonne Sœur Raphaël ; quel plaisir nous lui ferions ! et puis quel beau voyage pour cette chère enfant par le bateau à vapeur qui ne mettra pas deux mois pour arriver à Bourbon, et en si bonne compagnie !

Que ma Sœur Joséphine fasse son choix. Si vous pouviez les accompagner !... Non, non, un peu plus tard. J'espère une lettre de vous dès que le choix sera fait.

.....
Nous allons donner le saint habit le 9 ou le 10, afin de pouvoir remplacer les partantes.

Priez pour moi qui suis toute à vous.

Votre sœur, Mère et amie.



LETTRE 1000°

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Mère Fondatrice l'informe de son état de santé. Prépare des départs de Sœurs. Nouvelles de Bourbon et de Madagascar. Admire l'action de la Providence. Départ des évêques pour les Antilles et Bourbon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 30 janvier 1831.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Il y a bien longtemps que je n'ai pas causé avec vous, je veux m'en dédommager aujourd'hui. Dites-moi comment va

votre faible santé. Il me tarde bien d'aller vous voir, mais on ne veut pas me laisser sortir de crainte que je m'enrhume, quelle sottise !

Nous sommes si occupées de préparer le départ pour Bourbon et les Antilles que ce n'est que par un miracle que nous pouvons nous tirer d'affaire.

Ma bien chère fille, ne vous pressez pas trop ; restez paisible, vous avez de bonnes Sœurs qui feront tout ce que vous désirerez. Nous allons donner le saint habit du 5 au 10 février ; celles qui le recevront sont destinées à remplacer celles que nous prendrons pour partir.

Je viens de recevoir des nouvelles de Bourbon et de Madagascar ; tous les Français meurent comme des mouches ! les Sœurs travaillent depuis cinq ans aux petites îles de Madagascar ; le ciel les soutient. O Providence que tu es admirable pour les Sœurs de Saint-Joseph !

Trois évêques partent pour nos colonies de Bourbon et des Antilles ; ils paraissent nous porter beaucoup d'intérêt. J'espère qu'ils seront contents des œuvres de la Congrégation.

Je ne veux pas vous parler davantage de peur de vous fatiguer ; chargez une Sœur de me donner de vos nouvelles.

Adieu, ma bien chère fille, ne vous inquiétez pas.

Votre Mère.



LETTRE 1001^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A COMPIÈGNE

Affaires temporelles. Recommande l'esprit de pauvreté.

Paris, lundi, fin janvier 1831.

Ma bien chère fille,

Je suis bien fâchée que vous compreniez si peu notre position. Nous sommes sans argent et ne sachant comment faire face à nos obligations indispensables. Hier j'ai donné à l'entrepreneur

de Compiègne 10.000 francs; il lui en fallait 12.600; je lui ai remis un billet pour quinze jours. Voilà donc vos dettes de Compiègne payées. Nous avons encore l'emprunt de deux personnes que vous connaissez et dont nous payons l'intérêt. Prenez donc un parti avant de dépenser; voyez si vous pouvez payer; mais ne comptez jamais sur d'autre bourse que sur la vôtre; sachez être pauvre et simple. Ayez confiance en Dieu, aimez la sainte pauvreté et tout ira bien.

Votre sœur et amie.



LETTRE 1002^e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Avis du Ministère concernant le noviciat de la Martinique. État prospère de la maison de Paris. Sœurs destinées aux colonies. Sœur Léontine et Sœur Marie de Jésus au noviciat. Rapporter à Dieu la gloire du bien qu'elle fait.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, janvier 1831.

Ma bien chère fille,

Vous avez reçu un avis du Ministère au sujet du noviciat; nous sommes presque d'accord avec ces messieurs, vous voyez qu'ils vous donnent toute la latitude que vous désirez, il n'y aura aucune difficulté. C'est le seul moyen d'empêcher la concurrence que d'autres Ordres voudraient nous faire. Je vous engage à ne pas vous effrayer de ce qui vous paraîtrait moins bien; nous trouverons toujours le moyen de faire ce que nous croirons pour le mieux. Nous sommes en très bonne voie avec le nouveau directeur; ayez confiance, tout ira bien.

Notre noviciat est nombreux et promet de bons résultats; seulement il faut que nous ayons le temps d'élever les sujets; c'est tout neuf. Notre grande maison sera bientôt trop petite. Les dames pensionnaires sont nombreuses et les enfants du pen-

sionnat dépasseront 30 dans un mois ; c'est beaucoup pour nous !

Nous allons embarquer des Sœurs à répartir sur toute la route de *la Caravane* ; elle commence par le Sénégal où elle en laisse 5 et en prend 3 pour Cayenne. Il en faut 5 pour Cayenne, 3 pour la Trinidad que vous aurez la bonté de leur envoyer. Je pense qu'il y en aura pour vous et pour la Guadeloupe. Plaiguez-nous ! Celles de la Trinidad seront nommées par leur nom, je ne les connais pas encore. Espérez que l'année prochaine nous pourrons vous contenter.

Sœur Léontine travaille avec un zèle admirable, ainsi que Sœur Marie de Jésus, à l'instruction des novices qui nous arrivent parfois peu instruites.

Monseigneur votre évêque vous sera bien favorable ; il est ami des bons Pères du Saint-Esprit ; ils ne feront rien qui puisse nous contrarier, soyez-en sûre.

Sœur Dailly est avec Sœur Émilie, à peu de distance de Paris. Leur établissement promet d'être utile et de faire beaucoup de bien. Les autres sont dans leurs familles ; l'une est à Limoux, on est enchanté d'elle ; elle fait beaucoup d'honneur, comme toutes celles qui sortent de vos mains, à la bonne éducation que vous leur avez donnée. Rapportez-en à Dieu la gloire, afin qu'il vous la rende dans son saint paradis pendant toute l'éternité.

Adieu. Vous allez me trouver causeuse ; ne me le reprochez pas, rarement cela m'arrive. Rendez-moi la pareille. Je suis, plus que je ne peux le dire,

Votre Mère et amie.



LETTRE 1003^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Le bon Dieu règle bien toutes choses. Mgr le Nonce et M. Caire se chargent des affaires de la Congrégation à Rome.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cette lettre de la Vénérable fait suite à une lettre de Sœur Marie-Thérèse Griffaut.

Paris, 2 février 1851. Jeudi, jour de la fête de Marie.

Ma bonne Mère,

Je vous dis bonjour puisque j'ai de la place. Tous nos amis admirent la bonté de Dieu d'avoir réglé ainsi toutes choses ; il s'est servi de nos ennemis pour nous faire arriver à faire sa volonté. Dites-moi donc d'aller vous voir pour deux ou trois jours seulement, ou si vous êtes libre, venez. Cependant, il vaudrait mieux que j'aïlle ; je verrais mon bon Père Rocault, il me fait tant de bien ! et puis ma Sœur Joséphine avec qui je m'entendrais pour ce qu'il y a de mieux à faire en cas d'événement. Tâchez que les classes, le pensionnat, tout aille bien, très bien, afin qu'on n'ait rien à nous reprocher. Gardez les Sœurs Chevreton au pensionnat, nous verrons ; recevez des Sœurs converses, s'il s'en présente.

Le Nonce Cardinal va se charger de nos affaires à Rome, et M. Caire ira le rejoindre ce carême ; il fera nos affaires, nous n'aurons peut-être pas besoin d'y aller si tôt, il est l'ami intime du Nonce, et puis il a tant de pouvoir et de bonne volonté pour nous !

Adieu, je vous écrirai autant que je le pourrai.



LETTRE 1004^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Venir au plus tôt. Mort de Sœur Bruno.

Paris, 4 février 1851.

Ma bien chère fille,

Tâchez de nous ramener notre chère Sœur Rosalie samedi, si vous ne voulez pas me faire du chagrin, et vous repartirez lundi ; je vous accompagnerai peut-être.

Pauvre Sœur Bruno, je ne croyais pas qu'elle mourrait si tôt !

j'aurais pensé que c'était notre pauvre bonne fille de Saffres qui est malade depuis si longtemps ! Nous vous donnerons des remplaçantes pour les deux Sœurs décédées, mais nous comptons sur Sœur Saint-Pierre.

Adieu, ma chère fille, venez vite, nous avons bien des choses à vous dire.

Toute à vous.



LETTRE 1005^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Attend ses deux nièces. Prise d'habit. Le bon Dieu est venu à son aide.

Paris, 5 février 1851.

Ma bien chère fille,

Je vais vous consoler ; nos deux bonnes Sœurs Chevreton arrivent dans quelques jours ; nous garderons la jeune, et nous vous enverrons Rosalie. Elle ira vous voir pour vingt-quatre heures, s'il est possible ; elles viennent avec deux Sœurs de Bourbon qui retournent dans la colonie. J'espère qu'elles seront ici du 10 au 13.

Nous sommes à la veille d'une grande prise d'habit de 20 postulantes, cela nous donne de la besogne.

J'espérais que vous me demanderiez pardon ; je n'ai pas été un moment fâchée, mais j'ai mis ma confiance en Dieu, il a fait mon ouvrage. Comme ma Chère Mère Rosalie m'avait écrit, je lui ai fait la même réponse qu'à vous ; le bon Dieu lui a dit à l'oreille : envoie quelqu'un et elle a dit oui.

Adieu, toute à vous. La croix, la croix, c'est le chemin du salut.



LETTRE 1006^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Presser le départ des Sœurs. Bonheur d'avoir M. Caire pour Supérieur ecclésiastique. Amener les Sœurs elle-même.

Paris, 3 février 1851.

Ma bien chère fille,

Hâtez le départ de nos chères filles; qu'elles soient ici du 10 au 13. Songez que Mgr l'Évêque presse le départ; puis je voudrais qu'avant de partir elles aillent visiter nos chères filles de Rouen. C'est à Lorient qu'on doit s'embarquer pour Bourbon, et au Havre pour les Antilles.

J'aurai bien des choses à vous dire quand ils seront partis. Tenez-vous toujours sur la défensive; que la sainte volonté de Dieu soit notre bouclier.

M. Caire, notre Supérieur, fait l'examen canonique des postulantes qui doivent prendre le saint habit dans quelques jours. Que nous sommes heureuses d'avoir un tel Supérieur! Répondez-moi et dites le jour où nos Sœurs arriveront, afin qu'on aille à leur rencontre. Ce ne sont pas des enfants; elles prendront des voitures, deux si une seule ne suffit pas. Vous devriez venir avec elles; voyez si cela est prudent. Oui, les Sœurs Joséphine, Vincent et Émilienne garderont la maison, et puis notre vénérable Père Rocault gardera les brebis. Je crois qu'il vous dira: allez. Un mot de suite.

Adieu, je vous attends. Toute à vous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 1007^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

M. Landriot parlant de la Vénérable devant quatre évêques. M. Caire prenant sa défense.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 février 1831.

Ma bien chère fille,

C'est pour le coup que M. Landriot s'est moqué de nous deux ! Il a fait mon panégyrique à quatre évêques et de quelle manière !... on l'a laissé parler, mais M. Caire lui a fait observer tout ce qu'il y avait d'exagéré dans son discours, qu'il prouvait mes droits en voulant les détruire ; que les faits et les résultats parlaient en ma faveur. On demande avec instance que je sois mise hors la loi et tout ce qui porte mon nom. Ces pauvres évêques n'avaient jamais entendu un pareil langage. Nous verrons quelle en sera la suite. Si je savais raconter par écrit, je vous en dirais bien long... Mgr l'Archevêque avait remis à M. Caire (1) le soin de répondre à M. Landriot ; croyez qu'il lui a dit sans se gêner : « la maison principale de l'Institut et la résidence de la Supérieure Générale doivent être à Paris ; la raison en est simple : les relations de la Congrégation sont toutes avec le gouvernement, voilà la loi. Et puis, elle n'a jamais eu d'évêque pour Supérieur Général, mais dès la naissance de la Société, la Fondatrice a été reconnue comme telle. A Paris, le noviciat est des mieux tenus. C'est moi qui donne l'habit, qui reçois les vœux ; je suis très content de la Mère et des enfants. »

Demain je vous dirai ce que j'apprendrai aujourd'hui.

Votre sœur et amie.

Mon Père, commentez cela avec ma sœur Rosalie et Sœur Joséphine, si vous voulez.

1. M. l'abbé Caire fut l'homme providentiel dans cette dernière phase des démêlés avec Mgr d'Autun. Ancien disciple de Lamennais, aux beaux jours de celui-ci, il avait refusé, en 1839, l'évêché de Marseille, sa ville natale, et avait repris l'établissement de Juilly avec MM. de Scorbiac et de Salinis, après la retraite des Oratoriens. Etant venu à Paris, il s'y voua entièrement à la direction des Religieuses Augustines de Notre-Dame, faubourg du Roule, et à l'administration des séminaires irlandais établis à Paris et à Douai. Il fut fait protonotaire apostolique par Pie IX, en 1853, et mourut à Lyon, en 1856, lorsqu'il se rendait dans le Midi pour y retrouver un peu de santé. (*Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey*, revue par le R. P. Kieffer, tome II, page 363.)



LETTRE 1008^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Mgr l'Évêque de Beauvais renonce à ses droits sur le noviciat dans son diocèse. Les évêques des colonies sont revenus de leurs préventions. Ne pas recevoir la Sœur dont elle parle.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 février 1851.

Ma bien chère fille,

Mgr l'Évêque de Beauvais, devant témoins, vient de renoncer à tous ses droits sur le noviciat des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dans son diocèse, et reconnaît que c'est à Paris que doit être le premier, surtout à cause des colonies. Il vient de remédier, autant que possible, au mal qu'avaient produit les noires calomnies de M. Landriot. Le bon Dieu est plein de bonté pour nous ! Deux évêques sont désabusés, celui de Bourbon et celui de la Martinique ; mais celui de la Guadeloupe, à qui Mgr d'Autun a écrit une grande lettre, veut en essayer. Ils ne peuvent rien contre Dieu, son œuvre s'accomplira malgré les obstacles qui ne servent qu'à l'affermir.

Nous ne sommes pas très avancées pour le départ des Sœurs de Bourbon. Rosalie Chevreton est bien timide ; sa sœur va entrer au noviciat. Priez Dieu qu'il nous éclaire. Si vous pouviez venir, je crois que vous nous rendriez grand service, ne serait-ce que pour huit jours. Allons, du courage, et puis venez.

Pour la pauvre Sœur qui vous a demandé à entrer, n'y pensez pas ; sa communauté la reprendra si elle est vraiment guérie ; si elle ne l'est pas, nous ne pouvons la recevoir. Vous ramènerez une maîtresse en retournant à Cluny.

Mille bonnes choses à mon Père Rocault. J'espère que vous arriverez mardi ou mercredi au plus tard.

Adieu, votre sœur et amie.



LETTRE 1009^s

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Desseins de Dieu dans les projets de Mgr d'Autun. Bienveillance de Mgr de Carcassonne. Lettre de Mgr d'Autun à Mgr l'Archevêque de Paris. Réponse de la Mère Fondatrice à Mgr l'Archevêque.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 février 1851.

Ma bien chère fille,

Je reçois votre lettre du 9 à l'instant ; je crois que vous faites sagement de rester à votre poste ; mais, soyez tranquille, Dieu saura déjouer les projets du digne évêque d'Autun. Sa mission est finie, ses tracasseries seront sans résultat, parce que Dieu semble l'avoir envoyé pour éprouver son œuvre et confondre l'orgueil des adversaires en donnant gain de cause à de pauvres enfants qu'il protège. Il est temps de parler et de faire connaître les moyens que Dieu a choisis pour faire triompher et donner un si grand développement à la Congrégation que nous avons fondée par son ordre.

Mgr de Carcassonne est à Paris ; il m'a fort bien reçue ; il verra les évêques, il est dans les meilleures dispositions. Ce qui fâche Mgr d'Autun, c'est qu'il n'ait pas su l'acquisition de la maison de Paris, et surtout qu'il ne sait où nous avons pris les fonds. Il y a de quoi se réjouir de mériter un pareil reproche ! Enfin, je vais vous donner copie d'une lettre que j'écris à Mgr l'Archevêque de Paris, à qui Mgr d'Autun a envoyé la liste de tous ses griefs ; le principal, c'est que je ne dois plus être Supérieure Générale.

Voici ma réponse (1), communiquez-la à mon Père Rocault et à Sœur Joséphine. On m'oblige à dire la vérité sans dissimulation, ne me blâmez pas.

Adieu, répondez.

1. Cette réponse que la Mère Fondatrice joignait à sa lettre, est la lettre suivante (1010), dans laquelle la Servante de Dieu prouve la légitimité de sa qualité de Supérieure Générale.

LETTRE 1010^e

A MONSEIGNEUR SIBOUR

Archevêque de Paris.

Différend avec Mgr d'Autun. Prouve la légitimité de sa qualité de Supérieure Générale.

Février 1851.

Monseigneur,

J'apprends que Mgr l'Évêque d'Autun renouvelle contre moi des plaintes dont l'écho retentit jusqu'à Votre Grandeur, à tel point que votre esprit de justice et de modération puisse en être ému, que votre caractère d'impartialité doive en recevoir une fâcheuse impression.

Parmi les griefs qu'allègue en ce moment Mgr d'Autun, j'en relève un aujourd'hui qui, d'ailleurs, fait le fond de ses attaques — je le crois du moins —. Puisque l'on me conteste mon titre de Supérieure Générale, parce que je ne me suis point crue obligée à une réélection qui ne m'est pas applicable, permettez, Monseigneur, qu'à ce sujet, je vienne vous faire part de mes réflexions et que je les soumette à votre sagesse.

Je ne suis pas seulement, Monseigneur, la Supérieure Générale de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny; je n'ai pas seulement coopéré à la fondation de cet Ordre; j'en suis la seule et unique Fondatrice; j'en suis la Mère Générale, comme Dieu en est le Père, puisque je l'ai créée et développée, que je lui ai donné l'extension qu'elle a aujourd'hui, et tout cela avec le seul secours de Dieu. Personne ne peut donc m'ôter cette qualité de Fondatrice, ce titre de Mère de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, et toutes mes filles, quoi qu'on puisse faire, me regarderont toujours comme leur Mère, parce que je la suis en effet.

Il est vrai, Monseigneur, que les Statuts et Constitutions de ma Congrégation veulent que la Supérieure Générale soit réélue tous les six ans, et c'est sur quoi se fonde Mgr d'Autun pour m'accuser de gouverner illégalement. Mais il me paraît évident

que cette disposition des Statuts et Constitutions n'est applicable qu'aux Supérieures Générales à venir, qu'à celles qui ne sont point Fondatrices; celles-là ne peuvent être qu'accidentellement Supérieures, elles auraient pu n'être point nommées, et toute autre aurait pu l'être à leur place.

Mais la Fondatrice est Supérieure par sa qualité même de Fondatrice qu'elle ne peut jamais perdre; et, parce qu'il est impossible qu'elle ne soit pas Supérieure quand elle fonde sa Congrégation, il est contre nature qu'elle cesse de l'être quand elle l'a fondée; elle est essentiellement Supérieure, ou plutôt Dieu l'a faite ainsi en la faisant Fondatrice. Nul homme donc ne peut lui enlever cette qualité, par la raison que nul homme ne la lui a donnée; Dieu seul peut la révoquer en l'appelant à lui.

Si ces raisons n'étaient point suffisantes pour vous convaincre, Monseigneur, et pour me justifier aux yeux de Votre Grandeur, j'appellerais à mon secours deux défenseurs qui pourront m'aider à gagner ma cause à votre tribunal : saint Vincent de Paul et Louise Legras mirent bien dans leurs Constitutions des Lazaristes et des Filles de la Charité que le Supérieur Général et la Supérieure Générale seraient élus tous les trois ans, qu'ils ne pourraient être réélus qu'une fois et qu'ils ne conserveraient jamais leur autorité plus de six ans. Mais jamais saint Vincent n'a cessé d'être le Supérieur des Lazaristes, pas plus que Louise Legras n'a cessé d'être Supérieure des Filles de la Charité; jamais ces deux saints personnages ne se sont fait élire ni réélire par qui que ce soit, et personne n'a pu songer à les accuser de gouverner illégalement leur Société.

Quant aux autres griefs soulevés par Mgr d'Autun, si vous le permettez, Monseigneur, il me sera facile de m'en disculper aussi et de faire que ce grand nombre d'accusations s'évanouissent devant la vérité.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur, en toute circonstance et toujours, je serai avec le plus profond respect, la plus parfaite soumission,

Votre très humble et très obéissante fille.



LETTRE 1011^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Prise d'habit. Sœurs pour Bourbon. Paix avec les évêques des colonies. Décès de plusieurs Sœurs. Confiance récompensée. Œuvre proposée à Lyon.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 15 février 1851.

Ma bien chère fille,

Je suis en retard, mais croyez que ce n'est que la multitude d'affaires qui m'a contrariée. La prise d'habit a été admirable ; nous voilà avec 31 novices et 17 postulantes. Toutes donnent de douces espérances ; il y a quelques santés délicates, partout c'est la même chose. Nous avons désigné nos quatre Sœurs pour Bourbon : Sœur Marie-Victoire (Rosalie Chevreton), Sœur Aloysia, Sœur Petitcoup ; pour la quatrième je suis embarrassée du choix. Huit partiront trois jours après pour les Antilles. A présent nous allons presser l'instruction des novices ; partout on demande des maîtresses très capables.

Vous attendez avec anxiété des nouvelles de nos saints évêques des Antilles et de Bourbon ; nous avons fait la paix, j'espère qu'elle sera solide. J'ai grande confiance en notre Supérieur, M. Caire ; le bon Dieu l'a fait exprès pour nous.

Faites travailler vos novices, je vous en supplie ; et puis, n'en promettez à personne. Soutenez les maisons, arrêtons-nous là jusqu'à ce que Monseigneur ait reconnu nos droits et ceux de tous les évêques ; chacun d'eux réclame de nous la même confiance ; elle leur est due.

Nous aurons à envoyer six religieuses surnuméraires à Bourbon dans trois mois, je compte sur vous. Je suis contente de nos deux Sœurs de Bourbon, nous allons les mettre à Meaux en attendant leur départ.

Mon respect à mon bon Père ; tout va mieux.

Votre sœur et amie.

Nous avons perdu trois Sœurs en trois jours ! Sœur Daniel à Alençon, Sœur Bruno à Rouen, une troisième à Darnétal, une quatrième est à l'agonie à Rouen...

Nous n'avons pas de nouvelles de *la Caravane* depuis le Cap-Vert. La fièvre jaune est à Cayenne, il y a beaucoup de morts, mais point parmi les religieuses. Les images de Sœur Madeleine sont arrivées la veille du jour où nous devons faire un payement

Pauvre cher évêque qui voudrait savoir où nous pouvons prendre pour faire face à tant de besoins ! Notre banquier est solide, il ne fera pas faillite ; si on le connaissait, comme on aurait recours à lui dans toutes ses peines et embarras !

J'ai été un peu triste ces jours passés, mais me voilà remise. Une fois nos vides remplis, j'irai vous voir. J'ai vu le médecin de Lyon qui demande des Sœurs pour les malades ; je lui ai dit : avant tout, il nous faut l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Lyon ou y renoncer (1). Cela ne me sourit pas trop, s'il obtient ce que nous avons dit, j'irai vous prendre.

Adieu, toute à vous, je suis pressée.



LETTRE 1012^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La Vénérable est heureuse de sa convalescence. Beaucoup de travail.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 février 1851.

Ma bien chère fille,

Avec quel plaisir j'apprends votre heureuse convalescence ! Ne vous pressez pas trop, je vous en supplie, soyez prudente, mangez ce qui convient à votre santé, peu et souvent. Ne vous inquiétez de rien, Dieu est là.

1. Il s'agit d'un projet de fondation, hôpital ou hospice, pour lequel Mgr l'Archevêque de Lyon ne donna pas son autorisation. (Voir lettre 1021.)

Nous sommes dans un grand travail : deux départs cette semaine, et nombre de demandes des maisons de France qui ont besoin de Sœurs. Qu'il est pénible de ne pouvoir faire du bien à tous ! Priez pour moi, j'en ai grand besoin.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 1013^e

A LA SŒUR BERNARD VINCENT, A SENLIS (ÉCOLE)

Elle lui demande une Sœur pour les colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 février 1831.

Ma bien chère fille,

Votre bon cœur ne m'abandonnera pas dans ma détresse. Je vous en supplie, envoyez-moi demain ma bonne Sœur O. pour partir aux colonies. Qu'elle soit ici demain soir ou jeudi de bon matin ; nous vous enverrons sa remplaçante samedi dans l'après-midi. Celles de Bourbon partent demain, celles des Antilles jeudi soir ou vendredi ; il nous en manque deux, je les demande à tous les saints du paradis, ayez pitié de nous ! Si vous avez quelques chemises, envoyez-nous-les.

Toute à vous.



LETTRE 1014^e

AUX SŒURS EN PARTANCE POUR BOURBON, A LORIENT

Conseils pour leur conduite à bord. Confiance en saint Joseph.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 février 1831.

Mes bien chères filles,

J'espère que vous ne quitterez pas la France sans nous dire

quelques mots de votre situation et de vos espérances. Si vous avez eu l'avantage de voir l'heureuse sœur de Monseigneur, dites-lui mille choses aimables de ma part et mettez-vous toujours à sa disposition, prêtes à faire tout ce dont vous êtes capables pour lui rendre service. Cependant, soyez très prudentes, restez chez vous. Quand vous irez sur le pont, que ce soit toutes ensemble. La bonne Mère Aloysia a de l'expérience, suivez bien ses conseils, n'ayez rien de caché pour elle. Nous allons prier pour vous, faites-le pour nous. Écrivez-nous dans les relâches, mes chères enfants, cela nous fera tant de plaisir de recevoir de vos nouvelles ! Nous avons six Sœurs qui partiront dans trois mois pour Sainte-Marie et Mayotte, et deux pour Pondichéry. Que de peine pour réunir les huit Sœurs des Antilles ! il nous en manque une. La Providence veille sur les Sœurs de Saint-Joseph ; priez beaucoup, puis ayez confiance, saint Joseph vous protégera.

Présentez mon profond respect à Monseigneur. Soyez modestes et très réservées dans vos paroles ; qu'il n'y ait pas de discussion entre vous, parlez peu et toujours avec politesse.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 1015^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Dispositions des Sœurs embarquées. Nouveaux départs à préparer. Lettre de Mgr d'Autun à M. Caire. Départs des évêques des colonies. Communique une lettre de Pondichéry. Ne point faire de nouvelles maisons dans le diocèse d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 février 1851.

Ma bien chère fille,

Il est temps de reprendre notre causerie. Nos chères filles se sont embarquées et voguent sur une belle mer depuis lundi.

Elles étaient toutes remplies de courage et d'espérance pour travailler à la gloire de Dieu ; cela me fait grand plaisir.

A présent, il faut nous occuper d'en préparer d'autres, afin de soulager celles qui sont fatiguées. Le gouvernement nous a félicitées de cette bonne pensée. Nous espérons que vous nous aiderez à former d'excellents sujets ; les temps ne sont plus les mêmes. On voudrait bien nous trouver faibles pour nous remplacer, il faut espérer qu'on ne réussira pas.

Mgr d'Autun a écrit une lettre de remerciements à M. Caire pour les bons soins qu'il nous donne, en l'invitant à le tenir au courant de tout ce que nous faisons ; il le prie de le remplacer pour le temporel. Pauvre Monseigneur qui ne veut pas reconnaître sa position !

J'irai vous voir avant la prise d'habit ou le lendemain, comme vous voudrez. Tous nos chers évêques sont partis ou partent cette semaine ; nous nous sommes quittés en bons termes ; ils sont venus nous faire leurs adieux, moins celui de la Guadeloupe. Ils sont très bien, mais très désappointés ; ils croyaient que le gouvernement ferait davantage pour eux. . . .

Je vous envoie une lettre de Pondichéry. Que cette Sœur me déplaît ! quelle impudence envers sa Supérieure ! Écrivez-lui avec fermeté, je suis indignée. Si elle vous envoie un billet, vous nous le ferez passer... Nous allons envoyer à Pondichéry le piano qu'on désire.

Si je vous dis que Sœur Eudoxie fait des merveilles à Brie, vous aurez peine à me croire, cela est cependant. La nièce de Sœur X... va à merveille ; leur maison prend de l'extension, on en dit beaucoup de bien. Toutes les maisons d'éducation sont prospères, mais gardons-nous de promettre des sujets que nous devons aux colonies. Pour vous, point de nouvelle maison avant que Monseigneur ait renoncé à faire faire des vœux *en son nom*.

Il faut préparer les postulantes qui doivent revenir avec moi à Paris pour faire leur noviciat ; je les vois d'ici.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

Votre sœur et amie.

LETTRE 1016^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Affaires temporelles. Nouvelles de Cayenne.

Paris, dimanche 3 mars 1851.

Ma bien chère fille,

Votre lettre qui devait m'apporter au moins 3.000 francs, en changeant l'or, ne m'en parle seulement pas. On est venu chercher 12.000 francs, j'ai vidé tous les sacs, cherché dans tous les coins et je n'en ai pu donner que 10.000.

Je compte sur vous et sur vos voisines pour le reste avant le 10. On a fait jouer le télégraphe pour l'argent dû à nos Sœurs à Lorient; elles ont reçu, soyez tranquille. Les nouvelles de Cayenne sont très mauvaises: nous avons six Sœurs malades au passage de *la Caravane*; pas de mort à Mana.

Écrivez-nous et aidez-nous.

Adieu, mille choses aimables à toutes. Notre bonne Sœur Chevreton va très bien.

Votre Mère et amie.



LETTRE 1017^e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Un mot de sa santé. Envoyer des postulantes. Écoles sur la paroisse Saint-Merry. Mgr l'Évêque de Sens propose une œuvre à Auxerre.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 mars 1851.

Ma bien chère fille,

Rien ne pouvait m'être plus agréable que la réception d'une lettre écrite de votre main; je vous en remercie. Ne vous pressez pas trop, soyez bien prudente, il fait froid.

Je vois que vous avez quelques postulantes en disponibilité;

vous nous ferez plaisir de nous les envoyer. Gardez celles dont vous avez besoin, surtout les converses. Pour celles qui sont destinées à l'instruction, il leur faut du temps. Partout on réclame des religieuses, nous ne pouvons pas suffire.

Nous allons commencer des écoles externes sur la paroisse Saint-Merry. M. le Curé nous est favorable. On nous donne une maison charmante qui pourra contenir de 200 à 300 enfants ; il y aura une classe gratuite et deux classes payantes, avec un asile payant. Aidez-nous à réaliser une œuvre si importante.

Je vais partir pour Auxerre ; encore l'œuvre de Dieu ! C'est une maison d'anciennes religieuses qui ne peuvent se soutenir (1). Mgr l'Évêque de Sens nous prie de voir cette importante maison, et si cela nous convient, ce serait la source d'une grande œuvre. Il y a quatre religieuses : l'ainée quatre-vingt-deux ans, la plus jeune soixante ; les Sœurs converses à l'avenant. Je vous envoie la lettre du Grand Vicaire ; lisez-la avec attention, et renvoyez-la-moi demain par la poste, avec vos observations.

Votre Mère et amie.



LETTRE 1018^e

A LA SŒUR ANTOINETTE BOURDON, A BREST (RECOUVRANCE)

La Vénérable lui annonce une visite. Lui recommande des Sœurs malades venant des colonies.

Paris, 8 mars 1851.

Ma bien chère fille,

M. l'abbé Forcade, premier aumônier du vaisseau commandé par M. Desfossés, ancien ministre de la Marine, son intime ami, ira vous donner de nos nouvelles. Je vous prie de l'accueillir comme un de nos bons amis, qui a rendu de grands services à

1. Cette maison d'éducation, proposée à l'Institut, était près de Villiers-Saint-Benoit. La Vénérable en parle de nouveau dans la lettre 1021. La Congrégation renonça à cette œuvre à cause du manque de sujets. (Voir lettre 1029 de la Mère Fondatrice.)

nos chères filles de Bourbon ; il fait tout pour nous être utile. Engagez-le à visiter Saint-Marc. Vous en préviendrez ma bonne Sœur Ignace à laquelle je vous prie de communiquer ces quelques lignes, en attendant que j'aie le plaisir de vous écrire à toutes les deux.

Nous avons été dans de grands embarras pour les départs de Bourbon et des Antilles ; enfin Dieu y a pourvu. Je crois que le choix est bon. *La Caravane* va vous amener des Sœurs malades ; je n'en connais pas le nombre. Je n'ai pas besoin de vous les recommander, je connais votre bon cœur. Nous n'avons pas de nouvelles du Sénégal ni de Cayenne ; les dernières de Cayenne étaient désolantes...

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère.



LETTRE 1019^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Mère Fondatrice remercie d'un envoi. Un mot des Sœurs partantes. Lui parle de ses nièces. Prise d'habit à Cluny. Est obligée d'aller à Limoux.

Paris, 8 mars 1851.

Ma bien chère fille,

J'ai été empêchée par différentes affaires de vous remercier pour ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; la Providence viendra à notre secours, priez-la pour nous. Nos enfants ont un bien beau temps, j'espère que le cœur ne leur fait plus mal. Celles de Bourbon sont parties très contentes, Dieu les sauvera de tout danger, saint Joseph les protège.

Notre chère postulante, votre nièce, va très bien ; elle travaille beaucoup à son dessin et réussira. J'espère que sa sœur qui est à Cluny, viendra la rejoindre avec trois de leurs compagnes, toutes sorties du pensionnat de Cluny et bien avancées. Ce n'est que le 25 qu'on donnera l'habit à Cluny.

Je vais être obligée de faire un voyage à Limoux ; cette

maison souffre, il y a trop de malades. Si nous avons de bons sujets à leur donner, mais c'est bien difficile !

Nous aurions besoin bientôt de quelques pièces de rouennerie; attendons la Providence, elle viendra, puis nous vous le dirons.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère et amie.



LETTRE 1020^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

La croix, marque d'amour de Dieu. Ira les voir en avril. Conseils. L'engage à soigner sa santé.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 9 mars 1851.

Ma bien chère et bien aimée fille,

Ne vous découragez pas ; la croix ne fait que nous affermir dans l'œuvre de Dieu qui nous donne ainsi une grande marque de son amour. Notre position mutuelle était bien singulière, nous n'y pouvions rien, il a fallu en subir les conséquences. Je vous le répète, nous avons besoin de souffrir, ne perdons pas courage.

En avril, j'irai vous voir, je m'y engage, ne serait-ce que pour quelques jours. En attendant soyez calme ; et puis confiance en Dieu, mais confiance ferme, bienveillance pour tout le monde, chacun à son poste. Soignez votre santé, j'en charge ma bonne Sœur Dorothée, dites-lui que je compte sur elle pour cela. Répondez-moi de suite, dites-moi s'il est nécessaire d'avancer mon voyage. Ma Chère Mère Rosalie viendra me remplacer ici, mais elle ne sera libre qu'à Pâques. Nous avons beaucoup à faire, tant de monde à contenter ! *Dieu est là*. Il est ma force, ma lumière et toute mon espérance.

Je vous embrasse. Adieu.

LETTRE 1021^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Position pénible de Mère Vincent-de-Paul. Recommande une Sœur. Lettre de Bourbon annonçant la demande d'un noviciat. Refus de Mgr l'Archevêque de Lyon pour l'établissement projeté. Pensionnat proposé dans le diocèse de Sens.

Paris, 10 mars 1851.

Ma bien chère fille,

Je reçois une lettre de ma Sœur Vincent de Limoux ; elle est dans une position bien pénible, beaucoup de malades, et puis pas le personnel voulu. Une Sœur qui a été plusieurs années aux colonies se rend de Limoux à Cluny ; je vous prie de la garder à Cluny, elle ne peut venir à Paris. Lorsque j'irai vous voir, nous aviserons à ce qu'il y aura à faire. Elle soigne parfaitement les petits enfants, elle est restée vingt ans aux Antilles, prenez-en pitié, elle a beaucoup d'activité.

Une bonne lettre de Bourbon m'arrive ; saint Joseph a plaidé notre cause, nous en avons besoin... Je vous enverrai cette lettre quand je l'aurai fait copier. Je suis enchantée de la demande d'un noviciat par le gouvernement, à l'instar de celui des Antilles. C'est une assurance pour nous contre des projets faits dans le dessein de nous remplacer. Pour moi, cela ne m'a jamais donné d'inquiétude. J'espère que nous nous efforcerons toujours de mieux faire, mais il faut du temps, et puis que saint Joseph continue à nous soutenir.

J'ai oublié de vous dire que Mgr l'Archevêque de Lyon s'est opposé à notre installation dans son diocèse, je l'en remercie. Pour nous dédommager, nous allons peut-être entrer dans le diocèse de l'Archevêque de Sens ; nous irons visiter la maison mercredi avec M. le Grand Vicaire : elle est toute meublée, une chapelle parfaite, un pensionnat de 25 demoiselles externes payantes. Sœurs malades 4, bien portantes 4 ; lingerie parfaitement montée.

.

Je vous écrirai le 15 ou le 16; j'emmène avec moi ma Sœur Léontine, il me semble que nous faisons un rêve. Nous aurons à payer 25.000 francs, un ami veut en faire la bonne œuvre en les payant pour nous; nous prions Dieu pour lui. C'est près de Villiers-Saint-Benoît.

Adieu, priez pour moi.



LETTRE 1022^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable n'ira les voir qu'à Pâques. Noviciat aux Antilles. Pondichéry. Bien choisir les postulantes.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mars 1831.

Ma bien chère fille,

Votre lettre est bien triste. Depuis plusieurs jours je lis 93, j'en suis malade! Oh les monstres! nous en causerons; je suis bien contente d'être vieille.

Vous répondez à mon désir; je n'irai vous voir qu'à Pâques, le temps est froid, et puis il faut vous donner le temps de nous préparer les aspirantes. Si vous saviez les progrès que font nos élèves, c'est consolant!

Sœur Marie-Thérèse répondra à vos demandes. Nosseigneurs les Évêques sont tous partis. La colonie la mieux partagée, c'est Bourbon; l'évêque nous aime, il s'est établi à bord le confesseur de nos Sœurs qui l'en ont prié; elles sont parties bien contentes.

Les Antilles iront bien aussi; on a pris tant de précautions de toutes parts! Puis le gouvernement nous fournit les fonds pour un petit noviciat de 12 bourses; cela consolide notre Société. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Songez que nous faisons l'œuvre de Dieu, nos ennemis ne peuvent rien.

Dès que le moment sera propice, je m'entendrai pour Pondichéry; soyez tranquille, on va leur envoyer un piano. Votre lettre

est très bien, je m'en servirai. Nous avons beaucoup de postulantes; mais il faut bien choisir pour le caractère et surtout pour la vocation; jamais n'en admettre pour rendre service; renvoyer aussi facilement qu'on reçoit, dès qu'on ne reconnaît pas de vocation.

Adieu. Votre sœur et amie.



LETTRE 1023^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

Organisation de maisons. Prochain voyage à Limoux. Conseils pour sa charge. Recommandations diverses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 mars 1831.

Ma bien chère et bien aimée fille,

J'étais absente à l'arrivée de votre lettre. Ce n'est que le 26 que doit avoir lieu la prise d'habit, et encore je ne pourrai pas y être. Je suis tellement occupée d'organisation de maisons que je ne sais pas la veille ce que je ferai le lendemain. Si le temps était meilleur, je quitterais tout pour aller vous voir, mais cela ne peut être qu'après Pâques. [Il fait le plus triste temps, froid, pluvieux.

Courage donc, confiance en Dieu; ne vous laissez jamais abattre par l'adversité, conservez votre sang-froid fondé sur l'amour que Dieu a pour vous. Les nouvelles de Mana ne sont pas mauvaises; vous avez dû en recevoir aussi. Ne quittez pas votre maison sans une absolue nécessité; montrez de la confiance à vos Sœurs, quand même vous en auriez peu, c'est ainsi que vous les gagnerez pour leur bien. Que la règle soit observée le plus possible; craignez les amitiés particulières. Mettez votre confiance dans les deux directeurs sans exciter la jalousie.

Monseigneur m'a fait un grand éloge de votre saint aumônier;

il faut bien du tact pour votre direction, vous marchez entre deux feux. Priez, priez Dieu de vous éclairer.

Allons, je vous en dis long. J'ai été contente de votre dernière lettre; continuez à m'écrire tous les mois; et puis, ne vous tracassez plus. Avez-vous payé un peu vos dettes?

Adieu, ma bien bonne fille. Gardez toutes vos Sœurs jusqu'à mon arrivée; je suis encore à deviner pourquoi vous m'avez envoyé celle de Cluny.

Adieu.



LETTRE 1024^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sœurs pour Bourbon et pour Pondichéry. Lettres de ces deux colonies. Voyage à Auxerre; détails sur l'établissement.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 mars 1851.

Ma bien chère et bien aimée fille,

J'ai reçu votre lettre en réponse à deux des miennes, avec grand plaisir; mais je vois que vous ne vous souciez pas que je sorte, vous avez raison. Cependant je crains que vous ne disposiez des religieuses dont nous avons un si grand besoin; il en faut pour Bourbon et Pondichéry, elles partiront le 10 mai prochain pour Nantes. Vous en fournirez 6 et nous 2, pour joindre aux vôtres; puis 4 pour Cayenne. Impossible de reculer sans nous exposer à nous voir en partie remplacées; on meurt d'envie des colonies.

Je vous envoie les lettres de Bourbon et de Pondichéry, elles sont désolantes, mais je leur écris de manière à les consoler; j'écris aussi à M. Bédier qui leur montre beaucoup d'intérêt. Trouvez 2 Sœurs qui puissent convenir, une au moins, et nous une autre.

Je n'ose pas vous offrir de partager ce que j'ai, nous avons

beaucoup à payer!... cependant j'ai la ferme confiance que saint Joseph, notre banquier, ne nous laissera pas faire faillite; cela serait joli!

J'ai fait le voyage d'Auxerre; nous n'avons pas fini l'affaire, mais elle est en bonne voie. C'est un beau pensionnat. Les anciennes iront chez leurs Sœurs, à Versailles; les jeunes resteront et deviendront Sœurs de Saint-Joseph. Le mobilier est au plus grand complet, je vous en envoie un aperçu.

Adieu, toute à vous.

Attendez après Pâques, puis amenez vous-même votre troupeau. Écrivez-moi longuement. Nous ne pouvons rien faire en ce moment au Ministère; ils sont dans un provisoire qui arrête tout; cependant les Sœurs partiront à la mi-mai.



LETTRE 1025^e

SANS INDICATION D'ADRESSE

Diverses questions.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mars 1851, vendredi.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie du calicot; vous continuerez à nous faire des chemises pour le départ de Bourbon. Vous viendrez pour Pâques comme vous le désirez, nous vous entretiendrons de tout ce qui nous occupe; ainsi donc, venez. Nous avons bien de la besogne, et puis nous allons faire nos lessives à Bièvres, afin de décharger ma bonne Sœur Stanislas qui a du travail à sa quenouille.

Pour Bourbon et Pondichéry il nous faut les Sœurs fin de mai. Je compte sur saint Joseph; sans lui nous ne pouvons rien faire.

Mille amitiés à toutes vos chères compagnes, comptez sur tout mon dévouement.



LETTRE 1026^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

*Ira les voir plus tard. Grande confiance en Dieu. Questions de départs.
Affaires de Pondichéry et de Bourbon.*

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 mars 1831.

Ma bien chère fille,

Si le temps était meilleur je vous dirais venez; mais laissons passer les mauvais jours, c'est moi qui veux vous visiter. Je trouve que vous êtes triste dans votre lettre; il faut une grande confiance en Dieu et peu aux hommes, excepté en mon Père Rocault.

Nous attendons 7 ou 8 Sœurs malades des Antilles; nous tâcherons de les remettre à flot. Nous allons en préparer pour Bourbon et pour Pondichéry; elles vont comme surnuméraires et à nos frais; nous allons bien les choisir, et nous ferons des mutations... Je vous le répète, je compte sur Dieu, il a des ressources que nous ne connaissons pas. Tous les jours je vois des miracles. Allons, passons le carême; à Pâques j'irai vous voir; d'ici là, nous nous écrirons.

Pour les affaires de Pondichéry, tout s'arrangera avec la grâce de Dieu. Je rappelle les deux pauvres sujets de Bourbon; si elles résistent, elles quitteront l'habit et la Congrégation. Les deux remplaçantes partiront fin de mai. Vous m'écrirez souvent et longuement. Ici nous avons plusieurs malades.

Si ma belle-sœur veut amener les jeunes personnes, laissez-les venir, mais qu'elle nous dise le jour de leur arrivée, afin qu'on aille les chercher au chemin de fer et que nous en donnions avis à Sœur Marie-Thérèse.

Adieu, toute à vous, votre sœur et amie.

Vous avez besoin des lumières du ciel pour me comprendre.



LETTRE 1027^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Affaire d'Auxerre. Nouvelles des Sœurs en voyage. Presser la formation des novices. C'est aux colonies que la Congrégation est surtout appelée. Diverses questions.

Paris, 27 mars 1851.

Ma bien chère fille,

Votre lettre est encore un peu triste; l'affaire d'Auxerre vous fait peur. Ne vous tourmentez pas, nous ne la ferons qu'autant que le doigt de Dieu y sera bien marqué.

Nous venons de recevoir un joli billet de Sœur Marie-Victoire qui écrit de Madère; toutes se portent bien et sont très heureuses. Mgr de Bourbon est excellent pour elles.

Je crains que ma lettre ne vous contrarie à cause du retard qui me semble nécessaire sous bien des rapports; puis il ne faut pas déranger ma bonne Sœur Joséphine de son pensionnat; et vous aussi, ma chère fille, restez à votre poste, afin de presser la formation des novices destinées à remplir les postes importants. N'en promettez à personne, les colonies les réclament; c'est là surtout que nous sommes appelées à faire la sainte volonté de Dieu; c'est là que nous devons donner l'instruction religieuse aux pauvres noirs qui en ont tant besoin.

Je vais vous envoyer les 500 francs que vous désirez pour vos étrennes. La sœur de ma Sœur Chevreton va très bien, elle travaille beaucoup, on lui reconnaît de grands moyens.

Mille bonnes choses à mon digne Père Rocault; il me tarde de le voir. J'espère rester à Cluny au moins quatre jours. Gardez vos postulantes si vous le pouvez et qu'elles travaillent avec ardeur.

Adieu, ma chère fille, priez pour votre sœur et amie.



LETTRE 1028^e

A LA SŒUR RÉGIS FLÉCHEL, A TAHITI

Excuses de la Vénérable. Son grand intérêt pour leur mission. Bien fait par les Sœurs à Madagascar. Le voyage de Rome en projet. Mgr le Nonce est parti préparer les voies. Prospérité des maisons de France et des noviciats. S'assurer une bonne éternité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 mars 1831.

Ma bien chère fille,

Pardonnez à votre pauvre vieille Mère de ne pas vous écrire plus souvent, moi qui parle si souvent de vous et qui serais si heureuse de partager vos travaux et vos peines ! Quand je serai morte, Tahiti est la première colonie que je visiterai. Vous n'êtes pas les plus malheureuses ; depuis que vous avez de saints prêtres, que de bien vous pouvez faire ! Que j'aime vos chères enfants ! Vous marchez de pair avec nos chères filles de Madagascar (1). Elles commencent à faire quelques mariages chrétiens, les Pères Jésuites élèvent les garçons, et nos Sœurs les filles. Nous vous enverrons des compagnes dès que le Ministère le voudra.

Nous attendons la tranquillité pour aller à Rome. Notre saint protecteur le Nonce est parti avant, il nous prépare les voies. On n'est pas tranquille en France ; cependant j'ai grande confiance que tout tournera à la gloire de Dieu.

Nos maisons de France vont très bien ; nous ne pouvons pas fournir assez de sujets, chacun veut en avoir davantage. Nos noviciats sont très nombreux, l'année approchera de la centaine pour les deux, Cluny et Paris ; ce dernier l'emporte en nombre et en capacités.

Courage, mes bien chères filles, la vie est courte, l'éternité

1. Il est question ici des petites Iles. La Grande Terre n'a été ouverte aux missionnaires et aux Européens qu'en 1861.

n'a pas de fin, il faut l'assurer pour le ciel. Priez pour moi qui le fais tous les jours pour vous.

Adieu ; à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 1029^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Beaucoup de travail. L'affaire d'Auxerre abandonnée. Succès du P. Ventura à Paris. Le voyage de Rome.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 avril 1851.

Ma bien chère fille,

Je vous prie de me pardonner, non ma négligence, puisque je n'ai pas pu vous écrire, j'ai tant de petites besognes qui me tiennent plus de temps qu'elles ne valent !

J'espère que vous allez chercher les moyens de nous procurer de bonnes Sœurs pour le départ de mai ;
priez, priez afin que Dieu nous vienne en aide.

Nous avons renoncé à Auxerre ; nous sommes trop pressées pour l'envoi de sujets aux colonies, et puis les environs de Paris en ont si grand besoin ! Paris devient bien fervent ; les églises sont remplies d'adorateurs du Très-Saint-Sacrement ; les militaires font leur jubilé par compagnies. Le Père Ventura (1) est tellement goûté, admiré, qu'il a toujours des milliers d'auditeurs à ses sermons. Paris se gagne à la religion, les méchants enragent ; on a peur qu'ils ne nous jouent quelques mauvais tours ; Dieu seul peut nous garder du mal dont ils nous menacent. J'ai grande confiance.

Nous n'avons nullement renoncé au voyage de Rome, soyez tranquille. Nous causerons de tout cela à Pâques.

Adieu, toute à vous.

1. Le P. Ventura (1792-1861), né à Palerme, entra fort jeune chez les Jésuites, puis, à la suppression de l'Ordre en Sicile, chez les Théatins, dont il devint Général en 1824. Il eut de grands succès comme prédicateur, à Rome, puis à Paris. Il mourut à Versailles.

LETTRE 1030^e

A LA MÈRE VINCENT-DE-PAUL JAVOUHEY, A LIMOUX

La Mère Fondatrice est inquiète à son sujet. Ira la voir. Sollicitude pour le personnel demandé. Santé de la Vénérable.

Paris, 10 avril 1831.

Ma bien chère fille,

Je viens de lire une lettre adressée à ma Sœur Marie-Thérèse qui me donne de l'inquiétude sur votre santé, vos embarras, etc. Ne pourriez-vous pas écrire quelques lignes pour me dire si je peux attendre une ou deux semaines, à cause du froid, ou si je dois partir de suite? Ne vous tourmentez pas, au nom du ciel! j'irai, et nous arrangerons toutes choses pour votre consolation.

Nous sommes persécutées pour fournir des religieuses; partout on veut en augmenter le nombre, surtout aux colonies. Notre noviciat est très nombreux, mais il nous faut du temps pour former les sujets.

Quand même je ne resterais que huit jours près de vous, parlez et je pars.

J'ai une singulière maladie; je ne mange plus de pain, ni rien de nourrissant sans être malade; priez pour moi.

Mille choses aimables à toutes vos chères compagnes.

Adieu, ma bien chère fille, je suis toute à vous.



LETTRE 1031^e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A COMPIÈGNE

Autorisation accordée. Séjour de Sœur Léontine à Compiègne. Recommandations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 17 avril 1831.

Ma bien chère fille,

Si vous voulez envoyer votre Sœur converse dans sa famille,

je ne vous en empêche pas; elle couchera ici et elle prendra la voiture le lendemain. Je suis bien heureuse que ma Sœur Léontine reste quelques jours parmi vous; cela fera du bien à vos chères élèves ainsi qu'aux maîtresses. J'irai vous voir plus tard, nous avons tant à faire pour contenter tout le monde! Chacun voudrait changer son cheval aveugle pour un borgne; et encore nous ne le trouvons pas!

Tâchons de tirer le meilleur parti que nous pourrons de ce que nous avons.

Je n'ose pas encore voyager, je suis trop paresseuse. Dites à ma bonne Sœur Rosalie (1) qu'elle soit toujours gaie, qu'elle ait une grande confiance en Dieu et peu dans les créatures. Et vous, ma bien chère fille, ne comptez que sur vos recettes, agissez en conséquence et vous serez la plus heureuse des Sœurs de Saint-Joseph.

Adieu, toute à vous; votre sœur et amie.



LETTRE 1032^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Grands soucis pour le personnel. Temps de formation nécessaire aux novices. Voyage de Cluny et de Limoux. Santé de la Vénérable.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 22 avril 1851.

Ma bien chère fille,

Je ne sais que faire pour répondre aux demandes et pour soulager les maisons qui réclament des Sœurs dans des emplois importants. Nous en avons beaucoup qui ne peuvent se remettre de leurs fatigues; partout il y a excès de travail. Que faire? Les jeunes ne se forment pas vite, et puis nous voulons au moins une année, quand on ne peut pas en avoir deux, de noviciat séden-

1. Sœur Rosalie Brenot, Supérieure de la communauté de Compiègne.

taire. Au noviciat, il est difficile de faire des savantes; trop souvent la science est un piège pour l'humilité.

Envoyez les postulantes que vous voudrez avec Sœur Léonie Gondard. J'irai vous voir dès que je le pourrai; j'arriverai vite, je repartirai de même. De Cluny je me rendrai à Limoux où je resterai quelques jours. Je voudrais y être le 5 mai, je ferais peut-être bien d'y aller avant Cluny. Priez le bon Dieu qu'il m'éclaire, j'en ai grand besoin. Nous avons eu de belles cérémonies et d'excellentes instructions pendant ces saints jours; Paris est vraiment converti.

Je commence à manger, j'espère être bientôt courageuse.

Adieu, ma bien chère fille, nous comptons sur vos jeunes postulantes.

Toute à vous.



LETTRE 1033^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet de différents renforts demandés.

Paris, 30 avril 1831.

Ma bien chère fille,

J'arrive de Rouen; je veux vous dire bonjour. Nos enfants sont arrivées, vous en avez la nouvelle; j'en suis bien contente. J'espère que nous finirons par avoir la paix avec tous ceux qui veulent grandir les maisons religieuses outre mesure; cela me fait beaucoup de peine de ne contenter personne.

S'il n'arrive rien de nouveau, je partirai pour Cluny le 10 mai, pour être à Paris le 20. Écrivez-moi et procurez-nous quatre religieuses, mais de bonnes.

A bientôt!



LETTRE 1034^e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Demande des Sœurs ; énumère les qualités qu'elle leur désire.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 mai 1851.

Ma bien chère fille,

Il faut que des Sœurs partent pour Bourbon les trois premiers jours de juin. Je compte sur 4 de Cluny ; priez M. Genty de vous aider à compléter ce nombre. Ne mettez aucun retard à nous les amener. Oh ! je vous en supplie, qu'elles soient bonnes religieuses et pas dépourvues de jugement ! C'est pour faire les classes pauvres. Qu'elles soient sérieuses et aient bonne santé. Il faut être ici le 24, au plus tard. Nous espérons que vous amènerez M^{me} Rognat. Allons, aucun retard.

Je suis mieux, mais accablée d'ouvrage. Nous espérons que vous resterez un mois à Paris. Adieu, mille respects à MM. Rocault et Genty.

Demain vous m'écrirez, ou dans deux jours.



LETTRE 1035^e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Préparatifs de départs. Sœur de Quevilly. L'externat de Saint-Merry est commencé.

Paris, jeudi, 14 mai 1851.

Ma bien chère fille,

Nous préparons un départ qui aura lieu du 1^{er} au 5 juin, par Nantes. Nous avons bien de la peine à compléter le nombre des partantes. Envoyez-nous vos commissions ; nous avons reçu la lettre d'avis et nous attendons le ballot des effets. Je vous en remercie d'avance ; faites-nous faire quelques guimpes.

La Sœur de Quevilly est à l'infirmerie, elle ne peut pas rester; nous allons la rendre à ma bonne Sœur Marie-Rose (1); j'en suis bien fâchée. Il faut la donner à Sainte-Barbe, elle ferait bien, ou encore à Gournay, mais elle n'y resterait pas.

Je suis toujours un peu malade, cela me contrarie car j'ai tant besoin de travailler !

Nous avons commencé l'externat de Saint-Merry; cela pourra devenir une œuvre importante qui fera du bien à la Congrégation, je vous en reparlerai. Votre sœur est près de sa chère fille Marie-Thérèse à Bièvres; nous irons les voir quand vous viendrez.

Adieu, mes bien chères et bien aimées filles, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 1036^e

A LA SŒUR BERNARD VINCENT, A SENLIS (ÉCOLE)

La Vénérable compatit à son état de souffrance. Faire donner des leçons à une Sœur. Divers départs. Mort du gouverneur de Cayenne. Épidémie à Cayenne, Mana est préservé. La Mère Fondatrice est malade.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, seconde quinzaine de mai 1851.

Ma bien chère fille,

J'apprends avec peine que vous êtes souffrante, mais la saison est mauvaise, beaucoup de personnes sont malades. Vous pouvez garder la Sœur en question comme vous le désirez; faites-lui donner des leçons; avec sa bonne volonté, elle finira par acquiescer ce qui lui manque.

Nous avons fait nos départs pour Bourbon et Pondichéry, cela nous a donné du souci, et maintenant nous allons travailler

1. Sœur Marie-Rose Gauthey, Supérieure de la communauté de Quevilly.

pour en préparer d'autres, afin de compléter les maisons de France. Il y a de l'ouvrage!

M. le Gouverneur de Cayenne est mort; nous y avons 6 Sœurs malades, mais point de mortes. L'hôpital a autant de malades, et un décès. Il y a eu plus de 200 morts en deux mois; les détails nous manquent. L'épidémie n'est pas à Mana. Avec quelle anxiété j'attends des nouvelles! Que la sainte volonté de Dieu soit faite!

Allez voir ma bonne Sœur Stanislas; qu'on nous donne de ses nouvelles. Dites-lui de ne pas se presser. Dès qu'il fera beau, j'irai à Senlis, mais je suis un peu malade.

Adieu, toute à vous; priez pour moi (1).

1. Le voyage à Senlis, projeté par la Mère Fondatrice, fut son dernier voyage. Elle le fit avec la Chère Mère Rosalie venue à Paris le 23 mai, et en revint le 28 avec un rhume qui l'empêcha de se lever le lendemain, fête de l'Ascension. C'était le commencement du mal qui, le 15 juillet, devait emporter la Servante de Dieu. — Ses restes précieux furent transférés à Senlis et inhumés dans la chapelle de l'établissement, où ils ont été retrouvés intacts lors de la reconnaissance canonique du corps de la Vénéralle Mère, le 30 octobre 1911. — Le cœur de la Fondatrice repose à Paris, dans la crypte de la chapelle de la Maison-Mère de l'Institut.

LETTRES RETROUVÉES

APRÈS LA PUBLICATION DES VOLUMES PRÉCÉDENTS

Cette lettre et la suivante, retrouvées dans les Archives de la ville de Dijon, ont été envoyées, il y a peu de temps, à la Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Elles appartiennent au I^{er} volume des Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey et, par la place qu'elles devraient avoir dans ce volume, portent, la première le n^o 32 bis, la seconde le n^o 136 bis.

LETTRE 32 bis

A SON PÈRE ET A SA MÈRE

Don du château de Bailleul-sur-Thérain (Oise); fait la description de la propriété. Attend son père et un de ses cousins. Charge M. Javouhey de lui faire quelques envois. Nouvelles de sa sœur Rosalie partie pour le Sénégal.

Premiers jours de mars 1819.

Mon cher père et ma chère mère,

J'attendais la fin d'une affaire bien importante pour nous, afin de vous l'annoncer. Elle est finie, je m'empresse de vous en faire part. On vient de nous donner un très beau château à vingt lieues de Paris avec toutes les dépendances (1); nous en

1. Le château de Bailleul avait été donné, pour une période de dix-huit ans, à la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, par la comtesse de Ruffo. Elle n'y mettait qu'une condition : celle de prières à réciter et de messes à faire célébrer pour sa famille ainsi que pour M. de Gaudechart, son premier mari, et ses deux enfants, tous trois décédés dans ce château. — La Congrégation jouit en paix de la maison de Bailleul jusqu'en 1837, époque où cette communauté fut transférée à Senlis. (Voir lettre 281^e de la Mère Fondatrice, II^e volume, page 209.)

avons la jouissance gratuite pendant dix-huit ans, et nous allons y transférer la maison de Villeneuve-Saint-Georges. Ce sera une économie pour nous de 3.000 francs par année; et, avec cela, nous serons mieux, nous aurons des jardins d'un très grand rapport, parce que le terrain est excellent et ils sont de trois arpents. On nous donne une pièce de pré touchant à la rivière qui clôt le jardin, avec un arpent et demi de terre qui se trouve vis-à-vis le château, de l'autre côté de la rue, pour semer moitié en luzerne et moitié en autre chose, afin d'avoir de quoi nourrir deux vaches et un cheval. Dans tous les temps les vaches sont aux champs comme à Chamblanc, il y a de très grandes pâqueries où elles vont toute l'année. Les bâtiments sont en bon état, on vient de les réparer. Nous serons parfaitement bien logées. Nous avons une ancienne grange à démolir, un bois à défricher et à abattre; nous ne pouvons pas nous passer de deux hommes pour remplacer mon frère. J'aurais bien désiré Léonor (1), mais je sens bien que la saison est trop avancée et qu'il faut qu'il reste auprès de vous; alors j'ai pensé que le jeune cousin Boissart (2) pourrait bien venir. Je vous prie donc, mon cher père, aussitôt ma lettre reçue, d'avoir la bonté de le voir et de lui demander s'il veut venir. Nous prendrons de lui tout le soin possible et, s'il se plaît avec nous, il restera. Si au contraire il ne se plaît pas, nous lui procurerons une situation plus avantageuse. Vous aurez la bonté de nous donner le petit cheval noir qu'il nous ramènera avec la voiture. Si vous vouliez venir avec lui, ce serait une bonne occasion, vous vous arrangeriez comme il faut dans la voiture, vous seriez bien. Qu'il soit ici du 15 au 20 mars, il faudrait partir de Chamblanc à temps pour que nous soyons tous réunis au château le 9 avril. Vous aurez la bonté de nous amener de la graine de rave, un peu; des haricots rouges, au moins une pinte, coûte que coûte; ne manquez pas d'apporter aussi des betteraves pour semer; n'oubliez pas, je vous prie, ces petites commissions. Amenez aussi, si vous le

1. Le fils d'Étienne Javouhey, donc le neveu de la Mère Fondatrice.

2. Le fils de M^{me} Boissart, tante de la Vénérable. Il était filleul de la Servante de Dieu.

voulez, un peu de turquie pour semer, puis des gaudes bien moulues; nous enverrons autre chose qui vous dédommagera de tout cela. Tâchez de venir vous-même; mais si, absolument, vous ne venez pas, envoyez-nous tout cela avec la voiture, le cheval et le cousin.

Je reçois à l'instant une lettre de ma sœur Rosalie (1), datée du 9 février; elles sont embarquées depuis le 2 février et sont toujours très contentes et très heureuses, elle me dit qu'on ne peut porter plus loin les égards et les soins qu'on prend de toutes et de mon frère. Cela me fait grand plaisir. Je reçois des nouvelles de M. le Gouverneur tous les deux jours; et, quand elles seront arrivées, nous en recevrons chaque mois. Tout cela est très consolant; prions bien le bon Dieu pendant leur traversée, et toujours, afin qu'il répande ses bénédictions sur leur grande entreprise.

Mon cher père, le bon Dieu nous fait de bien grandes grâces; nous nous trouvons plus heureuses que jamais nous ne l'avons été; nous aimons et chérissons notre saint état; que pouvons-nous désirer de plus heureux?

Dites à mon cousin Bernard (2) que j'ai reçu sa lettre, qu'il ne se fasse point de peine, il n'y a rien d'inquiétant dans le silence de son fils; mes Sœurs ont écrit quatre jours après leur arrivée par le même vaisseau qui les a amenées, tandis que lui reste à douze lieues plus loin. Le vaisseau était déjà parti lorsqu'il a voulu donner de ses nouvelles; après cela il a fallu en attendre un autre, et cela ne se trouve pas si souvent. Je le prie donc de ne pas s'inquiéter. J'ai écrit au Gouverneur qui fera pour lui comme s'il était son fils. Aussitôt que j'aurai des nouvelles, je vous en donnerai, mais ne croyez pas qu'il y ait rien de fâcheux.

Adieu, mon cher père, je vous attends au 20 mars, où le cousin Boissart; il lui faudra 50 francs à peu près pour le voyage; ayez la bonté de les lui avancer. Je vous les rendrai.

Je suis votre toute obéissante fille.

1. La Chère Mère Rosalie partie pour le Sénégal.

2. Parent de la Vénéable, dont le fils, élevé à la Val-Sainte, était probablement parti au Sénégal avec la Chère Mère Rosalie.

P.-S. — J'oubliais de vous dire que le monsieur qui vous écrivit une fois pour avoir de mes nouvelles, se nomme M. Roger. C'est lui qui a fait tant de bien à notre Congrégation ; il vient d'être nommé directeur en chef des Domaines du Roi au Sénégal, et va partir. Il donne une belle situation à mon frère, ou plutôt avec lui.

C'est encore une grande consolation pour moi, un homme de si grand mérite qui nous aime comme ses enfants ; il nous sera d'un très grand secours.



LETTRE 136 *bis*

A M. L'ABBÉ LALLEMANT

Curé de Saffre, par Vitteaux (Côte-d'Or)

Accepte de prendre quelques jeunes filles de sa paroisse comme Sœurs converses ou comme domestiques, et même des jeunes gens qu'on enverrait aux colonies. Conditions. Emploi du temps.

Paris, 17 août 1827.

Monsieur le Curé,

Vous m'avez souvent parlé de l'embarras où vous étiez pour procurer un saint asile à beaucoup de jeunes personnes qui vous semblent appelées de Dieu à la vie religieuse, mais qui manquent de moyens pécuniaires ou en ont peu. Depuis longtemps, Monsieur le Curé, j'ai réfléchi à cette bonne œuvre et le Seigneur semble m'ouvrir une voie qui nous conduira à une heureuse réussite.

Vous pouvez donc en choisir cinq ou six dans celles que vous connaissez déjà, nous les recevrons comme Sœurs converses. Il faudrait qu'elles aient de dix-neuf à vingt-quatre ans, puis une bonne santé, un bon caractère, et que surtout elles soient bonnes ouvrières. Je préférerais bien celles qui seraient habituées à travailler au jardin ; quoique cependant, quand elles sont de bonne volonté, il est plus facile de les former ; il faut aussi

qu'elles soient prêtes à passer dans les colonies quand on le jugera convenable (1).

Nous admettrons des jeunes personnes ayant les mêmes qualités, seulement avec la différence qu'elles ne seraient pas appelées à la vie religieuse ; dans ce cas, nous les recevrons comme domestiques et elles s'engageraient pour trois ou cinq ans. Nous leur donnerions cent francs d'appointements et elles seraient nourries, entretenues et soignées si elles étaient malades.

Nous prendrions également des jeunes gens de seize à vingt ans, jardiniers ou cultivateurs, mais intelligents et décidés à passer dans les colonies. Ils travailleraient avec mon frère, nous les recevrons comme domestiques, mais ils s'engageraient pour trois ou cinq ans. Nous leur donnerions des appointements de 300 francs par an, et ils seraient entretenus et nourris. En cas de maladie, ils recevraient les soins qu'exigerait leur état et ne perdraient rien de leurs appointements. Au terme de leurs engagements, s'ils ne voulaient pas les renouveler, on leur donnerait 1.500 francs en terres, maisons, bestiaux ou argent, comme ils le désireraient ; outre cela on leur donnerait des récompenses suivant les notes qu'ils auraient méritées pendant le temps de leur engagement. Ils seraient traités avec une bonté maternelle et considérés comme de la famille. On s'appliquerait à les instruire de la religion, et on exigerait qu'ils en remplissent les devoirs.

Leur temps serait ainsi divisé : huit heures de travail à la terre, deux heures pour les repas, et le reste de la journée serait employé à leur apprendre à lire, à écrire et à compter, et quand ils seraient suffisamment instruits sur ces trois points, ils emploieraient ce temps à travailler aux arts et métiers. Ils seraient soumis à une parfaite obéissance et ne pourraient se marier qu'à vingt-cinq ans, avec des femmes d'au moins vingt-deux ; le mariage se ferait aux frais de la communauté.

J'aurai l'honneur de vous voir bientôt, j'examinerai le choix

1. C'était l'époque où la Vénérable Fondatrice venait de soumettre au Directeur des colonies un projet de colonisation à la Guyane. (Voir à ce sujet la lettre 137, 1^{er} volume, page 295.)

que vous aurez fait, et je vous donnerai à ce sujet tous les renseignements qui vous seront agréables. En attendant ce plaisir, agréez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon respect. Votre très humble servante.

Aussitôt que vous aurez fait un choix, donnez-m'en avis à Cluny où je serai en septembre, car il est probable que je ne passerai pas par Vitteaux.

Deux autographes de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, datés d'août 1846, viennent d'être retrouvés dans les lettres de sa sœur, la T. R. Mère Rosalie Javouhey. Leur place serait au IV^e volume des Lettres de la Fondatrice. Nous leur donnons les numéros 615 bis et 615 ter, d'après leur date.

LETTRE 615 bis

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUEY, A CLUNY

Réponse de M. Châtenay à M. Landriot. Confiance en Dieu.

Paris, 19 août 1846.

Ma bien chère fille,

Je vous envoie la fameuse lettre adressée à M. Landriot pour Monseigneur (1), en réponse aux fameuses propositions que vous connaissez. J'espère qu'on lui parle franchement ; il ne se pressera pas d'y répondre ; il l'avait reçue lorsque vous l'avez vu à Cluny, et ne vous en a pas dit un mot ; n'importe, les affaires avancent. Remarquez bien tout ce que l'on dit à Monseigneur.

Méditez cette lettre avec notre bon Père Rocault ; vous m'écrirez les conséquences que vous en tirerez.

Allons, courage, ne nous laissons pas abattre par la tribulation ; mettons toute notre confiance en Dieu. Écrivez-moi sou-

1. Il s'agit, à n'en pas douter, de la lettre dont parlait la Vénérable Mère, à la date du 20 juillet (voir lettre 611), lettre que devait écrire M. Châtenay à M. Landriot, mais qui était destinée à Mgr d'Héricourt.

vent; la donation n'est pas mauvaise, le bout de l'oreille passe. Je suis bien gênée pour les retraites; je n'ose pas y aller, de peur de m'expliquer sur l'avenir que Monseigneur embrouille, je n'ose pas parler, de peur de trop dire.

M. Châtenay nous rend d'importants services; jamais nous n'aurions pu soutenir ni paralyser les prétentions épiscopales; c'est Rome qui décidera.

Adieu, toute à vous.

Je ne sais pas encore quand je partirai pour Limoux; ne promettez point de Sœurs pour le diocèse d'Autun, nous avons des demandes pour les colonies; s'il faut quelque renfort on prendra des novices, mais gardez les professes jusqu'à mon arrivée, vous donnerez l'habit à quelques bonnes Sœurs converses.



LETTRE 615 *ter*

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Congrégation a des amis dans le clergé de Rouen. Prospérité des maisons du Nord. Peine de la Vénérable au sujet de certaines lettres des colonies. Conseils. Visite de plusieurs communautés. Autorisation donnée par Mgr d'Autun.

Rouen, 21 août 1846.

Ma bien chère fille,

Vous serez étonnée de recevoir celle-ci de Rouen; vous allez croire que c'est pour mon plaisir que je voyage, il n'en est rien, c'est pour mon instruction. Les moments sont précieux, il faut seconder la Providence qui éclaire nos amis; nous en avons de sincères à Rouen; ils méritent toute notre confiance et sont très bien avec notre conseil, le digne M. Châtenay. C'est le clergé qui nous aide à connaître et à accomplir les desseins de Dieu sur la Congrégation. Vous devez être étonnée de la hardiesse de la lettre de M. Châtenay; pensez que Mgr d'Autun la connaissait lorsqu'il est allé à Cluny.

Toutes les maisons du Nord sont dans une grande prospérité ; mais j'ai bien de la peine à achever les dépenses des constructions ; j'espère avancer cette année si les colonies tiennent parole. Les lettres de la Martinique et de la Guadeloupe ne sont pas aimables ; on croit que c'est moi qui fais les lois de l'abolition de l'esclavage et du mélange des couleurs ; on me parle sur un ton qui n'est rien moins que religieux... De telles religieuses oublient d'où elles viennent et où elles vont. Mon Dieu ! qu'il est difficile de ne pas prendre l'esprit du monde quand on le fréquente ! Je vous tiendrai au courant de toutes nos affaires ; allons, ne perdez pas courage ; soyez la Mère partout ; qu'on vous rende compte de tout ce qui se passe au noviciat, parlez souvent ; montrez-vous la Mère de toutes. Je vous engage à ne pas laisser voyager les religieuses sans une absolue nécessité ; ne payez jamais de voyage ; soyez un économe sévère, songez que nous faisons vœu de pauvreté ; prêchez souvent là-dessus.

Je vais visiter les maisons où doivent se faire les retraites, afin de leur donner les conseils que notre vocation réclame. J'espère partir pour Limoux le 1^{er} septembre ; je tâcherai de revenir par Cluny, afin de m'y trouver huit jours après la retraite et même plus tôt ; je veux laisser quelque incertitude aux curieux ; mais écrivez-moi encore à Paris. Je vous écrirai au moment de partir, afin de vous dire ce que je vais faire ou que je ferai.

On vient de me dire que Mgr d'Autun accorde toute permission à celui de Rouen de donner le saint habit, de faire faire des vœux, en se conformant à ses conseils, disant que nous avons encore quelque chose à régler au sujet du noviciat. Nos Sœurs en profiteront grandement, sans que je sanctionne rien.

Adieu, toute à vous.

Vous verrez ma bonne Sœur Eudoxie bientôt.

QUELQUES IMPRESSIONS DE LA VÉNÉRABLE ANNE-MARIE JAVOUHEY

Pendant la Retraite de sa Profession

faite à Dôle, du 13 au 23 Avril 1807, sous la direction de M. l'abbé d'Aubonne

La veille de la retraite j'ai fait la méditation sur la nécessité de la retraite. Je me suis réjouie de la grâce inestimable que le Seigneur me faisait de me séparer entièrement, non seulement du monde, mais encore de tout emploi capable de me distraire et de m'empêcher de penser sérieusement à la réformation de ma conduite passée. Il me semblait, dans cette première méditation, que j'étais prête à tout, et que je disais avec vérité : Faites de moi ce qu'il vous plaira.

Méditation sur la fin de l'homme. — J'ai considéré la fin si noble et si glorieuse pour laquelle Dieu m'a créée, qui est de le glorifier par moi-même en répondant avec fidélité aux grâces abondantes qu'il avait dessein de répandre sur moi, et de le faire glorifier par un grand nombre de personnes qu'il semble avoir mises sous ma conduite afin que je sois leur exemple, leur soutien, et que je les anime à le servir le plus fidèlement possible. J'ai reconnu que je n'ai pas mis jusqu'à présent tous mes soins à répondre à ses grâces ; j'ai oublié cette fin si noble, j'ai fait tout le contraire et je me suis approprié les dons de Dieu, souvent même je m'en suis servie pour l'offenser, en tirant vanité de ce qui ne venait pas de moi, mais de Dieu, à qui seul j'en dois renvoyer la gloire.

J'ai pris et je renouvelle la résolution de ne passer aucun jour sans penser à la fin pour laquelle je suis créée, et chaque semaine de faire mon examen sur ce sujet, étant persuadée que

si je suis fidèle à ce pieux exercice, Dieu m'aidera à remplir mes devoirs avec courage.

Méditation sur l'état religieux. — J'ai considéré combien l'état religieux est saint et élevé au-dessus de tout autre état ; que je dois donc en avoir une grande estime. S'il est élevé au-dessus des états ordinaires, les obligations que l'on contracte en l'embrassant sont aussi au-dessus de la nature, et c'est avec la grâce seule qu'on peut les remplir. Il est vrai que c'est à nous à demander et à mériter cette grâce. En nous faisant religieuses, nous devons faire le généreux sacrifice de tout ce que nous avons de plus cher au monde : père, mère, parents, amis, tout cela doit être mort pour nous ; les biens, les honneurs ne doivent être regardés que comme de la poussière que le moindre vent emporte. Mais tous ces sacrifices-là ne sont rien et ne nous serviront de rien, si nous n'y joignons celui de notre propre volonté ; c'est le plus difficile à faire, c'est celui qu'il faut renouveler chaque jour et à chaque moment. Mais s'il est le plus grand de tous, la plus grande récompense lui est réservée, et c'est ce qui doit nous encourager. Du sacrifice de ma volonté dépend mon bonheur présent et futur. Si je n'ai point de volonté, quelle paix n'éprouverai-je pas moi-même et ne procurerai-je pas aux autres ! Je suis donc bien résolue de n'avoir plus d'autre volonté que celle de mes Supérieurs, me défiant toujours de ce qui vient de moi.

J'ai pensé qu'une religieuse ne doit point mettre de bornes à son amour, il faut qu'elle soit prête à tout souffrir sans murmurer et même avec joie, pour prouver à Dieu qu'elle l'aime véritablement. C'est dans la souffrance que l'amour se purifie, comme l'or dans la fournaise. Ce même amour doit porter une religieuse à l'acquisition de toutes les vertus propres à son état : une profonde humilité qui doit la faire se regarder comme la dernière de toutes, désirer les humiliations, ne s'offenser point de se voir préférer ses Sœurs ; une grande charité pour conserver la paix et l'union dans la communauté, n'ayant les yeux ouverts que sur les vertus de ses Sœurs pour les imiter, et sur ses défauts

pour les corriger ; enfin, une obéissance aveugle pour tout ce que les Supérieurs commandent, regardant Dieu dans leur personne ; obéissance extérieure, en faisant promptement ce qui est commandé ; obéissance intérieure en soumettant notre propre jugement à celui des Supérieurs, nous souvenant que l'homme obéissant racontera ses victoires.

J'ai pris la résolution de travailler sérieusement à acquérir ces vertus, espérant que Dieu me pardonnera le passé que j'ai perdu par ma faute, et qu'il m'accordera le courage, la force pour mener une vie toute nouvelle et plus digne de la sainteté de l'état auquel il m'a fait la grâce de m'appeler.

Considération sur la règle. — J'ai considéré que la règle vient de Dieu et qu'elle conduit à Dieu. Elle vient de Dieu, par conséquent je dois l'aimer, la respecter et craindre de négliger de la suivre. Elle conduit à Dieu, je dois donc la suivre avec toute la fidélité possible, c'est sur cette règle que je serai jugée. La règle, si je l'observe, sera ma consolation, comme aussi, si je la néglige, elle sera mon tourment continu. Hélas ! je ne l'ai que trop éprouvé jusqu'à ce moment ; j'ai passé des jours heureux quand j'y ai été fidèle ; mais aussi quelle inquiétude, quel remords quand je la négligeais !

Si j'ai été assez malheureuse que de la négliger jusqu'à présent, et même si je l'ai laissé négliger aux personnes qui étaient sous ma conduite, soit par mon peu de soin à les reprendre ou à la leur faire connaître, je prends la résolution d'être plus fidèle à l'avenir, soit à donner le bon exemple, même à reprendre, à corriger, si la charité le demande. J'espère que le bon Dieu m'en donnera la force.

Méditation sur le péché mortel. — J'ai considéré que le plus grand de tous les maux, c'est le péché mortel, puisqu'il nous rend ennemis de Dieu, esclaves du démon, et nous destine à des supplices éternels dans l'enfer. Hélas ! cependant, combien n'est-il pas commun dans le monde ! dois-je y être insensible ? Et même dans la religion, que faut-il pour commettre un péché

mortel? Il est bien à craindre que celui qui tombe dans le péché véniel ne tombe enfin peu à peu dans le péché mortel. Du véniel au mortel, il n'y a qu'un pas à faire, et c'est un pas bien glissant ! Pour éviter ce malheur que dois-je faire ? sinon d'éviter avec le plus grand soin tout péché, quelque léger qu'il paraisse, car une âme religieuse doit avoir horreur des moindres fautes. Serait-ce aimer Dieu que de ne vouloir éviter que les péchés qui nous damnent ? ne serait-ce pas plutôt s'aimer soi-même ? Cela déplaît à Dieu, c'est assez pour m'en éloigner pour toujours ; c'est là ma résolution. Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de ne la point perdre de vue, mais d'y être fidèle pour toujours.

Méditation sur le péché véniel. — J'ai considéré que si le péché mortel est à craindre, parce qu'il nous fait perdre l'amitié de Dieu et qu'il donne la mort à notre âme, le péché véniel ne l'est pas moins, puisqu'il est toujours l'offense de Dieu. Il est à craindre, parce qu'on le commet plus fréquemment, que l'on s'en repent plus rarement, qu'on s'en corrige plus difficilement. L'on ne tombe pas tout d'un coup dans de grands désordres, mais peu à peu les péchés véniels affaiblissent la grâce, et bientôt on se sent moins de force pour résister ; à la première tentation un peu violente, nous succombons, et pour avoir négligé les petites fautes, nous tombons dans les grandes. Pourquoi avons-nous si peu d'horreur des fautes qui nous paraissent légères ? sinon parce que nous ne connaissons ni la bonté de Dieu, ni la malice du péché. Sainte Catherine de Sienne pensait bien autrement que nous, lorsqu'elle disait que si nous connaissions ce que c'est que le péché véniel, il nous ferait tant d'horreur que la frayeur qu'il nous causerait nous réduirait en poudre, nos corps fussent-ils d'acier.

Je dois conclure de cela qu'il me faut éviter toutes sortes de péchés, même les occasions du péché, et pour m'en préserver je tâcherai de marcher toujours en la présence de Dieu. Je conserverai l'esprit intérieur le plus qu'il me sera possible, je prévoirai les occasions dès le matin, surtout pour les fautes auxquelles je me sentirai le plus sujette ; je ferai de même mon examen là-

dessus. Quand je reconnâtrai que j'aurai commis quelques fautes, fussent-elles graves, je ne me découragerai pas, je m'en humilierai, je m'imposerai quelque pénitence, ensuite je retournerai à Dieu avec la même confiance, me souvenant de son infinie miséricorde, formant de nouveau la résolution de ne plus pécher.

Considération sur le choix des directeurs pour les personnes religieuses.

J'ai considéré combien ce choix est important pour une maison religieuse, et surtout pour un nouvel Institut, où chacun se croit et même se fait un devoir de donner des règles de conduite, et où les jeunes personnes sont si susceptibles de toutes sortes d'impressions. J'ai senti plus fortement que jamais, d'après l'expérience que j'en ai, que toutes sortes de directeurs ne conviennent point, mais qu'il faut que ce soit Dieu lui-même qui les donne. C'est donc à nous à les lui demander avec instance et persévérance ; après cela, attendre avec confiance.

J'ai compris aussi que c'est surtout aux Supérieures à avoir la plus grande vigilance là-dessus, c'est-à-dire de faire en sorte d'avoir toujours dans la communauté un confesseur qui mérite, par sa sagesse, ses lumières, et toutes les vertus qui lui sont nécessaires, la confiance de toute la maison, et tâcher, autant qu'il est possible, que toutes s'adressent au même confesseur, car de là dépend souvent l'union des communautés.

J'ai pris la résolution de donner l'exemple sur ce point, en m'adressant ordinairement à celui qu'on aura jugé capable de conduire la communauté, comme aussi d'accorder des confesseurs extraordinaires aux Quatre-Temps, et même plus souvent, si quelqu'une, en particulier, en avait un véritable besoin.

Méditation sur les péchés des personnes consacrées à Dieu dans la religion.

J'ai considéré que, plus l'état que nous avons embrassé est saint, plus il demande de sainteté de notre part. Puisque le Seigneur m'a fait la grâce inestimable de m'appeler, ce n'est pas

assez pour moi de garder les commandements, mais il faut de plus que je suive les conseils. Ce qui ne serait que véniel pour un chrétien deviendrait plus grave pour moi. Ce qui n'est que conseil pour un chrétien devient commandement pour moi. Quoi de plus sensible pour un cœur que de se voir méprisé, outragé par ceux qu'on a crus être ses véritables amis, qu'on a comblés de bienfaits jusqu'à donner tout ce que l'on avait de plus cher au monde pour les tirer d'un danger pressant qui les menaçait ? mais n'est-ce pas là ma conduite à l'égard de Dieu ? Il n'a rien épargné pour me tirer des dangers du monde, où je me serais infailliblement perdue. Il m'a poursuivie dans ma fuite, il m'a recherchée jusqu'à ce qu'enfin il m'ait retrouvée. Ce bon Pasteur ne s'est pas contenté de me remettre au nombre des brebis fidèles, il a voulu *me faire part de ses communications les plus intimes*, et enfin se servir de moi pour l'exécution de ses desseins. Combien mon ingratitude n'a-t-elle pas dû lui être sensible ! Comment ai-je pu oublier tant de bienfaits de la part d'un Dieu que j'avais tant offensé ? Non, je ne puis le comprendre en ce moment. Comment ai-je pu méconnaître cette voix intérieure, y résister quand elle me pressait d'être plus fidèle, me disait que ma conduite s'opposait à ses desseins sur moi ? Hélas ! il fallait que mon aveuglement fût bien grand. Combien cette pensée doit me tenir dans une profonde humilité ! Puissé-je, ô mon Dieu, ne la jamais oublier, me souvenant, en même temps, que votre miséricorde envers moi est infinie.

A l'avenir, je ferai tous mes efforts pour répondre aux grâces que le Seigneur m'a accordées et qu'il m'accorde encore chaque jour. Je tâcherai de n'avoir plus autant de crainte et de défiance de sa divine Providence ; en me défiant de moi-même, ma confiance en sa bonté ne peut pas être trop grande.

Méditation sur l'ingratitude d'une âme religieuse qui veut mettre des bornes à son amour et qui n'est pas toute à Dieu.

La méditation du matin m'a encore occupée une partie du temps, et j'ai réfléchi que vouloir mettre des bornes à son amour, c'est vouloir que Dieu en mette à ses grâces. Puis-je

trop aimer un Dieu qui m'a fait tant de bien ! Et quand il ne m'aurait fait que celui de me retirer du monde et de me placer dans un état où j'ai tant de moyens de salut, ma vie tout entière et tout ce que je pourrais faire ne suffirait pas pour lui en témoigner ma reconnaissance.

Après cela, comment pourrais-je mettre des bornes à mon amour ? Non, la mesure de l'amour de Dieu pour moi est de l'aimer sans mesure ; j'espère que ce sera ma règle à l'avenir. Je ne ferai point consister mon amour en paroles, mais dans les œuvres. Je tâcherai de vous dédommager, ô mon Dieu, de l'ingratitude et de la tiédeur avec lesquelles je vous ai servi jusqu'à présent, et je ferai mon possible pour allumer et soutenir ce feu divin dans les âmes qui me seront confiées.

Il est à regretter de n'avoir pas d'autres notes sur cette retraite que fit la Vénérable Mère, à la veille de la fondation de son Institut, ni aucun de ses écrits intimes ; car ses filles y trouveraient, comme dans la plupart de ses lettres, l'imposante lumière du législateur recevant la loi sur la montagne sainte, et portant à celles qu'elle devra conduire le fidèle écho des paroles divines.

Les notes ci-dessus suffiront cependant pour montrer les sentiments admirables de l'âme de la Servante de Dieu « visant, avant tout, à subordonner toutes les facultés humaines à la discipline de la raison éclairée par la foi ». (*Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey*, revue et refondue par le R. Père Kieffer, 1^{er} volume, page 122.)

TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME

	Pages
Note préliminaire	5
LETTRE 698 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, Supérieure à Cluny. Abandon à Dieu pendant la tourmente révolutionnaire. Les noirs réclament la sollicitude de la Congrégation. M. Monnet en France ; sa bienveillance écarte un danger pour l'Institut. . . .	7
LETTRE 699 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, Supérieure à la Martinique. Recommande la prudence. Insiste sur le dévouement pour les noirs ; calmer leur effervescence	8
LETTRE 700 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. La République déclarée en France. Recommande la prudence et le dévouement pour les noirs. M. Monnet directeur général des colonies. Commencer les classes des noirs. M. Doublet. Soumission à la volonté de Dieu. Bien observer la règle.	9
LETTRE 701 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Salles d'asile pour la Martinique. Nouveau gouverneur. Calmer les Sœurs. Espoir en l'avenir.	11
LETTRE 702 ^e . — A la Sœur Léonce Tristant, Supérieure à la Guadeloupe. La Vénérable la reprend de ses pensées de défiance à son égard. Conseils sur la libération des noirs. Enverra des Sœurs. Rester à son poste. Cesser tous travaux de construction	12
LETTRE 703 ^e . — A la Sœur Sainte-Rose Verpeaux, Supérieure à Chamblanc. Loue la conduite des habitants de Chamblanc. Prier pour les méchants. Le Seigneur sera la récompense de ceux qui font le bien	13
LETTRE 704 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La situation de la France s'améliore. Réflexions à ce sujet. Contrition et humilité. La maison de Quevilly.	14
LETTRE 705 ^e . — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe. Réflexions sur la situation politique. Prévoit une diminution de ressources. Conseils à l'égard des noirs. Recommandations . .	15

LETTRE 706 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, Supérieure à Senlis. Attitude du peuple à Paris, plantation d'arbres de la liberté. S'humilier devant Dieu. Sacrifices à faire	17
LETTRE 707 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Visite de Mgr de Carcassonne. Décision du Saint-Siège sur les évêques eu égard aux Congrégations de femmes. Les affaires des colonies sont en bonne voie. Viser à l'économie	18
LETTRE 708 ^e . — A la Mère Clotilde Javouhey, Supérieure à Li- MOUX. Visite de Mgr l'Évêque de Carcassonne ; il sera un des pro- tecteurs de l'Institut. Affaire d'Autun. Sœur Léonie arrivée du Sénégal	19
LETTRE 709 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, Supérieure à Cayenne. La République en France. Les colonies ont failli échapper à la Société ; Mana l'a sauvée. Demande de Sœurs. Retour de Sœur Léonie du Sénégal. Organisation des classes de Mana. Audience du Nonce ; décision importante de Rome. Son Excellence sera le protecteur de la Congrégation auprès du Saint-Père. Prier beaucoup pour la France	20
LETTRE 710 ^e . — A la Sœur Régis Fléchel, Supérieure à Tahiti. Situation de la France. Espoir d'être toujours employées au salut des noirs. Décision de la Vénérable Mère au sujet d'une Sœur dont la conduite laisse à désirer. Nouvelles de Mana. Un mot de sa nièce qui est postulante	23
LETTRE 711 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Situation tourmentée en France. Cayenne, la meilleure co- lonie	25
LETTRE 712 ^e . — A la Mère Théophile Montet, Supérieure à Rouen. Autorisation de Mgr le Nonce à donner le saint habit. Besoin de paix. Instructions de la Mère Fondatrice au sujet d'une Sœur malade. Elle se reproche de manquer parfois de courage	25
LETTRE 713 ^e . — A M. l'abbé Caille, curé du Mesnil-Saint-Firmin. Affaire temporelle	27
LETTRE 714 ^e . — Sans indication de personne. La Vénérable Mère félicite et encourage. Elle ne sait pas grand chose des colonies	27
LETTRE 715 ^e . — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux. Situation à Paris. On compte beaucoup sur le concours des Sœurs pour les noirs. Esprit de pauvreté. Tout faire dans la vue d'une heureuse éternité	28

- LETTRE 716^e — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
 Départ retardé pour les colonies. Espère que les nègres n'abandonneront pas le travail. Ses désirs pour Mana. Conseils touchant la bonne entente et l'acceptation des croix. Le mois de Marie. Séjour de Mgr l'Évêque d'Orléans à la maison de Paris 29
- LETTRE 717^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 La situation en France semble un châtement. Les départs pour les colonies remis en octobre. Retarder la prise d'habit 31
- LETTRE 718^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 La Mère Fondatrice désire des nouvelles des colonies. Conseils d'organisation. On voudrait confier à l'Institut des vieillards, des infirmes, des orphelins. Propositions du gouvernement aux Trappistes. Faire son devoir en bonnes religieuses 32
- LETTRE 719^e. — A la Sœur Chantal Clairefond, Supérieure à Villers-Bretonneux.
 Appréciation sur l'état actuel de la France. Saint Joseph protégé partout l'Institut. Dieu habite où règne la paix. M. le Curé de Villers-Bretonneux. Prier Dieu de pardonner à la France. 33
- LETTRE 720^e. — A la Sœur Marie-Joseph Vernet, Supérieure à Saint-Pierre-et-Miquelon.
 Exhorte à la fidélité et au dévouement afin de désarmer la justice de Dieu. Misère commune. Les peines et les chagrins ramènent le peuple de Paris à Dieu. Aimer ses devoirs et les bien remplir 34
- LETTRE 721^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Affaires politiques. Mgr l'Évêque d'Orléans est l'hôte de la maison de Paris. Confiance en Marie. Le sort des noirs inquiète la Vénérable Mère 36
- LETTRE 722^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Soumission à la volonté de Dieu. Appréciation sur une Sœur ; l'éclairer et la corriger. Les Sœurs du Mesnil-Saint-Firmin. 37
- LETTRE 723^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Question des colonies réglée avec l'administration de la Marine. Départs à préparer. Tout va bien à la maison de Paris, le postulat est nombreux. Affaires temporelles. Confiance et prière 38
- LETTRE 724^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Arrangements pour les colonies. Moyens à prendre pour conserver intact son établissement. Situation bien inquiétante en France. Il faut beaucoup prier 39
- LETTRE 725^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 L'ordre semble vouloir se rétablir à Paris. Prépare des Sœurs pour salles d'asile. Visite du gouverneur de la Martinique. 40

LETTRE 726 ^e . — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe. Annonce le départ du Préfet apostolique. Situation politique. Prière et abandon	41
LETTRE 727 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Location d'une maison hors Paris. Affaires temporelles d'une Sœur	42
LETTRE 728 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Conventions imposées par la République. Conseils pour calmer les esprits irrités. Rien de changé pour Cayenne. Rassurer le Pré- fet apostolique au sujet des vœux	43
LETTRE 729 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Alençon. Situation toujours agitée à Paris. Location d'une maison à la campagne ; un pied-à-terre à Paris.	44
LETTRE 730 ^e . — A la Sœur Chantal Clairefond, à Villers-Bre- tonneux. Situation tourmentée. La Mère Fondatrice ira à Villers-Bre- tonneux quand ce sera possible. Sa confiance est en Dieu. Recom- mande de beaucoup prier.	45
LETTRE 731 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Limoux. Demande des détails sur la situation actuelle et en donne sur les colonies. Projet de réunion de la Congrégation du Saint-Cœur- de-Marie à celle du Saint-Esprit. Être prêtes à tous les sacrifices pour la gloire de Dieu	46
LETTRE 732 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. La Vénérable désire savoir où elle se trouve. Espère l'aller voir à l'automne. Parle d'une Sœur envoyée à Crépy. Demande des nouvelles des maisons et engage à l'union.	47
LETTRE 733 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Paris en état de siège. Confiance en Dieu.	48
LETTRE 734 ^e . — Aux Mères Rosalie et Clotilde Javouhey, à Limoux. Préservation pendant les troubles. Les Sœurs se dévouent pour les soldats et les blessés. Mort de Mgr l'Archevêque de Paris. Mgr d'Orléans à la communauté. La Mère Fondatrice projette un voyage à Cluny	49
LETTRE 735 ^e . — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, Supérieure à Alençon. La paix rétablie dans Paris. Espoir d'avoir une partie des en- fants devenus orphelins. On attend la Chère Mère Rosalie à Cluny. Exhortations à la patience	50

LETTRE 736 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. La Vénérable est triste parce qu'on ne prie pas. Elle offre deux de ses maisons pour recevoir des orphelines. Aucune maison n'a souffert	31
LETTRE 737 ^e . — A la Sœur Sainte-Rose Verpeaux, à Chamblanc. La Révolution. Au sujet de Sœur Hubert. Recommande la ferueur. S'informe des fils Javouhey.	32
LETTRE 738 ^e . — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux. Demande de ses nouvelles. Se remettre entre les mains du bon Dieu. Ne pas croire les alarmistes. Mgr l'Archevêque de Paris martyr d'expiation. Conserver la paix d'une bonne conscience. Écrire souvent aux Sœurs de sa province.	33
LETTRE 739 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Ambulance de blessés. Le bon Dieu appelle la Congrégation à faire un grand bien dans les colonies. Questions diverses	34
LETTRE 740 ^e . — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux. Espoir d'avoir des orphelines. Le noviciat de Paris donne de grandes espérances.	35
LETTRE 741 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Réception d'un envoi. La Vénérable lui promet des Sœurs actuellement à l'ambulance. Espoir d'avoir des orphelines. Les colonies l'inquiètent ; elle remet tout entre les mains de Dieu . .	36
LETTRE 742 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Vénérable Mère est contente qu'elle ait vu Mgr de Bonnechose. Être sévère pour la réception des sujets. Le gouvernement ne peut envoyer de Sœurs aux colonies. Choix des sujets au noviciat.	37
LETTRE 743 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Quelques détails sur les troubles de Paris. Conditions pour le pensionnat de Cayenne. Les enfants des déportés seront confiés aux Sœurs. Ligne de conduite à suivre à l'égard du clergé. Demande ce que sont les rapports avec le gouverneur. Soumission à la volonté de Dieu.	38
LETTRE 744 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Changements successifs au ministère. Mort de M ^{me} Lefèvre. Demande divers renseignements sur les œuvres de la Martinique. Affaires de la Guadeloupe. La Vénérable se reproche de la négligence. Rien de bien arrêté pour l'organisation des colonies . . .	60
LETTRE 745 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Est embarrassée pour changer une maîtresse. Recommande la prière. Confiance en Dieu. Parle d'un plan de réforme	61

- LETTRE 746^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Situation actuelle de Paris. Sa dernière visite à Mgr Affre. Mgr Sibour. Projet de recevoir des orphelines. Le postulat promet de bons sujets. Nouvelles des colonies. État des maisons qui environnent Paris 62
- LETTRE 747^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Mesure de prudence. Être tranquille au sujet de Sœur Marie de la Croix. 64
- LETTRE 748^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Humilité de la Vénérable Mère. Calme les inquiétudes de la Mère Onésime. A Dieu seul soit la gloire du bien qui se fait . . . 65
- LETTRE 749^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
 La Vénérable Mère s'inquiète au sujet des noirs. Situation anxieuse. Confiance en Dieu et en Marie. Action de M. Roger dans la situation présente. Conseils pour faire du bien aux noirs. Ne se troubler de rien. 65
- LETTRE 750^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Retraites annuelles. Se prépare à assister à celle de Cluny. Détails particuliers sur la Guadeloupe, la Martinique et autres colonies. Désarroi au ministère. Leçons de perfection. Joie de revoir ses filles de Cluny 68
- LETTRE 751^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Pénurie et perte d'argent. Nécessité de se conformer à la règle. Bourbon inquiète la Mère Fondatrice. Donner des nouvelles de Pondichéry 99
- LETTRE 752^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Retraite annuelle ; recommande de ne pas voyager pendant les vacances. 70
- LETTRE 753^e. — A la Sœur Marie-Joseph Vernet, à Saint-Pierre-et-Miquelon.
 Faire demander des Sœurs par le gouverneur. Situation politique. Noviciats nombreux. État sanitaire. Création d'une maison de retraite près de Paris. 71
- LETTRE 754^e. — A la Sœur Alphonse-de-Liguori Quénin, Supérieure à Mayotte.
 Sollicitude pour ses filles de Mayotte. Situation inquiétante à Paris, espoir en Dieu seul. La Mère Fondatrice attend des nouvelles de Nossi-Bé. Conséquences de la révolution pour les œuvres. Pensée de la mort. Sentiments d'humilité. 72

- LETTRE 755^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 S'inquiète de la situation du pays. Départ de plusieurs missionnaires. Évêques des colonies. M. Libermann, Supérieur du Saint-Esprit. Visite de M. Morel ; affaires temporelles 74
- LETTRE 756^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Questions pécuniaires. Retraites successives. Paris se calme. Nouvelles générales de la Congrégation 75
- LETTRE 757^e. — A la Sœur Timothée Rousseau, à la Dominique.
 Lui reproche son silence. Intérêt que la Vénérable Mère porte à l'œuvre. Être heureuse de travailler à la gloire de Dieu. 76
- LETTRE 758^e. — A la Sœur Chantal Clairefond, à Villers-Bretonneux.
 La Vénérable ira à Villers-Bretonneux en se rendant en Belgique. Elle convoque Sœur Chantal à la retraite de Paris 77
- LETTRE 759^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Elle lui annonce sa prochaine arrivée à Rouen. Confiance en Dieu. 77
- LETTRE 760^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 La Mère Fondatrice va faire sa retraite à Rouen. Deux Sœurs décédées au Sénégal ; leurs remplaçantes vont partir. Désire la retraite de Cluny vers la Sainte-Thérèse. Le noviciat va bien, les Sœurs qui reviennent des colonies font aussi leur noviciat. 78
- LETTRE 761^e. — A la Mère Raphaël Montet, Supérieure à Bourbon.
 Situation des colonies ; libération des noirs. Fondation d'une société de Filles de couleur par M. Le Vasseur. Conseils relatifs aux œuvres. M. Monnet. Mère Théophile et ses nièces. Bonheur des religieuses qui ont l'esprit de leur état. 79
- LETTRE 762^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 S'étonne de son silence. Date de la retraite de Cluny. Préoccupation de la Vénérable pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes. Rupture des arrangements pour la rue des Postes. 81
- LETTRE 763^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Démarches auprès du Ministère. Conseils pour la conduite à tenir dans ses difficultés. 82
- LETTRE 764^e. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.
 La mauvaise saison retarde le voyage de la Mère Fondatrice. M. le Procureur Joly. Retraites annuelles ; son estime pour les Pères Jésuites. Le noviciat de Paris va très bien sous la direction de la Mère Maitresse ; grandes espérances d'avenir 83
- LETTRE 765^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Sollicitude pour l'instruction des maitresses de classe 84

- LETTRE 766^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Sacré de Mgr Monnet. Entretien du Nonce avec l'Archevêque de Paris. Les religieuses de Picpus. Questions relatives aux noviciats de Cluny et de Paris 83
- LETTRE 767^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Les sujets n'ont pas l'instruction suffisante. Placement de quelques Sœurs. La Vénérable remet son voyage de Limoux au printemps 86
- LETTRE 768^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Nouvelles des colonies. Mgr Monnet. On craint une réminiscence de la révolution. Faire un bon choix d'aspirantes. Peines relativement à plusieurs Sœurs. 87
- LETTRE 769^e. — Sans indication de personne.
Mgr Monnet. Beaucoup de sujets à Paris ; on en profite pour les instruire et en faire de bonnes religieuses. Bonne marche du noviciat. 88
- LETTRE 770^e. — A la Sœur Chantal Clairefond, à Villers-Bretonneux.
La Mère Fondatrice se propose d'aller la voir. Situation inquiétante à Paris. État des maisons de France. Formation des novices. Charges onéreuses 89
- LETTRE 771^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
Situation politique en France et dans les colonies. Le noviciat de Paris donne de bonnes espérances. Nouvelles de ses nièces. Affaires temporelles. S'entendre avec le P. Le Vayasseur pour des agrégées. Le R. P. Libermann. On enverra des Sœurs à Bourbon. Mgr Monnet. Le Saint-Père obligé de quitter Rome. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République 90
- LETTRE 772^e. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.
Affaires temporelles. Situation financière très tendue. 93
- LETTRE 773^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Un mot des jeunes Sœurs. Douleur de l'oppression du Saint-Père 94
- LETTRE 774^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Les temps actuels. Inspirer l'esprit de pauvreté et la simplicité. Bien choisir les vocations. Installation prochaine à Bièvres. Mort édifiante d'une Sœur. 94

- LETTRE 775^e. — A la Sœur Scholastique Delorme, Supérieure à la Trinidad.
Sa lettre lui apporte de la consolation. Maison de Sainte-Lucie. Consulter M. Poirier. Agitation à Paris. Craindre l'esprit du monde. La Vénéralable Mère désirerait tenir un Chapitre Général. Écrire souvent. Conseils relatifs aux Filles du Saint-Cœur-de-Marie. 95
- LETTRE 776^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Sa sollicitude pour le bien des sujets et des œuvres. Renouvelle ses recommandations sur le choix des vocations. 98
- LETTRE 777^e. — A la Sœur Régis Fléchel, à Tahiti.
Désir de solitude de la Mère Fondatrice. Un mot de la nièce de Sœur Régis. L'amiral Bruat, gouverneur des Antilles. Fait apprécier aux Sœurs la mission qui leur est confiée. Donne des nouvelles des Sœurs de Madagascar, Mayotte et Nossi-Bé 99
- LETTRE 778^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
On attend le Saint-Père à Paris. Nouvelles des colonies. Recommande instamment le choix des sujets. Renvoi d'une Sœur. Affaire d'Autun. Bienveillance de l'Archevêque de Paris. Conseils relatifs aux établissements. Bien étudier les postulantes. Lui amener les Sœurs dont elle peut disposer. 101
- LETTRE 779^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
A propos d'un envoi. Mutations. Préparatifs pour l'embarquement de plusieurs Sœurs 103
- LETTRE 780^e. — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe.
Blâme son indépendance dans la gestion du temporel ; s'accuse de ne pas lui en avoir demandé compte plus tôt. Insiste sur le respect dû à l'autorité, sur l'union, l'invite à la confiance. Vanité des choses de la terre. Estime et amour de la sainte pauvreté 103
- LETTRE 781^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
Regrette d'être obligée d'envoyer des novices en maison. Le travail abonde, mais on manque d'ouvriers. Départs pour les colonies 105
- LETTRE 782^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
La Vénéralable était anxieuse de recevoir de ses nouvelles. On prépare des Sœurs pour les colonies. Au sujet des salles d'asile. Conseils divers. Embarras pécuniaires. 106

- LETTRE 783^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
Conduite des noirs en Guyane pendant la tourmente révolutionnaire. Prudence du gouverneur. Les affaires politiques en France. La Mère Fondatrice espère voir le Saint-Père et obtenir l'approbation de la Congrégation. Formation d'un grand noviciat. Alençon. Nouvelles des maisons de France et des colonies. Sollicitude pour les noirs. 107
- LETTRE 784^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
Entretien avec M. Mestro relatif à la Mère Onésime. S'entendre avec M. le gouverneur Bruat. Recommandations pour sauvegarder les œuvres. Noviciat nombreux et intéressant. Situation politique inquiétante, grande misère. La Martinique va avoir un évêque. 109
- LETTRE 785^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Nouvelles de Cayenne. M^{lle} Petitcoup. Augmentation de Sœurs à Rouen. Préparation des aspirantes pour les colonies. 111
- LETTRE 786^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Au sujet d'une Sœur qui rentre dans le monde. Grande gêne pécuniaire. Conditions pour les salles d'asile à ouvrir à Cluny. 112
- LETTRE 787^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
La Vénérable l'engage à aller à Mana, puis à venir en France. Elle espère lui envoyer du renfort. La situation en France. Affaires temporelles. Pensées sur l'humilité. 113
- LETTRE 788^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
La Vénérable promet de lui venir en aide. Mgr l'Archevêque et le Nonce accordent une grande cérémonie religieuse. Un évêque pour Bourbon. Diverses fondations 115
- LETTRE 789^e. — A la Sœur Chantal Clairefond, à Villers-Bretonneux.
La Vénérable la remercie de son invitation. Mgr l'Archevêque de Paris accepte un noviciat dans son diocèse. Mgr d'Orléans considérera la prise d'habit 117
- LETTRE 790^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
La Mère Fondatrice lui envoie des Sœurs et elle les lui recommande. Situation tourmentée à Paris. Affaires temporelles. 118
- LETTRE 791^e. — A la Sœur Alphonse-de-Liguori Quénin, à Mayotte.
Encouragements. Sollicitude maternelle. Bontés du gouverneur. Nouvelles de diverses colonies. On réclame des Sœurs dans les Antilles. Grande misère en France. Faire le bien aux enfants. Les Pères Jésuites vont être chargés de Mayotte. Profiter des avertissements du ciel. 118

- LETTRE 792^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 La Vénérable la tranquillise sur son état de santé et l'encourage. Nouvelles de Bourbon. Les postulantes travaillent autant qu'elles le peuvent. Nouveau Supérieur ecclésiastique. Prochaine cérémonie présidée par Mgr Fayet 121
- LETTRE 793^e. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.
 Acquisition de Massia. Projet de voyage dans le Midi. Les colonies sont bien malades. 122
- LETTRE 794^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Bénédiction de la chapelle et de la cloche de la communauté de Senlis 122
- LETTRE 795^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 La Mère Fondatrice n'ira pas à Senlis 123
- LETTRE 796^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Ordre à mettre dans ses écritures. Acquisition du domaine de Massia. Maison près Paris 124
- LETTRE 797^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Impossible d'obtenir des passages. La Vénérable Mère est contente qu'elle ait reçu des enfants de couleur. Donner des détails sur les œuvres. Le Saint-Père n'est pas venu en France. Catéchisme au noviciat. Chapelle de Senlis. 123
- LETTRE 798^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Sœur Césarine désire assister à la bénédiction de la chapelle. La Vénérable est souffrante et inquiète. Prier sainte Concorde. Le choléra à Rouen. 126
- LETTRE 799^e. — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad.
 Recommandations. Dispositions surnaturelles des Sœurs. Nouvelles des colonies et des maisons de France. Détails divers . . . 127
- LETTRE 800^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 On attend des Sœurs. Embarras pour donner les sujets demandés. Écrire à Bourbon. Œuvres prospères à la Martinique . . 128
- LETTRE 801^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 La Vénérable arrive de Bièvres. Son désir de solitude et d'union à Dieu. Vocations 129
- LETTRE 802^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
 Difficultés pour envoyer des Sœurs avec Mgr Monnet. Pensée de la mort. Affaires temporelles. Courage de Mère Théophile. État des colonies. Sœur Aimée de Jésus. Soumission à la volonté de Dieu. Rapporte à Dieu tout le bien qui se fait dans la Congrégation. Sollicitude pour les Sœurs de Madagascar. 130

LETTRE 803 ^e . — Probablement à la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Cérémonie de prise d'habit célébrée par Mgr d'Orléans	133
LETTRE 804 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
La Mère Fondatrice l'encourage et lui recommande de ne pas augmenter ses dettes. Est contente de la communauté de Chantilly.	133
LETTRE 805 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Voyage à Limoux pour l'acquisition de Massia. Appelle la Mère Rosalie à Paris	134
LETTRE 806 ^e . — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Projet de voyage à Limoux. Régularisation d'affaire	134
LETTRE 807 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
L'informe de l'arrivée prochaine de deux Sœurs. Questions pécuniaires.	135
LETTRE 808 ^e . — A la Sœur Hippolyte Tainturier, Supérieure à Bric-Comte-Robert.	
Compatit à sa peine, l'exhorte à la supporter avec patience et à ne la confier qu'à Dieu	136
LETTRE 809 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Amener avec elle M ^{lle} Petitcoup. Au sujet d'une dette de Pondichéry. Demande des papiers pour l'approbation de la Congrégation.	137
LETTRE 810 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
La Vénérable est obligée de retarder l'entrée d'une aspirante. L'excite à la patience	137
LETTRE 811 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
On l'attend en France avec M. Charmasson. Aller voir Mana avant de partir. Sentiments de la Vénérable Mère pour les habitants de Mana et de Cayenne. État du noviciat.	138
LETTRE 812 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet d'une vocation douteuse. Inquiétude sur la situation de Paris et de Rome, soumission à Dieu. Est satisfaite des établissements qu'elle a visités	139
LETTRE 813 ^e . — A la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, Supérieure à Paris.	
Au sujet de la mort de M. Roger, père.	140
LETTRE 814 ^e . — A la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, Supérieure, et à ses filles de Paris.	
Elle compatit aux peines de ses filles. Confiance en Dieu. Mort de deux Sœurs. La Vénérable aide à divers travaux. Est en mesure de donner des Sœurs pour les colonies. Chaleur extrême.	141

- LETTRE 813^e. — A la Sœur Aloysia Piblinger, à Brest.
 La mort de la Mère Clotilde Javouhey l'oblige à rester quelque temps dans le Midi. Être généreuse dans le sacrifice. Retour de M^{me} Javouhey à Brest. Exhortation à faire un bon usage de tout ce que le bon Dieu permet 143
- LETTRE 816^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Sentiments qu'inspire à la Vénérable la mort de la Mère Clotilde. Sollicitude pour les malades pauvres. Elle ne croit pas pouvoir quitter Limoux avant septembre 144
- LETTRE 817^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Encouragements. Retour prochain de la Mère Fondatrice à Paris. Elle ira ensuite à Cluny et elles étudieront ensemble la sainte volonté de Dieu 145
- LETTRE 818^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Approbation de Mgr l'Archevêque de Paris pour l'établissement du principal noviciat dans son diocèse. Achat de la maison du faubourg Saint-Jacques. 146
- LETTRE 819^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Itinéraire pour venir à Paris. Départ pour Brest et Gorée . . . 147
- LETTRE 820^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Noviciat autorisé dans la maison du faubourg Saint-Jacques. Nouvelles diverses 148
- LETTRE 821^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Grand besoin de Sœurs pour les salles d'asile. Prise d'habit. Noviciat établi à Paris. Encouragements 148
- LETTRE 822^e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.
 Regrets de ne pouvoir assister à une prise d'habit. Faveurs obtenues à Paris. La Vénérable va écrire à M. le Curé de Villers-Bretonneux 149
- LETTRE 823^e. — A la Sœur Chantal Clairefond, à Villers-Bretonneux.
 Informer M. le Curé que la Mère Fondatrice ne peut s'absenter. Annonce à Sœur Chantal son changement. Désire faire la sainte volonté de Dieu 150
- LETTRE 824^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 La Vénérable presse d'envoyer des Sœurs. Départ prochain pour Brest. Première prise d'habit à Paris. Le doigt de Dieu est dans cette grande affaire. Avoir confiance en Dieu 151

- LETTRE 823^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, Supérieure à Limoux.
La Mère Fondatrice en voyage. Intérêt qu'elle prend à la maison de Limoux. Indications pour les besoins du moment. Diverses questions. Elle ira passer les fêtes de Noël à Limoux 152
- LETTRE 826^e. — Probablement à ses filles de Cluny.
Craint les dispositions de Mgr d'Autun en regard des succès obtenus à Paris 154
- LETTRE 827^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
Prise d'habit le jour de la Sainte-Thérèse. Échange de Sœurs 154
- LETTRE 828^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Amener les deux nièces de Mère Théophile. Mère Hyacinthe, Supérieure. Retraite préparatoire à la prise d'habit. Mgr d'Autun. 155
- LETTRE 829^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
Il fait bon de souffrir pour Dieu. M^{me} Bruat lui conduit deux Sœurs. Noviciat principal à Paris. Les Sœurs Léontine et Marie de Jésus. 156
- LETTRE 830^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
Annonce de plusieurs Sœurs avec désignation de leurs fonctions respectives. Recommandations. M^{me} Javouhey de Mana. 158
- LETTRE 831^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
Conseils pour conserver la paix. Envoi de Sœurs. Mutations à faire. Retarde le départ de Sœur Marie-Thérèse Javouhey. Soutenir l'œuvre de la Guyane. Espoir d'une meilleure formation des sujets au noviciat de Paris. 159
- LETTRE 832^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
Envoie des Sœurs et les lui recommande. Vêtue et profession à Paris. Sœurs à rapatrier. Sollicitude pour toutes ses filles. 160
- LETTRE 833^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Difficultés au sujet de Rully. Amener des Sœurs en venant à Paris 161
- LETTRE 834^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Rully.
Grande faveur que les humiliations ! Elle la presse d'envoyer des Sœurs. Conseils et encouragements. Ne plus promettre de maisons dans le diocèse 162
- LETTRE 835^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
Lui enverra des Sœurs prochainement. Installation au faubourg Saint-Jacques. Cette maison deviendra la Maison-Mère de la Congrégation. Peut recevoir des postulantes. Conseils pour les bien former. 163

LETTRE 836 ^e . — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad. Elle l'assure de son affection. Mutation de Sœurs.	164
LETTRE 837 ^e . — A la Mère Marie-Thérèse Javouhey, Supérieure à Bièvres. Elle lui recommande un jardinier	165
LETTRE 838 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Au sujet d'une maîtresse d'anglais et d'une Sœur. Bénédiction de la chapelle d'Alençon. Vitraux pour Bièvres	166
LETTRE 839 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Quelques mots	166
LETTRE 840 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Consent à ce qu'elle garde Sœur Eulalie. Envoyer les postu- lantes à Paris	167
LETTRE 841 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. État de santé de la Vénérable. Grandes résolutions pour l'ave- nir. Étudier les sujets propres aux colonies. Établissement de Bièvres. Santé de Sœur Basile. Écrire à Bourbon	167
LETTRE 842 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. État de santé de la Mère Fondatrice. Supprimer deux établis- sements. Le gouvernement demande des Sœurs pour les colonies. Compte sur Sœur Joséphine	168
LETTRE 843 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Ne pas s'attrister. Venir au plus tôt avec des Sœurs. Insiste pour la suppression de deux maisons. Ne plus former de commu- nanté dans le diocèse d'Autun	169
LETTRE 844 ^e . — A la Sœur Marie de la Croix Béghin, Économe à Bièvres. La Vénérable ira à Bièvres au mois de janvier. Elle l'encourage dans ses épreuves	170
LETTRE 845 ^e . — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad. Acquisition de la maison de Paris et approbation de Mgr l'Ar- chevêque. Mgr le Nonce fera approuver définitivement la Congrè- gation à Rome. Noviciat central à Paris. Santé de la Mère Fondatrice. Sœur Marie de Jésus, Mère des novices. Encoura- gements. Les Sœurs des Antilles souffrent de la révolution	171
LETTRE 846 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Peine de la Vénérable au sujet d'une Sœur. Bonne formation donnée au noviciat. Parle de plusieurs Sœurs. Est inquiète au sujet de la Guadeloupe. On attend des Sœurs en France.	173

LETTRE 847 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Lui annonce une maîtresse d'anglais et de musique et une postulante.	175
LETTRE 848 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Postulante congédiée. Premier paiement de la maison de Paris. Confiance en Dieu	176
LETTRE 849 ^e . — A la Sœur Euphémie Quod, Supérieure à Meaux. Prochain voyage à Brie. Désire la protection de Mgr de Meaux. Santé de la Vénérable. Tranquillité dans les deux mondes. Le gouvernement demande des religieuses	176
LETTRE 850 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Situation financière. Lettre de Bourbon. Beaucoup de travail et de confiance.	177
LETTRE 851 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Mère Fondatrice désapprouve un envoi de Sœurs. Bien éprouver les sujets avant de les admettre à la prise d'habit. Confiance en saint Joseph pour le temporel. Projets pour l'avenir.	178
LETTRE 852 ^e . — A Mgr Sibour, Archevêque de Paris. Prie Mgr Sibour de vouloir bien lui donner, par acte authentique, l'autorisation de l'établissement d'un noviciat à Paris.	180
LETTRE 853 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Remerciements. Envoyer une Sœur à Chantilly. Annonce la prochaine arrivée d'une maîtresse d'anglais et d'une postulante	181
LETTRE 854 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Voyage prochain. Maison de Compiègne. État satisfaisant de la communauté et du noviciat de Paris.	181
LETTRE 855 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Épreuves de Chantilly. Le Ministre presse le départ des Sœurs.	182
LETTRE 856 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Au sujet d'une lettre de Mère Onésime. Personnel du noviciat. Simplifier plusieurs maisons. Courage de la Mère Fondatrice	183
LETTRE 857 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. Au sujet de M. Auguste Javouhey. Ne pas commencer de nouveaux travaux. Diverses questions. Choix judicieux pour la prise d'habit	184
LETTRE 858 ^e . — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon. Approbation de Mgr l'Archevêque de Paris pour l'installation au faubourg Saint-Jacques. Mutations. Lui recommande les Sœurs des petites îles. M. Le Vasseur. Nouvelles de ses nièces. Lui enverra des Sœurs sous peu. Embarras pécuniaire. Excellent noviciat. Nouvelles de Rouen et de Limoux.	185

LETTRE 839 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Faire un bon choix de Sœurs pour Paris. Grand embarras pour le personnel à donner aux colonies	189
LETTRE 860 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. La remercie de ses vœux et l'exhorte à surmonter la tristesse. Transfert des lessives à Bièvres. Confiance en Dieu. Arrivée d'une aspirante. Lettre du curé du Grand-Fresnoy.	189
LETTRE 861 ^e . — A la Mère Marie-Thérèse Javouhey, à Bièvres. On va lui envoyer Sœur Rosalie. Ranime son courage et sa fermeté	191
LETTRE 862 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Vénérable approuve sa Circulaire. Décès. Nouvelles du Sénégal. Bien soigner le noviciat pour la piété et l'instruction. Lettre de l'abbé Javouhey	191
LETTRE 863 ^e . — A M. l'abbé Cauille, curé du Mesnil-Saint-Firmin. Sœurs demandées par M ^{me} Alphonse. Au sujet d'une affaire sérieuse	192
LETTRE 864 ^e . — A la Sœur Marthe Guilnard, Supérieure au Mesnil-Saint-Firmin. Religieuse donnée à M ^{me} Alphonse. Ira au Mesnil à la belle saison. De toutes parts on réclame des Sœurs.	193
LETTRE 865 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Mère Fondatrice la prie de retarder son voyage. Bien former les novices et ne pas garder celles qui pensent au cloître.	194
LETTRE 866 ^e . — A la Mère Théophile Montet et aux Sœurs de Saint-Yon. La Vénérable remercie pour ce qu'elle a reçu. Elle compatit aux fatigues et aux souffrances de ses filles et admire leur courage.	195
LETTRE 867 ^e . — A M. l'abbé Oudry, curé de Moret. Vive reconnaissance. Elle fera tout pour l'aider	195
LETTRE 868 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Circulaire de la Chère Mère Rosalie. Santé de la Mère Fondatrice. Elle emploie son temps à revoir tous ses papiers. Sentiments que cette lecture lui inspire. Attend la Chère Mère Rosalie au printemps. Apporter les papiers concernant la Congrégation en vue d'une approbation définitive	196
LETTRE 869 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Au sujet d'une Sœur. Diverses mesures à prendre pour le personnel et les œuvres	197

LETTRE 870 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Sœurs pour Bourbon. Exhortation à la patience. État satisfaisant du noviciat. La Mère Fondatrice est heureuse dans sa nouvelle maison. Nouvelles de Sœur Marie-Thérèse Javouhey . . .	198
LETTRE 871 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
La Vénérable écrit difficilement. L'invite à venir à Paris. Santé bonne, beaucoup de soucis. Ferme confiance en saint Joseph . . .	199
LETTRE 872 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Santé de la Mère Fondatrice. Installation à Paris. État du noviciat. Placement de deux Sœurs. Difficultés pour un départ. S'informer du noviciat de la Martinique. La maison de la Guadeloupe l'inquiète. Sentiments d'humilité.	200
LETTRE 873 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Combinaisons pour des envois de Sœurs aux colonies	202
LETTRE 874 ^e . — A la Mère Marie-Thérèse Javouhey, à Bièvres.	
Excuses pour le retard mis à lui répondre. Faire travailler la jeune Sœur qui lui a été envoyée. Souhaits religieux pour bien passer l'année.	203
LETTRE 875 ^e . — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Rappeler aux Sœurs leur vœu de pauvreté. Difficultés pour le personnel. Départ de Sœur Vincent pour Bourbon. Excite au courage. Projette un voyage à Rome. Encouragements à Sœur Théotiste	204
LETTRE 876 ^e . — Sans indication de personne.	
A propos d'une communication	205
LETTRE 877 ^e . — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.	
Vif désir de le voir. Prochaine prise d'habit. Nouvelle persécution de Mgr l'Évêque d'Autun.	206
LETTRE 878 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
La Vénérable l'exhorte à la résignation. Envoyer deux Sœurs. Payer ses dettes. Prise d'habit	207
LETTRE 879 ^e . — A la Sœur Mathilde Perrier, à Tournan.	
Lui promet sa visite. Encouragement	208
LETTRE 880 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Voyage de la Chère Mère Rosalie à Paris. A propos de la communauté de Limoux.	209

- LETTRE 881^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Le nouveau ministre est bien disposé en faveur de l'Institut. Dix places sont retenues sur *la Caravane*. Bénédiction du bon Dieu sur le noviciat. Ordre dans la maison de Paris. Prend part à ses tracas. Au sujet d'une Sœur qui demande à rentrer. Lui recommande Sœur Camille Moron 210
- LETTRE 882^e. — A la Sœur Sainte-Rose Verpeaux, à Chamblanc.
 La Mère Fondatrice lui fait un envoi. S'informe de leurs classes, de ses anciennes compagnes, des petites maisons de Pagny 211
- LETTRE 883^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Craint de la faire venir à Paris. Attend des réponses et demande quel effet a produit sur Mgr d'Autun l'achat de la maison de Paris. Questions temporelles 212
- LETTRE 884^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
 La Vénérable lui envoie sa nièce. Nouvelles de la Congrégation. Secours que lui prête Sœur Théophile. Pense envoyer des Sœurs pour Mayotte et Sainte-Marie. 213
- LETTRE 885^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 Demande des détails sur une œuvre proposée. Refus au sujet d'Angéline Javouhey. 214
- LETTRE 886^e. — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad.
 La Vénérable craint qu'elle se croie délaissée. Lui prépare quelques Sœurs. Épreuves successives. Bien inappréciable du noviciat à Paris 215
- LETTRE 887^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Confiance en Dieu. Lui parle de ses dettes. Sœur de Crépy à lui envoyer. La Chère Mère Rosalie attend Mgr d'Autun 216
- LETTRE 888^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Question de personnel et affaires temporelles. Est heureuse dans la maison de Paris. Nouvelles de Bourbon, Sœurs à y envoyer. Arrivée des Sœurs des Antilles et de Cayenne. Un mot de Sœur Alphonse Hamelin. 217
- LETTRE 889^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Prochaine prise d'habit. Préparation désirable pour les jeunes sujets. Aveuglement des hommes. S'accommoder à son siècle 218
- LETTRE 890^e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.
 La Vénérable est inquiète. Détails sur une affaire en cours 219

- LETTRE 891^e. — A la Sœur Louise Fourès, Supérieure à Crépy-en-Valois.
 La Mère Fondatrice compatit à ses peines. Difficultés de personnel. Ne peut voyager. Souvenir 220
- LETTRE 892^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
 Recommandations. Sœurs attendues. Conseils. Nouveau gouverneur. Bon esprit de la Congrégation. Direction des Pères Jésuites. Savoir attendre la volonté de Dieu. Développer le bien à faire auprès des nègres. Questions administratives. 221
- LETTRE 893^e. — A la Mère Marie-Thérèse Javouhey, à Bièvres.
 Projet de fondation à Palaiseau 223
- LETTRE 894^e. — A la Sœur Alphonse-de-Liguori Quénin, à Mayotte.
 La maladie de la Vénérable l'a empêchée de lui écrire. L'établissement de Paris. A propos de Mgr Monnet. Éloge des Sœurs de la côte de Madagascar. Encouragements. 224
- LETTRE 895^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 La Vénérable est déçue, mais contente malgré tout. Espère voir bientôt la Chère Mère Rosalie. Projets pour le bien de la Congrégation. Nouvelles de Bourbon. Mort de Mgr Poncelet. Sœurs malades et décédées. Long entretien avec Mgr le Nonce 225
- LETTRE 896^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
 Réflexions sur la mort de Mgr Poncelet. Direction des Pères Jésuites. Sollicitude pour le noviciat. Bonne marche de la Congrégation. Le P. Le Vasseur. Une juive convertie entrée au postulat. Pas de nouvelles de Pondichéry. Vif désir de l'approbation de Rome 227
- LETTRE 897^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
 Départ de leur gouverneur. Mutations. Redresse ses appréciations et lui donne des conseils. Bienfait de la paix 229
- LETTRE 898^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Remerciements. La Mère Fondatrice ne peut lui envoyer des Sœurs. Mgr d'Autun. La maison de Paris va à merveille. Envoie une lettre de Sœur Marie-Thérèse. 230
- LETTRE 899^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Désire aller à Cluny. Arrivée de M. Le Vasseur. Prise d'habit. Visite de Mgr d'Autun à M. Rocault. Confiance en Dieu. Arrivée d'un grand nombre de Sœurs venant des colonies. 232

- LETTRE 900^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
 Sœurs à lui envoyer. Importance de l'établissement de Saint-Yon. Sentiments d'humilité. Demande des détails sur les Filles de Marie. La maison de Paris. Un mot de Sœur Marie-Thérèse 233
- LETTRE 901^e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.
 La Vénérable lui recommande M. Auguste Javouhey. Visite au gouverneur. Sœurs à rapatrier 235
- LETTRE 902^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Grandes charges à Limoux. Sœurs revenant des colonies. La maison de Paris. Prochaine prise d'habit. Prépare des départs pour les colonies. 236
- LETTRE 903^e. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.
 La Vénérable lui annonce des Sœurs. Le P. Le Vavas seur. Noviciat prospère. Demandes de Sœurs. Mort de Mgr Monnet. Maison de Paris. Projet d'un établissement en Californie. Heureuse de connaître le P. Le Vavas seur. Elle va accompagner les Sœurs à Nantes 237
- LETTRE 904^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Première prise d'habit dans la chapelle de Paris. Insiste pour un envoi de Sœurs. Confiance en saint Joseph 240
- LETTRE 905^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 Ne jamais se décourager. Prise d'habit. Assurer M. Gastine du concours de la Congrégation. M^{lle} de Loverdo. Dieu veut qu'on le prie. Donner le chiffre du personnel de leur établissement. 241
- LETTRE 906^e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.
 Reconnaître le doigt de Dieu en toutes choses. M. Rogeau et la maison de Beauvais. Ne chercher que la sainte volonté de Dieu. 242
- LETTRE 907^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Examen des novices pour la profession. Sœurs à amener à Paris. Espoir qu'on fonde sur elles 243
- LETTRE 908^e. — A la Mère Marie-Thérèse Javouhey, à Bièvres.
 Ligne de conduite à l'égard d'une Sœur. Au sujet de la fondation de Palaiseau 244
- LETTRE 909^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Le Ministre demande des Sœurs. Confiance en saint Joseph. Qualités désirables dans les religieuses qu'elle demande 244
- LETTRE 910^e. — A la Sœur Régis Fléché, à Tahiti.
 Manque de nouvelles. Difficultés des temps. Prospérité de la Congrégation. Nouvelles de Brest. Sa nièce va prendre le saint habit 245

LETTRE 911 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Lui recommande deux novices. Sœur Basile destinée à Cayenne. Départs. Embarquement à Brest.	246
LETTRE 912 ^e . — A la Sœur Antoinette Bourdon, à Crèches (Saône-et-Loire). Témoignage d'intérêt. Nouvelles.	247
LETTRE 913 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Se presser de faire les prises d'habit et les professions. Lettre de Pondichéry.	248
LETTRE 914 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. Besoin de Sœurs pour les colonies. Celles qui en reviennent feront de bons chefs d'emploi. Encouragements.	249
LETTRE 915 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Affaires diverses. Prochaine prise d'habit.	249
LETTRE 916 ^e . — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin. Sœurs pour le Mesnil. Ce que l'on fait trop vite ne se fait pas bien.	250
LETTRE 917 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Hâter l'envoi des Sœurs. Divers placements. Belle conduite des Sœurs de Mayotte. Mgr d'Autun. Ressources qu'offre le noviciat de Paris.	251
LETTRE 918 ^e . — Sans désignation d'adresse. Avantage des croix et des tribulations. Craindre l'ambition ; éviter les surprises de la jalousie.	253
LETTRE 919 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. Mutations. Le noviciat. Fondation de deux écoles aux environs de Paris. Consulter Sœur Alphonse Hamelin pour les sujets à envoyer à Bourbon. Mort de Mgr Monnet. Invitation à venir.	254
LETTRE 920 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. Mariage de M. Auguste Javouhey	255
LETTRE 921 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Au sujet d'une vocation tardive. Personnel réclamé de tous côtés	256
LETTRE 922 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Confiance de la Vénérable en Dieu. Mariage de M. Auguste Javouhey. Direction à donner à Mana	257

LETTRE 923 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Au sujet d'un Rapport sur les maisons de la Guyane. Sentiments à l'égard de Mère Léonce. Conseils. Nouvelles de la maison de Paris. Envois des Sœurs	238
LETTRE 924 ^e . — A la Sœur Bernard Vincent, Supérieure à Senlis (école).	
Épreuve et consolation	239
LETTRE 925 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.	
La Vénérable désire des Sœurs pieuses et attachées à leur vocation. Conseils. Envoi et départ de Sœurs. Ira à Limoux.	239
LETTRE 926 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Hâter le départ des Sœurs. Mariage de M. Auguste Javouhey ; sa nomination pour Mana	260
LETTRE 927 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Questions temporelles. Soumission à la volonté de Dieu.	261
LETTRE 928 ^e . — A la Sœur Claire Boyer, Supérieure à Sainte-Marie (Madagascar).	
Mort de Mgr Monnet. La Mère Fondatrice admire leur courage et envie leur bonheur. Conseils. Nouvelles de famille. L'engage à aller à Bourbon. Allusion à ses peines de Mana. Désire une grande maison pour réunir les Malgaches. Compte sur Dieu pour cette œuvre.	262
LETTRE 929 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Divers placements. Sollicitude pour les Sœurs des Antilles. Soucis pour les départs aux colonies. Le Nonce et plusieurs Supérieurs ecclésiastiques pressent le départ pour la Californie.	264
LETTRE 930 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Dieu inspire à la Mère Fondatrice de se rendre à Cluny. Le P. Bertrand. La maison de Paris et celle de Cluny. Dieu fera connaître ses desseins	265
LETTRE 931 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Départ pour Bourbon	266
LETTRE 932 ^e . — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Sollicitudes pour les maisons des petites îles. Questions diverses. Lui envoie Sœur Gertrude. Condition pour recevoir des postulantes. Ne chercher que la sainte volonté de Dieu	266
LETTRE 933 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Vénérable arrive de Nantes. Quelques mots au sujet des vocations. Protection de saint Joseph	268

- LETTRE 934^e. — A la Sœur Claire Boyer, à Sainte-Marie de Madagascar.
 La Mère Fondatrice encourage ses efforts ; s'informe si elles ont des secours spirituels. Désire qu'on amène en France deux petites Malgaches. Lui parle de sa famille. Développement des maisons de France. Mort de la Chère Mère Clotilde 269
- LETTRE 935^e. — A ses Filles de la Communauté de Paris.
 Diverses recrues dans les maisons de Rouen et d'Alençon. Affaire d'Autun. Dieu seul est sa force 270
- LETTRE 936^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Embarquement et arrivée de Sœurs. Consolations et épreuves. 271
- LETTRE 937^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Départ et arrivée de Sœurs. Affaire d'Autun. Confiance en Dieu. Recommande le noviciat 272
- LETTRE 938^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Retour de la Vénérable à Paris. Venir au plus tôt. Grand besoin de sujets. Mission consolante des Sœurs à Moret 273
- LETTRE 939^e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.
 Compatit à ses peines et l'encourage. A besoin de le voir au sujet de l'œuvre 275
- LETTRE 940^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 La Mère Fondatrice ira la voir prochainement. Travaux à Bièvres. Divers renseignements. 275
- LETTRE 941^e. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.
 La Chère Mère Rosalie va se rendre à Compiègne. Être tranquille 276
- LETTRE 942^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 Mettre son frère en rapport avec M. Joly. Ira les voir prochainement. Se confier en Dieu. M. Messier. 277
- LETTRE 943^e. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.
 Affaire temporelle. Au sujet d'une orpheline 278
- LETTRE 944^e. — A M^{me} Vialart, Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à Toulouse, rue des Coffres.
 La Vénérable regrette de ne pas l'avoir rencontrée à Toulouse ; espère être plus heureuse en septembre. Quelques mots sur la situation de la Congrégation 278

- LETTRE 945^e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.
 Peut engager M^{me} Alphonse à fonder elle-même une communauté. Conseils à ce sujet. Le prie de régler toutes choses pour le retrait des Sœurs 279
- LETTRE 946^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 La Vénérable la tranquillise sur sa famille. Prépare un grand voyage 280
- LETTRE 947^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Nouvelles postulantes à Paris. Mettre de l'ordre dans les affaires. Ne pas augmenter les dépenses. Peu de permissions pour les sorties, pas de nièces près des Sœurs. Ira à Cluny pour la prise d'habit. 281
- LETTRE 948^e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.
 Lui envoie une lettre du Ministre. Postulat nombreux. Exhortation à la pratique de l'humilité. Sœurs à envoyer à la Trinidad. Bourses proposées par le Ministère pour aider aux noviciats des colonies. Situation pénible à la Guadeloupe. Nécessité de bien former les sujets au noviciat. Mgr Desprez, premier évêque de Bourbon. 282
- LETTRE 949^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 La Vénérable désire la voir avant les retraites. Conduite à tenir à l'égard de certaines Sœurs 284
- LETTRE 950^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Tout va bien à Paris. Nécessité de se rendre à Limoux. Demande sa pensée sur ce qu'elle lui expose. Prise d'habit à Paris remise au 15 octobre. 285
- LETTRE 951^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Arrivée des Sœurs de Bourbon venant de Cluny ; son appréciation. Sœur Pélagie. Qualités nécessaires aux religieuses à envoyer aux colonies. 286
- LETTRE 952^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 Relève son courage. Sœur Rosalie doit l'attendre. Reverra avec plaisir les Sœurs Mathilde et Odile. Leçon à de jeunes religieuses 287
- LETTRE 953^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
 La Vénérable va hâter son voyage à Limoux. Mettre sa confiance en Dieu. 288

LETTRE 934 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Arrive de Rouen ; son jugement sur cette maison. Voudrait voir la Chère Mère Rosalie. Maison de Rully. Sœurs pour Rouen. Une sollicitude étrangère lui pèse	288
LETTRE 935 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Lui annonce sa prochaine arrivée. Le départ pour les colonies différé, sauf celui de la Guadeloupe.	289
LETTRE 936 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Remerciements. Part pour Cluny et Limoux. Retraites annuelles	290
LETTRE 937 ^e . — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad. L'engage à attendre patiemment du renfort. L'invite à venir en France. La maison de Paris	291
LETTRE 938 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Est contente de ses lettres. Prétentions de M. Genty. Sœur Léonce. Divers placements à effectuer. Rester ferme et tranquille.	292
LETTRE 939 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Mère Fondatrice est sortie d'un grand embarras. Abus réprimés. Confiance en Dieu. Prise d'habit. Lettre de M. Genty.	293
LETTRE 960 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. Compatit à ses tourments. Sœur Rosalie à la maison de Compiègne. Recommandations	294
LETTRE 961 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Vénérable attend une lettre. Intervention de saint Joseph. Arrivée des Sœurs. Bienveillance de Mgr Desprez. Projette divers placements	295
LETTRE 962 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Embarras de personnel. Ne faire aucun établissement nouveau. Déjouer les attaques de l'ennemi. Veiller et prier. Nouvelle demande du Ministère pour les colonies	296
LETTRE 963 ^e . — A la Sœur Marie-Rose Gauthey, Supérieure à Quevilly. Ne pas contrarier les placements. Envoyer Sœur Saint-Luc à Paris	297
LETTRE 964 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. La Mère Fondatrice s'étonne de son silence. Lui demande des Sœurs. Embarras pour Quevilly	297

LETTRE 963 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Lui envoie du renfort. Conventions prises avec M. Auguste Javouhey. Va engager Sœur Isabelle à venir en France. Arrivée inattendue de M. Louis Javouhey. Questions temporelles. Ne pas soupçonner le mal facilement.	298
LETTRE 966 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Lui prépare des Sœurs. Sollicitude pour la formation des novices. Charges présentes. Dieu soutiendra son œuvre, espoir et confiance.	301
LETTRE 967 ^e . — A la Sœur Antoinette Bourdon, Supérieure à Brest (Recouvrance).	
Ne peut aller les voir. S'entendre et s'aider.	302
LETTRE 968 ^e . — A M. Auguste Javouhey et à ses parents, à Brest.	
Départ pour Brest de M. Louis Javouhey. Recommandations spéciales. Conseils de charité.	302
LETTRE 969 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Ira la voir s'il y a opportunité. Seconder la bonne volonté du gouvernement. Compte sur le zèle de Sœur Joséphine. Le pensionnat et le noviciat vont bien	303
LETTRE 970 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
La Vénérable espère que MM. Javouhey feront du bien à Mana. Au sujet des Sœurs Isabelle et Gertrude.	304
LETTRE 971 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Plaisir que lui cause sa lettre. L'affaire d'Autun	303
LETTRE 972 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Attendre de connaître la volonté de Dieu pour les fondations. Au sujet de vocations	306
LETTRE 973 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Sacrifices pour le bien des colonies. Affaire d'Autun. Ira les voir bientôt. Demande des nouvelles de Quevilly et de Dieppedalle.	307
LETTRE 974 ^e . — A M. l'abbé Caulle, au château du Merle.	
Affaire de Domfront. Au sujet de quelques vocations	308
LETTRE 975 ^e . — A la Sœur Rosalie Brenot, Supérieure à Compiègne.	
Affaire avec Mgr d'Autun. Réflexions sur une Sœur qui se plaint de sa nouvelle obéissance. Questions d'Alençon. Bien servir Dieu.	308

LETTRE 976 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
La Vénérable compte sur deux Sœurs. Préparatifs de départ.	
Protection de saint Joseph	309
LETTRE 977 ^e . — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Lui annonce des Sœurs. Le noviciat de Cluny transféré à Paris. La Congrégation, œuvre de Dieu. Sentiments de la Vénérable à l'égard du préfet apostolique	310
LETTRE 978 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Rechercher des papiers importants. Démarche de Mgr d'Autun au sujet de la maison de Paris. Visite de M ^{me} Passot	311
LETTRE 979 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Arrivera prochainement à Rouen. Développement des œuvres à Bièvres	312
LETTRE 980 ^e . — A la Sœur Nathalie Raymond, à Limoux.	
Lui donne une leçon	313
LETTRE 981 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet de plusieurs Sœurs. Appréciation sur quelques maisons. Conseils pour les vocations	314
LETTRE 982 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Divers départs. Demande de Sœurs pour l'Irlande. Entretien avec M. Gaume	315
LETTRE 983 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Recevoir les Sœurs avec bonté. Pas de découragement. Sœur André. Mgr Le Herpeur. Le Ministère favorable à la Congrégation	316
LETTRE 984 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Les Sœurs de Pouilly à l'égard de leur Supérieure. Affaire d'Autun. Ne pas trop s'absenter de Cluny. Sœur Rosalie Brenot, Supérieure à Compiègne; Sœur Hélène à Alençon	316
LETTRE 985 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Affaires temporelles. M. Caire très dévoué à la Congrégation. Projet d'un voyage à Rome. Rosalie Chevreton part pour Bourbon. Consulter le Curé d'Ars au sujet d'une Sœur	318
LETTRE 986 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet de visites. Ligne de conduite à suivre pour les vocations. Ne chercher qu'à faire la volonté de Dieu. Faveurs reçues pendant l'année. Confiance illimitée en la Providence	320

LETTRE 987 ^e . — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.	
Lui renvoie Sœur Isidore. Charité, détachement de la famille.	
Questions diverses	321
LETTRE 988 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Embarras divers. Augmentation d'œuvres	322
LETTRE 989 ^e . — A M. l'abbé Oudry, curé de Moret (Seine-et-Marne).	
Vœux de bonne année. Regrette de ne pouvoir satisfaire la demande qu'il lui a faite.	323
LETTRE 990 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.	
Divers conseils. Ne pas augmenter ses dettes. Ne former aucun nouvel établissement.	324
LETTRE 991 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Lui reproche son long silence. Grand embarras pour le personnel. Sœurs pour Bourbon	325
LETTRE 992 ^e . — A la Sœur Hélène Nayral, Supérieure à Alençon.	
L'exhorte à la confiance, à l'humilité et à la patience. Demande des détails sur l'œuvre. Consulter Mère Théotiste dans ses embarras	326
LETTRE 993 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Nouveau Nonce. Les départs des Antilles et de Bourbon retardés. M. de Mackau. Externat en projet sur la paroisse Saint-Merry.	327
LETTRE 994 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Comment la Vénérable entend la pratique de la pauvreté. Prier saint Joseph pour la guérison de Sœur Basile. Questions temporelles. Attend des nouvelles de Bourbon. M. l'abbé Bourgade	328
LETTRE 995 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.	
Au sujet d'une Sœur. Ne jamais se décourager. Parle de plusieurs Sœurs, des œuvres et des maisons. Personnel de la maison de Paris. Sa force est dans sa confiance en Dieu	330
LETTRE 996 ^e . — Probablement à la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.	
Courage dans l'adversité. Formation au noviciat. Œuvres de la maison de Paris. Externat patronné par Mgr l'Archevêque de Paris. Maison de retraite.	331

LETTRE 997 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Vénérable a reçu ses lettres et Circulaires. Projet de voyage à Rome. Lettres du Ministre de la Marine sur les établissements de Cayenne.	332
LETTRE 998 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Visite de M. Landriot, député par Mgr d'Autun. L'œuvre de Dieu s'accomplira. Les affaires de Rome entre les mains de Mgr Fornari et de M. Caire. Sœurs venues de Bourbon. Le ministère et les écoles de Cayenne.	333
LETTRE 999 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Sœurs pour les colonies.	335
LETTRE 1000 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
La Mère Fondatrice l'informe de son état de santé. Prépare des départs de Sœurs. Nouvelles de Bourbon et de Madagascar. Admire l'action de la Providence. Départ des évêques pour les Antilles et Bourbon	336
LETTRE 1001 ^e . — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.	
Affaires temporelles. Recommande l'esprit de pauvreté.	337
LETTRE 1002 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Avis du Ministère concernant le noviciat de la Martinique. État prospère de la maison de Paris. Sœurs destinées aux colonies. Sœur Léontine et Sœur Marie de Jésus au noviciat. Rapporter à Dieu la gloire du bien qu'elle fait	338
LETTRE 1003 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Le bon Dieu règle bien toutes choses. Mgr le Nonce et M. Caire se chargent des affaires de la Congrégation à Rome.	339
LETTRE 1004 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Venir au plus tôt. Mort de Sœur Bruno	340
LETTRE 1005 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Attend ses deux nièces. Prise d'habit. Le bon Dieu est venu à son aide.	341
LETTRE 1006 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Presser le départ des Sœurs. Bonheur d'avoir M. Caire pour Supérieur ecclésiastique. Amener les Sœurs elle-même.	342
LETTRE 1007 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
M. Landriot parlant de la Vénérable devant quatre évêques. M. Caire prenant sa défense	342

- LETTRE 1008^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Mgr l'Évêque de Beauvais renonce à ses droits sur le noviciat dans son diocèse. Les évêques des colonies sont revenus de leurs préventions. Ne pas recevoir la Sœur dont elle parle 344
- LETTRE 1009^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Dessesins de Dieu dans les projets de Mgr d'Autun. Bienveillance de Mgr de Carcassonne. Lettre de Mgr d'Autun à Mgr l'Archevêque de Paris. Réponse de la Mère Fondatrice à Mgr l'Archevêque. 345
- LETTRE 1010^e. — A Mgr Sibour, archevêque de Paris.
 Différend avec Mgr d'Autun. Prouve la légitimité de sa qualité de Supérieure Générale. 346
- LETTRE 1011^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Prise d'habit. Sœurs pour Bourbon. Paix avec les évêques des colonies. Décès de plusieurs Sœurs. Confiance récompensée. Œuvre proposée à Lyon 348
- LETTRE 1012^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 La Vénérable est heureuse de sa convalescence. Beaucoup de travail 349
- LETTRE 1013^e. — A la Sœur Bernard Vincent, à Senlis (école).
 Elle lui demande une Sœur pour les colonies. 350
- LETTRE 1014^e. — Aux Sœurs en partance pour Bourbon, à Lorient.
 Conseils pour leur conduite à bord. Confiance en saint Joseph. 350
- LETTRE 1015^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
 Dispositions des Sœurs embarquées. Nouveaux départs à préparer. Lettre de Mgr d'Autun à M. Caire. Départ des évêques des colonies. Communique une lettre de Pondichéry. Ne point faire de nouvelles maisons dans le diocèse d'Autun 351
- LETTRE 1016^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
 Affaires temporelles. Nouvelles de Cayenne. 353
- LETTRE 1017^e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.
 Un mot de sa santé. Envoyer des postulantes. Écoles sur la paroisse Saint-Merry. Mgr l'Évêque de Sens propose une œuvre à Auxerre. 353
- LETTRE 1018^e. — A la Sœur Antoinette Bourdon, Supérieure à Brest (Recouvrance).
 La Vénérable lui annonce une visite. Lui recommande des Sœurs malades venant des colonies. 354

LETTRE 1019 ^e . — A la Mère Théophile Montet, à Rouen. La Mère Fondatrice remercie d'un envoi. Un mot des Sœurs partantes. Lui parle de ses nièces. Prise d'habit à Cluny. Est obligée d'aller à Limoux.	355
LETTRE 1020 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. La croix, marque d'amour de Dieu. Ira la voir en avril. Conseils. L'engage à soigner sa santé	356
LETTRE 1021 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Position pénible de Mère Vincent-de-Paul. Recommande une Sœur. Lettre de Bourbon annonçant la demande d'un noviciat. Refus de Mgr l'Archevêque de Lyon pour l'établissement projeté. Pensionnat proposé dans le diocèse de Sens	357
LETTRE 1022 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Vénérable n'ira les voir qu'à Pâques. Noviciat aux Antilles. Pondichéry. Bien choisir les postulantes	358
LETTRE 1023 ^e . — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux. Organisation de maisons. Prochain voyage à Limoux. Conseils pour sa charge. Recommandations diverses.	359
LETTRE 1024 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Sœurs pour Bourbon et pour Pondichéry. Lettres de ces deux colonies. Voyage à Auxerre ; détails sur l'établissement.	360
LETTRE 1025 ^e . — Sans indication d'adresse. Diverses questions	361
LETTRE 1026 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Ira les voir plus tard. Grande confiance en Dieu. Questions de départs. Affaires de Pondichéry et de Bourbon	362
LETTRE 1027 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Affaire d'Auxerre. Nouvelles des Sœurs en voyage. Presser la formation des novices. C'est aux colonies que la Congrégation est surtout appelée. Diverses questions	363
LETTRE 1028 ^e . — A la Sœur Régis Fléché, à Tahiti. Excuses de la Vénérable. Son grand intérêt pour leur mission. Bien fait par les Sœurs à Madagascar. Le voyage de Rome en projet. Mgr le Nonce est parti préparer les voies. Prospérité des maisons de France et des noviciats. S'assurer une bonne éternité	364
LETTRE 1029 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Beaucoup de travail. L'affaire d'Auxerre abandonnée. Succès du P. Ventura à Paris. Le voyage de Rome.	365

- LETTRE 1030^e. — A la Mère Vincent-de-Paul Javouhey, à Limoux.
La Mère Fondatrice est inquiète à son sujet. Ira la voir. Sollicitude pour le personnel demandé. Santé de la Vénérable. 366
- LETTRE 1031^e — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Compiègne.
Autorisation accordée. Séjour de Sœur Léontine à Compiègne. Recommandations 366
- LETTRE 1032^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Grands soucis pour le personnel. Temps de formation nécessaire aux novices. Voyage de Cluny et de Limoux. Santé de la Vénérable 367
- LETTRE 1033^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Au sujet de différents renforts demandés. 368
- LETTRE 1034^e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.
Demande des Sœurs ; énumère les qualités qu'elle leur désire. 369
- LETTRE 1035^e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.
Préparatifs de départs. Sœur de Quevilly. L'externat de Saint-Merry est commencé. 369
- LETTRE 1036^e. — A la Sœur Bernard Vincent, à Senlis (école).
La Vénérable compatit à son état de souffrance. Faire donner des leçons à une Sœur. Divers départs. Mort du gouverneur de Cayenne. Épidémie à Cayenne. Mana est préservé. La Mère Fondatrice est malade. 370



LETTRES RETROUVÉES APRÈS LA PUBLICATION
DES VOLUMES PRÉCÉDENTS

- LETTRE 32 bis. — A son père et à sa mère.
Don du château de Bailleul-sur-Thérain ; fait la description de la propriété. Attend son père et un de ses cousins. Charge M. Javouhey de lui faire quelques envois. Nouvelles de sa sœur Rosalie partie pour le Sénégal 373

LETTRE 136 bis. — A M. l'abbé Lallemand, curé de Saffres, par Vitteaux (Côte-d'Or).

Accepte de prendre quelques jeunes filles de sa paroisse comme Sœurs converses ou comme domestiques, et même des jeunes gens qu'on enverrait aux colonies. Conditions. Emploi du temps. 376

LETTRE 615 bis. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.

Réponse de M. Châtenay à M. Landriot. Confiance en Dieu. . 378

LETTRE 615 ter. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.

La Congrégation a des amis dans le clergé de Rouen. Prospérité des maisons du Nord. Peine de la Vénérable au sujet de certaines lettres des colonies. Conseils. Visite de plusieurs communautés. Autorisation donnée par Mgr d'Autun 379

Quelques impressions de la Vénérable Anne-Marie Javouhey pendant la retraite de sa profession (1807). 381



